THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Avril 1714.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	4. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à preſent, & tous les mois il debite les nouveaux.*

Coll. Billon

MEMOIRES

Soc POUR Jesu

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Catal Avril 1714. Inscrip

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIV.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1714.

ARTICLE XLIII.

ΟΜΗΡΟΥ ΙΛΙΑΣ ΚΑΙ ΟΔΥΣΣΕΙΑ, Homeri Ilias & Odyssea & in easdem scholia, sive interpretatio veterum. *L'Iliade & l'Odißée d'Homere, avec les anciennes scholies & des remarques perpetuelles sur le texte & les scholies, les diverses manieres de lire, & une version Latine corrigée très-exactement; la Batrachomyomachie, les hymnes, les épigrammes, les fragmens du même Poëte, avec une version Latine des notes. Josué Barnés Professeur Royal de la*

langue Grecque dans l'Université de Cambridge, aux dépens & par les soins de qui cette édition s'est faite, a revû tout l'ouvrage sur plusieurs manuscrits & sur les meilleures éditions; & rétabli le texte d'Homere dans sa premiere integrité, corrigeant plusieurs fautes & ajoutant plusieurs vers qui manquent aux autres éditions. A Cambridge, chez Corneille Crounfield, 1711. *in* 4°. *deux tomes. Tome premier pages* 1200. *Tome second pages* 832.

NOus devons à Mr. Barnés de belles éditions d'Euripide & d'Anacreon; l'édition d'Homere qu'il nous donne est encore plus belle & préferable à toutes les autres, & par le soin que l'Editeur a pris de rendre le texte correct égale pour l'impression à celles d'Henri Etienne & d'Elzevir.

Homere fut imprimé pour la premiere fois à Florence, *in folio*, par les soins de Demetrius Chalcondyle Athenien, & d'un autre Demetrius de Crete, dans l'Imprimerie de Ber-

nard Nerli, l'an 1488. Les éditions d'Alde qui ont ſuivi ſont extremement recherchées, & tiennent lieu de manuſcrits ; on eſtime auſſi l'édition de l'Iliade corrigée par Turnebe imprimée à Paris l'an 1554. l'édition de tous les ouvrages d'Homere miſe par Henri Etienne dans le premier tome des Poëtes Grecs, *in folio*, imprimez à Paris, les deux éditions Grecques & l'édition Grecque & Latine imprimée à Geneve par Criſpin, celle de Guphanius Grecque & Latine imprimée à Straſbourg l'an 1564. *in* 8°. Enfin l'édition de Vetſtein en 1706. en deux petits volumes. Mais aucune de ces éditions ne peut entrer en comparaiſon avec celle dont nous parlons. Le premier tome contient *la vie d'Homere attribuée à Herodote, la genealogie d'Homere par Proclus, la vie d'Homere par un Anonyme, qu'Allatius a tirée de l'obſcurité, une autre vie anonyme, des extraits de Suidas & de Pauſanias touchant Homere ; la vie d'Homere attribuée à Plutarque, le combat d'Homere & d'Heſiode, le traité de la vie & de*

la poësie d'Homere, qui porte le nom de Denis d'Halicarnasse; les questions de Porphire sur Homere, le traité du même Porphire sur l'antre des Nimphes, l'oraison de Dion Chrysostome sur Homere, avec des notes de M. Davies, l'Iliade. Le second tome contient l'*Odissée*, avec les ouvrages qui portent le nom d'Homere, & beaucoup de fragmens des ouvrages legitimes d'Homere, & des ouvrages supposez à ce grand Poëte qui ont péri.

L'Editeur fait esperer un grand ouvrage sur la patrie, la vie, les ouvrages & la reputation, dont il dit peu de chose dans sa préface. Il se contente d'y donner l'idée de son édition, de faire connoître les manuscrits dont il s'est servi; entre autres un manuscrit du College du Corps de Christ à Cambridge. Il a appartenu à Theodore Archevêque de Cantorbery, qui vivoit dans le septiéme siécle, & il a plus de mille ans d'Antiquité. Les scholies n'ont jamais paru plus completes: l'Editeur juge en habile Critique que ce n'est pas l'ouvrage d'un seul homme, & qu'on a eû tort de les attribuer à

Didime : c'eſt un recueïl, ou plûtôt, un extrait des notes composées ſur Homere en differens tems par les plus habiles Grammairiens de la Grece, où ils ont fait entrer tout ce que d'autres Auteurs leur ont fourni de propre à éclaircir Homere. Mr. Barnés a mis dans leur place les ſcholies tirées d'un manuſcrit de Victorius ; il auroit dû retrancher des additions que Schrevelius a inſerées de lui-même parmi ces anciennes ſcholies. Mr. Barnés reſtitue quelques vers à Homere ; il lui en ôte quelques uns. Ses corrections ſont aſſez fréquentes, & quelquefois heureuſes. Plus religieux que beaucoup de Critiques, il s'eſt fait une loi de ne pas faire le moindre changement dans le texte, ou dans les ſcholies, ſans en apporter les raiſons dans ſes notes : les deux tables travaillées ſelon la méthode de Seberus ; mais plus amples & plus inſtructives que la ſienne, rendent encore cette édition plus précieuſe, & n'ont pas peu coûté à l'Editeur. Il auroit obligé ſes Lecteurs, s'il les avoit réünies en une ſeule table.

On a disputé de tout tems sur la Batrachomyamochie, le Margite & les Hymnes. Des Critiques anciens & modernes les ôtent à Homere, M. Barnés en juge plus favorablement ; ces ouvrages ne lui paroissent pas indignes de la jeunesse du Prince des Poëtes. Le sçavant Editeur répond d'une maniere plausible aux objections des Critiques modernes, mais les autoritez sur lesquelles il se fonde ne prouvent rien; il y a toûjours eû deux partis sur cette question, & de grands hommes dans chaque parti. On ne peut donc rien conclure d'un marbre ancien, sur lequel on voit des rats sous le Trône d'Homere ; la preuve qu'on tire de ce que d'anciens Auteurs ont loüé, ont cité ces ouvrages, quand même ils les auroient citez sous le nom d'Homere, n'est pas plus décisive, on cite quelquefois des ouvrages sous le nom qu'ils portent, sans examiner s'ils le portent à faux, cependant il faut avoüer que l'autorité de Thucydide qui attribuë l'hymne d'Apollon à Homere est d'un grand poids.

La conjecture de Monsieur le Clerc sur la Batrachomyomachie, nous paroit ingénieuse & vraisemblable. Il croit qu'elle est l'ouvrage d'un ancien Grec, homme d'esprit, & qui possedoit Homere. C'est, dit Mr. le Clerc, une critique délicate de la Théologie du Prince des Poëtes; c'est l'Iliade tournée en ridicule. L'Auteur a voulu faire sentir combien les hommes étoient insensez de s'exposer aux malheurs que la guerre attire pour des sujets legers, & d'inspirer par leurs éloges les qualitez guerrieres si funestes au genre humain. Cet Auteur a encore plus en vûë de railler Homere sur la part qu'il donne aux Dieux dans tout ce qui se passe devant Troye.

Revenons à Mr. Barnés; il attribue fort judicieusement une grande partie des varietez de lecture aux corrections qu'Homere lui-même a faites en retouchant ses poëmes, & il avertit sagement qu'il ne faut pas multiplier ces varietez sur la foi des citations differentes; les citations ne sont pas toûjours fidelles.

On ne doit pas regretter l'ouvrage de ce Critique sur le nom, la patrie & les parens d'Homere, si comme on l'a dit à Mr. le Clerc, il n'est destiné qu'à prouver un paradoxe insoutenable, qu'Homere & Salomon sont la même personne. Un certain Croesius s'est signalé par une vision aussi folle : il a soutenu sérieusement, dans un livre imprimé à Dordrecht l'an 1704. qu'Homere étoit Hebreu, que l'Odissée étoit l'Histoire des Patriarches & de Moyse ; l'Iliade l'histoire des guerres de Josüé déguisée par des noms supposez. Un Flamand, nommé Jacques Hugues, plus visionnaire que Croesius, a imprimé que l'Iliade & l'Odissée étoient des propheties de la ruine de Jerusalem, & des combats de l'Eglise contre l'idolatrie & les heresies. Voilà des hommes fous d'Homere. Un François, nommé Beturger, merite une place parmi les adorateurs insensez de ce grand Poëte. Il ne lisoit que ses ouvrages, il les lisoit à genoux, plus extravagant qu'impie, il les lisoit à l'Eglise. Il mourut des fati-

gues d'un voyage entrepris pour voir les lieux qu'Homere a chantez.

Nous ne devons pas oublier que les sçavans Auteurs du Journal de Lipsic de l'an 1712. ont fait une critique de l'édition dont nous parlons, séparée en trois extraits, Janvier, Février & Juillet de l'année déja marquée. Ils conviennent néanmoins, que malgré quelques défauts qu'ils ont habilement observez, cette édition d'Homere est la meilleure que nous ayions. Nous les invitons, sûrs de l'approbation du Public, à nous en donner une exempte de ces défauts, & enrichie des scholies dont Victorius avoit le manuscrit. Mr. Barnés, après Horneius, en a fait imprimer une petite partie sur le neuviéme livre de l'Iliade. Un manuscrit de la bibliotheque publique de Lipsic contient ces scholies sur les seize premiers livres de l'Iliade. Les doctes Journalistes nous assûrent qu'après les avoir lûës, on n'a que du mépris pour les scholies imprimées, *sordent.* Envieront-ils aux gens de Lettres

ce thréſor, & manqueront-ils cette occaſion de donner une nouvelle édition d'Homere où ils profitent de celle de Mr. Barnés, & qu'ils peuvent rendre plus parfaite? Mr. Boyvin, Sous-bibliothecaire du Roi, qui a eû le deſſein d'en donner une ſur les manuſcrits du Roi, pourra leur être d'un grand ſecours. On connoit l'étenduë de ſon érudition, & la juſteſſe de ſa critique.

ARTICLE XLIV.

L'ILIADE D'HOMERE TRADUITE *en François avec des remarques, par Madame Dacier.* A Paris, chez Rigaud 1711. *In* 12. *trois tomes. Tome premier pages* 641. *Tome ſecond pag.* 621. *Tome troiſiéme p.* 616.

MAdame Dacier depuis qu'elle écrit a toûjours ſouhaité, & ſouhaite ardemment, de pouvoir donner à nôtre ſiécle une traduction d'Homere qui fît revenir la plûpart des gens du monde des préjugez déſavantageux que leur ont donné des copies difformes de ce grand

Poëte, mais elle y a trouvé long-tems des difficultez qui lui paroissoient insurmontables, & qui l'ont rebutée plus d'une fois.

Il n'y a rien de plus difficile que de faire bien entrer les hommes dans le veritable goût du poëme épique; l'art de ce poëme a été si ignoré que l'antiquité ne nous fournit que deux Poëtes qui l'ayent connu, Homere & Virgile. Comme tous les Arts & toutes les Sciences produisent d'ordinaire, par la corruption & par l'ignorance des hommes, de faux Arts & de fausses Sciences qui les contrefont; l'art du poëme épique a produit un faux art, dont sont nez des poëmes qui n'ont que le nom de poëmes épiques, & nos Romans, qui s'éloignent encore plus du grand caractere de l'épopée; la plûpart des Lecteurs gâtez par ces livres frivoles ne peuvent souffrir ce qui n'est pas dans le même goût: l'amour après avoir corrompu les mœurs a corrompu les ouvrages: il est aujourd'hui l'ame de tous les poëmes. Les payens ont bien mieux jugé que nous de cette

passion ; ils ont parfaitement connu que n'ayant que la foiblesse pour origine, elle ne pouvoit avoir jamais rien de grand, ni contribuer au grand. Homere, Virgile, ont donné peu de part à l'amour de leurs poëmes, il n'y paroît qu'avec des traits peu propres à séduire les cœurs, il n'y paroît que comme une passion basse & dangereuse, comme la source des crimes & des malheurs. Que cette retenuë est differente de l'excès où nous sommes tombez! Mais comment se flater de faire goûter à nôtre siécle des poëmes sans amour ? C'est la premiere difficulté qui s'est présentée à Madame Dacier : cependant elle a jugé que le traité du Pere le Bossu, & la Poëtique d'Aristote traduite en François, avoient fait connoître à plusieurs les regles & les veritables beautez du poëme épique, que pour le dégoût d'un petit nombre de gens qui refuseront peutêtre de revenir de leurs préjugez, il ne falloit pas priver les autres de la fidelle traduction de ces deux grands originaux, l'Iliade & l'Odissée. Pour

les rendre plus utiles, elle ne les a pas abandonnez à la traduction ; elle les a accompagnez de remarques, qui pourront aider les Lecteurs à démêler l'art du Poëte, & leur faire entrevoir les grands avantages qu'Homere a ſur tous ceux qui l'ont ſuivi.

La ſeconde difficulté qui retenoit Madame Dacier nait des allegories & des fables groſſieres en apparence dont Homere eſt plein : pour n'en être pas choqué, il faut conſiderer que du tems d'Homere c'étoit la coûtume de propoſer aux peuples les plus grandes veritez ſous des paraboles & des énigmes : les Sages ſe faiſoient un merite de pénetrer ces myſteres, & d'en découvrir le ſens, & le peuple reſpectoit ces ſçavantes tenebres. Nôtre ſiécle mépriſe ces voiles & ces ombres, & n'eſtime que ce qui eſt ſimple & clair : nôtre ſiécle a raiſon, mais il auroit tort s'il jugeoit d'Homere ſans faire attention aux uſages du ſiécle d'Homere. Ce grand Poëte, dit-on, a tiré de loin ſes allegories, il les a portées à un tel excès, que les

payens mêmes lui ont reproché que dans ses fictions il parle souvent des Dieux d'une maniere, qui présente d'abord quelque chose d'affreux & d'impie. Longin dit, qu'il a fait des Dieux de ces grands Hommes qu'il chante; & que des Dieux il en a fait des hommes, & des hommes vicieux & méprisables. Madame Dacier le justifie, sur ce qu'il a parlé des Dieux selon l'erreur commune des lieux où il vivoit, sur ce qu'il distingue parfaitement le Dieu supreme des Dieux inférieurs; sur ce qu'il donne des idées sublimes du Dieu souverain, ensorte que les reproches qu'on lui fait, ne peuvent avoir rapport qu'à ce qu'il dit des Dieux inferieurs; enfin, sur ce qu'il a parlé de la divinité, aussi bien, & peutêtre mieux qu'aucun idolâtre. Elle répond en détail aux objections de Platon, dont quelques-unes sont assez foibles; elle oppose à l'autorité de ce Philosophe des autoritez aussi respectables. Elle devoit en demeurer là, & ne pas faire entrer dans la justification d'Homere les idées creuses de cet-

tains Commentateurs allegoristes, qui attribuent à leur Poëte le dessein de cacher sous ses fables une Théologie raffinée, une Physique, une Morale; auxquelles il a aussi peu pensé, que le Tasse aux Mysteres que quelques Italiens trouvent dans son poëme : c'est s'écarter davantage de la verité, que vouloir justifier Homere par des paralleles avec l'Ecriture qui ne le justifient point. L'Ecriture n'a certainement aucun rapport aux égaremens d'Homere : quel rapport en effet de la lutte d'un Ange avec Jacob, du zele opposé de l'Ange de la Perse & de l'Ange de la Judée, qui ne s'exprime que par des prieres, avec les ligues, les haines, les combats des fausses Divinitez d'Homere, avec leurs passions scandaleuses?

Homere a dû suivre & mettre en œuvre la Théologie de son siécle; il a dû par les mêmes raisons nous en représenter les mœurs. Ces mœurs sont éloignées des nôtres, & trop simples; elles nous choquent : est-ce la faute d'Homere, ou la nôtre? C'est la nôtre sans doute, & Mada-

me Dacier n'a point dû travestir son Auteur pour l'habiller à la mode. Aussi fait-elle gloire de n'avoir point songé à le rapprocher de nôtre siécle ; elle lui auroit ôté de veritables beautez, pour lui en donner de fausses : Homere peint partout la nature telle qu'elle étoit dans sa premiere simplicité, & avant que déchûë de sa noblesse elle eût cherché à étayer ses ruines sur une pompe vaine & sur je ne sçai quels dehors de grandeur. Les mœurs de l'Iliade ne sont pas les nôtres ; mais elles nous paroîtroient préferables aux nôtres, si nôtre goût étoit sain. Enfin, pourquoi cette opposition des mœurs anciennes aux nôtres ? Nous revolteroit-elle ? L'étranger, le singulier, ne manquent jamais de nous plaire.

Si l'on s'accoûtume à la simplicité des mœurs représentées par Homere, s'accommodera-t'on de ses fictions, outrées souvent, & poussées au-delà de toute vraisemblance ? On auroit tort de les approuver, s'il n'y faisoit pas entrer les Dieux ; mais la puissance divine met le pro-

digieux dans les regles de la vrai-semblance.

C'est ainsi que Madame Dacier répond aux reproches que l'on fait à son Auteur ; c'est par ces réponses qu'elle s'est rassûrée sur le succès de sa traduction ; il n'y a que sur la disproportion de son expression à celle d'Homere qu'elle ne peut se rassûrer. Aristote a dit qu'Homere étoit le seul des Poëtes qui a sçû faire des noms & des termes qui ayent mouvement & vie, tant il inspire d'ame & de feu à ses expressions. Peut-on esperer ; c'est Madame Dacier qui parle ; peut on esperer de faire passer ce feu dans une traduction Françoise ? Nôtre langue toujours sage, ou plûtôt toujours timide, n'a presque point d'heureuse hardiesse, parcequ'elle est toujours prisonniere dans ses usages. Qu'on ne dise point, continuë Madame Dacier, que c'est une erreur de vouloir faire valoir des pensées & des choses par le choix, par le son & par l'harmonie des mots ; soit raison, soit erreur, l'harmonie produit cet effet sur tous les hommes, l'oreille charmée sur-

prend bientôt l'esprit. Si l'harmonie seule a tant de pouvoir, que ne peut-elle point quand elle est jointe avec la raison, & soutenuë par la beauté, par la verité & la grandeur des choses ? Certainement il n'y a point de charme pareil à celui-là, & tel est le charme d'Homere. Nôtre langue, dit encore Madame Dacier, n'a ni ces particules nombreuses, ni cette disposition à un certain arrangement, qui rendent la Grecque si harmonieuse.

Après tout, ces beautez de l'expression ne sont pas ce qu'il y a de plus merveilleux dans Homere : la grandeur de ses idées, la majesté de son sujet, cette belle nature qu'il a si bien connuë & si bien peinte, & la surprenante varieté de ses caracteres, se sont fait sentir aux peuples les plus barbares. Les Indiens, les Persans, ont Homere traduit en leur langue ; on assûre même qu'il y en a une traduction Syriaque. Les François ne devoient pas être privez de ce trésor, & une traduction Françoise le représentera aussi bien que ces traductions.

Madame Dacier n'a pas entrepris la sienne pour les Sçavans qui peuvent lire son Auteur, elle n'a travaillé que pour ceux qui ne le connoissent que par de mauvaises versions, où il est étrangement défiguré. N'auroit-il pas mieux vallu traduire un poëme en vers ? Il auroit fallu l'entreprendre, s'il étoit possible d'y réüssir, dit Madame Dacier, mais l'entreprise est impraticable, nôtre poësie est trop servile : un Traducteur en vers ne sçauroit suivre les pensées de son original, il est souvent contraint de mêler les siennes avec celles du Poëte ; un Traducteur en prose ne perd rien de son original. A cette raison vraye & solide, pour préferer les traductions des Poëtes en prose, aux traductions de Poëtes en vers, Madame Dacier en ajoute une autre qui n'est pas de même poids. Nôtre poësie, selon elle, ne peut atteindre au sublime de celle d'Homere, ni rendre même les beautez des anciens Poëtes : les Poëtes traduits en vers cessent d'être Poëtes : elle offre d'en donner des exemples ; les exemples

contraires ne ſeroient pas difficiles à trouver. Lucain n'eſt il plus Poëte dans la verſion de Brebeuf ? Ovide a-t'il beaucoup perdu de ſon tour poëtique dans la verſion de ſes Metamorphoſes par Thomas Corneille? Homere enfin n'eſt il pas Homere dans l'Iliade de Mr. de la Mothe ? Nous ne pouvons donc ſouſcrire entierement au jugement déſavantageux que Madame Dacier a porté contre les traductions en vers ; mais nous croyons avec elle qu'on peut traduire en proſe les Poëtes ſans les défigurer, que la contrainte des vers n'eſt point eſſentielle au poëme épique. Ariſtote en fait une regle expreſſe, & ainſi il ne manque rien au Telemaque pour aſſûrer à la nation Françoiſe la gloire d'avoir produit un poëme comparable & peut-être ſuperieur à l'Odiſſée.

Nous convenons encore avec Madame Dacier, que la proſe exprime avec plus de préciſion, plus de force, plus de vivacité, les penſées, que les vers aſſervis au nombre & à la rime ne le peuvent faire. Les livres des Prophetes & les Pſeaumes

dans la Vulgate même sont pleins de passages que le plus grand Poëte du monde ne sçauroit rendre en vers, sans leur faire perdre de leur majesté & de leur énergie.

Une traduction en prose manquera donc quelquefois d'arriver jusqu'au sublime de l'original, elle n'en fera pas sentir toute la délicatesse, elle sera cependant non seulement une fidelle copie de l'original, mais un second original même, pourvû qu'elle ne soit pas une version servile & scrupuleusement attachée à la lettre : il faut qu'elle s'attache fortement aux idées de son Auteur, & que profitant de toutes les finesses de sa langue il rende les images sans compter les mots. La comparaison ingénieuse du Traducteur servile à un Musicien habile, mais froid & sans génie, qui chante correctement un air & qui endort, & celle d'un Traducteur sagement hardi avec un Musicien vif qui sçait animer un air, le passioner, le chanter en un mot dans l'esprit où il a été composé, font parfaitement connoître la qualité la plus essen-

tielle à une bonne traduction. En nous en donnant les regles, Madame Dacier a fait ſans y penſer le caractere de la ſienne. En vain compare-t'elle l'Iliade à Helene vivante, & la traduction qu'elle nous donne au cadavre d'Helene embaumé : ſa modeſtie ne nous fera point illuſion, par une comparaiſon ſi ingénieuſe, elle ne nous empêchera pas de reconnoître qu'après s'être formé l'idée la plus juſte d'une traduction accomplie, elle a rempli cette idée.

Une traduction ſeule ne lui a pas paru ſuffiſante, pour faire appercevoir toutes les differentes beautez d'Homere ; elle a crû devoir y joindre des remarques, elle y deſcend rarement dans la critique des mots : Homere en a moins beſoin qu'un autre ; car comme toutes les parties de ſes poëmes étoient dans la bouche de tous les hommes, & que tous les hommes en faiſoient leurs délices, elles n'ont pû être conſiderablement alterées par le tems ; à peine trouve-t'on deux ou trois fautes dans l'Iliade : il étoit donc inutile

de s'arrêter aux minuties de Grammaire, & les remarques ont de plus grands objets. Madame Dacier y découvre ce ſublime & ce merveilleux qui regne par tout, ce ſçavoir profond, cet art preſque inimitable, tant admiré, tant loüé par les plus grands génies de l'antiquité. Elle y fait ſentir la varieté des caracteres, la ſageſſe des fictions les plus ſurprenantes; elle y développe les préceptes excellens renfermez dans les diſcours, elle expoſe les opinions Théologiques qui avoient cours dans ces tems reculez: elle diſſipe les tenebres que l'ignorance de l'antiquité répandroit ſur certains endroits; elle marque juſqu'où les Grecs & les barbares avoient porté l'art militaire; enfin, elle s'applique à prouver la conformité des idées & du ſtyle de ſon Auteur, avec ce que nous avons de plus ſacré.

Madame Dacier, après avoir rendu compte de ſon travail, employe le reſte de ſa belle préface à nous donner de grandes idées du ſçavoir d'Homere, à nous expoſer en abre-

gé ſa Théologie, à raconter l'hiſtoire de ſes ouvrages, à juger de ſes Commentateurs. Si ſa préface ne lui avoit paru plus longue qu'elle ne paroîtra aux Lecteurs, elle vouloit y établir les veritables regles du poëme épique, examiner ſur ces regles un de nos poëmes & un de nos Romans, & montrer combien ils en ſont éloignez; elle ſe borne à oppoſer le caractere veritable du grand Cyrus, au caractere pitoyable que Mademoiſelle de Scudery lui a donné, & à refuter l'opinion qui ſe répand, *que le plaiſir eſt la fin de la poëſie, & que l'inſtruction n'en eſt que l'acceſſoire* : elle n'eſt pas nouvelle. Crattoſthene l'a ſoutenuë autrefois, & Strabon l'a combattu avec beaucoup de force dans ſon premier livre. Madame Dacier ſoutient avec lui, que le but de la fable eſt d'inſtruire, que la fiction n'eſt qu'un moyen heureuſement inventé pour cacher un point de morale & le faire recevoir plus agréablement : un grand poëme a ſa moralité, auſſi bien qu'une fable d'Eſope; un peu d'attention fera ſans peine apperc

voir le point de la morale caché dans toutes fables régulieres ; dire que la poëſie n'a pour but que le plaiſir, c'eſt démentir preſque tout le genre humain , c'eſt prendre le moyen pour la fin , c'eſt dire qu'un palais eſt bâti pour les yeux, c'eſt dire que l'Architecture a pour fin le plaiſir.

La vie d'Homere, qui ſuit la préface, apprendra tout ce qu'on peut ſçavoir de plus vraiſemblable de la naiſſance, de la vie & de la mort de ce grand Poëte, preſque auſſi inconnües que ſes poëmes ſont celebres. Madame Dacier appuye de quelques nouvelles raiſons ce que Velleïus avoit déja propoſé contre l'aveuglement d'Homere, mais les conjectures qu'on oppoſe à ce ſentiment commun montrent ſeulement qu'il n'étoit pas aveugle né.

Deux remarques ſont moins exactes que les autres. A la page 294. on a pris Zaleucus , Legiſlateur des Locriens, pour Charondas Legiſlateur des Thuriens. Dans les remarques ſur le vingtiéme livre Madame Dacier rejette l'explication très-

ſenſée que Denis d'Halicarnaſſe a donné aux vers d'Homere qui ſemblent contraires au paſſage d'Enée en Italie, ſans repeter ici les réponſes convaincantes que le ſçavant Hollandois Rickius a faites aux objections de Cluvier & de Bochart, & les nouvelles preuves qu'il a données de l'origine Troyenne des Albains, une reflexion ſuffit. La poſterité d'Enée a regné ſur les Troyens, Homere l'aſſûre : ce n'eſt pas en Phrigie, ce rétabliſſement de Troye, des Rois de Troye deſcendus d'Enée, ſont inconnus à tous les Hiſtoriens. Alexandre quand il paſſe en Aſie, ne trouve que les ruines de Troye : elle ne ſe rétablit ſous le nom de Pergame qu'après la mort d'Alexandre. Où a donc regné ſur les Troyens la poſterité d'Enée? C'eſt en Italie, c'eſt à Albe. Le paſſage d'Enée en Italie n'eſt point une fiction des Romains pour ſe donner une origine illuſtre ; ils l'ont appris des Poëtes & des Hiſtoriens Grecs.

En finiſſant nous conjurons au nom du public l'illuſtre perſonne à qui nous devons l'Iliade, de ne

pas faire attendre longtems l'Odiſſée.

ARTICLE XLV.

L'ILIADE, POEME, AVEC un diſcours ſur Homere, par Monſieur de la Mothe de l'Academie Françoiſe. A Paris, chez Gregoire Dupuis ruë S. Jacques à la fontaine d'or. 1714. *In* 8. *pages* 76 *pour le diſcours*, 206 *pour l'Iliade.*

ON nous reprochoit il y a quelques années, que la France avoit ſon Sophocle, ſon Euripide, ſon Plaute & ſon Terence, ſon Juvenal, plus d'un Martial & plus d'un Catulle, mais qu'elle n'avoit point encore ni d'Horace, ni de Virgile. Le reproche étoit juſte; nous avions réüſſi dans tous les genres de poëſie, excepté le lyrique & l'épique. Graces à M. de la Mothe nous avons des Odes que nous pouvons comparer aux anciennes, & nous ne manquerons plus de poëme épique; il s'eſt eſſayé par une imitation de l'Iliade d'Homere pour

chanter Clovis, l'établissement du Royaume de France, & la conversion des François. Desmarets a traité le même sujet, mais sûrement M. de la Mothe & lui ne se rencontrent pas, & il y aura entre leurs poëmes la même difference qu'entre l'Iliade d'Homere & les Iliades de quelques autres Poëtes Grecs. J'ai eû tort d'appeller le Clovis de Desmarets un poëme, ce n'est qu'un Roman & un mauvais Roman.

Le Roi, toujours attentif à favoriser le progrès des beaux Arts, vient d'agréer le zele de Mr. de la Mothe, & de recompenser par une pension l'honneur qu'il fait à son regne. Tous les grands Hommes que la providence avoit destinez à rendre ce regne aussi remarquable que celui d'Auguste, ont ressenti les effets de la liberalité de Sa Majesté : Mr. de la Mothe ne pouvoit être oublié, il tient un rang trop considerable parmi eux.

Le present qu'il fait au public consiste dans un discours & dans un poëme. Si le poëme étoit une traduction exacte, Mr. de la Mothe

comme Traducteur n'auroit pû se dispenser d'employer le discours à faire l'éloge d'Homere, il en convient, mais comme il a imité Homere plus qu'il ne l'a traduit, & qu'ainsi l'usage des Traducteurs ne fait point de loi pour lui, son discours n'est point un panegyrique d'Homere, c'est une dissertation, un essai de poëtique, où il dit naïvement ce qu'il pense de l'Iliade & de son Auteur.

On peut après les idées qu'on a données d'Homere le peindre de deux manieres si differentes qu'on ne le prendroit pas pour le même homme. Selon les uns c'est un homme divin, qui par la force de son génie inventa l'art & le perfectionna, personne avant lui qu'il pût imiter, nul autre après lui qui ait pû le suivre, point d'art poëtique, point de poësie, point même de Sciences, si Homere n'eût écrit : la nature l'avoit doüé de l'esprit universel, profond Théologien, ses fables les plus absurdes sont des mysteres respectables : Chrisippe & Socrate n'étoient auprès de lui que

des Philosophes steriles ; c'est lui seul qui a formé les Legislateurs, les Sçavans, les Heros.

A suivre d'autres memoires, Homere n'étoit un homme rare que par l'extravagance & le mauvais sens, personne n'a eû une idée plus bizarre des Dieux ; grossier dans ses fictions, non moins grossier, mais plus dangereux dans sa morale. On peut compter ses défauts par les qualitez que la poësie exige.

A quoi s'en tenir ? Il y a toute apparence qu'aucun de ces deux portraits ne ressemble ; au moins cette contradiction nous affranchit de l'autorité que pourroient avoir les suffrages réünis ; elle nous fait rentrer dans les droits de l'examen, pourvû que la passion ne préside pas à cet examen, il est raisonnable, il est necessaire. Mr. de la Mothe, sûr de sa moderation, donne à cette dispute un tour bien different de celui qu'ont eû jusqu'ici les disputes sur les Anciens, les injures y ont été plus employées que les raisons; pour lui, il hazarde son jugement particulier sur Homere, prêt d'a-

bandonner ses idées pour de meilleures, il pardonneroit même les injures à qui le détromperoit à ce prix. J'aurai besoin, dit-il, de l'indulgence des deux partis, mais dûssai-je ne contenter ni les uns ni les autres, il me suffira d'avoir sacrifié tous les égards à l'interêt de la verité. Suivons-le dans l'examen qu'il entreprend, examen digne de l'attention de nos Lecteurs.

Du dessein d'Homere.

Homere n'a-t'il eû en vûë que d'amuser son siécle, par une description ingénieuse & interessante de la guerre de Troye? A-t'il prétendu donner dans Achille l'idée d'un Heros telle qu'il se l'étoit formée? A-t'il voulu dans une fable simple au fonds, quoique vaste par ses ornemens, faire sentir à la Grece partagée en tant d'Etats, combien lui importoit la bonne intelligence des Princes qui la gouvernoient?

Mr. de la Mothe croit qu'Homere n'a pensé qu'à faire admirer Achille,

& son ressentiment impitoyable.

L'Iliade ne lui paroît qu'un tissu d'orgüeil & de colere : les Dieux, les Heros d'Homere, se vengent toujours à proportion de leur puissance, & si Homere a voulu enseigner quelque maxime, c'est celle qui autorise la vengeance. Nous ne pouvons approuver ce sentiment, le dessein auroit été trop bizarre & trop injurieux à la Grece, pour qu'on l'attribuë au sage Homere. Un Castillan qui chanteroit à Madrid la colere du Prince d'Orange funeste à l'Espagne, & un François qu choisiroit pour la matiere d'un poëme le dépit de l'Amiral de Coligni les guerres & les ruines qu'il a causées, ne revolteroient-ils pas contr eux la France & l'Espagne ? C'est l judicieuse reflexion du P. le Moine N'attribuons point à Homere u dessein vicieux, dont l'antiquité n l'a point soupçonné ; c'est la coler d'Achille qu'il chante, mais c'est colere d'Achille funeste aux Gre qui l'ont irrité, funeste à Achil même, à qui elle coûte son pl cher ami. Ce sont donc les mau

que la division cause qu'Homere a voulu prévenir ; tout tend à ce but dans l'Iliade : elle commence avec la colere d'Achille & finit aux funerailles d'Hector, dont la mort est le fruit de la réünion d'Achille & des Grecs. Ajax, dit-on, auroit tué Hector, si Jupiter ne l'en eût empêché ; la mort d'Hector ne dépendoit donc pas de la bonne intelligence d'Achille & des Grecs. Elle en dépendoit, Jupiter aimoit Hector plus qu'Ajax, il aimoit Achille plus qu'Hector. En irritant Achille, & c'est ce que le Poëte veut montrer par ce prodige, en irritant Achille, les Grecs avoient perdu le secours de sa valeur, & l'appui des Dieux qui le favorisoient. On peut, il est vrai, mettre à profit tous les évenemens, & en tirer quelque instruction morale ; mais il ne faut point fouiller dans l'Iliade, pour en tirer la verité morale qu'Homere veut enseigner, elle se présente partout.

Mr. de la Mothe déclare qu'il consentira sans peine qu'on attribuë ce dessein à Homere, mais il ne peut

ſouffrir qu'on en faſſe une regle ; il ne peut ſouffrir que l'Iliade, l'Odiſſée, l'Enéïde paſſent pour les ſeuls modeles du poëme épique ; il ne voit rien d'eſſentiel à ce genre de poëſie, que le récit d'une action ; que cette action ſoit grande, pathetique, ou ſimplement agréable, qu'elle ſe paſſe entre des Rois, ou entre des perſonnes moins diſtinguées, qu'on y prodigue le merveilleux, ou qu'on s'y contente des cauſes naturelles, ces differences feront bien de nouvelles eſpeces, mais elles ne changeront pas le genre. La Pharſale & le Lutrin, dit-il, ſont des poëmes épiques auſſi bien que l'Iliade : il craint même d'avoir trop reſtreint le poëme épique, en diſant qu'il eſt le récit d'une action, peutêtre que la vie entiere d'un Heros ménagée avec art en ſeroit une matiere raiſonnable. Bien des gens ſe ſont recriez ſur cette idée du poëme épique, qui leur paroit renverſer toutes les regles qu'Ariſtote & Horace en ont données. Ils ont tort : à conſiderer le poëme épique en general, tout ce que Mr. de la Mothe

dit est vrai, il n'est pas moins vrai, & Mr. de la Mothe ne le nie pas, qu'il y a differentes especes de poëme épique, qu'il y en a de plus parfaites les unes que les autres, que la plus parfaite est celle dont la constitution est conforme aux regles d'Aristote, dont l'action est une, grande, se passe entre des Rois, ne remplit qu'un certain espace de tems, ne se développe que par le ministére des Dieux, est soutenuë par de grands caracteres toujours égaux, a pour but une verité morale. Un poëme de cette espece n'est-il pas plus agréable, plus utile, plus difficile & plus estimable qu'une histoire en vers.

De l'art d'Homere.

Homere a voulu attacher, émouvoir, surprendre; pour attacher il a choisi le plus grand interêt qui pût frapper les peuples, toute la Grece armée pour détruire un Royaume florissant: c'est peu d'attacher, il a voulu émouvoir; il a semé son ouvrage de ce que les sen-

timens naturels ont de plus touchant, de ce que les paſſions ont de plus vif: mais il ne s'eſt pas contenté de raconter ces paſſions, il les a miſes ſous les yeux. Pour donner plus de vie & plus de mouvement à ſon ouvrage, il fait preſque toûjours parler ſes perſonnages: enfin, pour ſurprendre, Homere a intereſſé tout le Ciel dans ſon action, il n'a point épargné les prodiges, content d'exciter cette ſorte de ſurpriſe, il en a négligé une autre qui demande beaucoup plus d'adreſſe; pour préparer les évenemens ſans les faire prévoir, il les annonce, il les fait prédire: les reflexions que fait ici Mr. de la Mothe ſur le plaiſir qu'auroit cauſé une conduite contraire, & ſur le temperament du vraiſemblable & du merveilleux, ſont d'un eſprit penetrant & juſte, ſont d'un grand maître.

Des Dieux & des Heros.

L'habile Critique fait bien ſentir le ridicule de la Théologie d'Homere, & des allegories auxquelles

on a recours pour le juſtifier. Diſons le pourtant, ce n'eſt pas la faute d'Homere, Homere n'eſt pas l'Auteur de l'idolatrie, il s'eſt conformé aux opinions de ſon païs, de ſon ſiécle ; on lui doit ſçavoir gré de ce qu'il a dit de raiſonnable ſur la divinité, on ne doit pas lui imputer ce qu'il a dit d'extravagant : il eſt peut-être moins excuſable d'avoir laiſſé de grands défauts à ſes Heros ; leur vanité, leurs emportemens, leur cruauté, leur avarice, font un fâcheux contraſte avec leurs grandes qualitez ; même leurs caracteres ne ſont ni auſſi variez, ni auſſi ſoutenus que les adorateurs d'Homere l'aſſûrent. Les preuves qu'en apporte l'ingénieux Critique ne ſouffrent pas de replique. Il ſemble qu'Homere s'eſt épuiſé à former le caractere d'Achille, Mr. de la Mothe en releve toute la beauté & tout l'art avec des expreſſions ſi vives, qu'il ſemble qu'il voudroit loüer Homere, & qu'il le cenſure à regret.

Des differens genres d'éloquence qu'Homere a employez.

Homere a toûjours paſſé pour avoir le talent de raconter ; Mr. de la Mothe ne le lui refuſe pas ; il avertit ſeulement de ne pas prendre toutes ſes narrations pour des modeles ; elles ſont aſſez ſouvent trop diffuſes : maître d'imaginer les circonſtances , Homere n'a pas ſçû les choiſir. Les trois exemples qu'apporte Mr. de la Mothe ne peuvent être conteſtez ; les repetitions ſont un défaut répandu dans toutes les parties de l'Iliade , mais plus ſenſible dans les narrations. Homere a porté ce défaut à un excès qui ne devroit pas lui avoir laiſſé de défenſeurs ; l'habile Critique eſt plus étonné des apologies que de la faute même , & il n'a pas de peine à montrer la foibleſſe de tout ce qu'on a inventé pour le juſtifier.

La plûpart des deſcriptions d'Homere meritent la reputation qu'il a toujours eûë , d'être un grand Peintre. Cependant Mr. de la Mothe ,

qui n'a point été ébloüi de cette réputation, en les examinant de plus près y a trouvé quelques imperfections qui pourroient égarer un imitateur. Homere, content d'atraper le vrai dans ses peintures, n'a pas été assez soigneux du grand & de l'agréable ; la description d'Achille faisant la cuisine est d'une expression admirable, l'ingénieux Censeur en convient, mais l'objet est trop bas & ne peut plaire. Mr. de la Mothe n'aime pas la description anatomique des blessures.

Les discours dont l'Iliade est pleine, & qui en font la principale beauté, ne sont pas exempts de défauts, selon nôtre Censeur ; la maniere dont le Poëte les amene est trop lente & trop uniforme, il y en a de déplacez : dans la chaleur d'un combat est-il tems de se haranguer, de s'étendre sur de longues genealogies, mêlées de traits d'histoire assez détaillez ? C'est dit-on, pour varier un peu la description ennuyeuse des batailles, qu'Homere y mêle ces discours. Etoit-il donc réduit à ennuyer par des harangues, pour ne

pas ennuyer par les mêmes images ? Les diſcours que les vainqueurs addreſſent aux cadavres de ceux qu'ils ont tuez ſont encore moins tolerables : on ſouffriroit quelques paroles échapées à la paſſion, quelques courtes reflexions ; mais des harangues, eſt-ce là leur place ? Bien loin d'être heroïque, cela n'eſt pas naturel. L'exemple d'Idomenée, choiſi entre pluſieurs autres par Mr. de la Mothe, l'engage à faire remarquer que les Heros d'Homere ſont ordinairement mauvais railleurs : ce n'eſt pas ſeulement aux cadavres qu'on parle dans l'Iliade, Hector à Antilogue, Achille y parle à leurs chevaux, un des chevaux d'Achille lui répond, il ne faut point d'autre cenſure de ces endroits que de les faire lire.

Des Comparaiſons & des Sentences.

Il y a des eſprits ſeverement exacts qui ne ſçauroient goûter les comparaiſons : il vaudroit mieux, diſent-ils, s'attacher à bien peindre l'objet dont on parle, que d'avoir

recours à des ſimilitudes tronquées. Cela eſt vrai , à parler philoſophiquement , mais en matiere de poëſie , rien n'eſt plus faux. Les Poëtes ne doivent pas tant ſonger à donner des idées préciſes, qu'à en donner de vives ; les comparaiſons bien choiſies font cet effet , preſque toutes les comparaiſons d'Homere ont de la nobleſſe , de l'agrément ; mais il y mêle trop de circonſtances qui n'ont aucun rapport au ſujet , & il n'évite pas aſſez les images baſſes , il entaſſe trop de comparaiſons , & il employe trop ſouvent le même fond de comparaiſon.

Les ſentences font un double effet dans le poëme , elles l'embelliſſent & le rendent utile ; il faut pour cela qu'elles ſoient bien placées, élegantes , préciſes , & d'un grand ſens : Homere en employe ſouvent de cette perfection, mais il lui en echape auſſi de triviales & de trop diffuſes ; quelques - unes des plus belles ſont hors de leur place , par exemple , cette ſentence ſi vraye , *la pluralité des Rois n'eſt pas bonne* , eſt mal dans la bouche d'Ulyſſe , qui l'em-

ployé pour retenir les soldats qui se retiroient dans leurs vaisseaux par l'ordre exprès d'Agamemnon.

De l'expression.

Puisque l'ouvrage d'Homere a réüssi de son tems, & dans les siécles où la langue Grecque a été plus cultivée, il faut qu'il ait bien parlé sa langue, & qu'il en ait fait un usage vif & ingénieux, propre à faire valoir ses fictions; mais, dit judicieusement Mr. de la Mothe, il faut s'en tenir à ce préjugé, ce seroit une temerité aux plus sçavans même d'entrer là-dessus dans un grand détail, personne ne possede assez les langues mortes pour en sentir comme il faudroit les délicatesses, les graces, ou les négligences, ni ce qu'il peut y avoir d'heureux ou de forcé dans les licences que les Auteurs ont prises.

De la Morale.

La bonne morale est necessaire à un poëme, celle d'Homere n'est

pas exempte de défauts: il a ſuivi les jugemens de ſon ſiécle; il n'a pas eû la force de s'élever à des idées plus juſtes : la vengeance & l'orgüeil étoient en honneur, il les y a laiſſées.

Du merite perſonel d'Homere & du prix de l'Iliade.

C'eſt ici la concluſion de l'examen que Mr. de la Mothe a fait de l'Iliade, & dont nous avons rendu à nos Lecteurs un compte fidelle. L'habile Critique avertit de ne pas confondre dans le même jugement Homere & l'Iliade, l'ouvrage & l'Auteur, puiſqu'on ne doit pas les examiner par les mêmes regles. Le degré de diſpoſition dans l'eſprit du Poëte n'emporte pas toujours le même degré d'execution. La diſpoſition la plus grande ne peut parvenir qu'à une execution médiocre, ſi l'ignorance & la groſſiereté y met de trop grands obſtacles ; au lieu qu'une diſpoſition médiocre parviendra à une execution plus heureuſe dans des tems plus éclairez & plus polis.

Avril 1714.

Il faut donc juger d'Homere par les progrès qu'il a faits, eû egard à la groſſiereté de ſon ſiécle, & il faut juger de ſon ouvrage par les beautez & les défauts qui s'y trouvent, eû égard aux lumieres du nôtre : ſelon ces principes, voici l'idée que Mr. de la Mothe ſe fait d'Homere.

» C'étoit un génie naturellement » poëtique, ami des fables & du » merveilleux, & porté en general » à l'imitation, ſoit des objets de » la nature, ſoit des ſentimens & » des actions des hommes. Il s'étoit » inſtruit (apparemment par ſes » voyages) des opinions, des uſages » & des mœurs des peuples. Ainſi » étant devenu un des plus ſçavans » hommes de ſon ſiécle, ſon imagi- » nation lui fournit l'art d'aſſembler » ſes diverſes connoiſſances ſous un » même ſujet ; & c'eſt auſſi un effet » de ſon jugement, d'avoir conçû » qu'il attacheroit davantage ſes au- » diteurs, par cette dépendance » commune que les choſes les plus » differentes auroient à une même » matiere. Il avoit l'eſprit vaſte & » fécond, plus élevé que délicat,

 » plus

» plus naturel qu'ingénieux, & plus
» amoureux de l'abondance que du
» choix. Je croirois qu'il s'eſt peint
» lui-même dans le perſonnage de
» Neſtor; car il ne perd, non plus
» que ce vieux Sage, nulle occa-
» ſion de diſcourir.... Il a ſaiſi par une
» ſuperiorité de goût les premieres
» idées de l'éloquence dans tous les
» genres; il a parlé le langage de
» toutes les paſſions, & il a du moins
» découvert aux Ecrivains qui de-
» voient le ſuivre, une infinité de
» routes qu'il ne reſtoit plus qu'à
» applanir. Il y a apparence qu'en
» quelque tems qu'Homere eût vé-
» cu, il eût été du moins le plus
» grand Poëte de ſon païs; & à ne le
» prendre que dans ce ſens, on peut
» dire qu'il eſt le maitre de ceux
» même qui l'ont ſurpaſſé.

Mr. De la Mothe avoüe qu'il penſe differemment de l'Iliade. L'ouvrage lui paroît auſſi éloigné de la perfection, que l'Auteur étoit propre à l'atteindre; s'il eût été placé dans les bons ſiécles. ,, L'Iliade, dit-il,
,, infectée de tous les défauts du
,, tems, ne laiſſe entrevoir qu'à

„ ceux qui y font une attention particuliere, l'étendüe & la force
„ de l'esprit du Poëte. Ce qui regarde les Dieux y est absurde; ce
„ qui regarde les Heros y est souvent grossier; les idées de morale
„ y sont confuses. Il est vrai que l'action du poëme est grande &
„ pathétique; mais elle est noyée dans la quantité & dans la longueur des épisodes. Les differens
„ genres d'éloquence n'y paroissent qu'ébauchez; descriptions, récits,
„ comparaisons, discours, tout présente pêle-mêle les défauts & les
„ beautez; il n'y a presque pas un morceau qui soit de cette justesse
„ & de ce choix, dont la succession des préceptes & des exemples nous
„ a fait découvrir le prix.

Mr. de la Mothe a prévû qu'on opposeroit à ce jugement les suffrages de la Grece entiere, l'admiration de tous les siécles; Mr. de la Mothe prend un tour ingénieux pour rendre cette objection inutile, il fait l'histoire de la reputation d'Homere; c'est peutêtre l'endroit de son discours le plus

travaillé. Nous le tranſcririons avec plaiſir, ſi les bornes d'un extrait déjà aſſez long le permettoient.

De la traduction de l'Iliade, & des changemens que Mr. de la Mothe y a faits.

Mr. de la Mothe employe le reſte de ſon diſcours à rendre raiſon de ſa propre entrepriſe. Il prévient d'abord le reproche qu'on peut lui faire, de s'être attaché à un original qu'il n'eſtime pas : il le prévient, en faiſant remarquer qu'il a pris la liberté de changer ce qui lui a paru déſagréable ; que s'il eſt Traducteur en beaucoup d'endroits, il eſt original en beaucoup d'autres : il rend compte au Public de ſon ouvrage ſous ces deux differens égards, il poſe des principes très-ſenſez ſur les qualitez que doit avoir une traduction parfaite. Il y a deux ſortes de traductions, les unes literales, les autres plus hardies. Mr. de la Mothe, d'accord en ce point avec Madame Dacier, préfere les traductions hardies aux traductions lite-

rales. Il prend cette occaſion de rendre au merite perſonel & à la traduction de Madame Dacier toute la juſtice qui leur eſt dûë. La conſideration qu'il a pour cette illuſtre perſonne n'a pas dû l'empêcher de combattre ſes ſentimens, quand il les croit faux; & il prend ici le parti de ſa traduction & de la langue Françoiſe contre elle même. Madame Dacier ſoutient que nôtre langue ne ſçauroit atteindre la beauté de l'expreſſion Grecque. Sur quoi peut-on fonder ce deſavantage de nôtre langue, demande Mr. de la Mothe? Eſt-ce par la diſette des mots qu'elle peche? Qu'y a-t'il donc qu'elle n'exprime vivement? Si quelquefois elle eſt obligée d'employer pluſieurs mots pour rendre ce qu'un ſeul exprime en Grec, quelquefois en revanche elle ſera aſſez heureuſe pour renfermer dans un ſeul mot le ſens de pluſieurs expreſſions Grecques: les langues ont là-deſſus des avantages reciproques qui ſe compenſent. Eſt-ce le défaut de l'élegance qu'on reprocheroit à nôtre langue? Manque-telle de clarté dans les ou-

vrages dogmatiques & dans les histoires ? Manque-t'elle de sublime dans les panegyriques, ou de sel dans les satires ? Manque-t'elle de dignité dans les tragedies de Corneille & de Racine, ou de jeux & de badinages dans les Comedies de Moliere ? Manque-t'elle de tendresse dans Quinaut, ou de naïveté dans la Fontaine ? Ajoutons, manque-t'elle de force & de grandeur dans les Odes ?

Seroit-ce par le son de mots qu'on prétendroit la déprimer ? Le plaisir dépend moins du son des mots, que des idées qui y sont attachées ; *cochon* & *griffon* frapent l'oreille du même son, cependant l'un de ces mots est bas, l'autre est noble, l'un plairoit, l'autre déplairoit dans un poëme, nôtre langue est capable d'harmonie, & sans parler de tant d'excellens Ecrivains que nôtre siécle a portez, Amyot & Balsac ont connu & ménagé cette harmonie. Mais nôtre langue est trop timide, c'est là le dernier retranchement de ceux qui lui préferent la Grecque ; on tourne en reproche contre elle la

ſageſſe de nos Ecrivains ; & le bon goût du ſiécle , qui ne ſouffre rien que de ſenſé. Au reſte,nous ne manquons, ni de termes hazardez , ni d'expreſſions audacieuſes ; il n'y a que trop d'Ecrivains qui en abuſent : nous n'avons pas , dit - on , de ces particules ſonores qu'Homere ſeme dans ſes vers , & dont il ſoutient ſes expreſſions ; c'eſt que nous n'admettons rien de ſonore, s'il n'eſt utile au ſens. Homere, continuë-t'on, employe quelquefois les mots les plus vils, & il les releve auſſitôt par des épithetes magnifiques. Si nous n'en faiſons pas de même, c'eſt encore par goût plûtôt que par impuiſſance, nous ne proſcrivons abſolument les mots bas, que parceque nous ſentons bien que le voiſinage des expreſſions nobles n'en effaceroit pas tout à fait l'impreſſion, & que peutêtre ce contraſte ne feroit que la rendre plus ſenſible.

Homere mêle les mots les plus durs avec les plus polis ; & en fait, dit-on, une compoſition moyenne, qui tient de l'auſtere & de la gracieuſe ; nous n'employons pas ce mélange , quoique nous en ayions

les materiaux, parceque nous croyons que le ſtile en perdroit cette harmonie égale & ſoutenuë, en quoi conſiſte ſa veritable beauté. Concluons, que la langue Françoiſe le peut diſputer à toute autre, qu'elle ſuffit à rendre tout ce qu'il y a de raiſonnable & de bien penſé, & que preſque tout ce que elle n'oſe traduire fidellement ne merite pas en effet d'être traduit.

Il s'eſt élevé une autre diſpute ſur la traduction des Poëtes. Les uns veulent qu'on les traduiſe en vers, Madame Dacier a tâché de prouver qu'ils perdoient beaucoup, ſi on ne les traduiſoit pas en proſe; on pourroit recuſer le jugement des uns & des autres, parce qu'ils ſont la plûpart juges & parties.

Mr. de la Mothe ſe dépoüille de l'interêt qu'il a, comme Poëte, dans cette diſpute, & il convient que la proſe peut imiter les hardieſſes de la poëſie, & conſerver plus de fidelité que les vers n'en ſouffrent; mais il regarde cette maxime de Madame Dacier, *que les Poëtes ceſſent d'être Poëtes quand ils ſont traduits en*

vers, comme un paradoxe, dont il montre la fausseté par diverses raisons. Il pouvoit s'épargner cette peine, son exemple suffit pour refuter le paradoxe.

Pour réüssir dans la traduction, il a crû devoir faire des changemens considerables dans l'Iliade. Premierement, il a beaucoup abregé, la longueur a fait tort à nos poëmes François, il est difficile de fournir une carriere de vingt quatre livres sans ennuyer : nos vers ont une cadence uniforme qui fatigue à la longue, ils demandent un grand soin pour être bons, il est naturel que ce soin se relâche dans un travail trop étendu ; Mr. de la Mothe se flatte d'avoir en abregeant raproché les parties essentielles de l'action. Dans les changemens qu'il a faits il a eû en vûë de remedier aux défauts qui choquent & qui ennuyent, car pour ceux qui ne s'apperçoivent que par la reflexion, il n'y a presque pas touché, il a tâché de rendre la narration plus rapide, les descriptions plus grandes, les comparaisons plus exactes; il a dégagé

le discours de tout ce qui lui a paru contraire à la passion qu'ils expriment, il a surtout été attentif à soutenir les caracteres. Telles ont été les vûës de Mr. de la Mothe dans son travail, le succès répond à son attente, & tous ceux qu'un zele aveugle pour Homere ne prévient pas, admirent son discours, & lisent son poëme avec plaisir, & s'ils regrettent quelques retranchemens dans les derniers livres, les jeux funebres de Patrocle, par exemple, s'ils trouvent quelquefois le Poëte François au dessous du Poëte Grec, ils avoüent qu'Homere est surpassé par son imitateur en plus d'un endroit; par exemple, dans les harangues des Deputez des Grecs à Achille, & dans les réponses de ce Heros, dans les harangues contraires d'Hector & de Polidamas, dans celle de Priam à Achille, dans les narrations de la mort de Patrocle & de la mort d'Hector, dans la description du bouclier d'Achille. Ils accordent encore à Mr. de la Mothe la gloire d'avoir surpassé Racine & Despreaux, dans la traduction de quel-

ques vers que ces grands Poëtes ont traduits avant lui ; l'un dans son Iphigenie, l'autre dans la version de Longin ; un exemple suffira. Ajax dans un combat où Jupiter a répandu un nüage sur les combattans pour les séparer, dit selon Mr. Despreaux,

Grand Dieu ! Chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des Cieux.

Mr. de la Mothe rend ainsi ce noble sentiment d'Ajax :

Ah ! Faut-il, dit Ajax, que je perde mes coups ?
Grand Dieu ! Rends nous le jour, & combats contre nous.

Enfin, le discours & le poëme que Mr. de la Mothe nous donne excitent un grand désir qu'il acheve son *Clovis*. Le discours montre qu'il connoît parfaitement les veritables beautez du poëme épique, son Iliade montre que l'execution répond à la perfection de ses idées.

Apprenons au public que son merite n'est pas borné à la poësie lyrique & à la poësie épique, qu'outre ses éclogues, qu'on connoît & qu'on estime, il a composé des fables, que l'Academie a écoutées avec le même plaisir qu'elle a écouté celles de la Fontaine. Mr. de la Mothe a remercié le Roi de sa pension, en récitant lui même à sa Majesté une de ses fables, dont le Roi sous l'allegorie du Soleil est le sujet. Cette nouvelle maniere de remercier a beaucoup plû. La fable est imprimée dans ce volume avec une Ode de Mr. de la Mothe sur la critique, qui prescrit aux adversaires la veritable maniere de le refuter. C'est la seule qui puisse réüssir; mais ce n'est pas la plus aisée.

ARTICLE XLVI.

ECLAIRCISSEMENS SUR *quelques difficultez qui naissent de la consideration de la liberté necessaire pour agir moralement, avec une addition, où l'on prouve contre Spinosa que nous sommes libres, pour servir*

de suite à la réponse aux objections de Mr. Bayle. Par Jean de la Placette, Pasteur de l'Eglise Françoise de Coppenhague. A Amsterdam, aux dépens d'Etienne Royer, 1709. *In* 12. *pages* 338.

NOus avons déja rendu justice à la netteté & au bel ordre des écrits de Mr. de la Placette; il ne se dément point dans celui-ci. Il se propose d'abord l'objection des impies, qui tâchent de mettre la raison & la Religion en contradiction: c'est aujourd'hui leur méthode favorite. La raison nous convainc qu(nous sommes libres, la Religior nous apprend que Dieu a prévi toutes nos actions, même les plu contingentes & les plus libres, qu'i a formé sur cette prévision ses de crets éternels, que sans le secour de sa grace nous sommes dans un veritable impuissance de nous cor vertir, & d'agir d'une maniere qı lui plaise; qu'il peut par l'operatio de sa grace, tourner nos cœu comme il veut. Quelques secte ajoutent à ces veritez reçûës de to

les Chrétiens un cinquiéme dogme, qui donne plus de priſe à l'objection; elles ſoutiennent que la grace eſt tellement efficace, qu'elle nous fait toujours agir, & que ſon effet eſt toujours infaillible.

Les impies combattent ces dogmes l'un par l'autre. Selon eux, la préſcience divine, l'efficacité des Decrets de Dieu, l'impuiſſance qu'on ſuppoſe dans un homme privé de la grace, le pouvoir de diſpoſer de nôtre volonté qu'on reconnoît en Dieu, & ſurtout l'efficacité de la grace détruiſent abſolument la liberté, ou la liberté les détruit.

Mr. de la Placette, pour répondre exactement à cette objection, commence par donner une notion claire & préciſe de la liberté dont il s'agit; il la diſtingue de la liberté de droit, qui conſiſte dans le droit qu'on a de faire ou de ne faire pas quelque choſe, de la liberté civile ou de l'exemption de ſervitude, de la liberté ſpirituelle & metaphorique, ou de l'exemption de la tyrannie du peché & de l'eſclavage des

passions. Cette distinction n'est pas inutile, les Calvinistes & les Jansenistes confondent quelquefois ces especes de liberté, pour abuser des passages de l'Ecriture où les pecheurs sont représentez comme des esclaves.

Il s'agit uniquement de la liberté d'agir moralement. Mr. de la Placette entreprend de la concilier avec la présciençe & la providence de Dieu, avec le pouvoir que Dieu a sur nos cœurs, avec l'efficacité de la grace, avec l'impuissance où nous laisse le défaut de grace. Il commence par cette impuissance; comment l'accorder avec la liberté? C'est le sujet de la premiere dissertation. Comment l'homme est-il libre, s'il ne peut ni se convertir à Dieu, ni faire aucune bonne œuvre? Tous les Théologiens ne répondent pas à cette difficulté d'une même maniere; ils s'accordent tous à soutenir, que cette impuissance n'est point opposée à la liberté; mais si on leur demande d'où vient que cette impuissance ne détruit pas la liberté, ils se partagent.

Plusieurs disent qu'elle peut subsister avec la liberté, parcequ'elle est volontaire; les autres prétendent que cette impuissance est compatible avec la liberté, parcequ'elle est une suite du premier peché, & qu'elle n'est pas de l'institution du Créateur: enfin, quelques-uns soutiennent que l'impuissance physique seule est contraire à la liberté; que l'impuissance morale ne la viole pas, & que l'impuissance du pecheur privé de la grace n'est qu'une impuissance morale.

Mr. de la Placette fait une critique très-sensée de ces trois réponses; la premiere est ambiguë. L'impuissance dont il s'agit peut être appellée volontaire en plusieurs sens, & en effet les Auteurs de cette réponse ne s'accordent pas ensemble dans l'explication de ce terme; cette impuissance est volontaire, disent les uns, parce qu'elle est la suite d'un acte libre de quelque volonté; elle est volontaire, selon les autres, parce qu'elle est dans la volonté; il est des Théologiens qui ne l'appellent volontaire, que parceque le pecheur l'approuve & s'y plait.

Mr. de la Placette montre la fausseté & l'insuffisance de cette premiere réponse ; quelque sens qu'on lui donne , l'homme en est-il plus libre , & la conversion lui est-elle moins impossible , parceque la volonté d'Adam l'a privé de la grace & assujetti au peché ? Peut-on lui commander de se convertir , puisqu'il lui est impossible d'obéïr ? Quand il se seroit mis en cet état par sa propre faute , il seroit toujours injuste de lui commander ce qui n'est plus en son pouvoir. M. de la Placette met dans tout leur jour la foiblesse des preuves qu'on tire de l'exemple du debiteur insolvable , & de l'yvrogne homicide.

Le second sens de cette premiere réponse lui paroit encore plus déraisonnable que le premier : cette impuissance qui lie la volonté , est-elle moins contraire à la liberté, parce qu'elle l'attaque de plus près & dans son propre siege ? Confondre le libre avec le volontaire , c'est détruire la liberté , & l'on ne peut sans se joüer des mots appeller volontaire l'impuissance de vouloir.

A l'égard du troisiéme sens de ce mot volontaire, on n'a aucune raison de supposer que tous les pecheurs privez de la grace aiment leur état : la plûpart ne le connoissent pas, & s'ils l'aimoient, comme le supposent les Théologiens qui tâchent d'éviter la difficulté par cette supposition, ils ne l'aimeroient pas librement ; privez de toute grace, ils ne peuvent ni sentir leur misere, ni en gemir devant Dieu, ni lui en demander le remede.

La seconde réponse n'est pas plus solide, elle est fondée sur ce principe, que l'impuissance qui vient du peché n'est pas contraire à la liberté ; mais ce principe est évidemment faux ; les maladies, l'ignorance invincible, viennent du peché, dira-t'on, par cette raison sont elles libres ?

La troisiéme réponse, prise de la distinction de deux impuissances, l'une physique & l'autre morale, est la plus plausible & la plus autorisée ; mais avant que de l'admettre, on doit en expliquer les termes susceptibles de plusieurs significa-

tions, & propres à cacher dans leur obſcurité des erreurs groſſieres.

Les diſciples de Cameron & d'Amyraud, qui ont formé un grand parti dans les Ecoles Calviniſtes, enſeignent que l'impuiſſance phyſique eſt celle qui vient de la privation des facultez, & que l'impuiſſance qui vient de la mauvaiſe diſpoſition des facultez n'eſt que morale, ſurtout ſi cette mauvaiſe diſpoſition eſt cauſée par quelque habitude perverſe. Tout eſt faux dans cette doctrine des Cameroniens; la mauvaiſe diſpoſition des facultez, par exemple, l'infidelité de la mémoire, nous met dans une impuiſſance veritablement phyſique, & les habitudes n'étant point inſurmontables laiſſent toujours le pouvoir d'agir, autrement la mauvaiſe diſpoſition qu'ils cauſent n'eſt pas une impuiſſance; un avare peut faire une action de liberalité.

L'Auteur donne une autre idée de l'impuiſſance morale, ce n'eſt pas, dit-il, un défaut de pouvoir, ce n'eſt qu'une difficulté de faire ce

qui eſt l'objet de l'impuiſſance morale, difficulté ſi grande, qu'on ne la ſurmonte jamais quoiqu'on puiſſe la ſurmonter ; difficulté qui ne vient pas de la choſe qu'on doit faire, dont l'execution ſera facile dès que la volonté ſe déterminera fortement & ſincerement à l'entreprendre ; difficulté qui ne vient que de la repugnance de la volonté, cette repugnance eſt ſi forte, & il nous en coûteroit tant pour la vaincre, que nous ne la vainquons jamais. En un mot, cette impuiſſance ne vient point de la nature, elle ne ſuppoſe aucune alteration du pouvoir phyſique ; elle n'ôte point, elle ne lie point la faculté, & c'eſt la maniere ordinaire dont la volonté agit, ſon penchant, l'habitude, la coûtume qui la rend infaillible, *non ex natura voluntatis, ſed ex conſtanti more agendi, concluditur certitudo effectûs*, dit un Théologien, & c'eſt par cette raiſon qu'on l'appelle morale.

On ne peut mieux décrire l'impuiſſance morale. Mr. de la Placette ne donne pas une idée auſſi juſte de l'impuiſſance phyſique. Il a raiſon

de rejetter la viſion de quelques Théologiens Proteſtans, qui diſent ſans s'expliquer, & peutêtre ſans s'entendre, que l'impuiſſance phyſique eſt celle qui vient de la matiere, l'impuiſſance d'aimer le mal connu pour mal & de ſe haïr, vient-elle de la matiere? Mr. de la Placette a encore raiſon de ne pas borner avec les Cameroniens l'impuiſſance phyſique à la privation des facultez. Mais que veut-il dire, quand il définit l'impuiſſance phyſique, l'impuiſſance d'empêcher l'execution des loix de la nature? Que ne dit-il ſimplement, que l'impuiſſance phyſique eſt le défaut de pouvoir, ſoit qu'il vienne de la privation de faculté, ſoit qu'il vienne de l'alteration, de l'embarras des facultez; ſoit enfin qu'il vienne du manquement des choſes neceſſaires pour agir, du défaut de matiere préparée, d'inſtrumens, de motifs, de ſecours neceſſaires? Sa définition de l'impuiſſance phyſique ne renferme pas un autre ſens, mais elle le renferme obſcurement.

Il parle plus clairement quand il

dit, que toute impuissance qui empêche d'agir & de vouloir est physique ; l'impuissance morale n'est donc qu'une repugnance de la volonté, si forte, qu'on ne prend jamais la résolution d'agir, quoiqu'il ne soit pas impossible de la prendre.

De ces notions l'Auteur conclut sans peine, que l'impuissance physique ôte la liberté, que l'impuissance morale est compatible avec elle.

Il tâche ensuite de prouver que l'impuissance où est le pecheur de se convertir, n'est pas une impuissance physique, que ce n'est qu'une impuissance morale ; il déclare franchement qu'il ne sçait quelle idée on peut se former de la bonté & de l'équité de Dieu, quand on suppose le pecheur privé de grace dans l'impuissance physique de se convertir.

Ne laissons pas passer sans reflexion des aveux si glorieux à la doctrine Catholique.

Mr. de la Placette, à qui la secte Protestante peut comparer peu de

ses Théologiens , pour la justesse d'esprit, la pénetration, la netteté, la lecture prodigieuse des ouvrages Théologiques de toutes les sectes; Mr. de la Placette a désesperé de pouvoir résister aux impies, qu'en abandonnant les hypotheses de Luther & de Calvin sur la liberté, pour adopter les principes Catholiques. C'est à couvert sous les bouCliers de nos Théologiens qu'il repousse les traits de Mr. Baile ; il cite à la verité plusieurs Théologiens de sa secte, conformes de sentimens avec lui ; il ne faut pas s'en étonner, dès qu'on les presse sur la liberté de l'homme, sur l'équité & la bonté de Dieu, ils n'ont point d'autre refuge assûré que la doctrine Catholique. Ajoutons, que s'il reste un endroit foible dans la réponse de Mr. de la Placette, c'est qu'il n'est pas entierement Catholique, & qu'il ne reconnoît avec les Jansenistes qu'une grace efficace par elle même, qui ne peut être frustrée de son effet, & des graces suffisantes plus foibles que les obstacles de la conversion, & que Dieu ne don

ne pas pour convertir. En suivant ces faux principes, il est obligé de supposer que les infidelles & les pecheurs sont absolument privez du secours de la grace qui leur donne un veritable pouvoir de croire & de se convertir ; ce qu'il s'est bien gardé de proposer ouvertement, il eut détruit sa réponse ; car le secours de la grace est necessaire non seulement pour agir, mais pour pouvoir agir, c'est lui seul qui guérit, qui éleve l'entendement & la volonté ; sans lui nous n'avons pas le pouvoir de former une sainte pensée ; c'est la grace qui commence l'œuvre du salut, il faut en convenir, ou se déclarer Pelagien. Donc s'il n'y a point de grace vraiment & proprement suffisante donnée à tout pecheur, l'impuissance où l'infidelle est de croire, le pecheur de se convertir, où tout homme est de faire une bonne œuvre surnaturelle, n'est pas seulement une impuissance morale, c'est une impuissance physique qui ôte la liberté, & l'objection de Mr. Bayle est invincible, de l'aveu même de Mr. de

la Placette, qui convient plus d'une fois qu'on ne peut y répondre. Si l'impuissance du pecheur est physique, comme elle l'est certainement, le défaut de grace est un défaut de pouvoir ; mais l'objection de Mr. Bayle n'est invincible que contre les Calvinistes & les Jansenistes : les Lutheriens, & tous les Catholiques sans exception, les Thomistes & les Congruistes, comme les Peres, admettent outre la grace efficace, une grace veritablement suffisante, qui n'est refusée à personne, & qui donne un pouvoir complet de faire le bien & d'éviter le peché, *Ita ut nihil desit ex parte potentiæ.* Ainsi, selon les Thomistes, qui veulent que cette grace suffisante n'ait jamais son effet, & qu'on n'agisse jamais sans une grace efficace differente par sa nature de la grace suffisante, dans cette hypothese, dis-je, la plus rigide des hypotheses Catholiques, l'impuissance de l'infidelle & du pecheur n'est qu'une impuissance morale, ce n'est pas une impossibilité d'agir, ce n'est qu'une repugnance à vouloir agir ; re-
 pugnance

pugnance qui n'eſt pas inſurmontable, mais qui n'eſt jamais ſurmontée, & qui ne viole point la liberté.

Mr. de la Placette dans la ſeconde diſſertation tente la conciliation de la grace efficace avec la liberté : il explique fort ſenſiblement ce que Dieu fait dans la converſion du pecheur, & ce que le pecheur fait lui même. Dieu par une operation neceſſaire & invincible guérit la volonté, change ſon penchant, lui imprime, ou des habitudes durables, ou des inclinations paſſageres : la volonté ſe ſert de ces dons de Dieu, elle ſe livre à ſes nouveaux penchans, elle employe ſes habitudes. Mr. de la Placette n'a pû diſſimuler ici les principes de ſa ſecte ſur l'inamiſſibilité de la grace, il paſſe fort vîte ſur un endroit ſi gliſſant pour revenir à ſon ſujet. La grace efficace eſt ce nouveau penchant, cette inclination que Dieu imprime à la volonté, qui la pouſſe vers le bien plus fortement que la cupidité ne l'entraine vers le mal ; cette inclination eſt-elle abſolument

irréſiſtible ? Non, dit Mr. de la Placette, on peut lui réſiſter, mais il en coûteroit trop, on ne lui réſiſtera jamais; on conſerve le pouvoir de lui réſiſter, il eſt cependant impoſſible en quelque façon qu'on lui réſiſte, pour lui réſiſter il faudroit le vouloir; & la volonté ne ſe fera jamais d'aſſez grands efforts pour vouloir ſincerement réſiſter à cette inclination dominante. L'impulſion de cette grace efficace n'impoſe pas une neceſſité abſoluë & indépendante de la volonté, la neceſſité qu'elle impoſe eſt ſoumiſe à la volonté; ce ſont les termes de Mr. de la Placette, qui, comme on voit, n'eſt pas plus conſtant dans l'hypotheſe Janſenienne, que dans l'hypotheſe Calvinienne. Pour calmer les Proteſtans, il promet qu'il ſera au moins Janſeniſte; mais il a l'eſprit trop droit, il voit qu'il faut être Catholique pour répondre à Mr. Bayle, & quand il eſt contraint de s'expliquer, il s'explique en Catholique. Quelque ſoin qu'il prenne de ſe rapprocher des Catholiques, il ne peut éviter une inſtance preſſante

toute la concorde qu'il propose entre le libre arbitre d'un côté, l'impuissance morale du pecheur , ou la necessité morale de la grace de l'autre côté, roule sur ce principe, que l'impuissance morale n'est qu'une difficulté de faire le bien, & que la necessité morale qu'impose la grace n'est qu'une difficulté de faire le mal, si grande qu'on ne la surmonte jamais , quoi qu'on puisse la surmonter. Mais il n'est pas aisé de comprendre qu'une difficulté qu'on ne surmonte jamais, ne tienne pas beaucoup de l'impossibilité. Si ce n'est qu'une simple difficulté, comment n'arrive-t'il point qu'elle soit surmontée, au moins une seule fois? Quelle certitude a-t'on qu'elle ne sera jamais surmontée? Mr. de la Placette n'entreprend pas de rendre la chose concevable, le sisteme des Peres Grecs n'est pas sujet à cet embarras.

Les autres parties de l'objection sont le sujet de la troisiéme dissertation. Il est aisé de concilier la liberté de l'homme avec la providence de Dieu, quand on a montré qu'elle

eſt compatible avec la grace efficace. Les decrets permiſſifs de Dieu n'intereſſent point la liberté des decrets effectifs, ne s'executant que par le moyen de la grace efficace. Les difficultez qui naiſſent de la préſcience de Dieu ont quelque choſe de plus éblouïſſant, on les diſſipe quand on fait concevoir que Dieu ne prévoit les choſes futures, que comme nous voyons les preſentes, & que ſa prévision n'eſt non plus cauſe des choſes futures, que nôtre vûë l'eſt des choſes preſentes. Cette réponſe ſolide & les autres ordinaires ſont propoſées avec une clarté qui en decouvre toute la force, & toute l'illuſion des objections, Mr. de la Placette a ſoin de la rendre ſenſible par des exemples développez avec beaucoup d'art.

L'addition qui termine le livre eſt deſtinée à maintenir contre Spinoſa & Mr. Bayle les preuves que nous avons de nôtre liberté. Mr. de la Placette expoſe les affreuſes conſéquences qui ſuivent de la bizarre penſée de Spinoſa, que l'homme n'eſt qu'une machine ; il en montre

l'extravagance, il la renverſe par les fondemens, en démontrant que ni les cauſes morales, ni les cauſes phyſiques ne nous déterminent pas toujours, & qu'ainſi Spinoſa ne peut aſſigner aucun principe de la détermination abſoluë & continuelle, qu'il ſuppoſe gratuitement. L'exemple d'une giroüette animée, que Mr. Bayle propoſe, ſe tourne contre lui; cette giroüette, dit-il, ſentiroit qu'elle ſe tourne d'un côté, & qu'elle le fait avec plaiſir: voilà nôtre image, nous ſentons que l'inclination dominante nous fait vouloir une choſe plûtôt que l'autre, c'eſt tout ce que nous ſentons. Mr. Bayle impoſe, ou comme on lui a déja dit dans ces Memoires, l'habitude inveterée de ſuivre ſans aucune oppoſition ſes inclinations, & de ne faire aucun uſage de ſon libre arbitre, lui avoit fait perdre le ſentiment de la liberté, ou l'avoit rendu fort confus; ces hommes ſentent non ſeulement qu'ils veulent, mais qu'ils veulent librement ce qu'ils pourroient ne pas vouloir. Quand je me leve pour marcher, il eſt évi-

dent que je pourrois demeurer assis, le sentiment de mon action n'est, ni plus intime, ni plus indubitable que celui de ma liberté; c'est de ce sentiment que naît la persuasion generale de la liberté, persuasion commune à tous les peuples; persuasion qui est le seul fondement des loix, des societez, des conventions; persuasion qu'on ne peut combattre qu'en introduisant le Pyrrhonisme. L'évidence de ce sentiment paroit sur tout dans nos differens jugemens des sens; nous sentons la necessité des jugemens qu'une démonstration nous arrache; nous sentons la liberté des jugemens auxquels nôtre choix nous détermine, sur des preuves qui ne sont que probables, ou dont l'évidence ne nous est pas sensible. Mr. de la Placette rend encore plus décisive la preuve de nôtre liberté, par une reflexion fort juste; nous sommes si convaincus de nôtre liberté, & nous sommes en effet si maitres de nos actions, que nous en disposons par avance, que nous établissons nous-mêmes des causes occasionnelles de nos ac-

tions ; nous promettons, par exemple, de faire ou de dire telle chose, en tel tems, tant de fois, & nous n'y manquons pas, dira-t'on, pourra t'on dire sans la derniere absurdité, qu'une giroüette connoissante en feroit autant, sans sçavoir quel vent souflera ?

Des Scholastiques assûrément très-subtils ont voulu faire douter de cette preuve. Voici leur argument. Si Dieu, disent-ils, m'accordoit son concours pour marcher, par exemple, & s'il me le refusoit en même tems pour demeurer assis, je ne serois pas libre, & je ne m'en appercevrois pas, parce que le refus du concours de Dieu est un acte de Dieu seul qui ne m'est pas sensible ; ce que cette objection a d'éblouïssant disparoîtra bientôt, si l'on observe 1°. Que la necessité du concours est une verité moins évidente que la liberté de l'homme ; & que par conséquent elle ne peut pas servir à la combattre. 2°. Que tous ceux qui reconnoissent la necessité du concours, reconnoissent une loi inviolable, selon laquelle

Dieu ne le refuſe jamais. L'objection roule donc ſur une hypotheſe impoſſible. 3°. Enfin, il eſt aiſé de répondre directement & ſans replique, que ſi Dieu refuſoit à l'homme ſon concours pour quelque action, l'homme manqueroit du pouvoir complet pour la faire, & qu'aſſûrément il ne ſentiroit point avec une évidence intime le pouvoir qu'il n'auroit point ; il l'a donc lorſqu'il le ſent. Nous ne nions pas que Dieu ne puiſſe ôter la liberté, c'eſt tout ce que l'objection prouve ; nous ſoutenons qu'alors l'homme n'auroit pas ce ſentiment évident de ſa liberté, qui en eſt une preuve démonſtrative.

Mr. de la Placette finit cette addition par l'examen des preuves de Spinoſa, dont il découvre les équivoques continuels, & l'abus étrange qu'il fait du langage ordinaire : il fait en même tems admirer la hardieſſe de cet impie, qui donne pour preuves ce qui n'en a pas la moindre apparence, des définitions arbitraires, des ſuppoſitions ſans vraiſemblance.

Avril 1714.

ARTICLE XLVII.

PORPHYRICO-THEOLOGICO-Moral & Militar util, y provechoſo a todos, y neceſſario a los que ſirven en los exercitos y armadas de ſu Mageſtad Catholica, principallemente a los Eccleſiaſticos, compueſta per D. Juan Bernardino Roxo. C'eſt à dire, *Diſpute Théologique, Morale & Militaire, utile & profitable à tous, mais neceßaire à ceux qui ſervent dans les armées de terre & de mer de ſa M. principalement aux Eccléſiaſtiques. Par D. Jean Bernardin Roxo.* A Meſſine, de l'imprimerie de Vincent de Amigo. *In* 4°. *pages* 770.

CEt ouvrage contient huit traitez. Dans le premier l'Auteur explique les privileges qui ſont communs à tous les gens de guerre. Dans le ſecond il parle des teſtamens en general, & de leurs formes différentes : il employe le troiſiéme traité à parler de la ſepulture des gens de guerre. Le quatriéme contient

le Bref par lequel Innocent X. donne pouvoir aux Rois Catholiques de choisir un Vicaire-general des armées. L'Auteur explique dans le cinquiéme un autre Bref d'Innocent X. par lequel il est permis aux Soldats de sa Majesté de manger de la viande & de laitages les jours maigres. Dans le sixiéme traité l'Auteur marque à qui il appartient de disposer des biens des soldats qui meurent sans avoir fait de testament &c. Le septiéme traité regarde le düel. Dans le huitiéme il est parlé de l'invention de la guerre, des actions qui y sont permises, & de celles qui sont défendües; des fonctions & des devoirs des Chapelains des armées, de la simonie, du mariage &c.

On trouve à la fin de cet ouvrage deux Mandemens de Dom Charles de Borgia Archevêque de Trebisonde, & Vicaire general des armées de terre & de mer de sa Majesté Catholique Philippe V. & une sentence renduë par le Juge Royal du Royaume de Sicile en faveur du Regiment des Asturies.

ARTICLE XLVIII.

MEMOIRES DU CARDINAL Bentivoglio, traduits de l'Italien en François, par Mr. l'Abbé de Vayrac. A Paris, chez André Coillecteau, ſur le quay des Auguſtins, près la ruë pavée à Saint André. *In* 8°. *deux tomes, le premier de* 402 *pages, le ſecond de* 400.

MOnſieur l'Abbé de Vayrac a dédié ſa traduction à ſon Excellence, Monſeigneur Bentivoglio, Nonce de nôtre Saint Pere le Pape auprès de ſa Majeſté très-Chrétienne, & digne neveu du grand Cardinal Bentivoglio.

Mr. de Vayrac dit dans ſa préface, qu'étant à Rome, & ſouhaitant d'apprendre en perfection la langue Italienne, qui avoit pour lui beaucoup de charmes, il s'addreſſa au Pere Maſſoulié, Aſſiſtant du R. P. General des Dominicains, qui lui conſeilla de lire le P. Segneri Jeſuite, & le Cardinal Bentivoglio. Le premier, qui n'a compoſé que des

livres de pieté, fut moins de son goût ; le second fit ses délices. Ce qui lui tomba d'abord entre les mains, furent les Mémoires du Cardinal, dont il conçut tant d'estime, qu'après son retour en France il prit le dessein de les communiquer par une traduction à ceux qui n'entendent pas l'Italien. Quelque habile qu'il fût en cette langue, il cherchoit pourtant quelqu'un qui pût l'aider, lorsque le hazard lui fit avoir la connoissance de Mr. Valdory, dont il fait un bel éloge. Mr. Valdory avoit déja traduit en François les mémoires du Cardinal Bentivoglio ; mais n'ayant point d'études, il n'avoit pû être exact dans la construction & l'ortographe. Mr. de Vayrac ayant eû de lui son manuscrit, l'a rectifié, & mis en un style coulant & régulier. Il se compare en cela aux nouveaux Traducteurs de Grenade, de Sainte Therese, de Virgile, d'Horace, de Dom Quichotte, »qui, dit-il, ne »peuvent prétendre d'autre gloi»re, que d'avoir refondu les an»ciennes traductions, & d'avoir

» mis en bon François un langage » qui commençoit déja à vieillir. On ne croit pas que ces nouveaux Traducteurs se contentent de ce qu'il leur attribuë. Il s'étend ensuite sur le profit qu'il y a à faire dans la lecture des memoires du Cardinal, comme de s'instruire de la maniere de bien écrire l'histoire, des moyens de s'avancer dans la Cour de Rome, des secrets ressorts qui ont causé les plus grands évenemens dans l'Europe, sous les Pontificats de Clement VIII. de Paul V. Gregoire XV. & Urbain VIII.

Le Cardinal Bentivoglio commence ses memoires par une espece de préface, où il s'exprime ainsi: » Après avoir écrit pour le public » dans mes autres ouvrages qui ont » été imprimez plusieurs fois, je veux » présentement écrire pour moi seul, » & être l'Historien de ma vie pas» sée, en racontant d'une maniere » simple & naturelle mes diverses » avantures, & plusieurs évenemens » considerables qui sont arrivez de » mon tems. Il continuë en disant que ce sera pour lui une grande

satisfaction de recommencer sa vie, & de se remettre dans tous les differens états par où il a passé, & en même tems un sujet de se repentir des fautes qu'il y a commises. Il se mit à composer ses memoires en 1640. âgé d'environ soixante trois ans, dans un tems où il étoit sans emploi & sans occupation, d'une santé mauvaise & ruinée, plus par les fatigues qu'il avoit souffertes, que par le nombre des années.

Le Cardinal Gui Bentivoglio naquit à Ferrare, où sa maison s'étoit établie après avoir perdu la Souveraineté de Boulogne, qu'elle avoit conservée assez longtems. En 1594. à l'âge d'environ quinze ans il fut envoyé à Padoüe pour continuer ses études ; & il raconte quelle méthode il y garda : après celle du Droit, qui devoit être la principale, l'histoire fit sa plus grande application, y joignant les belles Lettres, & tout ce qui peut donner de la consideration dans la Cour des Princes.

Cependant la mort d'Alphonse d'Est dernier Duc de Ferrare, arri-

vée en 1597. l'obligea d'interrompre le cours de ses études, afin de faire l'accommodement de son frere le Marquis Hippolite Bentivoglio avec le Cardinal Aldobrandin. César d'Est fils du défunt Duc avoit prétendu lui succeder dans l'Etat de Ferrare ; & le Marquis avoit pris de lui la commission de défendre la frontiere contre l'armée du Pape, commandée par le Cardinal Aldobrandin en qualité de Legat.

Il décrit la maniere dont Ferrare fut réünie au domaine de l'Eglise Romaine, l'arrivée & la réception du Pape Clement VIII. en cette ville, les principales choses que sa Sainteté y fit pendant son séjour, les moyens qu'Elle prit pour s'attacher ses nouveaux sujets. Le Pape y reçut diverses Ambassades, qui le féliciterent d'une si belle acquisition faite au saint Siége, & le congratulerent de sa sagesse & de sa vigueur dans une affaire de cette importance. Vincent Gonzague Duc de Mantoüe, & Rainucce Farnese Duc de Parme y allerent eux mêmes;

ces Princes étoient dans la fleur de leur âge, & d'un caractere tout different, ils ne gardoient entre eux quelque bonne intelligence qu'en apparence, & conservoient dans le fond une émulation perpetuelle. Le Duc de Mantouë se partageoit entre les plaisirs & les soins du gouvernement : le Duc de Parme s'occupoit uniquement de ceux-ci, & toujours appliqué aux affaires, aux petites comme aux grandes, il sembloit vivre & agir plûtôt en Ministre qu'en Souverain. En cette occasion ils tâcherent de se surpasser l'un l'autre par la magnificence de leur suite.

Deux illustres mariages que le Pape celebra lui-même, furent un grand surcroît de réjoüissances & d'honneur à Ferrare. L'Archiduchesse Marguerite de Gratz, conduite par sa mere, alloit en Espagne épouser le Roi Philippe III. & l'Archiduc Albert y alloit aussi épouser l'Infante Elizabeth-Claire-Eugenie sœur du même Roi : le Pape les invita de passer à Ferrare, & il leur donna la benediction nuptiale.

Entre les Ferrarois qui eurent part aux faveurs de sa Sainteté fut Gui Bentivoglio, à qui Elle donna une charge de Camerier secret, avec la permission de retourner à Padouë achever ses études, & prendre le bonnet de Docteur. Là il fit deux amis, dont il parle avec plaisir. L'un étoit Antoine Querengo, noble Padoüan, qui ayant quitté les emplois qu'il avoit eûs en la Cour de Rome, vivoit tranquille en sa patrie, où il avoit obtenu un Canonicat : l'autre étoit Frederic Cornaro, noble Vénitien, qui a été le sixiéme Cardinal de sa Maison. Celui-ci étoit à peu près de même âge que Bentivoglio, & étudioit comme lui à Padoüe. Il dit de l'autre, que quoiqu'il fût sans contredit un très sçavant homme, il manquoit néanmoins de vivacité & d'esprit dans ses compositions; desorte que s'il eût entrepris l'histoire d'Alexandre Farnese, comme il s'y étoit engagé au Duc de Parme Rainuce Farnese, il n'y avoit à en attendre qu'un ouvrage sterile en pensées & privé de raisonnemens.

Querengo lui donna de bons avis ſur la conduite qu'il devoit avoir à Rome ; à ſon paſſage à Florence le Grand Duc, qui avoit été Cardinal, en ajouta encore, & entre autres de fréquenter l'Egliſe de l'Allicelle, parceque le Pape y avoit une grande dévotion, par dévotion pour Philippe de Neri, dont il avoit été ami particulier.

L'Abbé Bentivoglio arriva à Rome ſur la fin de 1598. & ſe mit en état de ſervir dans ſa charge de Camerier ſecret de ſa Sainteté. Sa premiere application fut d'étudier la ſituation de la Cour, le propre caractere du Pape, & des perſonnes qui étoient alors en plus grand crédit & en plus grande conſideration: il en fait des portraits admirables & qui ne ſont point flatez. Il marque ce qu'ils avoient de génie, d'eſprit, de capacité, d'habileté ; par quelles voïes, ſoit droites, ſoit obliques, chacun s'étoit avancé ; comme il loüe la vertu & les bonnes qualitez des uns, il ne diſſimule point les vices & les défauts des autres. Cet endroit de ſes memoires

n'eſt pas ſeulement très-curieux : ce ſont encore de ſolides inſtructions de conduite.

Le Pape Clement VIII. étoit alors en la huitiéme année de ſon Pontificat, qu'il avoit ſignalé par trois actions glorieuſes, ayant donné l'abſolution à Henri le Grand, procuré la paix de Vervins, & réüni Ferrare au domaine du S. Siége. Il étoit dans la ſoixante & treiziéme de ſon âge ; & quoiqu'avant & depuis ſon exaltation il eût mené une vie fort laborieuſe, & qu'il fût tourmenté de la goutte & de la gravelle, il conſervoit pourtant une vigueur d'eſprit & aſſez de force de corps, pour faire croire qu'il tiendroit encore long-tems le Pontificat. Il y étoit parvenu par les emplois d'Avocat Conſiſtorial, d'Auditeur de Rote, de Legat en Pologne, & s'étoit acquitté de tous avec beaucoup d'honneur. Dans le gouvernement ſpirituel de l'Egliſe, & dans le temporel de l'Etat Ecclésiaſtique, il ſuivoit plûtôt les maximes ſeveres de Sixte V. que l'indulgence de Gregoire XIII.

Avril 1714.

Le Cardinal Bentivoglio entre dans un détail plus circonstancié des actions de ce grand Pape. Et touchant ses exercices particuliers de pieté, il dit que tous les jours il se confessoit au Cardinal Baronius, & disoit la Messe avec une dévotion si vive, que les larmes lui couloient des yeux : outre cela il pratiquoit des œuvres de pénitence, qui auroient pû servir d'exemple aux plus fervens Religieux. Enfin, tout le monde convenoit, qu'il avoit toutes les qualitez necessaires pour former cet admirable mélange d'un Prince Ecclésiastique & séculier, qui s'unit ensemble en la personne des Souverains Pontifes.

Toutefois avec le secours de tant de vertus il n'avoit pû s'affranchir des affections humaines envers sa famille; & il en souffroit par l'émulation qui étoit entre ses deux neveux, les Cardinaux Pierre Aldobrandin fils de son frere, & Cinthio Passero fils d'une de ses sœurs. On ne peut lire sans admiration le portrait qu'en fait le Cardinal Benti-

voglio, qui marque comment le premier, à la faveur du nom d'Aldobrandin, qui étoit celui de leur oncle, s'attira toute sa confiance, & prévalut sur l'autre, qui par de plus grands talens avoit d'abord attiré sur lui les yeux de toute la Cour, comme devant avoir l'administration des affaires.

„ Mais il est tems, dit-il ensuite, „ que je m'écrie, ô vaines esperan-„ ces des hommes ! O frivoles gran-„ deurs de la terre ! Que sont deve-„ nuës presentement toutes ces for-„ tunes Aldobrandines ? Où sont „ les cinq neveux du Cardinal Al-„ dobrandin, que j'ai vûs tant de „ fois dans les appartemens du Pape „ leur grand-oncle ? Que reste-t'il „ de ces alliances qui ont fait tant de „ bruit, de ces bâtimens qui ont „ tant coûté, des amitiez, des com-„ pliments, & de tant d'autres pré-„ rogatives si avantageuses ? Le Pa-„ pe Clement est mort : le Cardinal „ Aldobrandin est mort ; ses cinq „ neveux, dont deux étoient Car-„ dinaux, sont morts. Enfin, la „ maison Aldobrandine n'est plus :

„ ſes honneurs & ſes richeſſes ont
„ paſſé par des femmes en des Mai-
„ ſons étrangeres.

Il vient enſuite au College des Cardinaux, particulariſant chacun de ceux qui en ce tems-là faiſoient leur demeure à Rome. Nos Lecteurs trouveront bon qu'on témoigne ici ſa reconnoiſſance envers la Maiſon Farneſe, en rapportant ce qu'écrit le Cardinal Bentivoglio, du Cardinal Odoard Farneſe, après avoir relevé par de grands éloges le merite de pluſieurs autres plus anciens.

» Nul, dit-il, de tous les Cardi-
» naux que je viens de nommer, ne
» joüiſſoit de tant d'avantages, ni de
» tant de prérogatives, comme le
» Cardinal Odoard Farneſe, élevé
» à cette dignité par Gregoire XIV.
» La prodigieuſe quantité de biens
» & d'honneurs dont ſa Maiſon
» avoit été comblée depuis le Ponti-
» ficat de Paul III. & dont elle étoit
» en poſſeſſion, le rendoit très puiſ-
» ſant, de maniere que perſonne
» n'étoit en ſi grande conſideration
» que lui en la Cour de Rome. Il

» demeuroit dans le ſuperbe Palais
» Farneſe : il en avoit un autre à
» quelques milles de Rome, appellé
» Caprarole, qui étoit une maiſon
» de campagne délicieuſe. Et diſ-
» putant avec ſon oncle le Cardinal
» Alexandre Farneſe, à qui témoi-
» gneroit le plus d'affection aux Je-
» ſuites, il leur avoit fait, auſſi bien
» que lui, bâtir une magnifique
» Egliſe, & faiſoit encore actuelle-
» ment édifier auprès de leur Egliſe
» une jolie habitation, qu'il eut le
» plaiſir d'achever avant que de
» mourir. Mille autres endroits en-
» chantez, dans Rome & hors de
» Rome, appartenoient encore à ſa
» maiſon. Mais tous ces biens tem-
» porels n'avoient en aucune façon
» corrompu ſes mœurs. Il vivoit en
» Prince, mais pourtant avec toute
» la bienſéance d'un Eccléſiaſtique :
» il avoit trouvé un juſte tempera-
» ment pour accorder ces deux cho-
» ſes enſemble. Il étoit d'une noble
» preſtance, & avoit la levre de
» deſſous un peu relevée à l'Autri-
» chienne, comme ſon ayeule Mar-
» guerite d'Autriche. On diſoit

» qu'il étoit un peu trop particulier, » & qu'il ne se communiquoit pas » assez, quoiqu'il le fit cependant » un peu plus que Rainuce son fre- » re, Duc de Parme : néanmoins » on ne laissoit pas de voir qu'il le » faisoit plûtôt par raison que par » goût, & qu'il étoit du même tem- » perament que son frere. Au reste, » c'étoit un très-digne Cardinal, » comme il le fit paroître dans tout » le cours de sa vie : digne d'avoir » eû pour bisayeul Paul III. & pour » pere le grand & fameux Capitaine » Alexandre Farnese Duc de Parme » & de Plaisance.

Il met ensuite les Prélats, les Auditeurs de Rote, les Clercs de la Chambre, les Referendaires, les Cameriers.

Après une excellente description des principaux sujets qui composoient alors la Cour de Rome, il parle de l'emploi qu'il y avoit, des occupations qu'il s'y donna, des connoissances particulieres qu'il y fit.

Son emploi, en qualité de Camerier secret, étoit tous les jours d'accom-

d'accompagner le Cardinal Aldobrandin à l'Audience du Pape, & de trois en trois jours de se tenir dans l'Antichambre du Pape, avec deux ou trois autres Cameriers secrets, pour l'avertir selon le besoin. C'étoit le moyen de connoître bientôt toute la Cour & de s'y faire connoître ; mais ce n'étoit pas de quoi remplir tout son tems. Et dans le dessein de s'avancer, ou par le moyen des charges de la Cour, ou par les Nonciatures, il s'appliqua à l'étude du Droit Canon & de l'histoire, qui lui plaisoit merveilleusement, comparant les anciens Historiens entre eux & avec les modernes, & à s'instruire parfaitement des interêts des Princes.

Son assiduité à ce qui étoit de sa charge, lui donna plus d'occasion de faire connoissance avec trois Cardinaux : il s'en explique ainsi : " Il y " avoit alors trois Cardinaux d'un " rare merite & d'une grande repu" tation, logez dans le Palais Apos" tolique ; sçavoir, Baronius, An" toniano & Bellarmin ; ils étoient " souvent avec le Pape, à cause de

» leurs differens emplois, & pour
» d'autres affaires extraordinaires.
» Baronius s'y trouvoit tous les soirs
» pour le confesser. Antoniano, à
» cause de son emploi de Secretaire
» des Brefs secrets, venoit aussi pres-
» que tous les jours à l'Audience. Et
» Bellarmin comme Théologien s'y
» trouvoit pareillement très-souvent.
» Ils vivoient tous trois d'une manie-
» re toute Apostolique : leur domes-
» tique, leur table, & le reste de
» leur équipage, étoit modeste &
» de la derniere simplicité. Leurs
» dignitez n'avoient en rien changé
» la conduite qu'ils avoient tenuë
» dans le train de vie ordinaire qu'ils
» menoient avant que d'y être par-
» venus. Je vivois plus familiere-
» ment avec Antoniano qu'avec les
» deux autres, parcequ'il sçavoit
» mieux le manege de la Cour, &
» qu'il en connoissoit toutes les ruses
» & les finesses ; ce qui me pouvoit
» être de quelque utilité. De plus,
» il aimoit les belles Lettres, &
» ceux qui y prenoient goût. Com-
» me il avoit été pendant longtems
» Secretaire du sacré College, il s'é-

» toit trouvé en beaucoup de Con-
» claves, & parloit de tout ce qui y
» étoit arrivé avec un ſingulier plai-
» ſir : il racontoit particulierement
» en combien de manieres l'induſtrie
» humaine s'employoit pour parve-
» nir à ſes fins, & comme preſ-
» que toujours la providence divine
» triomphoit de tous ſes projets.

Le P. Maffée, celebre par la vie de S. Ignace & par l'hiſtoire des Indes, avoit auſſi un appartement au Palais, le Pape ayant deſſein de faire écrire ſa vie par une plume ſi élegante. En effet, Maffée la commença ; mais il étoit aiſé de prévoir qu'il ne la pouſſeroit pas loin, étant déja fort avancé en âge, & ayant beſoin de beaucoup de tems pour limer & polir ſes compoſitions. L'Abbé Bentivoglio lia une étroite amitié avec lui, paſſoit la meilleure partie de ſon tems au Palais dans ſa converſation, & le prenoit ſouvent dans ſon caroſſe avec quelques autres amis pour s'aller promener, tantôt dans un jardin, tantôt dans un autre. Il prend de là occaſion de dire ſon ſentiment ſur l'hiſtoire des Indes ; &

retombant ſur celle des Païs-Bas, composée par Strada, qu'il dit avoir auſſi été de ſes amis, il en fait une critique ſevere.

Il fait encore mention de pluſieurs hommes d'eſprit & de Lettres qui étoient à Rome. On peut dire que là finiſſent les Mémoires du Cardinal Bentivoglio, du moins ſelon l'idée que nous avons des Mémoires, c'eſt à dire, d'une hiſtoire, où quelqu'un raconte les actions & les divers évenemens de ſa vie, & la part qu'il a eûë aux affaires de ſon tems. A peine le retrouve-t'on dans tout ce qui ſuit depuis la moitié du premier tome, ſinon qu'il y paroît toujours en qualité d'excellent Hiſtorien.

Il rapporte la maniere édifiante dont ſe celebra à Rome le Jubilé de l'année 1600. le mariage de Rainuce Farneſe Duc de Parme avec Marguerite Aldobrandin petite niéce du Pape ; celui de Henri IV avec Marie de Medicis niece du Grand-Duc ; les conteſtations & l'accommodement du même Ro avec le Duc de Savoye touchant l

Marquiſat de Saluſſes ; les guerres ſurvenuës en Flandre à l'occaſion de la ſucceſſion du Duc de Cleves ; la treve concluë en 1609. entre l'Eſpagne & l'Archiduc Albert d'une part, & les Etats Generaux des Provinces Unies de l'autre. Ce traité de treve, & celui du partage de la ſucceſſion de Cleves entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, ſe firent dans le tems que le Cardinal Bentivoglio, qui n'avoit pas encore cette dignité, étoit Nonce en Flandre, & il y intervint avec ce caractere.

On tirera la ſuite de ſa vie de l'abregé qu'en a fait M. de Vayrac. Il ne s'avança gueres ſous le Pontificat de Clement VIII. peutêtre par une ſecrette jalouſie du Cardinal Aldobrandin. Le Cardinal Borgheſe qui ſucceda au miniſtere ſous le Pontificat de Paul V. ſon oncle, lui fut plus favorable, & le mit en état d'exercer ſes grands talens, en lui procurant la Nonciature de Flandre, & puis celle de France, dont il s'acquitta ſi glorieuſement, qu'il fut fait Cardinal avant que de ſortir

de France, & il eut l'honneur de recevoir la Barrette de la main du Roi Loüis XIII.

Retourné à Rome il aſſiſta aux Conclaves, où furent élûs Papes, Gregoire XV. & Urbain VIII. Une pique aſſez vive qu'il eut à l'occaſion des affaires de France avec le Cardinal François Barberin, neveu & Miniſtre d'Urbain VIII. lui fit quitter le titre de Protecteur de cette Couronne; & il aima mieux être Cardinal indépendant. Il demeura ſans emploi, entretenant un commerce de Litterature avec ce qu'il y avoit de Sçavans diſtinguez dans l'Europe. Il fut obligé, pour ſatiſfaire ſes créanciers, de vendre & ſon Palais & ſes meubles : & un ſi grand homme ſe vit ſur la fin de ſa vie réduit à manquer des choſes neceſſaires. Il y avoit apparence que s'il avoit ſurvécu Urbain VIII. il lui auroit ſuccedé.

ARTICLE XLIX.

EXPLICATION D'UNE *Cornaline antique sur laquelle on voit gravées en creux deux têtes l'une sur l'autre, qui sont d'un jeune Prince avec un diademe, & d'une Princesse plus âgée, & qui sont accompagnées de symboles.*

CEtte Cornaline, qui est d'une couleur transparente & de la même grandeur du dessein, a été apportée par le Sieur Paul Lucas de son voyage de la Grece, qui a dit l'avoir acquise d'un Marchand de la ville de Drama dans la Macedoine.

Pour l'expliquer il n'est pas besoin de recourir à des conjectures, puisque l'on a des preuves fondées sur l'autorité des Historiens : il est certain que le Graveur a voulu représenter Alexandre le Grand & sa mere Olympias. Ces deux têtes se trouvent déssignées de même goût & de la même maniere dans les portraits de Fulvius Ursinus, à l'ex-

ception des deux ſerpens. Ce Sçavant homme, qui avoit fait toute ſon application de l'étude de l'antiquité, pouvoit porter un jugement ſûr dans les matieres qu'il traitoit, & dont il nous a laiſſé tant de monumens deſſinez : mais ce qui détermine davantage la verité de ce qui eſt repréſenté ſur cette pierre, ſont outre la petite tête de Jupiter Hammon gravée ſur la poitrine d'Alexandre, les deux ſerpens qui de chaque côté entourent une partie de ſon buſte & de celui d'Olimpias, l'un a rapport à cette Princeſſe, & l'autre qui tient dans ſa gueule une plante, ou une herbe, déſigne Alexandre.

Le ſens naturel que renferment ces deux ſymboles, ſe découvre par les récits veritables ou fabuleux qu'en ont fait Ciceron, Diodore de Sicile, Strabon, Quinte-Curce, Plutarque & Juſtin.

On apprend de ces differens Auteurs, que dans un combat d'Alexandre contre les Indiens, Ptolemée un de ſes Generaux fut bleſſé à l'épaule d'une fleche empoiſonnée.

Le Prince inquiet de cette blessure, qui paroissoit mortelle; pour ne point abandonner Ptolemée qu'il cherissoit particulierement, fit apporter son lit auprès de celui de ce General, & Alexandre s'étant endormi d'un profond sommeil, il vit en songe un serpent qui portoit dans sa gueule une plante, ou une herbe, qu'il lui présenta comme un remede souverain pour la guérison de son ami : selon le récit qu'en fait Ciceron au second livre de la divination, ce serpent qui avoit apparu en songe, & qu'un nouveau Traducteur * a rendu par le mot de Dragon, étoit semblable à celui qu'Olympias nourrissoit.

Alexandre à son reveil dépeignit la figure & la couleur de cette plante, assûrant qu'il la reconnoîtroit, s'il la voyoit, & comme on se mit en soin de la chercher de toutes parts, quelqu'un l'ayant découverte, le Roi l'appliqua lui même sur la playe de Ptolemée, dont la douleur fut appaisée dans le moment, & il fut guéri en peu de jours.

* *M. l'Abbé Regnier, Desmarais.*

Ciceron & Justin remarquent que plusieurs soldats de l'armée d'Alexandre, qui dans le combat avoient été blessez par les barbares de ces fleches empoisonnées, furent guéris de même par la vertu de ce simple, & Strabon ajoute à la fin de son récit, qui se rapporte à celui de Diodore, qu'il est vraisemblable que quelqu'un qui avoit connoissance de la vertu de cette herbe medicinale l'indiqua à Alexandre, mais que l'on inventa & que l'on débita cette fable par flaterie.

L'habile & ingénieux Graveur a donc voulu représenter ce serpent mysterieux, que l'on voit sur la Cornaline ayant une plante dans sa gueule, pour désigner Alexandre avec la tête de Jupiter Hammon qui le distingue encore; & l'autre serpent, pour caracteriser Olympias, n'a pas un moindre fondement dans l'histoire.

Plutarque parlant de la naissance d'Alexandre, rapporte plusieurs visions arrivées à Olympias. Il fait entre autres la description d'un grand serpent, que l'on apperçut

une nuit auprès d'elle dans son lit lorsqu'elle dormoit. Philippe surpris de cet évenement, crut aussitôt qu'il y avoit là dessus quelque mystere caché, & s'imaginant que sa femme étoit aimée de quelque Dieu, il n'osa plus par crainte, ou par respect, s'approcher d'elle.

L'Historien ajoute, que l'on attribua encore cette vision à une autre cause, qui est qu'Olympias se plaisoit dans la societé des Bacchantes, comme étant initiée dans les mysteres de Bacchus; qu'elle faisoit gloire de les celebrer avec fureur & avec emportement, en attirant après elle de grands serpens privez, qui se glissoient entre les feüilles de lierre dont elle étoit couronnée, & qui entouroient le Thyrse qu'elle portoit, à l'exemple des Bacchantes.

Quoi qu'il en soit, Philippe pour s'éclaircir sur l'avanture du serpent trouvé dans le lit d'Olympias, que quelques Auteurs disent qu'elle nourrissoit, eut recours à l'Oracle d'Apollon, & il l'envoya consulter par Chœron de la ville de Megalo-

polis. La réponse de l'Oracle fut, que Philippe devoit sacrifier à Jupiter Hammon, & le réverer sur tous les autres Dieux; il y a apparence qu'il ne s'en tint pas seulement aux ordres de l'Oracle, car une curiosité qu'il eut lui coûta un peu cher, & si l'on en croit Plutarque, Philippe perdit un œil en regardant à travers une fente de la porte de sa chambre, dans le moment qu'il apperçut Jupiter transformé en serpent auprès d'Olympias. Cette Princesse habile, qui sçut mettre à profit la crédulité de son mari, voulut la faire passer jusque dans l'esprit du jeune Alexandre, & le flatter d'une origine toute extraordinaire: en effet, lorsqu'il partit pour la conquête d'Asie, Olympias après lui avoir revelé en secret de qui & comment elle l'avoit conçu, l'exhorta de se rendre digne de celui dont il étoit fils: suivant le témoignage de Justin*, la même nuit qu'elle le conçut, elle crut en dormant se rouler avec un serpent d'une prodigieuse grandeur: *Quâ nocte eum*

* L. 12.

mater Olympias concepit, visa per quietem est, cum ingenti serpente volutari.

L'on apprend dans la suite des victoires & des voyages d'Alexandre, la passion qu'il eut étant en Egypte, d'aller visiter dans la Lybie le temple de Jupiter Hammon, où le Grand Prêtre, par le changement d'une lettre équivoque & affectée, en saluant ce Prince l'appella en Grec ὠπαιδίος, au lieu de ὠπαιδίον, pour lui faire accroire qu'il étoit fils du Dieu adoré dans le temple. Alexandre tira un grand avantage de cette erreur, & pour se mettre plus en crédit dans l'esprit des soldats & des peuples, il fit courir le bruit que Jupiter l'avoit appellé son fils : il commanda même qu'on le nommât ainsi, dit Quinte-Curce : *Jovis filium se non solum appellari passus est, sed etiam jussit.* Son entêtement alla même si loin, que dans la suite, jaloux des honneurs divins, qu'il s'attribua, il ne se contenta pas seulement de se faire appeller fils de Jupiter, mais il voulut encore que l'on crût qu'il l'étoit, comme s'il

eût eû autant de pouvoir ſur les eſprits des hommes que ſur leurs diſcours : *Jovis filium non dici tantùm, ſed etiam credi volebat, tanquam perindè animis imperare poſſet ac linguis.* C'eſt donc pour flatter la crédulité des peuples & la gloire d'Alexandre, c'eſt pour tranſmettre à la poſterité le ſouvenir de ſon origine, que l'on croyoit divine, quoique fabuleuſe, que l'excellent Graveur a voulu repréſenter ce Prince & Olympias avec des attributs particuliers, pour les mieux caractériſer l'un & l'autre. On ſçait d'ailleurs que le Diademe qui ceint la tête d'Alexandre fut la marque de ſouveraineté ordinaire aux Rois de Macedoine, à ceux de Syrie & à ceux d'Egypte, comme on le remarque ſur leurs medailles; & ſi Olympias, qui par les traits de ſon viſage paroit aſſez la mere de ce Prince, ne porte pas la même marque, c'eſt pour déſigner que ſon fils, comme ſeul ſucceſſeur de Philippe, poſſedoit le Royaume de Macedoine.

Au reſte, ſi l'on pouvoit attri-

buer cette prétieuſe Cornaline au tems d'Alexandre, on pourroit juger ſans trop de prévention, que l'ouvrage ſeroit de la main du fameux Pyrgotele dont il eſt parlé dans Pline, & qu'avec beaucoup moins de vraiſemblance on a crû l'Auteur de cette pierre gravée, chef d'œuvre de l'art du cabinet du Roi, connuë ſous le nom du cachet de Michel-Ange, qui a donné matiere à pluſieurs explications; que ſi quelques Antiquaires, (car il y en a qui ont leur entêtement, ou leur Pyrrhoniſme) conteſtent à la Cornaline dont il s'agit une ſi haute antiquité, parce qu'ils prétendent n'y pas reconnoître une entiere reſſemblance d'Alexandre & conforme à leurs idées, qu'ils examinent les medailles de ce Prince frappées de ſon tems & dans des ſiécles beaucoup poſterieurs, ainſi que ſes images gravées ſur differentes pierres deſſinées par Leonardo Agoſtini, dans Canini; dans Fulvius Urſinus, & ailleurs, ils verront ſi toutes ces têtes d'Alexandre, ſans les confondre avec celles des autres

Princes du même nom, ont entre elles une conformité & une ressemblance si parfaite, il faut considerer la diversité des goûts des ouvriers, & la difference des tems.

On sçait d'ailleurs que le nom & la mémoire d'Alexandre, qui furent toujours en veneration, ont été renouvellez sur les medailles, & les pierres gravées du tems d'Auguste, qui quitta l'image du sphinx sur ses cachets, pour prendre celle d'Alexandre; du tems d'Alexandre Severe, qui fit gloire de l'imiter & d'en prendre le nom, & du tems des Macrians, dont la famille revera les portraits de ce Conquerant jusqu'à la superstition, suivant les témoignages de Pline, de Lampridius & de Trebellius Pollio. Ainsi quand cet ouvrage ingénieux & historique, qui ne sçauroit être l'invention d'un Moderne, & que l'on doit regarder avec des yeux d'érudition, n'auroit rapport qu'à ces tems moins reculez, il faudroit convenir qu'il aura toujours son prix & son merite aux yeux de tous les Connoisseurs.

Avril. 1714.

Cette belle pierre ayant été communiquée à des perſonnes de la Cour du premier rang, avec ſon explication qui eſt de Mr. Moreau de Mautour, il nous en eſt tombé une copie entre les mains, à laquelle nous avons crû pouvoir donner place dans nos Memoires.

ARTICLE L.

THE NATURAL HISTORY of Northampthon - Shire &c. C'eſt à dire, *Hiſtoire naturelle de la Province de Northampton &c. Par Jean Morthon M. A. membre de la Societé Royale & Recteur d'Oxendon, ci-devant membre du College d'Emmanuel à Cambrige.* A Londres, chez R. Knap. Lock & R. Wilkin 1712. *In folio pages* 551.

L'Hiſtoire dont nous donnons ici l'extrait n'eſt pas un de ces livres amuſans qui ne ſont propres qu'à délaſſer l'eſprit, elle eſt inſtructive, & peut ſervir de modele aux Sçavans qui entreprendront de ces ſortes d'ouvrages. L'Auteur,

connu depuis longtems en Angleterre pour un des plus habiles Philosophes qui composent la Societé Royale, n'a rien omis pour rendre son ouvrage complet. Il le divise en dix chapitres : dans le premier il traite des differentes especes de terre ; dans le second il explique la nature des pierres, tant de celles qui se trouvent sur la surface de la terre, que de celles que l'on tire des carrieres ; dans le troisiéme chapitre il rend raison des coquillages & des autres fossiles que l'on rencontre quelquefois dans les carrieres & dans les mines à plusieurs brasses sous terre ; il employe le quatriéme & le cinquiéme à expliquer la nature & les proprietez de l'eau & de l'air ; les plantes, les animaux, tant terrestres qu'aquatiques, font le sujet des deux chapitres suivans. Dans le huitiéme il est traité du corps humain. Les Arts qui se cultivent le plus dans la Province de Northampton font le sujet du neuviéme chapitre. Enfin, dans le dixiéme l'Auteur parle des Antiquitez, tant Romaines que Saxon

nes, que l'on a découvertes dans cette Province.

Chap. I. Entre les differentes sortes de terre que l'on trouve dans la Province de Northampton, la plus remarquable est celle que nôtre Auteur nomme *vegetable* : elle est ordinairement d'une couleur noire ; les particules qui la composent sont molles, pliantes, & ont je ne sçai quelle vertu élastique qui fait que cette terre, quoique violemment comprimée, retourne en peu de tems à sa premiere figure.

Au reste, cette terre *vegetable* est differente, selon les differentes matieres qui s'y trouvent mêlées, ce qui la rend plus ou moins fertile, car l'on a remarqué que dans quelques endroits de la Province où la terre paroît seche & sabloneuse, les herbes & les legumes profitent autant que dans les terres grasses. M. Morton marque ensuite les terres qui sont les plus propres à produire du blé, de l'avoine, de l'orge, &c. En finissant la premiere partie de ce chapitre il dit, qu'il est assez ordinaire que les bestiaux qui

paiſſent dans les prairies & ſur les montagnes autour de Northampton ayent les dents jaunes comme de l'or, ou plûtôt, comme du cuivre; ſi cela leur vient de la nature du ſol, ou de quelque autre cauſe, c'eſt ce qu'il n'oſe déterminer.

Pour ce qui eſt des terres qui ſe trouvent quelques pieds au deſſous de la premiere ſuperficie, nôtre Auteur en traite fort au long, & d'abord il parle de la Marne; c'eſt une terre graſſe & argilleuſe très propre à engraiſſer les champs; les laboureurs s'en ſervent dans pluſieurs Provinces d'Angleterre, il eſt vrai que l'on en trouve plus dans celle de Northampton, mais il eſt certain qu'il y en a eû autrefois, & M. Morton eſt perſuadé que ſi l'on ſe donnoit la peine d'en chercher, on e trouveroit encore. Quoi qu'il en ſoi il y a d'autres terres qui ont à pe près les mêmes proprietez que Marne, & dont les laboureurs fo un grand uſage.

A Chadſton on trouve une ter blanche, qui paroît celle-là mêm dont parle George Agricola, & qu

nomme *Steino marga* ; elle eſt molle, ſpongieuſe & legere ; M. Morton en a fait les experiences ſuivantes. Si on en met, dit-il, ſur la langue, elle paroît rude au goût ; infuſée dans l'eau elle la teint d'une couleur blanchâtre ; mêlée avec quelques gouttes de vitriol elle cauſe une petite ébullition ; l'huile de Tartre n'y fait aucune alteration ſenſible ; mais ſi on met une goutte ou deux de ſirop violat dans de l'eau où cette terre a infuſé, l'eau devient ſur le champ d'une couleur verdâtre. Toutes ces experiences font croire à M. Morton que la terre dont il parle pourroit être d'un grand uſage dans la Medecine : car il eſt certain qu'elle étanche le ſang, qu'elle eſt abſterſive, & qu'elle pourroit ſervir de poudre d'alcali dans la guériſon de pluſieurs maladies.

Les autres eſpeces de terre qui ſe trouvent dans la Province de Northampton ſont aſſez communes. Il n'y a que celle dont les habitans ſe ſervent pour en faire des tourbes, qui a quelque choſe d'aſſez remarquable. Cette terre ſe trouve en plu-

ſieurs endroits de cette Province, communément dans des lieux marécageux, mais quelquefois auſſi au haut des montagnes, ou ſur le penchant des collines ; elle eſt noire, legere, ſpongieuſe, mêlée de fibres & de racines d'herbes. On fait les tourbes en Avril & en Mai ; les foſſes que l'on creuſe pour les en tirer ſont ordinairement pleines d'eau, ce qui fait que les travailleurs n'ont aucune peine à les en tirer. Quand on expoſe les tourbes au ſoleil elles deviennent quelquefois auſſi dures que des briques ; le feu qu'on en fait eſt ſain, & jette une odeur de bitume qui n'eſt point déſagreable. Au bout de quelques années les foſſes d'où l'on a tiré les tourbes ſe trouvent remplies de terre, ce qui a fait croire à quelques perſonnes que cette terre ſe convertiſſoit avec le tems en matiere propre à faire de nouvelles tourbes ; mais quelque experience que M. Morton ait faite, il n'a jamais pû tirer des anciennes foſſes qu'une eſpece de boüe qui ſechée au ſoleil ſe réduit en pouſſiere & ne brûle pas.

Avril 1714.

Pour ce qui est des montagnes, que quelques Naturalistes prétendent avoir été sensiblement diminuées par les pluyes & la fonte des neiges, nôtre Auteur croit que c'est une fable ; il avouë néanmoins qu'il y a des montagnes steriles & sabloneuses, qui peuvent être sujettes à ces sortes d'alterations ; mais il soutient que celles qui sont couvertes d'herbes au lieu de décroitre augmentent visiblement. Il est vrai que M. Plot dans l'Histoire naturelle de la Province de Stafford est d'un sentiment contraire ; mais M. Morton croit que cet Historien s'est trop fié aux mémoires que certaines personnes lui avoient fournis, sans avoir bien examiné les faits qu'elles y avançoient.

M. Morton est persuadé aussi que la terre ne se pétrifie pas, il croit au contraire que les pierres sous terre se pourrissent avec le tems, & deviennent une espece de terre, plus ferme à la verité que la terre commune, mais qui au fond est une vraye espece de terre. Rien cependant ne fait mieux voir que la terre

se pétrifie, que quelques expérien-ces palpables que nôtre Auteur re-voque en doute. En voici une assez singuliere. Il y a quelque tems que des Mineurs travaillans à faire sau-ter un rocher, trouverent dans les pierres détachées un grand nombre de crapaux renfermez dans le cen-tre de ces pierres. D'ailleurs, M. Morton avouë lui-même que l'on rencontre quelquefois des coquilla-ges de mer dans des carrieres & dans des rochers renfermez dans la substance des pierres. Or com-ment expliquer ces phenomenes, s'il est vrai que la terre ne se pétri-fie pas?

Chap. II. Nôtre Auteur entre-prend de traiter dans ce chapitre de la nature & des proprietez des pierres. Il le divise en deux parties. Dans la premiere il parle des pierres que l'on tire des carrieres: dans la seconde il examine la nature de celles que l'on rencontre sur la sur-face de la terre.

Les pierres que l'on trouve dans les carrieres de cette Province sont de differentes especes; car d'abor[d]

il y a la pierre de ſable ; ou le *ſaxum arenarium.* La pierre de taille ; la pierre de chaux , *ſaxum calcarium*, la blocaille , ou moilon , l'ardoiſe & le marbre. La pierre de ſable eſt aſſez blanche ; elle eſt molle , & ſi poreuſe , que l'eau s'y imbibe en un inſtant ; on s'en ſert pour paver les chambres baſſes & les cuiſines , mais elle n'eſt pas d'un grand uſage dans les bâtimens , car l'on a ſouvent remarqué que lorſqu'elle a été longtems expoſée à l'air , elle éclate & tombe par morceaux. M. Morton aſſûre néanmoins que quand elle elle eſt bien choiſie & préparée , elle réſiſte à l'air autant qu'aucune autre pierre.

La pierre de chaux eſt fort commune dans cette Province ; on n'en brûle cependant que dans les endroits où il y a beaucoup de bois. La chaux que l'on en fait eſt fort eſtimée pour ſa bonté & pour ſa blancheur. Les payſans ſe ſervent des pierres de chaux pour bâtir des maiſons , & pour élever des murailles, ce qu'ils font à fort peu de frais, car on n'employe point de mortier

pour les lier. Quand on les tire des carrieres elles ſont ſouvent ſi unies, qu'on n'a qu'à les poſer les unes ſur les autres pour élever une muraille. Quelques Auteurs croyent avec raiſon que ces pierres ne ſont pas ſi durables que les autres que l'on tire des carrieres, la raiſon qu'ils en apportent, c'eſt qu'elles renferment beaucoup de particules de ſel. M. Morton n'eſt pas de ce ſentiment, car il aſſûre, quelque experience qu'il ait pû faire, qu'il n'y a jamais pû découvrir de ces particules, & M. l'Emmery dit qu'il n'a jamais pû tirer du ſel de la chaux vive. M. Liſter ſoutient au contraire, que le *ſal calcarium*, ou le *nitrum murale*, vient certainement de la pierre de chaux. Il ſe peut faire aprés tout, dit nôtre Auteur, qu'il y ait des pierres de chaux qui contiennent beaucoup de ſel; mais il eſt certain, & l'experience le démontre, qu'il y en a auſſi qui n'en contiennent point.

Pour ce qui eſt des pierres de taille & des moilons, il n'y a point de Province en Angleterre qui en

fourniſſe de ſi belles que la Province de Northampton. Ces pierres ſont de differentes couleurs, ſelon la difference du ſol d'où on les tire. Il y en a de blanches, de bleües & de rouges, qui ſont toutes fort eſtimées; mais la plus recherchée de toutes, eſt une eſpece de pierre de taille que l'on trouve à Welden: on y voit un grand nombre de coquillages tellement entremêlez dans la ſubſtance de la pierre même, qu'ils ne ſemblent faire qu'un même corps. Quand cette pierre eſt polie, elle eſt très-belle.

L'ardoiſe eſt ſi commune dans cette Province que toutes les maiſons en ſont couvertes, elle n'a d'ailleurs rien de particulier, ainſi nous n'en parlerons pas dans cet extrait. La pierre à laquelle M. Morton donne le nom de marbre n'eſt à proprement parler qu'une pierre de taille, mais d'une ſi grande dureté, que les ouvriers ont bien de la peine à la polir: elle eſt très-belle, & ne cede point au marbre pour le grain & pour le luſtre.

Il y a des Auteurs qui ont écrit

que du tems de Bede on ne connoiſſoit point en Angleterre de pierres propres à en faire des bâtimens, mais c'eſt une mépriſe, car il eſt évident que l'Abbaye de Peterborough, & quelques autres édifices dont on voit encore les reſtes, furent bâtis de pierres que l'on trouvoit dans la Province même de Northampton, plus de cent ans avant le tems de Bede. Sur la fin de la premiere partie de ce chapitre nôtre Auteur fait quelques remarques curieuſes sur la nature & ſur les proprietez des pierres que l'on tire des carrieres.

La ſeconde partie eſt employée principalement à examiner les mineraux & à en expliquer la nature. M. Morton commence par les marcaſſites qui ſe trouvent renfermées dans les veines des pierres, & quelquefois auſſi dans la terre; ces marcaſſites ſont pour l'ordinaire de couleur de fer, ce qui fait qu'on les nomme dans le païs des *pierres de fer*, quoiqu'au fond elles ne contiennent que très-peu de cette matiere. On les trouve ordinairement en maſſes qui n'ont point de figure determinée.

Le talc eſt une autre eſpece de mineral tout à fait different des marcaſſites : on en trouve dans pluſieurs endroits de la Province, quelquefois dans les carrieres attaché aux pierres, quelquefois auſſi ſur des grains de ſable.

Pour ce qui eſt de la matiere minerale que nôtre Auteur nomme *ſparr*, c'eſt une eſpece de mineral qui ſe trouve pour l'ordinaire dans les fentes perpendiculaires des rochers & des carrieres.

Les pyrites ſont de vrais mineraux : on en trouve de differentes couleurs, ſelon la différence des métaux dont elles participent. Il y en a qui reſſemblent au fer, & que l'on nomme *pyritæ ferrei*, d'autres ſont blanches, & on les nomme *pyritæ argentei* ; d'autres enfin ſont jaunes, & reſſemblent à l'or, ou au cuivre, & c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle *pyritæ aurei*. Les bornes que nous nous ſommes preſcrites dans ces Memoires nous empêchent d'entrer dans le détail de toutes les obſervations curieuſes que M. Morton a faites ſur ces pyrites.

Chap. III. Ce chapitre eſt un des plus curieux de tout ce grand ouvrage. Nôtre Auteur y décrit les coquillages des differens poiſſons qui ſe trouvent dans les carrieres à pluſieurs braſſes ſous terre. Ces coquillages ſe trouvent quelquefois renfermez dans la pierre même, d'autres fois ils ſe rencontrent dans les fentes des rochers ; on en trouve auſſi dans les foſſes d'où l'on tire la terre glaiſe ; mais il eſt très-rare d'en rencontrer dans les endroits où l'on fait des tourbes.

Quelques Naturaliſtes prétendent que ces coquillages ſont des vrayes pierres. Meſſieurs Liſter & Harley ſont de ce ſentiment : mais M. Morton & M. Woodward ſoutiennent qu'ils ont ſervi autrefois à renfermer des poiſſons. Voici les raiſons qu'ils apportent pour appuyer leur ſentiment. 1°. Les coquillages qui ſe trouvent ſous terre conviennent en tout avec les coquillages de mer : leur forme, leur ſubſtance, leur grandeur &c. ſont les mêmes. 2°. La ſubſtance de ces foſſiles differe eſſentiellement de la ſubſtance des

pierres ; il est vrai qu'on les trouve quelquefois couverts d'une matiere minerale, qui s'est insinuée peu à peu dans les pores, mais il est facile de distinguer cette matiere de la substance même des coquillages.

Au reste, les coquillages de mer ne sont pas les seuls corps étrangers que l'on trouve renfermez dans la terre, on y rencontre aussi des os de quelques animaux terrestres, des arbres &c. 1°. Il y a quelques années que des laboureurs foüissant dans un champ près de Bowdon, y trouverent une dent d'elephant d'une grosseur enorme : à quelques pas de la premiere, ils en découvrirent une autre beaucoup plus petite, & qui ne paroissoit pas endommagée par le tems. M. Morton a entre les mains quelques morceaux de ces dents, & après les avoir bien considerées, il assûre que ce sont des vrayes dents d'élephant. 2°. Quelques paysans travaillant il y a peu d'années à faire un canal près de la maison du Duc de Montaguë trouverent à sept ou huit pieds sous terre des bois de cerf, c'étoit sur la

pente d'une petite colline, où il semble que la terre n'avoit jamais été couverte auparavant.

3°. Pour ce qui est des arbres que l'on trouve en plusieurs provinces d'Angleterre enfouïs dans des marais, c'est un phénomene d'autant plus surprenant, qu'il est presque impossible d'expliquer comment ces arbres qui sont tous des chênes, ou des sapins, ont pû croître dans des lieux bas & aquatiques. Il est vrai que plusieurs Auteurs se sont efforcez assez inutilement de trouver la raison physique de ces phénomenes. Il y en a qui croyent que les arbres qui se trouvent aujourd'hui ensévelis dans des lieux marécageux croissoient autrefois sur des montagnes & sur des lieux élevez, qui se sont affaissez dans la suite du tems, ou par la violence des tremblemens de terre, ou par des feux souterrains qui les ont peu à peu consumez. D'autres ont recours aux inondations qui sont fort fréquentes en Angleterre ; mais à dire le vrai toutes ces conjectures sont sans fondement. Mr. Morton croit que tous ces fossiles dont nous venons de parler dans ce chapitre ont été enterrez au tems du deluge universel, & que la matiere bitumineuse qui se trouve principalement dans les lieux aquatiques, les a conservez jusqu'à present dans leur entier.

Chap. IV. Nôtre Auteur parle d'abord

des eaux dont les hommes se servent pour les usages communs de la vie, & il remarque que les meilleures sont celles qui sont pures, legeres, transparentes, simples, & sans grand mélange de particules terrestres ; il dit sans grand mélange, car il est certain, ajoute-t'il, que toute eau contient plus ou moins de ces particules, comme Mr. Woodward l'a démontré dans son *traité de la vegetation.* On trouve aussi une matiere pierreuse mêlée avec l'eau de quelques fontaines, qui est d'autant plus dangereuse, qu'elle cause infailliblement la gravelle à ceux qui en boivent habituellement. Les eaux qui sont mêlées de vitriol ne sont pas tant à craindre ; on les connoît, ces eaux, 1°. Parceque quand on y met du savon elles ne moussent pas. 2°. Parce qu'elles tournent le lait. 3°. Parceque quand on s'en sert pour faire de la biere, ou d'autres liqueurs, il faut y mettre plus de grains que dans l'eau ordinaire.

Pour ce qui est des eaux minerales, M. Morton assûre qu'elles sont fort communes dans la Province de Northampton. Les plus remarquables sont celles qui pétrifient, auxquelles les anciens Historiens ont attribué des effets fort surprenans. Les paysans s'en servent encore aujourd'hui, comme d'un spécifique, pour guérir les bestiaux attaquez de dissenterie. Nôtre Auteur employe une bonne partie

de ce chapitre à expliquer l'origine des fontaines, & il remarque que celles qui ont leurs sources dans des terres grasses & argilleuses coulent toujours; au lieu que celles qui se trouvent dans un sol sablo. neux sont souvent à sec, principalement dans les grandes chaleurs.

Chap. V. L'air de la Province de Northampton est generalement fort sain, il est vrai que dans les lieux bas & marécageux, l'air y est plus froid & plus grossier que sur les montagnes; ce qui cause souvent des fievres & des rhumes; mais il faut avoüer aussi que ceux qui habitent les lieux marécageux sont exempts des fievres malignes & contagieuses qui regnent sur les hauteurs, & qui sont causées par les exhalaisons des mineraux formez dans les montagnes.

Les vents sont assez moderez dans cette province; mais depuis un siécle on y a vû des ouragans, des tempêtes, & des tourbillons, qui ont causé des ravages si extraordinaires, qu'on n'en trouve pas de pareils dans l'histoire. Mr. Morton décrit les tristes effets de quelques-uns de ces ouragans. En Novembre 1704. il s'éleva un vent si impétueux, que plusieurs arbres en furent déracinez, des maisons & des clochers en furent abbatus, & plusieurs personnes ensevelies sous leurs ruines. Les ouragans qui arriverent en Octobre 1669. & en 1670. furent si remarquables

qu'on en a inseré des relations dans les *Transactions philosophiques.* Mr. Templer décrit deux autres ouragans, dont les effets n'ont pas été moins funestes à cette province.

C'est une chose assez remarquable, que les nüages qui s'élevent sur mer sont ordinairement portez vers les lieux montagneux de cette Province, & il n'est pas surprenant d'y voir des pluyes tomber en abondance, tandis que le plat pays souffre de la secheresse : ce sont ces pluyes qui causent les inondations subites des rivieres, qui sont fort fréquentes dans la Province de Northampton.

C'est une erreur populaire de s'imaginer qu'il pleuve quelquefois des grenoüilles, des poissons, des grains &c. Il est bien vrai que dans les tems pluvieux les petites grenoüilles sortent de l'eau & des lieux humides en très-grand nombre : ce qui fait que le vulgaire s'imagine qu'elles tombent du Ciel. Pour ce qui est des petits poissons, que l'on rencontre quelquefois à une demie lieüe de la mer, ils sont élevez par la violence du vent, & portez avec l'eau à quelque distance de la mer. Les grains de bled qui tombent en plusieurs endroits sont élevez en l'air par des tourbillons. Pour ce qui est de la formation de la grêle, de la neige &c. nôtre Auteur fait là dessus des observations très-curieuses.

Après avoir parlé des meteores d'eau, Mr. Morton traite de ceux qui tiennent du feu; il explique d'abord la nature & les effets du tonnerre & des éclairs, & ensuite il passe aux autres meteores celestes. Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de toutes les sçavantes remarques que nôtre Auteur a faites sur ces phénomenes, nous nous contenterons de renvoyer les Lecteurs à l'ouvrage même, & nous sommes persuadez qu'ils y trouveront de quoi contenter leur curiosité. Comme cet extrait est d'une juste étenduë, nous réservons les cinq chapitres suivans au mois prochain.

ARTICLE LI.

DECAS EXERCITATIONUM Philologicarum de vera pronunciatione nominis JEHOVA &c. C'est à dire, *Dissertations sur la veritable maniere de prononcer le nom JEHOVA; les cinq premieres rejettent cette prononciation; les dernieres la défendent; avec une préface d'Hadrien Reland.* A Mastric, de l'imprimerie de Jean Coster, 1707. *In* 8°. *pages* 564.

MOnsieur Reland, dans sa préface qui est fort courte, avertit qu'il a fait imprimer ensemble ces dix dissertations, afin que les rapprochant les unes des au-

tres, chacun puisse voir le parti qu'il a à prendre dans une dispute, où des Sçavans sont peutêtre entrez avec trop de chaleur. Ils se sont reproché les uns aux autres, de s'attacher à une superstition Judaïque, de falsifier l'Ecriture, de mépriser l'exemple de Jesus-Christ & des Apôtres. On verra dans la suite sur quoi ils ont fondé des accusations si grieves.

Toutes ces dissertations sont d'une datte plus ancienne, que celle des ouvrages & des pieces qui doivent être la matiere de ces Memoires, & on n'en parle ici qu'à l'occasion de ce nouveau recüeil, & parce qu'on croit que le sujet ne sera pas désagréable à nos Lecteurs.

Le voici. Il est écrit dans l'Exode ch. 3. v. 14. que Moyse ayant demandé à Dieu, de la part de qui il diroit aux Israëlites qu'il étoit envoyé pour leur annoncer leur prochaine délivrance, Dieu lui répondit qu'il étoit יהוה, nom que la Vulgate traduit, *Ego sum, qui sum*; & Pagnin, *Ero qui ero.* Dans le même livre de l'Exode ch. 6. v. 3. Dieu dit à Moyse, qu'il s'est fait connoître à Abraham, Isaac & Jacob, comme Tourpuissant, mais non pas sous ce nom יהוה. Ce nom est composé de quatre consones, *jod, he, vau, he.* La question est de sçavoir, s'il est à propos de le prononcer selon ses consones, y ajoutant des voyelles convenables : & si ces voyelles sont les mêmes qui sont mar-

quées dans les Bibles, *scheva*, *holem*, *camets*, d'où naît la prononciation *jehova*?

Il est à remarquer, que les Juifs estiment que c'est une profanation horrible & digne de la damnation éternelle de le prononcer. *Celui qui le prononcera*, disent-ils, *n'aura point de part dans le siécle à venir*. Ils assûrent qu'il n'étoit permis qu'aux Prêtres seuls de le prononcer, & seulement dans le Temple, en bénissant le peuple, ce qui même a cessé de se pratiquer depuis Simeon le Juste, petit fils & successeur dans le souverain Pontificat de cet Addo, ou Jaddua, qui selon Joseph, reçut Alexandre à Jérusalem, ou peutêtre ce même Jaddua petit-fils de Josedek. Ils racontent aussi qu'un Rabbi Chanina fils de Terudjon fut condamné au feu pour l'avoir prononcé ; & que sa femme qui ne l'avoit pas empêché, eut le cou coupé. Ils disent donc que ce nom respectable se lit & ne se prononce pas, en sa place ils substituent *Adonaï* : & s'ils le trouvent joint à *Adonaï*, ils disent *Elohim*, afin d'éviter la répetition *Adonaï Adonaï*.

Il y a plus, car les Septante l'ont constamment exprimé par le mot Κύριος, *Seigneur*, qui répond à l'Hebreu *Adonaï*; la Vulgate par le mot *Dominus*, & dans l'endroit de l'Exode ch. 6. v. 3, où il paroît si necessaire, elle met *Adonaï*, quoiqu'il semble que s'il falloit un mot Hebreu, celui-là valloit autant, ou mieux. Il n'est

employé en aucun endroit du nouveau Testament ; & les Peres, tant Grecs que Latins, ont eû la même circonspection, de ne point s'en servir dans leurs écrits.

Galatin a, pour ainsi dire, franchi le pas ; & dans son ouvrage intitulé, *Arcana veritatis Catholicæ*, " Secrets de la „ verité Catholique, imprimé en 1515. il ne fait pas de difficulté d'user du mot de *Jehova*, selon les consones & les points voyels qu'il voyoit dans les Bibles. Il a été imité, & *Jehova* se trouve dans une infinité de livres, soit des Catholiques, soit des Protestans.

Cette prononciation néanmoins a déplu à plusieurs ; & voici cinq dissertations pour la rejetter dans son ancien & long oubli, avec trois autres dissertations pour la conserver. Les Auteurs des premieres, sont Drusius, Sixtinus Amama, Loüis Cappel, Buxtorf, Altingius : les Auteurs des dernieres sont, Tuller, Gataker, Leusden. Comme celui-ci divise en trois dissertations son traité sur cette matiere, c'est apparemment ce qui remplit le nombre de dix que Mr. Reland promet dans le titre de ce volume.

On ne fera pas l'extrait de toutes ces dissertations, car outre, comme on l'a déja dit, qu'elles sont d'ancienne datte, ce ne sont que redites ; les mêmes preuves reviennent pour l'un ou pour l'autre des

deux ſentimens oppoſez, & s'il y a quelque difference entre les Auteurs du même parti, c'eſt que chacun inſiſte davantage ſur ce qui eſt de ſon goût : on ſe contentera donc de rapporter briévement leurs preuves.

Le premier argument contre la prononciation *Jehova* ſe prend, de ce que les points voyels ajoutez aux conſones Hebraïques ne leur conviennent point, ce ſont les mêmes qui forment *Adonaï*, ou dans la concurrence d'*Adonaï* ceux qui forment *Elohim*, & en ce cas il faudroit lire *Jehovi*. En voici les preuves. 1°. Ce ſont en effet les mêmes voyelles. 2°. D'où les Maſſorettes de Tiberiade, demandent Cappel & Altingius, auroient-ils appris une prononciation qui pluſieurs ſiécles avant eux n'étoit plus en uſage ? Altingius prétend même, que par la loi du Levitique ch. 24. v. 16. elle étoit abſolument défenduë au peuple ſous peine d'être lapidé.

3°. Il eſt aiſé de faire voir par deux regles generales de la Grammaire Hebraïque, que ce mot n'a que des points empruntez. Car s'ils lui étoient propres, lors qu'il eſt précedé par les lettres ſerviles, à ſçavoir, par *vau*, *caph*, *lamed*, *beth*, le *ſcheva* de *jod* devroit ſe changer en *chirec*, au lieu qu'il ſe change en *patach* : & après la prépoſition *mem* il ſe change en *tzere*,

& non pas en *chirec*, selon la regle : or ces changemens conviennent à *Adonaï* ; donc ils sont pris de lui.

Une autre regle generale de Grammaire ; c'est que les lettres *beth*, *gimel*, *daleth*, *caph*, *pe*, *tau*, après une quiescente prennent *raphe*, & après une mobile *daghes* ; de même que si elle suivoit *Adonaï* ; dont la finale est mobile, ce sont donc les points propres d'*Adonaï*, qui sont transportez à l'autre mot, & celui-ci n'en a que d'emprunt.

Et de plus, s'il avoit les siens propres, pourquoi à la rencontre d'*Adonaï* changeroit-il son *camets* en *chirec* ; & pourquoi faudroit-il prononcer *Jehovi* pour *Jehova* ?

Le second argument. Jesus-Christ & les Apôtres citant l'ancien Testament, ne se sont jamais servis que d'un mot répondant à *Adonaï*, Κύριος, *Dominus* : c'est le seul terme que nous voyons dans les écrits des Apôtres & des Evangelistes. Enfin, les Peres disent unanimement, que le nom de Dieu est ineffable, & que nulle langue ne le sçauroit prononcer. C'est donc abandonner ces grands exemples, de vouloir introduire le nom nouveau de *Jehova* ; & il est plus sage de lui substituer celui d'*Adonaï*, selon l'ancien usage. Ces argumens ne sont pas sans reparties. Car 1°. il n'y a nul inconvenient que les mêmes voyelles appartiennent également à

Jehova & à *Adonaï*. Gataker cependan ne désavoüe pas, que les Massorete ayent transporté les voyelles de l'un à l'autre, afin d'établir de plus en plus la coûtume de leur tems, de ne point dire *Jehova*; mais il soutient que quant à la prononciation le changement n'est pas considerable, & au plus comme celui de *Miriam en Hebreu*, que nous prononçon *Maria*. Leusden va plus loin, & prétens que les points voyels sont aussi ancien que le texte. Quant aux variations du *scheva* en *patach*, ou *tzere*, & du *daghe* suivant, il dit que ce sont des anomalies ou des exceptions assez communes dans la langue Hebraïque, comme dans toute les autres.

2°. Rien n'oblige à croire que JESUS CHRIST ait évité de dire *Jehova*: les Evangelistes rapportant en Grec ses discours n'ont fait que suivre l'usage établi par la version des Septante. D'ailleurs, s'il n' s'est pas servi de ce mot, ç'a été par condescendence pour les Juifs, qui en auroient été offensez. Les Peres en s'abstenant du même mot, n'ont fait que suivre les traductions où effectivement il n'est pas.

Venons aux argumens pour mainteni la prononciation de *Jehova*. Le premier Ce n'est qu'une superstition Judaïque de n'oser prononcer un mot qui est dans la Bible, & c'est alterer l'Ecriture dictée pa

le S. Esprit. Cela est surtout évident au ch. 6. v. 3. de l'Exode : Dieu dit expressément à Moyse, " Qu'il s'est fait connoître à
" Abraham, Isaac & Jacob, comme
" *El-scaddaï*, c'est à dire, Dieu Tout-
" puissant, mais non pas selon son nom
" יהוה *Jehova*. Quelle bonne raison peut-il y avoir de ne pas prononcer en cet endroit un nom, par lequel Dieu déclare qu'il veut être connu ? Et s'il est juste de le prononcer en cet endroit, pourquoi ne le sera-t'il pas en tous les autres ?

Le second. Avant que la superstition prévalût, le nom *Jehova* étoit communément connu & usité. Il entre dans des noms de lieux, dans les sermens ; ce qui montre qu'il étoit d'un usage ordinaire. Les idolâtres même & les étrangers ne l'ignoroient pas, puisque Laban, Bathuel, Pharaon & Rabsacès, le prononcent. N'oser encore le prononcer, c'est imiter la superstition des Juifs.

Le troisiéme. Il est aisé de s'assûrer de sa veritable prononciation, par celle d'autres noms qui en sont composez, comme *Jehonathan*, *Jehoram*, *Jehosaphat*, *Jehosedek*, *Jehoseph*, & autres semblables, que par contraction nous prononçons Jonatham, Joram, Josaphat, Josedek, Joseph. Faudra-t'il dire, & les Juifs disoient-ils, *Adonathan*, *Adorian*, *Adosaphat* ? Il est donc évident, que dans la

composition ils retenoient la prononciation d'un mot, qu'ils ont craint de prononcer seul en lui même.

Le quatriéme. Il n'est pas vrai, dit Leusden, que *Jehova* ait les mêmes voyelles qu'*Adonaï.* Sous la premiere lettre de celui-là c'est un *scheva* composé, un *catephpatach* ; ce qui fait une difference de prononciation en la premiere syllabe de ces deux noms.

Le cinquiéme. Les cas obliques de Jupiter ; *Jovis*, *Jovi*, viennent par contraction de *Jehova* ; & S. Augustin rapporte *, qu'au sentiment de Varron les Juifs adoroient Jupiter. *Varro Deum Judæorum Jovem putavit.* Le nom de *Jehova* n'étoit donc pas alors ignoré.

Ces argumens sont autant sujets à reparties que ceux de l'opinion contraire. A l'égard du premier, Cappel convient que le nom que Dieu se donne dans l'Exode ch. 6. v. 3. doit en cet endroit être prononcé selon ses propres consones, en y ajoutant quelques voyelles, quoiqu'il soit incertain quelles sont les veritables.

Pour répondre au second argument Amama soutient que la prononciation de ce nom étoit ignorée du commun des Juifs, & connüe seulement aux Prêtres. Outre le témoignage des Rabbins, il cite

* *L. 1. de consensu Evang. c. 22.*

celui de Philon [a], de Joséph [b], d'Eusebe [c], de Theodoret [d], & de Pline [e], qui dit que les Juifs cachoient avec soin le nom de leur Dieu. Les autres défenseurs du même sentiment adoptent la même réponse. Toutefois Cappel avoue ailleurs, que la prononciation dont il s'agit avoit passé des Juifs aux Phéniciens & aux Syriens, & de ceux-ci aux Grecs. On ne voit pas comment il s'accorde avec lui même, & comment les Phéniciens & les Grecs avoient connoissance d'un mot Hebreu, que les Juifs ne sçavoient pas, ou dont ils faisoient un grand mystere, même entre eux.

Cappel nie absolument que les noms *Jonathan*, *Josaphat*, & les autres semblables, soient composez de *Jehova*, ou du nom de quatre lettres : il veut que ce soit de *ja*, ou du nom de deux lettres. Les autres accordant que ces noms propres sont composez de *Jehova*, semblent ne pouvoir disconvenir, qu'il étoit donc connu. Car il n'importe pas de dire, avec Buxtorf & avec les Rabbins qu'il cite, que la composition est imparfaite, & que le nom entier n'y entre pas.

Cappel nie encore que *Jupiter* ait aucune affinité avec *Jehova*, & il s'en tient à

[a] *L. 3. de vita Mosis.* [b] *l. 2. antiq. c. 5.* [c] *l. 11. Præpar. Evang. c. 6.* [d] *Quæst. 13. in Exod.* [e] *l. 28. hist. c. 2.*

l'étimologie rapportée par Varron, *Juvans pater.*

Pour achever de donner une idée complete de ces ouvrages, on ajoutera quelque érudition incidente qui s'y rencontre. La raison, selon Fuller, pourquoi des Peres ont dit que ce nom est ineffable, c'est que les Grecs qui n'ont point les consones *j* & *v*, ne sçauroient l'exprimer en leur langue. Il rapporte d'après Eusebe [a] une épigramme Grecque, dont le sens est que le nom de Dieu est composé de sept voyelles ; & il l'interprete de *ἰιευα*, laissant *η* & *ω*, qui font le même son que *ε* & *ο*, & n'en different que par la quantité.

Ce nom a été écrit diversement par les Grecs, par Theodoret [b] citant les Samaritains Ἰαβὲ, par Origene dans un manuscrit du livre des principes Ἰαωία, par St. Irenée [c] *Jaoth*, par Clement d'Alexandrie [d] Ἰαού. S. Epiphane [e] dit que les Gnostiques plaçoient le premier Prince dans le Ciel, & le nommoient Ἰαό. Selon Sanchoniathon, cité par Porphyre, les Hebreux adoroient le Dieu Ἰευώ, & selon Diodore de Sicile [f] c'étoit Ἰαώ. L'oracle d'Apollon à Claros, interrogé qui étoit Dieu ? Répondit en deux vers : Dites que le souve-

[a] *L.* 11. *Præp. Evang. c.* 6. [b] *Quæst.* 15. *in Exod.* [c] *L.* 2. *cap. ult.* [d] *Strom.* 5. [e] *Hier.* 26. [f] *L.* 1.

rain Dieu est Ιαώ, nommé Pluton en Hyver, Jupiter au Printems, le Soleil en Eté, & Ιαώ en Automne.

Drusius se déclare pour le *Jabé* des Samaritains, & Cappel n'étant pas encore content de cette grande varieté de prononciations, en inventa une nouvelle, *Juhu*, par un *patach*, un *scheva* & un *holem*.

ARTICLE LII.

CONFERENCES ECCLESIASTIQUES du Diocese d'Angers, sur l'excommunication, la suspense & l'interdit, suivant l'usage de France, tenuës par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Michel Poncet de la Riviere Evêque d'Angers, en l'année 1712. Tome second. A Angers, chez Olivier Avril 1713. *In* 8°. *pages* 416.

LEs Censures Ecclésiastiques ont fait le sujet des Conferences du Diocese d'Angers pendant les années 1711. & 1712. & le resultat remplit deux tomes. Le premier, dont on a parlé dans ces Memoires au mois d'Octobre de l'année derniere, traite des Censures en general; & en particulier de l'excommunication; mais la matiere n'ayant pû être épuisée, une partie est restée pour ce second tome, qui comprend aussi ce qui regarde la suspense & l'interdit.

Dans les Conferences du mois d'Avril il s'agit proprement des effets de l'excommunication majeure. Comme elle est un retranchement de la societé des Fidelles & de la Communion de l'Eglise, il faut sçavoir ce que c'est que cette societé, & cette Communion. C'est aussi par où l'Auteur commence, & il l'explique avec autant d'exactitude que de clarté. Les Fidelles composent un corps mystique, qui est l'Eglise ; dont JESUS-CHRIST est le Chef ; & comme tout corps, tant naturel, que civil & politique, a des biens qui lui conviennent, & sont communs aux parties dont il est formé, ils ont aussi les leurs, & de trois sortes.

Les premiers viennent immédiatement de JESUS CHRIST, qui communique à ses membres la grace ; la foi ; l'esperance, la charité, & les dons surnaturels. Les seconds sont en la disposition de l'Eglise, comme les Sacremens ; le sacrifice de la Messe, les prieres publiques, les Indulgences, la Jurisdiction Ecclésiastique. Les troisiémes consistent en la participation mutuelle des prieres, des jeûnes & des autres bonnes œuvres, chaque Fidelle y vacquant en particulier, ne laisse pas de profiter à tous les autres, de même que la santé de chaque membre est utile à tout le corps. De sorte que les Fidelles sont unis à JESUS-CHRIST, & entre eux, par la possession d'une même foi, la parti-

cipation des mêmes Sacremens, l'obeïssance aux Pasteurs de l'Eglise, & la dépendance d'un même Chef visible, qui est le Vicaire de Jesus-Christ; les fonctions de chaque fidelle dans l'Eglise, le commerce mutuel des prieres & des bonnes œuvres.

L'excommunication étant un retranchement, ou une privation, peut être considerée par rapport à ces trois diverses sortes de biens; ainsi l'Eglise usoit anciennement de distinction, ne retranchant à quelques Pénitens que la participation de l'Eucharistie, aux autres la faculté d'assister au sacrifice de la Messe & aux prieres publiques; elle fermoit aux autres l'entrée même de l'Eglise. Selon la signification du mot *excommunication*, les Regles Monastiques en usent pour marquer la punition d'une faute, par laquelle un Moine est retranché, ou du Chœur, ou de la table, ou de la conversation avec les Freres.

Avant que d'en venir aux effets de l'excommunication, il faut remarquer qu'elle ne prive pas par elle même de la Communion purement intérieure, & des biens que Jesus-Christ communique immédiatement à ses membres, c'est à dire, de la grace & de la charité.

Les effets de l'excommunication se rapportent donc aux biens spirituels qui sont à la disposition de l'Eglise & le lien exté-

rieur des Fidelles entre-eux. Elle prive 1°. Du droit de recevoir & d'administrer les Sacremens. 2°. Du secours des prieres publiques, n'étant pas permis de prier publiquement dans l'Eglise pour un excommunié, ni de recevoir son offrande. 3°. Du droit d'assister au S. sacrifice de la Messe & aux Offices divins, qu'il n'est pas permis de celebrer en sa presence; & si d'ailleurs il est dans l'obligation de reciter le Breviaire, il doit s'en acquitter seul. 4°. De la sepulture Ecclésiastique, & en lieu saint. 5°. De la capacité à obtenir aucun Benefice & dignité Ecclésiastique, soit par élection, par collation, permutation, ou autrement. 6°. De l'exercice de la jurisdiction Ecclésiastique. Tout cela renferme differens cas, que l'Auteur distingue & expose.

Les effets de l'excommunication s'étendent jusqu'à la vie civile, selon ces deux vers Latins:

Si pro delicti anathema quis efficiatur,
Os, orare, vale, communio, mensa negatur.

C'est à dire, qu'il est défendu de s'entretenir & de prier même en particulier avec un excommunié, de le saluer, d'entretenir aucun commerce & de manger avec lui, afin que se voyant ainsi abandonné, il rentre en son devoir.

Les premieres Conferences du mois de Mai ſont une explication de ces effets de l'excommunication, & paſſent enſuite à ce qui concerne l'excommunication mineure, & à la conduite que doit tenir un Prêtre excommunié.

On remarquera ſeulement, qu'il eſt certains cas où tout commerce avec un excommunié n'eſt pas retranché, le droit naturel exigeant à ſon égard quelques offices que les Canoniſtes renferment en ces deux vers.

Hæc anathema quidem ſolvunt, ne poſſit obeſſe,
Utile, lex, humile, res ignorata, neceſſe.

Utile, ſon utilité ſpirituelle. Il eſt donc permis de lui donner de bons avis, & d'avoir des entretiens pour lui perſuader de donner ſatisfaction à l'Egliſe : ce qui eſt proprement du devoir des Paſteurs. L'utilité temporelle d'un Fidelle eſt auſſi une cauſe légitime de traiter avec lui, s'il eſt vôtre Avocat, vôtre Conſeil, vôtre Medecin, en qui vous avez confiance. *Lex*, la loi du mariage : le mari ne doit point abandonner ſa femme, ni la femme ſon mari. *Humile*, la ſoumiſſion que doivent avoir les enfans envers leur pere, & leur mere, les oblige de ſe tenir auprès de leurs perſonnes, & il en eſt de même des do-

mestiques à l'égard de leurs maîtres & de leurs maîtresses. *Res ignorata*, si quelqu'un ignore ou doute qu'il soit excommunié. *Necesse*, la necessité, soit de la part d'un Fidelle, soit de la part d'un excommunié; comme pour redemander de celui-ci une dette ou la réparation d'un tort; pour l'assister dans ses maladies, ou d'autres besoins.

C'étoit autrefois une regle, d'éviter absolument, & sous peine d'excommunication, tout excommunié, avec cette seule distinction de s'en éloigner publiquement, ou en particulier, selon que l'excommunication étoit publique, ou secrete. D'ailleurs, les excommunications s'étant multipliées à l'infini, c'étoit une source d'embarras & de scrupules. Gregoire VII. & Urbain II. y apporterent une sage modération, permettant de communiquer avec un excommunié à sa femme, ses enfans, ses domestiques, à ceux qui travaillent ses terres, ou qui sont dans sa dépendance, *Curiales*; permettant d'entretenir commerce avec ceux qui en ont avec un excommunié, d'acheter de lui, s'il est le seul à vendre, & même de lui faire des presens.

Martin V. par sa Bulle *ad evitanda scandala* porta plus loin la modération, & restreignit l'obligation d'éviter les excommuniez, soit en public, ou en secret, à ceux là seulement qui seroient nommé

ment dénoncez, ou qui le seroient notoirement pour avoir battu un Ecclésiastique; du reste, il permit de communiquer avec les autres excommuniez, non seulement dans les choses civiles, mais dans les sacrées, sans encourir d'excommunication. De là est venuë la distinction des excommuniez tolerez & non tolerez, & la pratique de continuer à agir librement avec ceux-là, & de rompre toute communication avec ceux ci.

Quoique le Concile de Bâle, la Pragmatique Sanction & la Bulle de Leon X, pour le Concordat ayent mis au nombre des non tolerez tous ceux qui sont notoirement coupables d'un crime défendu sous peine d'excommunication, la Bulle de Martin V. a prévalu, & sert de regle dans la pratique. De sorte que si l'Auteur d'une méchante action avoit été dénoncé nommément excommunié, & que ses complices l'eussent été seulement en general; quand d'ailleurs ils seroient notoirement connus, ils devroient encore passer pour tolerez, sans qu'il y eût obligation de les éviter. Et en France, sur le doute que celui qui a battu un Ecclésiastique, ait veritablement encouru l'excommunication, il est toleré jusqu'à ce qu'il soit dénoncé nommément excommunié, la maxime étant, qu'il n'y a proprement de notorieté qu'en conséquence d'une sentence publique.

Du reste, les moderations dont on vient de parler n'ont été apportées qu'en faveur des Fidelles, & non pas des excommuniez : ceux-ci demeurent chargez de toute la rigueur de l'ancien droit, & obligez comme auparavant de s'abstenir de toute communication, surtout dans les choses saintes.

Les questions traitées dans les Conferences du mois de Juin sont sur le sacrifice de la Messe & l'Office divin, qui ne doivent être celebrez, ni par des excommuniez, ni en presence des personnes excommuniées, sur la sépulture de ces sortes de personnes; sur la dénonciation & les formes à y observer, & sur les cas où l'excommunication est encouruë de plein droit. L'Auteur, comme partout ailleurs, descend en des détails très-instructifs.

Il observe, comme on l'a déja remarqué d'après lui dans l'Extrait du mois d'Octobre précedent, qu'anciennement les Superieurs Ecclésiastiques étoient plus réservez à prononcer des excommunications de plein droit, *à jure*, *ipso facto*, qu'ils ne l'ont été depuis la collection des Decretales publiée l'an 1230. par Gregoire IX. Dans ces Decretales & dans le Decret de Gratien on ne compte que trente-trois de ces sortes d'excommunications, qui se réduisent à vingt six; & si on les examine attentivement, on trouvera que

la ſentence du Juge Eccléſiaſtique eſt requiſe en la plûpart. Depuis ce tems-là, continue l'Auteur, elles ont été tellement multipliées, qu'il eſt difficile d'en faire un dénombrement exact. On en compte trente deux dans le Sexte, cinquante dans les Clementines; dans les Extravagantes & les Conſtitutions ſuivantes elles vont à l'infini, ſans y comprendre les vingt portées par la Bulle *In Cœna Domini.* Il fait enſuite l'énumeration des excommunications qui s'encourent de plein droit, & ſont reſervées au Pape, ou aux Evêques; & il remarque quel eſt l'uſage de la France à cet égard; il avertit que la permiſſion accordée à quelques Prêtres d'abſoudre des Cas reſervez aux Evêques, ne s'étend pas à abſoudre des excommunications réſervées.

Au mois de Juillet les deux premieres queſtions ſont employées à expliquer ce que c'eſt qu'abſolutions *ad cautelam* & *cum reïcidentia*, à quel effet & avec quelles formalitez elles ſe donnent.

Dans les deux dernieres queſtions l'Auteur commence la matiere de la ſuſpenſe, & la continuë dans les quatre du mois ſuivant, & les trois premieres de Septembre.

La ſuſpenſe ne touche que les Clercs, & conſiſte en ce que l'Egliſe leur défend les fonctions propres de leur Ordre, ou de leur Benefice. Si l'excommunication

les prive des mêmes fonctions, c'est en les retranchant du corps de JESUS-CHRIST, & de la societé des Fidelles, de laquelle ils ne sont pas exclus par la suspense. Elle a été distinguée de l'excommunication & en usage dès les anciens tems, comme il paroit par les Canons Apostoliques, par ceux des Conciles, *in Trullo*, d'Ancyre, du premier de Tours, de Vannes, du second & du cinquiéme d'Orleans, quoiqu'en quelques-uns la privation des fonctions Clericales soit exprimée par le terme d'excommunication.

Quelquefois la suspense est perpétuelle, quelquefois elle est limitée à un certain tems; & alors ce n'est pas proprement une censure, mais une pure peine; car la censure est une peine médicinale pour vaincre la contumace du coupable & l'obliger à se remettre en son devoir: au lieu que ces sortes de suspenses sont la punition d'une faute; & celles qui sont portées pour un tems finissent avec le tems sans avoir besoin d'absolution. De ce qu'elles ne sont pas proprement des censures, il s'ensuit, selon les Canonistes, qu'un Ecclésiastique ne tombe pas dans l'irrégularité pour avoir exercé les fonctions dont il étoit ainsi suspens, mais il peche grievement par sa désobéissance à l'Eglise. On est obligé de renvoyer à l'Auteur même pour les distinctions & les effets propres de diverses suspenses.

Quoique la déposition & la dégradation ayent de l'affinité avec la suspense, elles en different néanmoins, en ce qu'elles privent absolument un Clerc de tout titre & de toute dignité, ce qui n'arrive pas par la suspense, qui laisse un Prêtre & un Beneficier dans le rang & les honneurs de Prêtre & de Beneficier.

Les Canonistes distinguent la dégradation, en verbale & actuelle. La dégradation verbale n'est autre que la déposition, & se fait par une sentence de l'Evêque, ou de son Vicaire General, sans dessein pourtant d'en venir à la dégradation actuelle. Celle-ci demande plus de ceremonies ; car en conséquence de la sentence le coupable est publiquement dépouillé des habits propres & de toutes les marques de son Ordre, & la tête lui est rasée : ce qui doit se faire par son Evêque en presence de cinq autres Evêques, s'il s'agit de dégrader un Prêtre, & de deux, s'il s'agit d'un Diacre. Comme il étoit difficile d'assembler un si grand nombre de Prélats pour une telle action, la dégradation actuelle a cessé d'être pratiquée en France depuis la fin du seiziéme siécle. Le Concile de Trente, afin de rendre la chose plus faisable, a reglé que des Abbez crossez & mitrez pouvoient suppléer au défaut des Evêques assistans, & des Ecclésiastiques doctes & constituez en dignité au défaut des Abbez.

L'interdit fait le ſujet de la derniere Conference de Septembre, & de toutes celles d'Octobre & de Novembre. Comme l'experience a appris que cette eſpece de cenſure eſt plus nuiſible que profitable, elle eſt devenuë d'un uſage aſſez rare. Mais ceux-là ſe trompent, qui ne la croyent pas plus ancienne que le Pontificat d'Alexandre III. qui fut elû Pape en 1159. A la verité Gratien n'en fait point de mention en ſon Decret; mais elle eſt clairement marquée dans la 50^e^. & la 62^e^. lettres d'Yves de Chartres, mort en 1114. dans la 3^e^. & 93^e^. lettres de St. Fulbert Evêque de Chartres en 1007. dans le Concile de Limoges en 1031. ou en 1034. dans Gregoire de Tours liv. 8e. de l'hiſtoire de France ch. 31. l. des miracles des Martyrs ch. 79. & l. de la gloire des Confeſſeurs ch. 71.

Dans toute la ſuite de ces Conferences on voit l'Auteur répandre l'érudition ſur les ſujets qu'il traite, mais celle qui leur convient, & ſans affectation.

ARTICLE LIII.

LETTRE DE MONSIEUR GOUNIN, *Medecin de Montelimart, à un de ses amis, où il explique les causes de la palpitation du cœur.*

MONSIEUR,

Aprés avoir consulté les Auteurs modernes, & entre autres Mr. Rüel Medecin de Valence, dans sa lettre inserée dans les Memoires de Trevoux du mois de Mars 1712. vous trouvez encore, dites-vous, de grandes difficultez dans l'explication de la palpitation du cœur: vous me faites comprendre, Monsieur, que vous voulez dérober quelques heures de vôtre pratique, pour y méditer serieusement & éclaircir cette matiere, qui est non seulement curieuse dans la spéculation de ses principes, mais qui étant bien dévelopée, peut beaucoup contribuër à la bonne pratique. Je suis charmé de vôtre résolution, Monsieur, & en attendant que je puisse recüeillir les fruits de vos recherches, vous voulez bien que je vous fasse part de quelques reflexions nouvelles que j'ai faites sur la même maladie, aprés avoir éprouvé comme vous les mêmes difficultez dans le systeme des Modernes, tou-

chant la veritable cause, tant efficiente, qu'occasionelle, de la palpitation du cœur.

Pour venir au fait, je conçois la palpitation du cœur sous l'idée d'un dereglement de ses mouvemens, qui le souleve & le fait bondir avec violence vers les côtes pendant sa contraction, avec une grande foiblesse & concentration dans le pous.

L'Anatomie nous a découvert un grand nombre de causes occasionelles de cette maladie, mais on a été fort en peine de déterminer sa veritable cause efficiente. Les Modernes peu contens du systeme des Anciens, ont crû mieux rencontrer en la cherchant dans le sang de l'artere pulmonaire, qu'on suppose rejaillir avec impetuosité vers le ventricule droit du cœur, ne pouvant suivre sa route vers les autres vaisseaux du poumon étranglez, obstruez, ou comprimez par differentes causes; mais ce sentiment m'ayant paru plein de difficultez insurmontables (Comme vous le verrez dans la suite) j'ai pensé qu'on pourroit trouver plus vraisemblablement cette cause efficiente de la palpitation du cœur dans le sein du cœur même, au moyen d'une portion de cette mesure de sang, qui à chaque contraction doit & ne peut pas se décharger entierement dans l'artere du poumon, comme dans l'état naturel, & se trouvant

forcée à séjourner dans le ventricule droit, où elle éprouve toute la violence de la contraction du cœur, sans pouvoir le communiquer à d'autres parties qu'au cœur même, elle le fait palpiter, de la maniere que je l'expliquerai un peu plus bas, après vous avoir retracé auparavant les observations anatomiques suivantes, qui établiront solidement les causes occasionelles de cette maladie.

Les Observateurs nous rapportent qu'ils ont trouvé dans differens sujets qui étoient morts de cette maladie, ou qui l'avoient soufferte pendant leur vie, des vers, ou des polypes dans les ventricules du cœur, principalement dans le droit, des hydropisies considerables dans cet étui membraneux du cœur, qu'on appelle pericarde, dans quelques-uns un cœur extremement grand, & l'artere pulmonaire dilatée au double, & au quadruple de sa capacité ordinaire, & quelquefois capable de laisser introduire le poing dans sa cavité, avec des obstructions de la veine pulmonaire, par des matieres cartilagineuses qui bouchoient si fort sa cavité, qu'au rapport de Blancard, dans son Anatomie pratique, à peine permettoit-elle l'introduction d'une épingle.

Je ne veux point ici multiplier la citation d'un grand nombre d'observations que vous avez vû sans doute dans le *Sepulchrum* de Bonnet, ou dans le premier

tome de la Bibliotheque de Medecine prat. de M. Manget, dans le chap. des maladies du cœur, il me suffit de remarquer avec vous qu'elles marquent toutes des défauts locaux, ou des embarras dans le cœur & autour du cœur, c'est à dire, dans le péricarde, & dans le vaisseaux de décharge des deux ventricules du cœur.

Je ne sçaurois cependant sans ingratitude me dispenser de faire honneur à mon premier maître, Mr. Vachier, Medecin ordinaire du Roi & de cet Hôpital, d'une observation qu'il nous fit faire il y a plus de 22 ans, d'un abcès considerable du péricarde, contenant plus de deux ou trois livres d'une lymphe purulente, dans un soldat qui avoit souffert de grandes palpitations de cœur, avec une difficulté de respirer semblable à celle des peripneumoniques, & un pous entiérement concentré & enseveli; malgré toutes ces exactes recherches, il ne trouva dans la poitrine d'autre cause sensible, ou apparente, de la palpitation du cœur, que ce grand abcès du péricarde.

En suivant l'ordre des observations differentes je conclus, que les obstructions des vaisseaux capillaires arteriels, ou veineux du poumon, opposant une digue insurmontable au cours de la plus grosse partie du sang qui y est poussé par la contraction du cœur, il faut de necessité que pendant qu'il n'en coule dans ces vais-

ſeaux obſtruez qu'une très-petite quantité, le reſte faſſe effort contre leurs côtez, & les oblige à ceder, & à s'étendre conſiderablement, à proportion de la quantité du ſang que la contraction du cœur acheve d'y pouſſer; mais parceque l'artere du poumon ne ſçauroit ſans crever s'étendre au point qu'il faut pour recevoir tout le ſang du ventricule droit, & que le ſang à raiſon des obſtructions ne ſçauroit continuer ſon mouvement progreſſif à proportion de la vîteſſe avec laquelle il eſt pouſſé par la contraction du cœur, celui-ci à chaque contraction ne ſçauroit exprimer, & pouſſer dans l'artere pulmonaire, qui ſe trouve pleine, tout le ſang qu'il contenoit dans ſon ventricule droit; ainſi cette portion de ſang qui y reſte recevant toute l'impulſion qu'imprime la contraction du cœur, elle la rend au cœur même, en ſe reflechiſſant & ſe briſant avec impetuoſité contre ſes côtez, ce qui le fait bondir & élancer impétueuſement contre les côtes. La même explication revient, ſi les embarras de l'aorte empêchent l'entiere évacuation du ventricule gauche.

Les obſtructions des vaiſſeaux du poumon, ou de l'artere aorte, ne ſont pas les ſeules cauſes occaſionelles de la palpitation du cœur, les polypes qui ſe forment dans les ventricules de celui-ci, & principalemement dans le droit, y ont encore bonne part, en empêchant la libre ſortie

du ſang, de ſorte que la contraction du cœur ayant le tems de s'achever avant que tout le ſang en ſoit ſorti pour ſe rendre dans l'artere du poumon, la palpitation doit ſucceder de la maniere que nous venons de l'expliquer.

Les vers qu'on a trouvé dans les ventricules du cœur en mordant & pinçant vivement les fibres nerveuſes du cœur, & cauſant par là des reflux violens des eſprits vers le cerveau, & ſuivis d'un écoulement abondant d'autres eſprits dans les nerfs du poumon qui ſont ſymphatiques avec ceux du cœur, & par cette crûe les eſprits cauſant des contractions fortes & des reſſerremens convulſifs dans tout le tiſſu vaſculaire & valvulaire du poumon qui s'oppoſent au libre paſſage du ſang, ils peuvent par là donner occaſion à la palpitation du cœur.

L'abcès conſiderable, ou l'hydropiſie du péricarde, feront encore naître la palpitation, en comprimant à raiſon de leur grand volume & de leur poids les vaiſſeaux du poumon, ou l'artere pulmonaire, ce qui doit empêcher le cours du ſang dans ce viſcere, & en faire par conſéquent ſéjourner une partie dans le ventricule droit du cœur, ce qui ſera ſuivi de ſa palpitation.

La palpitation du cœur dépend encore quelquefois de la compreſſion du poumon, à l'occaſion de la rarefaction extra-

ordinaire des sucs vicieux & fermentatifs séjournans dans l'estomac & dans les boyaux, qui étendent & dilatent si prodigieusement ces parties, que le diaphragme & les poumons s'en trouvant extremement resserrez & gênez, le sang n'y circule qu'avec beaucoup de difficulté, ce qui doit donner occasion à une palpitation de cœur qui se soutiendra autant de tems que durera cette rarefraction dans les premieres voïes.

Quoiqu'on convienne, avec Mr. Rüel, qu'un sang visqueux dans sa rarefraction dilatant extraordinairement l'artere du poumon, & faisant par conséquent retressir la cavité de ses rameaux capillaires vers leurs extremitez, ou comprimant par cette dilatation les autres petits vaisseaux du poumon, peut empêcher le sang de continuer avec liberté son mouvement circulaire, & donner occasion à la palpitation du cœur, on ne lui accorde pas cependant que cette cause seule produise pendant longtems cette maladie indépendamment des obstructions ou compressions des petits vaisseaux du poumon qui arrêtent le sang dans ce viscere; en un mot, la rarefaction extraordinaire du sang n'est pas ordinairement la cause habituelle de l'étranglement des petits vaisseaux du poumon, mais l'obstruction de ceux-ci faisant séjourner un peu trop le sang, & l'exposant plus longtems à la vi-

ve action du nitre aërien ; lui donne occasion de s'y rarefier considerablement, ce qui n'arriveroit que peu souvent, si les obstructions n'y donnoient occasion, d'autant que la fermentation du sang dans l'état naturel est très-douce, & insensible, quand son mouvement circulaire est libre.

On lui avoüera encore moins que ce soit le sang repoussé par la contraction de l'artere pulmonaire, & rejaillissant sur le ventricule droit du cœur, qui excite la palpitation, comme il le prétend ; puisque la contraction de l'artere pulmonaire, aussi bien que de toutes les autres arteres, étant alternative avec la contraction du cœur, il s'ensuivroit que la palpitation du cœur se feroit suivant son hypothese pendant sa dilatation, ce qui est également contraire à l'experience & à son sentiment; si Mr. Ruel prétend contre la verité que dans cet état contre nature la contraction de l'artere pulmonaire, qui renvoye le sang vers le cœur, se fait dans le même tems que la contraction du cœur s'acheve, comment peut-il esperer que la force de l'artere qui renvoye le sang, puisse l'emporter sur celle du cœur, qui lui communique une détermination de mouvement opposée, puisque le cœur est certainement supérieur en force à tous les vaisseaux du corps ? Mais l'experience rend ici tous les raisonnemens inutiles.

Dans ces grands aneurismes, ou dilatations de l'artere pulmonaire (que tant d'ouvertures de cadavres ont fait remarquer) cette artere n'ayant plus ni force élastique, ni contraction sensibles, comment pourroit-elle faire retrograder le sang malgré les efforts superieurs contraires de la contraction du cœur? A toutes ces preuves on peut en ajouter une qui est sans replique. L'artere pulmonaire près de sa sortie du cœur étant liée & serrée avec un fil, ou bouchée par quelque tumeur, la palpitation du cœur devient très-violente, & Mr. Ruel en convient. Or dans cette supposition le sang ne peut pas retrograder de cette artere dans le cœur, puisque l'artere qui n'est pas libre ne l'a pas reçu, donc ce n'est pas au sang qui reflue de l'artere du poumon dans le cœur qu'il faut attribuër la cause efficiente de la palpitation; mais bien plutôt à cette portion de sang qui n'a pas pû sortir du ventricule droit pendant la contraction du cœur, & qui ayant essuyé toute la force de son mouvement, la communique par contrecoup aux côtez de ce ventricule, & par une nouvelle détermination souleve violemment le cœur contre les côtes, ne pouvant pas le faire avec la même facilité du côté des vertebres.

Mr. Ruel exclut du nombre des causes occasionelles de la palpitation du cœur l'hydropisie du péricarde, les vers & les

polypes formez dans les ventricules du cœur ; mais l'ouverture des cadavres, & l'explication que j'en ai donnée ci-dessus, établissent assez, ce me semble, le sentiment contraire au sien.

Quant au polype du cœur, comme il prétend que ces sortes de concretions ne sçauroient s'y former pendant la vie, sans qu'il s'en fasse de pareilles dans les veines, qui arrêteroient le mouvement circulaire du sang & celui du cœur, il est bon d'examiner & de résoudre cette difficulté. Je remarque en premier lieu qu'il se fait tous les jours des concretions pierreuses dans des cavitez un peu considerables, comme celles de la vescie, de l'urine, du bassin du rein & de la vescicule du fiel ; sans que cela tire à conséquence pour une pareille production dans les veines. En deuxiéme lieu, j'ai vû vû deux polype, ou concrétions lymphatiques fibreuses & très-dures, que rendit une Demoiselle après avoir senti un air froid pendant le cours de ses regles ; ces polypes étoient un peu plats, gros comme une grosse chataigne, & plus durs que la chair ordinaire ; ces concretions n'eurent pourtant aucune suite hors de la matrice ; pourquoi ne pourra-t'il pas de même s'en former dans la cavité du ventricule droit, sans que les veines s'y trouvent interessées ? Pour le prouver encore mieux, j'a-

joute que cette concretion peut se faire plus facilement dans le ventricule droit que dans les veines. 1°. Parceque ce ventricule a plus de capacité que les vaisseaux pour faciliter la rencontre, & l'union des parties acides nitreuses coagulantes, avec les parties branchuës & filamenteuses du sang, & donner occasion à la separation des autres matieres fluides qui faisoient auparavant couler avec elle la matiére du polype. 2°. Le sang qui se décharge dans ce ventricule s'est dépoüillé dans la circulation de la plus grande partie de ses esprits & de ses alkalis volatiles qui auroient servi à la division des principes du polype. 3°. Ce sang là, (principalement dans ceux qui sont sujets aux polypes) se trouve chargé de sels grossiers, & d'une lymphe & d'un chile indigestes, dont les parties branchuës & filamenteuses par leur forte liaison se trouvent à moitié séparées de la serosité. Ainsi quand un sang de ce caractere vient à essuyer la pression des fibres du cœur, les portions les plus fluides se dérobant d'abord, & échapant dans l'artere pulmonaire, abandonnent dans le ventricule droit du cœur cette matiere tartareuse, branchuë & filamenteuse, qui faute de fluidité n'a pas pû suivre assez tôt ses compagnes. Or cette matiere filamenteuse se trouvant pressée entre les fibres interieures du cœur, qui en font exprimer encore

le peu de serositez qui pouvoient y rester mêlées, elle doit acquerir une consistence de polype, qui devient tous les jours plus serrée & plus compacte. Mais les causes & les dispositions qui peuvent favoriser cette concretion dans le ventricule droit du cœur ne se rencontrent pas de même dans les veines. 1°. Elles n'ont pas assez de capacité pour faciliter sa rencontre, & la précipitation des parties qui composent le polype. 2°. Quoique le sang veineux aye perdu dans la circulalation beaucoup de parties spiritueuses & alkalines, cependant les parties du dernier chile qui ont circulé avec lui dans le poumon, & dans toutes les autres parties du corps, ont été plus froissées, fermentées & divisées, que les parties de cet autre chile qui commence seulement de se confondre dans le sang de la veine sous-claviere, pour se rendre enfin au cœur, & ainsi le sang qui reçoit ce dernier chile doit être bien plus propre à former des polypes dans le cœur que dans les veines &c.

Je m'apperçois, Monsieur, que je vais plus loin que je n'avois d'abord pensé, j'ai déja excedé les termes d'une lettre, & peutêtre abusé de vôtre patience. Si mes reflexions meritent vôtre estime & vôtre approbation, je me ferai un vrai plaisir de les continuer sur la même matiere, d'expliquer les autres causes qui peuvent

y concourir, & rendre raison des symptomes qu'on y remarque. Je suis &c.

De Montelimard le 29. Decembre 1713.

ARTICLE LIV.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALEMAGNE, DE THORN.

LA *Chronique abregée de Thorn* écrite en Aleman, qui paroît ici imprimée chez Lauter passe pour exacte; elle commence avec l'année 1231. & finit avec l'an 1710. J'y ai lû des faits assez singuliers & bien prouvez. Un des plus surprenans est la longue vie du bisayeul & de la bisayeule de Chrétien Hartnok, celebre Historien de Prusse qui vivoit dans le siécle passé, son bisayeul Etienne Hartnok, vécut cent trente ans, dont il en passa cent avec la même femme, nommée Catherine.

DE DANTZIC.

Mr. Samuël Frideric Billenbery a tiré des loix & des Ordonnances de tous les Etats puissans sur la mer, ce qui concerne les Armateurs, & il a établi sur ces loix & sur les principes du Droit des gens la

décision claire de toutes les questions qu'on peut faire sur cette maniere de faire la guerre. Il commence par montrer combien la piraterie est criminelle, même quand elle s'exerce par des peuples, des Republiques, des Etats en corps, contre d'autres que contre des ennemis, & après une solemnelle déclaration de guerre. La guerre déclarée peut seule rendre ces hostilitez legitimes & permises à ceux qui ont commission du Prince. L'Auteur traite en passant la question, si un Capitaine peut en conscience obéïr à l'ordre de faire sauter son vaisseau, plûtôt que de se rendre : il nie qu'un pareil ordre puisse être observé sans se rendre coupable d'homicide.

Tractatus de eo quod justum est circà excursiones maritimas, in quo expeditio bellica excursorum maritimorum eorumque status & jura & quæ his annexa sunt expenduntur ex Constitutionibus gentium mari dominantium. In 4°. A Dantzic, chez Stollius.

DE JAUVER EN SILESIE.

L'Histoire metallique de Silesie par Mr. Geoffroi de Verdek est estimée : elle est estimée : elle est écrite en Aleman. C'est un *in* 4°. On a imprimé au commencement un dialogue de Martin Hanckius sur les monnoyes de Silesie.

DE BRESLAU.

L'Etude de la Medecine eſt devenuë ſi vaſte, par la multitude de livres & de ſyſtemes dont le nombre augmente encore tous les jours, qu'un Medecin ne peut s'y rendre habile qu'en renonçant à la prati-que : il n'a pas trop d'une vie aſſez lon-gue pour s'inſtruire à fond des differen-tes opinions qui partagent les Ecoles de Medecine. Beaucoup, dégoutez par un ſi grand travail, renoncent à l'étude, & ſe donnent entierement à la pratique ; plus coupables que les Medecins ſtudieux, ceux-ci ne ſont qu'inutiles : l'ignorance rend les autres dangereux. Mr. Maximi-lien Preuſſ, premier Medecin de cette ville, offre aux Medecins occupez le moyen d'abreger leurs études, ſans que les malades en ſouffrent. Il a réduit en quatre tables toutes les connoiſſances qu'exige la pratique de la Medecine, les queſtions qu'il faut faire aux malades, ce qu'il faut ordonner ſuivant leurs réponſes, les ſimp-tomes qu'il faut prévoir ; il y donne des regles pour le choix des remedes, il en donne ſur l'attention que l'on doit avoir à la diverſité des temperamens, des ſai-ſons : il eſt grand Praticien, & il a tiré de ſon experience les regles qu'il donne. *Maximiliani Preuſſii Protophyſici Vra-tiſ-Lavienſis & Academici naturæ curioſi*

Leopoldino Imperialis agendorum apud ægros ilias in nuce, seu artis medendi amplissima compendiosa ad praxim applicatio, uno quasi conspectu, in tabula synoptica dilucidè exhibita. A Breslau, in folio, quatre tables.

Le même Auteur a réduit en deux tables tout ce qui regarde la cure des blessures.

Vulnerum aliarumque læsionum violentarum & externarum lethalium, vel minus lethalium sciagraphia brevissima, in folio.

D'HELMSTAD.

Mr. Vonderhardt, Interprete de l'Ecriture, hardi s'il en fut jamais, a proposé depuis peu une conjecture aussi singuliere que les précedentes, mais moins dangereuse, & un peu plus vraisemblable. Il est parlé dans les chapitres XXIV. & XLVII. de la Genese d'un serment qu'Abraham exige de son Intendant, & Jacob de Joseph, en leur faisant mettre la main sur la cuisse d'Abraham & de Jacob. Mr. Vonderhardt prétend qu'on a mal traduit le mot Hebreu, qu'il signifie *le poignet*, & le traducteur Arabe a connu cette signification du mot Hebreu. Il est certain d'ailleurs, & l'Auteur le prouve par l'Ecriture, & par Homere, que jurer par sa main droite, a été un serment fort ordinaire aux Anciens.

Hermanni Vonderhardt, Professoris publici & Præpositi Mariæburgensis, de juramento per dextræ carpum commentatio. A Helmstad, in 4°.

DE LIPSIC.

On imprime un recueil des dissertations de feu Mr. Cellarius. La reputation de l'Auteur les fera rechercher. C'étoit un veritable Sçavant, & qui écrivoit mieux que n'écrivent d'ordinaire les doctes Alemans, trop peu soigneux de leur stile. Les sujets des dissertations sont assez interessans, les dissertations *sur les Empereurs Palmyreniens, l'expedition de Pompée contre les Juifs, le commencement des Royaumes & des histoires sur la nation Samaritaine, sur Silius Italicus, l'origine d. la langue Italienne, les antiquitez des Medes, les voyages de St. Paul, l'histoire de St. Jean Baptiste, l'histoire des Herodes, la captivité de Babylone, les S ptante Interpretes, le premier Prince Chrétien, les études des Romains*, remplissent le premier tome. Le second tome contient *les dissertations sur la prison de Jean Baptiste, sur les veilles des doctes anciens, sur les sept Eglises d'Asie, sur les Cimbres & les Teutons, la guerre de Cesar contre Arioviste, les expeditions de Drusus, la vie de Germanicus, la fortune de la langue Latine, la cruauté de Neron, le tems où les*

Germains ont commencé à se polir, les Mages venus d'Orient, sur l s Poëtes les plus utiles aux Ecoliers, sur les livres écrits en prose qu'il faut lire dans les classes, sur la maniere dont S. Paul a eû le droit de Citoyen Romain. Mr. Valchius, à qui on doit cette édition, l'a enrichie *de la vie du celebre Auteur.*

Christophori Cellarii dissertationes Academicæ in summam redactæ studio Joannis-Georgii Valchii, qui & dissertationem de Auctoris vitâ & scriptis adjecit. A Lipsic, in 8°.

Mr. Schuveder nous a donné un ouvrage, qu'il a eû tort de renfermer dans les bornes de la langue Alemande, & qui est digne de la curiosité de toute l'Europe. C'est *un traité des prétentions des Rois, des Republiques, des Princes de l'Empire les uns contre les autres.* L'Auteur a détaillé cette importante matiere avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait jusqu'à present. Il a déterré avec beaucoup de peine les pieces dont dépend la décision de ces grands procès, & il les a fait imprimer. Il prie ceux qui en ont qui lui soient échapées, de vouloir bien les lui communiquer; de nôtre part nous lui demandons au nom du public une traduction Latine de son ouvrage.

Mr. Michel Gottlieb Hanschius a rassemblé tous les ouvrages du fameux Keppler, ses manuscrits si ardemment désirez,

conſervez par une eſpece de miracle dans l'incendie de la bibliotheque d'Houceius, ſont tombez entre ſes mains, il veut donner une édition complete de tous les ouvrages de cet excellent Mathematicien, il veut que la forme & la beauté de cette édition répondent au merite de l'Auteur. Il invite les Princes à qui les Sciences ſont cheres, les Republiques, les Academies, les Sçavans, à favoriſer ſon entrepriſe par des ſou ſcriptions qui le mettent en état d'en ſoutenir la dépenſe. Chacun de ceux qui ſouſcrira doit payer cinquante Imperiales, c'eſt à dire, cinquante écus; il lui eſt libre de n'en payer que la moitié d'abord, & l'autre moitié quand on aura imprimé la moitié de l'ouvrage, on envoyera à chacun de ceux qui auront ſouſcrit tout l'ouvrage quand il ſera achevé, & s'ils ſouhaitent qu'on leur envoye la moitié quand elle ſera imprimée, on aura ſoin de la leur envoyer; les noms de tous ceux qui auront ſouſcrit ſeront conſervez à la poſterité au commencement du premier tome.

L'ouvrage aura vingt-deux tomes.

I. *Hipparchus, ou démonſtrations des grandeurs & des intervalles du ſoleil, de la lune & de la terre.* L'Auteur avoit donné à ſon Ouvrage le nom d'Hipparque, parceque ce fameux Aſtronome eſt le premier qui ait parlé avec quelque juſteſſe des mouvemens du ſoleil & de la lune. L'Hip-

parque est divisé en deux parties. La premiere donnera de nouvelles lumieres sur la maniere de corriger les diametres apparens de la lune & du soleil, de rendre plus facile l'observation des paralaxes, de déterminer aussi exactement qu'il se peut la latitude de la lune, l'ombre de la terre & tout ce qui regarde les éclipses. La seconde partie propose un nouveau systeme de Physique astronomique, elle examine sur cette hypothese toutes les éclipses passées.

II. *Adversaria lunaria. Observations de la lune.*

III. *Observationes & annotata de stellis. Observations & découvertes sur les étoiles.*

IV. *Ptolemai harmonicorum liber tertius è Graco versus & Commentario illustratus. Le troisiéme tome des harmoniques de Ptolemée traduit & commenté*, avec une explication du systeme harmonique de l'univers selon les principes de Ptolemée.

V. *Geometrica Kepleri meditata. Meditations Géometriques de Kepler.* On y verra la naissance de plusieurs découvertes faites à ce qu'on croit de nos jours : on y trouvera de quoi confirmer ces découvertes.

VI. *Dialogus de Calendario Gregoriano. Dialogue sur le Calendrier Grégorien.*

Kepler traite dans cet ouvrage de la necessité de corriger le Calendrier, des

principes & de l'exactitude de la correction Grégorienne. Il examine les questions tant agitées, si les Etats Protestans doivent recevoir ce Calendrier, s'ils peuvent se contenter de faire quelques changemens au Calendrier Julien, ou s'ils le peuvent retenir sans y rien changer. On aura dans le même tome les actes authentiques qui concernent la reformation du Cale drier.

Six tomes, les VII. VIII. IX. X. XI. XII. seront remplis *des lettres écrites à Kepler & de ses réponses*; elles fourniront beaucoup d'éclaircissemens sur l'histoire Litteraire, & des découvertes qui ne sont pas dans les livres de Kepler. Il y a des lettres de Galilei, de Snellius, de Tichobrahé, de Calvisius, de Serarius, de Moestlin, de Longomontanus, d'Hervart; les lettres de David Fabricius sont en assez grand nombre pour faire un volume.

XIII. *Demonstrationes motuum Mercurii & Veneris. Démonstrations des mouvemens de Mercure & de Venus.*

XIV. *Commentaria in Theoriam Martis. Commentaires sur la Theorie de Mars*, differens de ce qui est imprimé.

XV. *Documenta observatarum & examinatarum eclipsium, tam solarium quam lunarium. Instructions sur les observations des éclipses de soleil & de lune.*

XVI. *Chronologia Mathematica, à*

mundo condito usque ad politiæ Judaïcæ finem deducta. Chronologie Mathematique, depuis la création du monde jusqu'à la destruction de la Republique Judaïque.

XVII. *Notæ doctissimæ ad Scaligerum de emendatione temporum & Petavii doctrinam temporum. Remarques très-sçavantes sur les ouvrages Chronologiques de Scaliger & du P. Petau.*

XVIII. *Genethliaca & Genealogica. Genethliaques, ou observations astrologiques.*

XIX. *Tractatus de anno lunari, non à Mose, sed à Græcis introducto. Traité où l'on prouve que ce sont les Astronomes Grecs, & non Moyse, qui ont introduit l'usage des années lunaires.*

XX. *Exemplar authenticum Tabularum Rodulphinarum. Les tables Rodolphines imprimées sur le manuscrit original & très-correct de l'Auteur.*

XXI. *Scripta Kepleri ad Historiam & criticam pertinentia. Opuscules historiques & critiques de Kepler.*

XXII. *Tractatus Arithmetici, Algebraïci, Mechanici. L'Arithmetique, l'Algebre, la Mechanique de Kepler.*

DE NUREMBERG.

On vend ici le *traité des instrumens de Mathematique de Mr. Bion traduit en Aleman.*

Avril 1714.

D'ITALIE, DE VENISE.

On multiplie les livres *sur la maladie des bœufs* qui fait tant de ravages : on raisonne sur ce mal avec esprit ; on propose divers systemes, divers remedes ; on dispute, on s'échauffe, & le mal suit toujours son cours. Ce qui a paru de plus utile sur cette calamité, est l'histoire qu'en a donné le P. Antoine-Marie-Borromée. *Historia dell epidemia de buoi, à Venise, chez Pierre Orlandi.* Le Docteur *Fantasti* Medecin de Verone a écrit en Latin, & le Docteur *Mazini* a écrit en Italien sur la même matiere. Abrizi a imprimé leurs ouvrages. Le Docteur *Simbeni* a publié les observations qu'il a faites sur les bœufs morts à Savignan. Mr. *Gazola* Medecin de Verone y a fait paroître un traité des remedes & des préservatifs qu'on peut opposer à cette maladie contagieuse.

Mr. Chericato a donné au public la troisiéme & la quatriéme partie de ses dissertations sur les matieres Ecclésiastiques contentieuses, *Discordiæ forenses.* La premiere traite des Benefices, la seconde des pensions, la troisiéme de la Jurisdiction, la quatriéme des affaires des Réguliers. Ces quatre tomes sont *in folio* imprimez chez Poleti. L'Auteur est Prévôt de l'E-

glise de Padouë, & a été Grand-Vicaire du Cardinal Barbarigo.

DE LUCQUES.

Le P. Michel Ange de Bibienne, de l'Ordre de St. François, a dédié au Grand Duc un livre où il prouve l'immaculée Conception de la Mere de Dieu par l'Ecriture.

La Donna del Apocalipsi Maria Santissima Madre di Dio sempre Vergine concetta in grazia, chez Frediani, *in folio*.

DE ROME.

L'Abbé Crescimbeni a *fini ses Commentaires sur son histoire de la Poësie vulgaire*, le quatriéme & cinquiéme tome paroissent depuis quelque tems. Il n'est point de Poëte Italien que ce curieux ouvrage ne fasse connoître.

Le même Auteur a réïmprimé *son Arcadie* fort augmenté, c'est *l'histoire de la celebre Academie de Rome qui a pris le nom d'Arcadiens*.

Pierre-Antoine Consignani nous a donné les vies des hommes illustres du Duché de Marsi. *De viris illustribus Marsorum liber singularis, cui Marsicanea inscriptiones accesserunt. Romæ, per Antonium de Rubeis, in 4°.*

DE FLORENCE.

L'onziéme & dernier tome des *Homelies du P. Ferdinand Lezioni Zucconi Jesuite sur tout l'ancien Testament* a paru. Il explique les livres de Tobie, de Judith, d'Esther, d'Esdras, des Maccabées, de Job & de Daniel. On fait déja à Venise une nouvelle édition de cet ouvrage, preuve certaine qu'il est fort goûté.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

Le livre imprimé sous le tître d'*Annales de l'Eglise* n'est qu'un abregé : il passe pour un bon abregé. *The Annales of the church*, *in* 8°.

Le traité du droit hereditaire à la Couronne d'Angleterre fait beaucoup de bruit, c'est peutêtre le livre le mieux écrit qui ait paru en Anglois.

The hereditary Right of the Crown of England asserted &c. Traité dans lequel le droit hereditaire de la Couronne d'Angleterre est défendu, l'histoire de la succession depuis la Conquête éclaircie, & la vraye constitution du Gouvernement maintenue contre les calomnies que Monsieur Higden a avancées dans ses derniers livres.

On y trouvera aussi quelques mécomptes de nos Historiens corrigées avec plusieurs

particularitez, par rapport à la succession & au titre de la Maison de Suffolk, qui n'avoient pas été imprimées auparavant, & que l'on a eû soin de tirer des manuscrits originaux. Il y a aussi une copie authentique du Testament de Henry VIII. par un Gentilhomme.

Ille ut opes fractæ Teucrum, & fortuna recessit
Res Agamemnonias, victriciaque arma secutus,
Fas omne abrumpit .... Virg. Æn. 3.

In folio, pages 337. avec les additions. A Londres, de l'Imprimerie de G. James. Et se vend chez Richard Smith, à l'enseigne de la tête de l'Evêque Beveridge, dans le Pater-noster-Row. 1713. Les vers de Virgile ajoûtez à la fin du titre sont un reproche piquant, qui doit être sensible à ceux qui ont changé avec la fortune.

DE HOLLANDE, DE LA HAYE.

Nos Libraires ont imprimé *la harangue que Monsieur de Castagnere, Marquis de Châteauneuf Ambassadeur de France, a faite aux Etats Generaux le jour de son Audience publique.* On l'a lûë avec avidité, elle a plû, & par l'éloquence pleine de dignité & le tour noble qui la

distinguent, & plus encore par les assûrances de l'affection sincere du Roi Très-Chrétien pour les Etats, auxquelles nos peuples ont été très-sensibles, la pleine confiance que Mr. l'Ambassadeur s'est acquise a persuadé ceux qui étoient le plus prévenus, & dissipé leurs ombrages.

DE LEUVARDE.

Vous vous trompez, quand vous regardez la langue Hollandoise comme une langue barbare; de beaux esprits l'ont cultivée, & s'en sont servis dans des poëmes épiques, des tragedies. Grotius, Poëte Latin comparable aux anciens, a fait en Hollandois un poëme sur *la maniere de trouver les ports dans une plage inconnuë. Son traité de la Religion Chrétienne* étoit dans son origine un poëme Hollandois. *Juste Vondel* s'est acquis le glorieux surnom *de Virgile Hollandois*, on a traduit & représenté avec succès les plus *belles tragedies de Corneille*, plusieurs *Comedies de Moliere.*

On vient d'imprimer ici chez Halma les *œuvres poëtiques de Rotgans*, elles contiennent *un poëme épique dont le dernier Prince d'Orange est le Heros*, *une Comedie intitulée la foire de Village*; deux tragedies, *Enée & Turnus*, *& Scylla*, & autres poësies.

On a imprimé en même tems à Roter-

dans *les poësies Dansloo*, qui consistent dans *un poëme sur S. Etienne*, & un autre *sur la peste de Naples*, où il décrit les malheurs & les crimes dont il fut témoin, *des quatrains sur l'histoire sainte*, & une *tragedie intitulée les nôces de Paris*. La tragedie est foible, les poëmes n'ont que trop d'élevation. Il y a de beaux endroits dans le poëme sur la peste.

DE LEIDE.

Le troisiéme tome des dissertations de Mr. Hofman, celebre Medecin, paroit depuis quelque tems.

Haak imprime *les éloges des Sçavans, par Mr. Teissier, augmentez d'un volume.*

Vander Aa publiera bientôt *le catalogue de la bibliotheque de Leyde, in folio.*

D'AMSTERDAM.

Mr. Le Clerc travaille, à ce qu'on dit, à une histoire Ecclésiastique en Latin; on peut assûrer sans crainte de se tromper qu'elle sera fort differente des histoires Ecclésiastiques que nous avons; que les saints Peres y seront fort maltraitez, que les heretiques y joüeront un beau rôle; on ne croit pas que la marge soit chargée de beaucoup d'autoritez. Philostorgius y sera cité, Jean Degee y tiendroit sa place, si son histoire avoit passé jusqu'à nous. Mr.

le Clerc remediera à cette perte par des conjectures, dont il n'est point avare, & l'on aura dans son histoire Ecclésiastique un recüeil complet de toutes les calomnies publiées contre les Orthodoxes par les heretiques de tous les tems.

DE LION.

L'impression *des huit tomes de la Bibliotheque des Prédicateurs* est achevée : la seconde édition est déja fort avancée. L'Auteur, âgé de quatre-vingt quatre ans, va commencer l'impression *de la suite de cette Bibliotheque*, qui contiendra *plusieurs tomes sur les Mysteres.*

DE PARIS.

Le Pere le Brun, Prêtre de l'Oratoire qui demeure à St. Magloire, va bientôt faire imprimer un Ouvrage important sur les ceremonies de l'Eglise. Il sera distribué en cinq volumes, sous ce titre : *Explication litterale, historique & dogmatique de toutes les prieres & de toutes les ceremonies de la Messe, suivant les anciens Auteurs, & le monumens de la plûpart des Eglises, avec des dissertations & des notes sur les endroits difficiles, & sur l'origine des Rits.*

Le premier tome est destiné à expliquer tous les mots, toutes les ceremonies de la

Messe, par les lumieres que l'antiquité a pû fournir. Ce premier tome pourra se vendre séparément.

Le second comprendra les Dissertations depuis les préliminaires de la Messe jusqu'au Canon. On y expose l'uniformité, de même que la varieté des Liturgies dans tous les tems, & dans toutes les Eglises; l'origine & la raison des usages des Chartreux, des Carmes, des Jacobins &c. On y traite des ornemens Sacerdotaux qui ont donné lieu à des disputes & à des varietez; de l'origine de l'eau benite, de celle des Processions avant la Messe; de l'Introit; de l'origine & du vrai sens du *Gloria Patri*; de la Messe des Cathecumenes, & ainsi du reste, jusqu'au Canon.

Le troisiéme contiendra les dissertations depuis le Canon jusqu'à la fin, avec la résolution d'un grand nombre de questions qui ont été proposées sur la Messe.

Le quatriéme & le cinquiéme contiendront une bibliotheque liturgique, c'est à dire, premierement un catalogue historique & critique de tout ce qui s'est fait touchant la Messe depuis les premiers siécles de l'Eglise. En second lieu, un recüeil de pieces & d'extraits de ce qu'il y a de remarquable dans les Sacramentaires manuscrits, Pontificaux, Missels, Rituels &c. depuis le milieu du neuviéme siécle jusqu'au Concile de Trente, ou au Missel du S. Pape Pie V.

L'Ouvrage finira par des regles & des moyens de connoître de quelles Eglises ont été divers manuscrits, qu'on trouve souvent sans aucun nom de Ville, d'Eglise, ou d'Evêques. Comme il en est sans doute échapé à l'Auteur, quelques recherches qu'il ait faites, il supplie très humblement ceux qui connoissent des manuscrits touchant les Offices divins, de vouloir lui en donner avis; de marquer, s'il est possible, en quels tems ils ont été écrits; & ce qu'ils contiennent, afin qu'il puisse ensuite, ou voir ces manuscrits, ou faire transcrire ce qui paroîtra utile.

Si les manuscrits sont fort loin de Paris, & qu'on veüille avoir la bonté d'en envoyer des extraits, on pourroit par là contribuer à l'utilité de l'Eglise, en contribuant à celle de l'Ouvrage. L'Auteur payera les frais, & tâchera de donner des marques publiques de sa reconnoissance. Il cherche principalement dans ces sortes de manuscrits. 1°. La liste des Saints particuliers, dont les noms s'y trouvent avec quelque distinction, soit en lettres d'or, soit en lettres rouges, ou autrement. 2. L'*Ordo Missæ*. 3°. Toutes les Rubriques, principalement celles qui se rencontrent pour l'ordinaire au premier Dimanche de l'Avent, à Noël, aux quatre derniers jours de la Semaine Sainte, & à Pâques. 4°. Ce qu'on peut y remarquer de singulier touchant les habits Sacerdotaux, l'Eau

bénîte, la procession avant la Messe, & les autres particularitez que le Missel Romain ne fait plus observer, comme les Propheties, ou leçont avant l'Epitre, &c.

Là où il n'y a point de manuscrits, mais seulement de vieux Missels, Rituels, Ordinaires, ou Directoires imprimez vers l'an 1500. On pourroit avoir la bonté d'en donner avis, afin que l'Auteur puisse connoître ceux qu'il n'a pas trouvez ailleurs. On peut addresser les paquets à Monsieur de Laulne rüe St. Jacques.

Les deux derniers tomes de feu Mr. de Ver sur les ceremonies de la Messe se vendent depuis quelque tems chez de Laulne; ils soutiennent la reputation que Mr. de Ver s'étoit acquise, de n'omettre aucune recherche pour approfondir son sujet. Nous en parlerons.

Vincent a imprimé des *Entretiens spirituels en forme de prieres sur la passion de Jesus-Christ pour tous les jours du Carême, par un Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur.* Le public qui les a reçus favorablement verra avec plaisir *les entretiens sur les Evangiles des Dimanches & sur les Mysteres que l'on promet.* La clarté, l'onction, la pureté de l'expression des entretiens sur la Passion préviennent avantageusement pous les autres ouvrages du pieux Solitaire.

Etienne vend le sacrifice perpetuel de fo

& d'amour du très-Saint Sacrement de l'Autel, par rapport aux Mysteres & aux differentes qualitez de Nôtre-Seigneur énoncées dans l'Ecriture Sainte, avec des aspirations devant & après la sainte Communion, exprimées par les Pseaumes, graduels & par le Cantique des Cantiques, in 12.

Mr. Gourdan, Chanoine de St. Victor, qui retrace à nos yeux les vertus des Saints que l'Eglise honore, est Auteur de ce livre : l'éloquence du cœur que donne la vraye charité regne dans son ouvrage, on y sent la difference d'un livre de dévotion dicté par la charité, & de ceux où l'esprit seul a part.

La suite des instructions pastorales de Mr. l'Evêque de Mirepoix sur l'Eucharistie & le Sacrifice, imprimées chez de Laulne, a rempli l'attente du public, que les premieres instructions avoient excitée. Nous rendrons bientôt compte à nos Lecteurs de cet important ouvrage ; *de l'histoire des Patriarches d'Alexandrie tirée des Auteurs Coptes & Arabes, par Mr. l'Abbé Renaudot, imprimée par Fournier, des lettres d'un Docteur de Sorbonne pour servir de réponse aux remarques d'un Anonyme, sur l'Ordonnance de feu Monsieur l'Evêque de Chartres contre le Pere Jüenin*, & des deux premiers tomes de la Theologie du Pere Assermet, ce sçavant Professeur du grand Couvent des Cordeliers de Paris.

Avril 1714.

Babuti a imprimé un recüeil des Mandemens de Monseigneur l'Archevêque de Cambray ; l'apologie ou justification d'Erasme, par Monsieur l'Abbé Marsollier ; & des entretiens sur plusieurs points de la vie civile & Chrétienne, par ce dernier Auteur, qui a donné plusieurs excellens ouvrages au Public.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Avril 1714.

ART. XLIII. ΟΜΗΡΟΥ ΙΛΙΑΣ ΚΑΙ ΟΔΙΣΣΕΙΑ, Homeri Ilias & Odissea, & in easdem scholia, sive interpretatio veterum. *L'Iliade & l'Odißée d'Homere avec les anciennes scholies, & des remarques perpetuelles sur le texte & les scholies &c.* Page 565

ART. XLIV. *L'Iliade d'Homere traduite en François avec des remarques, par Madame Dacier.* p. 574

ART. XLV. *L'Iliade, poëme, avec un discours sur Homere, par Mr. de la Mothe de l'Academie Françoise.* p. 591

ART. XLVI. *Eclaircissemens sur quelques difficultez qui naissent de la consideration de la liberté necessaire pour agir moralement, pour servir de suite à la réponse aux objections de Mr. Bayle. Par Mr. de la Placette.* p. 619

ART. XLVII. Porphyrico Theologico-Moral & Militar util &c. *Dispute Théologique, morale & mi-*

litaire, utile & profitable à tous, mais necessaire à ceux qui servent dans les armées de terre & de mer de sa Majesté, principalement aux Ecclésiastiques. Par D. Jean Bernardin Roxo. p. 641

ART. XLVIII. *Memoires du Cardinal Bentivoglio, traduits de l'Italien en François, par Mr. l'Abbé de Vayrac.* page 643

ART. XLIX. *Explication d'une Cornaline antique sur laquelle on voit gravées en creux deux têtes l'une sur l'autre; qui sont d'un jeune Prince avec un diademe, & d'une Princesse plus âgée, & qui sont accompagnées de symboles.* p. 663

ART. L. The natural history of Northampthon Shire &c. *Histoire naturelle de la Province de Northampton &c. Par Jean Morthon membre de la Societé Royale & Recteur d'Oxendon, ci-devant membre du College d'Emmannel à Cambrige* page 67

ART. LI. Decas exercitationum Phi- lologicarum de vera pronuncia- tione nominis JEHOVA &c. *Dissertations sur la veritable manie*

de prononcer le nom JEHOVA ; *les cinq premieres rejettent cette prononciation, les dernieres la défendent ; avec une préface d'Hadrien Reland.* page 692

Art. LII. *Conferences Ecclésiastiques du Diocese d'Angers, sur l'excommunication, la suspense & l'interdit, suivant l'usage de France, tenues par l'ordre de Monseigneur l'Evêque d'Angers en l'Année 1712.* p. 703.

Art. LIII. *Lettre de Mr. Gounin, Medecin de Montelimart, à un de ses amis, où il explique les causes de la palpitation du cœur.* p. 715

Art. LIV. *Nouvelles Literaires.*

D'Allemagne, de Thorn. p. 727

De Dantzic. ibid.

De Jauver en Silesie. p. 728

De Breslau. p. 729

D'Helmstad. p. 730

De Lipsic. p. 731

De Nuremberg. p. 736

D'Italie, de Venise. p. 737

De Luques. p. 738

De Rome. ibid.

De Florence. p. 739

D'Angleterre, de Londres. ibid.

De Hollande, de la Haye. p. 740

De Leuvarde. p. 741
De Leyde. p. 742
D'Amsterdam. ibid.
De Lyon. p. 743
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Mai 1714.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	5. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à present, & tous les mois il debite les nouveaux.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Mai 1714.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIV.

Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1714.

ARTICLE LV.

TRAITE' DE L'INCERTITUDE *des Sciences, traduit de l'Anglois.* A Paris, chez Pierre Mequelin, Place de Sorbone, & Jacques Piget, quai des Augustins, entre la ruë Pavée & la ruë des Augustins, à l'image Saint Jacques, 1714. *In* 8°. *pages* 347.

CEt ouvrage a eû du succès en Angleterre, c'est sur la troisiéme édition qui parut à Londres en 1708. que cette traduction a été

faite. L'Auteur & le Traducteur ne se nomment point, & ont plus en vûë l'utilité publique que leur gloire particuliere.

Il y auroit de l'injustice & de la honte à blâmer l'étude des sciences: de l'injustice, car ce seroit les commettre avec elles mêmes, n'étant pas possible de les attaquer sans leur propre secours: de la honte, en se déclarant partisan de l'ignorance. Aussi n'est-ce pas ce que l'Auteur se propose. » Son unique but, » dit-il, dans la préface, est de dé» grader les sciences de leur éle» vation prétenduë, en découvrant » la vanité des unes, l'imperfection » des autres, & je crois pouvoir di» re, les difficultez insurmontables » qu'elles renferment toutes. Ce » dessein, continuë-t'il, peut avoir » son utilité dans un siécle où les » sciences semblent être trop exal» tées, & où les Sçavans s'élevent » jusqu'à perdre tout sentiment de » Religion.

Il fait une peinture assez vive de ces Sçavans présomptueux, qui ne se sont que trop multipliez dans sa

patrie, depuis que l'autorité de l'Église a cessé d'y être respectée. » Nos
» gens d'esprit, poursuit-il, ne veu-
» lent plus rien admettre que ce
» que leur raison approuve, & ils
» raisonnent chacun selon leur idée.
» Examinez ces puissans défenseurs
» de leurs propres entêtemens, ils
» n'ont rien de plus solide que les
» autres hommes. Ils affectent seu-
» lement une liberté de juger com-
» me il leur plaît ; & s'il leur étoit
» possible, de leur propre opinion
» ils en feroient la regle du genre
» humain. Ils soutiennent le parti
» de la droite raison ; mais par la
» droite raison ils entendent la leur ;
» ils parlent d'une Religion raison-
» nable, tandis qu'ils s'en écartent
» par leurs fausses idées. La Foi souf-
» fre de leurs disputes ; ils nous dé-
» tournent de la voïe la plus sûre pour
» nous, & ils nous font insensible-
» ment tomber dans les erreurs d'u-
» ne Religion naturelle.

L'incertitude des sciences est un sujet sur lequel quelques Auteurs s'étoient déja exercez. Le traité de Pic de la Mirande, n'attaquant prin-

cipalement que la Philosophie d'Aristote, est maintenant de peu de consideration. Vivés n'étoit que Grammairien, & dit plus de beaux mots que de bonnes choses. Cornelius Agrippa est seulement un Déclamateur. Un Traité en François, & imprimé à Amsterdam sur la vanité des Sciences, se renferme dans la Morale, & n'entre point dans la Critique. Cet Auteur s'est fait une route différente de celles par où les autres avant lui ont marché : il parcourt chaque Science en autant de chapitres, & il tâche de montrer ce qu'il y a d'incertitude en chacune.

Le premier chapitre n'est qu'une espece d'entrée à ce qui est le principal objet de l'Auteur. Il prend avantage des contestations touchant l'ancienne & la nouvelle Philosophie, pour conclure que nous ne sommes gueres au fait sur ces matieres, & que nous ne le sommes pas plus sur les autres.

Il commence au chapitre second par les langues qui sont le canal des Sciences. La difficulté de les bien entendre vient de leur multitude &

de leur diversité entre elles, de l'étenduë & de l'instabilité de chacune en particulier. A la verité de bons Dictionnaires sont d'un grand secours ; mais ils sont devenus même incommodes par leur grosseur & leur nombre sur la seule langue Françoise, qui n'est pas encore, dit l'Auteur, une langue sçavante, mais qui se flatte de l'être ; il y a des Dictionnaires de quoi remplir une Bibliotheque. Celui, ajoute-t'il, qui a occupé l'Academie Françoise pendant quarante ans, n'a pû éviter la censure, & a eû besoin de correction.

La Grammaire n'est pas si méprisable, qu'elle n'ait été cultivée par de grands hommes, mais avec peu de succès. César avoit écrit deux livres de l'analogie : ils sont péris ; & à en juger par deux ou trois citations que rapporte Charisius, la perte n'est pas grande. Ce qui reste des livres de Varron sur la langue Latine, de même que ce que nous avons des anciens Grammairiens, est peu de chose. Il sembloit que Valla, Erasme & Linacer, avoient mieux

réüſſi : quand Sanctius a prétendu montrer que tous ceux qui avant lui ont traité de la Grammaire, n'y ont rien entendu, il poſe pour principe, que les langues, & particuliérement la Latine, ne dépendent pas d'un uſage bizarre, qu'elles ſuivent une analogie qui ſert à rendre raiſon des diverſes manieres de s'exprimer ; comme ſi les langues s'étoient introduites, formées & acrûës par des regles certaines, & non pas au hazard. En effet, quand on s'eſt aviſé de les réduire à des regles, les differentes exceptions ont égalé, ou ſurpaſſé, ce qui a été réputé pour régulier. Scioppius s'eſt flatté d'aller encore plus loin que Sanctius.

Voici une remarque qui n'eſt pas à négliger. S'il eſt vrai, que Cadmus apporta en Grece les lettres Phéniciennes, & que ce fûſſent les Hebraïques, d'où vient qu'elles n'étoient qu'au nombre de ſeize, les Hebreux ayant conſtamment vingt deux conſones, ſans compter les voyelles ?

Il vient à la Latinité de Ciceron,

qu'il dit n'avoir pas toujours été pure ; ni même exempte de solécismes ; Valla & Erasme y en ont trouvez. Il n'omet pas l'incertitude sur la prononciation de certaines lettres Grecques.

Touchant la Rhetorique & l'Eloquence, il met cette difference entre elles ; que celle-là donne les préceptes de bien dire, & celle-ci les met en pratique. L'Orateur parfait n'est qu'en idée ; & si Ciceron a été le plus excellent des Orateurs, il n'a pas pourtant été l'Orateur parfait ; & c'est le jugement qu'en porte Quintilien. La force & l'efficace de l'éloquence de Ciceron paroissent sur tout, en ce qu'elle appaisa la colere de César contre Ligarius.

L'Auteur dit que les François se sont fait une étude particuliere de l'éloquence, qu'ils ont recherché avec soin tout ce qui peut contribuer à l'ornement du discours ; & qu'enfin ils l'ont énervé à force d'exactitude. Il ajoute, » qu'ils ont donné tant de délica- » tesse à leur langue, qu'ils l'ont

» renduë si fleurie & si fardée, qu'ils » lui ont ôté ce qu'elle avoit de » mâle. C'est la critique d'un étranger, qui peut n'avoir pas assez de connoissance du génie de nôtre langue & de nos bons Auteurs. » C'est » certainement, dit-il, un défaut, » que d'être trop exact dans le choix » des expressions : une période har- » die, quoique contre les regles, » plaira davantage qu'un style tou- » jours si mesuré : une négligence » qui ne va point à l'excès, est sou- » vent une beauté & un ornement » du style, au lieu que des périodes » toujours nombreuses deviennent » fades & lassent l'esprit. Il ne croit pas que Mr. Pelisson, dans le panégyrique du Roi, ait représenté son Héros avec d'aussi belles couleurs, que Pline a peint Trajan, & que Ciceron a peint Pompée & César.

Venant ensuite à ceux de sa nation, il dit que sans avoir composé des volumes sur l'art de l'Eloquence à l'imitation des François, & sans l'avoir tant cultivé, ils n'ont pas laissé d'y faire du progrès, leur gé-

nie les portant à préferer l'énergie du ſtyle à la beauté, & leur inſpirant une force naturelle. S'ils commencent ordinairement leurs diſcours par des propheties, ou des hiſtoires ſurprenantes, comme leurs voiſins le leur reprochent ; c'eſt par condeſcendance pour un peuple admirateur de ces ſortes de choſes.

Du reſte, l'éloquence eſt relative à ceux devant qui on a à parler : il faut des comparaiſons du ſoleil, de la lune & des aſtres, aux Orientaux ; & nôtre éloquence leur paroîtroit fade & inſipide.

La Logique, ſelon lui, eſt une preuve de la foibleſſe de nôtre raiſon, qui a beſoin d'un guide pour ne pas s'égarer. Ne pourroit-on pas dire, que ſe conduiſant elle même par ſes reflexions à la recherche de la verité, & ſe faiſant des préceptes certains pour éviter l'erreur, c'eſt une preuve de ſon excellence? Quoi qu'il en ſoit, cet art inventé par Ariſtote, & ſi vanté, ſe réduit à deux opérations de l'eſprit, au ſyllogiſme & à la méthode. Ceux qui ont reconnu ſon inſuffiſance, & ont ten-

té de faire mieux, ont échoüé, Ramus, Valla, Bacon; & l'Auteur ne juge pas plus favorablement du livre *Medecina mentis.* Quant à l'*Art de penser*, c'est la Logique ordinaire, embellie d'exemples plus agréables aux Lecteurs.

La Philosophie Morale, sans le secours de la Revelation, qui n'est qu'incertitude; témoins les égaremens des anciens Philosophes touchant la fin derniere.

» Quoique la Physique, dit l'Au-» teur, ait en vûë une matiere sen-» sible, & pour ainsi dire, palpable, » cependant lorsque nous voulons » l'approfondir & en raisonner d'u-» ne maniere philosophique, elle » échappe à nos sens. Il s'y presente » des difficultez aussi grandes, que » dans la contemplation des choses » les plus sublimes. Rien n'est plus » commun, rien n'est plus facile » à distinguer, que la matiere & le » mouvement; mais nos sens font » bien des recherches inutiles. C'est » pourtant ce qu'il faut connoître... » Ceux qui se sont le plus appliquez » à cette étude, sçavent combien

» elle est profonde. Leur curiosité
» reste sans succès. Leur travail n'a-
» boutit qu'à l'admiration. Il faut
» qu'ils se contentent d'adorer la sa-
» gesse divine : & ils sont contraints
» d'avoüer que les secrets de la na-
» ture, ainsi que ceux de Dieu, sont
» impénetrables à l'homme.

Ensuite il remarque, qu'Aristote oubliant son principe, *Que toute connoissance nous vient des sens*, a bâti une Physique sur ses propres pensées, & sans se mettre en peine d'observer la nature. Il s'efforce de réfuter le systême de Mr. Descartes, qu'il trouve plus vicieux dans ses principes que dans ses conséquences. Il dit, sur le témoignage du P. Rapin, que Mr. Descartes inclinoit à admettre du vuide, & qu'il ne fut déterminé à le bannir absolument que par les conseils du P. Mersenne.

Quelques théories proposées en Angleterre lui paroissent dangereuses & absurdes, comme elles le sont effectivement. Enfin, quoiqu'il reconnoisse que l'attraction dont Mr. Newton fait tant d'usage, ne soit gueres Philosophique, il sem-

ble néanmoins s'y arrêter, faute de mieux.

Il objecte à l'Astronomie les difficultez qui se font contre les systemes de Ptolomée & de Copernic. Voici une reflexion sensée de l'Auteur. Nos machines les plus régulieres sont si sujettes à se démentir, qu'elles demandent des soins continuels pour les entretenir & les raccommoder, tandis que cette vaste machine du monde depuis tant de siécles continuë son mouvement sans interruption & sans aucun changement. Si l'on ne veut pas accorder aux astres des Intelligences pour les conduire dans ces espaces liquides, du moins faut-il admettre un Estre infiniment intelligent, qui préside à un ouvrage si merveilleux.

Quant à la fabuleuse pluralité des mondes, fondée sur ce qu'il y a des mers, des lacs & des rivieres dans la lune, Mr. Huyghens soutient qu'il n'y a rien de tout cela. En effet, on n'a jamais observé d'athmosphere autour de la lune, & par conséquent elle manque d'eaux, & est absolument inhabitable.

Sur le chapitre de la Metaphysique, l'Auteur dit, qu'elle a été traitée par des Philosophes subtils & pointilleux qui en ont fait un labyrinthe. Avicenne après avoir lû quarante fois celle d'Aristote, jusqu'à la sçavoir par cœur, fut forcé d'avoüer qu'il n'y voyoit goutte. L'Auteur ne trouve pas de solidité dans celle de Mr. Descartes, & beaucoup moins dans les Commentaires du fanatique Mr. Poiret.

» Que dirai je, ce sont ses paro-
» les, du P. Malebranche? Il nous a
» donné dans sa *Recherche de la verité*
» une Metaphysique aussi subtile &
» aussi abstraite, que s'il l'avoit des-
» tinée pour des Compréhenseurs.
» Il a élevé les idées au plus haut
» degré: & parce qu'il n'y trouvoit
» pas assez de certitude, pendant
» qu'elles n'étoient simplement que
» des opérations de l'esprit, ou qu'el-
» les ne représentoient que des objets
» exposez à nos sens, il les a placées
» dans un sujet incapable d'errer,
» c'est à dire, dans la sagesse de Dieu
» même.... Un de nos Sçavans,
» poursuit il, ayant embrassé l'opi-

» nion du P. Malebranche, l'a ex-
» pliquée dans un ſtyle orné de tou-
» tes les beautez de l'élocution, &
» dans les termes les plus clairs. Les
» Trembleurs s'en ſont tellement
» prévalus, qu'il a été obligé de faire
» une apologie, afin qu'on ne le
» ſoupçonnât pas d'être paſſé dans
» leur parti. Mais en ſe défendant,
» il ne laiſſe pas d'avoüer, que *ſi les*
» *Trembleurs entendoient leur doctrine,*
» *s'ils ſçavoient l'expliquer & la réduire*
» *en ſyſteme, ils ne ſeroient pas fort*
» *éloignez de ſes ſentimens.* Il y a en-
» core, continuë-t'il, une autre gran-
» de convenance entre eux ; & elle
» conſiſte dans le peu de cas qu'ils
» font des ſciences humaines, & de
» la maniere dont nos livres & le
» grand livre du monde nous les
» expoſent. Ce n'eſt rien auprès
» d'eux en comparaiſon de la lu-
» miere qui ſe répand du monde
» idéal ; & à les en croire, ſi nous le
» contemplons avec des eſprits purs
» & dégagez des paſſions, nous ac-
» querons aiſément toutes les ſcien-
» ces.

L'Hiſtoire eſt l'endroit après la

Physique ; où l'incertitude regne le plus; quoiqu'il n'y ait point d'Historien qui ne proteste de sa sincerité & de son amour pour la verité. L'Auteur parcourt les Historiens Grecs & Romains & les Modernes, dont il accuse la fidélité.

Un grand champ pour lui est la Chronologie, sur tout l'ancienne. Scaliger s'en étoit fait une étude particuliere, & croyoit l'avoir incontestablement établie dans son ouvrage de la correction des tems, *De emendatione temporum* ; & le Pere Petau, venu après lui, en a relevé une infinité de fautes. De là l'Auteur vient aux ouvrages du P. Pagi & de Pearson Evêque de Chestre, & il parle ensuite de l'usage des medailles par rapport à la Chronologie, & il marque n'y avoir pas grande confiance.

Pour la Géographie ancienne, il faut convenir qu'elle étoit informe & très imparfaite; la nôtre a encore ses défauts. Non seulement l'intérieur de l'Afrique & les Terres Australes sont pour nous des païs inconnus, & nous ignorons si l'Asie

& l'Amerique communiquent par le Septentrion ; mais nous sommes redevables aux observations des Jesuites, de ce que la Chine n'est pas si éloignée de nous.

Il prend le Droit Romain pour preuve de l'incertitude des loix humaines. A en juger, dit-il, par la licence que s'est donnée Tribonien dans le Code, en y citant les Rescrits des Empereurs, il n'y a pas sujet de croire que dans le Digeste il ait rapporté fidellement le sentiment des Jurisconsultes. Les ouvrages de ceux-ci ont péri ; mais le Code Théodosien subsiste, & nous fait connoître le peu d'exactitude & la mauvaise foi de ce Compilateur.

Cette réformation du Droit faite par l'ordre de Justinien n'eut pas un long cours, & les Basiliques des Empereurs Basile & Leon prenant bientôt sa place, furent observées pendant que la Grece a eû ses Empereurs. En Occident le Droit de Justinien s'est remis en reputation, sur l'unique exemplaire de Florence. Acurse fut un des premier à y

ajouter des Notes: il avoit si peu de science, & en même tems tant de candeur, qu'ayant rencontré quelques mots Grecs, il mit pour glose, *ceci est en Grec, & ne se peut, ni lire, ni entendre.* L'Auteur dit des commentaires de Bartole, qu'ils sont sans élegance & sans érudition, de ceux d'Alciat, de Cujas & de Budée, qu'ils sont écrits purement & sçavans, mais qu'ils ne contiennent pas tant de jurisprudence.

Lorsqu'il vient au Droit Canon, il semble s'écarter un peu de sa moderation ordinaire, dans les endroits où il a occasion de parler de l'Eglise Romaine: toutefois il ne s'exprime pas comme tant de Protestans emportez. Il marque les défauts, déja assez connus, du Decret de Gratien.

C'est principalement à la Medecine que le monde reproche l'incertitude, parceque chacun y est interessé. Hippocrate fut le premier à en traiter methodiquement; mais d'un style trop concis & qui le rend obscur: au contraire, Galien est si diffus dans ses raisonnemens, qu'il

en eſt ennuyeux. Ils ont longtems regné paiſiblement comme les Maîtres de l'art, écoutez comme des oracles, juſqu'à ce que Paracelſe introduiſit la Chymie; lui qui promettoit l'immortalité, eſt mort à quarante ſept ans, au lieu qu'Hippocrate & Galien qu'il décreditoit, en ont vécu plus de cent. Si les remedes chymiques operent avec plus de force, c'eſt auſſi avec plus de danger. Il s'éleve de tems en tems de nouvelles manieres de traiter les maladies,& elles tombent peu après: par exemple, la transfuſion du ſang, qui fit tant de bruit, & dont les François & les Anglois qui s'en diſputerent l'invention, reconnurent bientôt qu'il n'y avoit pas lieu de ſe vanter.

Bien que l'anatomie & la Botanique ſoyent pouſſées aſſez loin; il reſte encore à celle-là de découvrir la nature du ſang & des autres humeurs; & à celle-ci de connoître la vertu des plantes dont elle fait ſi bien l'énumeration & la deſcription. Les réſolutions Chymiques ne ſont pas un moyen ſûr d'y parvenir;

non seulement parce qu'elles alterent les principes, mais encore parce que ces mêmes principes mêlez avec d'autres choses & entrez dans le corps, n'ont pas les mêmes effets qu'ils sembloient promettre.

L'incertitude de la Medecine paroît principalement dans la varieté & les changemens de méthode pour la cure des maladies; un jour l'*alkali* est en vogue, le lendemain c'est l'*acide* : en un tems l'antimoine est une espece de poison, peu après c'est le remede le plus innocent, s'il est bien préparé : la saignée a ses partisans & ses adversaires, les uns prévalent en un païs, les autres en un autre.

Le Chapitre de la Critique n'est pas le moins curieux du livre. Selon l'Auteur, » elle n'est gueres » qu'un art de trouver des fautes le» geres, & de faire des remarques, » qui répondent peu au but que les » Auteurs se proposent. Quoiqu'elle soit, ajoute-t'il, presentement épuisée, & qu'il reste peu de fautes à remarquer, il s'éleve pourtant tous les jours de nouveaux Cri-

tiques, qui au défaut de meilleure occupation, s'amusent à des bagatelles, cherchent à faire des corrections dans les endroits où il n'en est pas besoin, & imposent aux Auteurs, afin d'avoir lieu de les redresser : il prend pour exemple de cette sorte de Critiques, Messieurs le Clerc & Simon.

Mr. le Clerc, dit-il, est le plus hardi des Censeurs, & souvent il ne réüssit pas mieux que les autres. Il se trompe dès le commencement de son *art de la Critique*, où il traite Erasme d'ignorant en Géographie : il l'accuse à faux d'avoir pris Rhége pour une ville de Sicile, & Metelin pour Malte. Bien loin qu'Erasme ait commis cette derniere faute, il s'étonne qu'elle soit échappée à Saint Jerôme dans la lettre à Oceanus ; mais elle n'est pas non plus de Saint Jerôme, comme il paroît par les manuscrits plus corrects, que n'étoit celui qu'avoit Erasme devant les yeux.

Mr. le Clerc fait encore une espece de crime à Erasme d'avoir cité Hugues de Saint Cher, qu'il pré-

 tend

tend n'être qu'un Scholaſtique ſans renom. L'Auteur dit que ſi le Critique avoit lû quelques lignes plus bas, il auroit vû que la citation n'eſt rapportée que pour s'en mocquer, c'eſt juſtement en quoi Eraſme eſt blâmable ; car Hugues de Saint Cher fut diſtingué, & même élevé au Cardinalat, en conſidération de ſon ſçavoir & de ſon mérite : il fut l'inventeur des Concordances de la Bible.

Mr. Simon, pourſuit l'Auteur, eſt un Critique d'une claſſe plus haute ; mais il ne débute pas plus heureuſement, puiſqu'il prend Sunnia & Fraella, qui avoient conſulté S. Jerôme, pour deux Dames, au lieu que c'étoient deux Sçavans.

Mr. Simon s'eſt trompé auſſi groſſierement dans ce qu'il avance du fameux manuſcrit des Evangiles de la bibliotheque de Cambrige, qu'il eſtime fort ancien. L'Auteur aſſûre, après avoir bien examiné le manuſcrit, qu'il eſt du tems des Goths, tant pour le texte Grec, que pour la traduction Latine.

Dans un chapitre exprès il mar-

que un grand mépris des Rabbins & des Arabes. En effet, ce que nous avons d'hiſtoires compoſées par les Arabes, n'eſt pas propre à faire eſtimer l'exactitude & l'éloquence de cette nation.

Sur la Théologie ſcholaſtique il s'exprime avec circonſpection. Toutefois il lui reproche quelques défauts. 1°. Que les anciens Scholaſtiques, manque de critique & de ſçavoir le Grec, ont employé des autoritez fauſſes. 2°. Qu'ils ont fait un mélange mal aſſorti des Peres & d'Ariſtote, les Peres ayant toujours condamné Ariſtote, & s'étant plus attachez à Platon. 3°. L'inutilité & la multitude des queſtions, ſouvent inexplicables. 4°. Une ſubtilité affectée & l'obſcurité. 5°. La barbarie & la rudeſſe du ſtyle.

L'Auteur proteſte encore dans ſa concluſion, qu'il ne veut détourner perſonne de l'étude des Sciences; qu'il les juge très-utiles & dignes d'eſtime; mais de ce qu'elles ſont ſi incertaines & ſi pénibles, apprenons à n'en pas abuſer au préjudice de la Religion. „ Il n'y a que la

» Revelation qui puiſſe nous don-
» ner ce que nous ne ſçaurions ob-
» tenir de nôtre raiſon la plus éle-
» vée & la plus épurée. C'eſt aux ve-
» ritez revelées que nôtre eſprit eſt
» obligé de s'arrêter, lorſque fati-
» gué d'avoir parcouru inutilement
» tous les ſentiers des Sciences, il
» veut joüir d'un plein repos. Il en
» eſt de nôtre eſprit, comme de
» nôtre volonté. Avons-nous goûté
» mille ſortes de plaiſirs, & ſatis-
» fait nos paſſions les unes après les
» autres, nous ſommes toujours agi-
» tez de nouveaux deſirs, juſqu'à ce
» qu'enfin nous mettions en Dieu
» toute nôtre felicité. De même,
» nous avons beau paſſer de recher-
» ches en recherches, nous ne dé-
» couvrons rien qui nous contente,
» que lorſqu'ennuyez de nous ap-
» pliquer à des études trompeuſes,
» nous nous attachons à la verité
» ſupreme & ſeule infaillible.

Il finit en recommandant la lec-
ture de la Bible.

ARTICLE LVI.

CORNELII ADAMI V.D.M. Damonensis & Sch. Rect. observationes Theologico-Philologicæ &c. C'est à dire, *Observations Théologiques & Philologiques, où plusieurs endroits de l'Ecriture, principalement du Nouveau Testament, sont éclaircis, en les rapportant aux mœurs & aux coûtumes de divers peuples. Par Cornelius Adami Ministre à Dam.* A Groningue, de l'Imprimerie de Jean de Velsen 1710. *In 4°. pages* 481.

COmme les mœurs & les coûtumes ne sont pas les mêmes dans toutes les nations, & varient avec le tems, & que les Auteurs qui écrivent l'histoire, ou qui traitent de la morale, s'expriment conformément à ce qu'ils voyent se pratiquer, ils ne sont pas également intelligibles, & ne paroissent pas aussi clairs dans les païs & les tems éloignez, qu'ils le sont en ceux où ils ont vécu. Rien ne nous arrête

dans des livres qui ſe compoſent parmi nous : les étrangers ne les comprennent pas ſi bien, quoiqu'ils ſçachent nôtre langue ; & l'inconſtance des modes, à laquelle nôtre nation eſt ſujette, répandra ſur eux quelques obſcuritez ; ils auront beſoin de commentaires.

Il en eſt à quelque choſe près de même des livres ſacrez ; & afin de parvenir à en avoir une parfaite intelligence, il eſt très-utile d'avoir connoiſſance des mœurs, des coûtumes, des uſages du tems où ils ont été écrits, & des peuples dont il y eſt fait mention. C'eſt de là que l'Auteur ſe propoſe de tirer l'éclairciſſement de pluſieurs endroits de l'Ecriture, & principalement du nouveau Teſtament. On voit que ſon ouvrage eſt eſtimé des Sçavans, & certainement il merite de l'être, pour la grande lecture qui y paroît. Il eſt diviſé en cinq longs chapitres, & chaque chapitre en pluſieurs paragraphes.

Le premier chapitre n'eſt qu'une eſpece de prélude, où l'Auteur s'étend ſur la dignité & les profon-

deurs de l'Ecriture, ſur la neceſſité de connoître les mœurs anciennes pour la bien entendre, les Apôtres proportionnant les avis qu'ils donnoient au caractere de chaque peuple : ainſi Saint Paul taxe les Athéniens de curioſité & de penchant à la ſuperſtition, les Ephéſiens d'être addonnez aux arts ſecrets de la magie, les Corinthiens d'impudicité, les Cretois d'oiſiveté ; & ces reproches ſont auſſi atteſtez par les Auteurs profanes. Il expoſe les ſignifications du mot Grec ἦθος, & du Latin *mos*, qui ſignifient, mœurs, maniere d'agir, coûtume, uſage, loi. Et à ce propos il dit que les Juifs, par une conduite oppoſée à celle de tous les autres peuples, leur étoient devenus haïſſables ; que les Egyptiens avoient auſſi la leur particuliere, & fort differente de ce qui ſe pratiquoit partout ailleurs. Au reſte, remarque-t'il, il n'eſt pas ſûr de ſe fier à ce que rapporte un Auteur, des mœurs & des coûtumes des étrangers : ce qu'il prouve par l'exemple des fauſſetez que les Grecs &

les Romains ont avancées de Moyſe & de toute la nation Juive. Juvénal, qui avoit eû de l'emploi à Alexandrie, où le nombre des Juifs égaloit celui des autres habitans, & qui en voyoit tant à Rome, dit qu'ils paſſoient le ſabbat nuds pieds, *mero pede* : ce qui néanmoins n'eſt nullement vraiſemblable, n'y ayant dans la loi, ni dans la tradition, aucuns veſtiges de cette pratique.

C'eſt proprement au ch. ſecond que Mr. Adami commence à entrer dans ſon ſujet. Il trouve dans les mœurs & les coûtumes des Perſes, de quoi éclaircir le livre d'Eſter. Malgré la cenſure chagrine de Scaliger, il témoigne avoir de l'eſtime pour l'ouvrage du Préſident Briſſon ſur les Rois de Perſe : il fait auſſi grande eſtime du commentaire du Pere Bonart Jeſuite ſur le livre d'Eſter, & il y renvoye ſouvent. D'abord il déclare qu'il ne décidera point, qui a été le Roi Aſſuerus : le Pere Bonart, dit il, après avoir examiné tous les ſentimens ſur ce point, avoüe qu'aucun ne l'a ſatisfait. Il s'étend enſuite ſur la demeure des Rois

Perſes, ou plûtôt, Medo-Perſes, à Suſe; à décrire leurs richeſſes, leur luxe, leur faſte, leur vêtement, leurs feſtins; & il cite les Auteurs profanes qui en ont parlé.

Sur ce que la Reine Vaſthi refuſa d'obéïr au Roi Aſſuerus ſon époux, qui lui manda de venir ſe préſenter au feſtin, il n'approuve pas la penſée de Joſeph, & après Joſeph de Grotius & des autres Interpretes; que la Reine conſidera que parmi les Perſes la coûtume étoit que les femmes ne paruſſent point en ces ſortes de fêtes: il prétend au contraire qu'elles y aſſiſtoient, & il rapporte deux paſſages, le premier de Plutarque: „ Les Rois „ de Perſe mangent avec les Rei- „ nes leurs épouſes, mais quand ils „ veulent ſe divertir & faire la dé- „ bauche, ils les prient de ſe retirer, „ & font entrer des Muſiciennes. L'autre paſſage eſt de Juſtin l. 7. ch. 3. Les Ambaſſadeurs de Darius régalez par Amyntas Roi de Macedoine, „ le prierent d'ajouter à la „ magnificence & à l'appareil du feſ- „ tin un air de familiarité, y faiſant

„ venir la Reine & l'épouſe de ſon
„ fils, comme le pratiquoient les
„ Rois de Perſe en ſigne d'amitié
„ envers leurs alliez. On ne ſçait ſi ces deux citations ſont appliquées avec juſteſſe; car outre que l'un & l'autre ne ſemblent marquer que les repas ordinaires, &, pour ainſi dire, en famille, ſelon la premiere la Reine Vaſthi, ſi elle avoit aſſiſté au commencement du feſtin, eut dû s'en être retirée au tems qu'elle fut invitée de s'y montrer; puiſqu'alors Aſſuerus ſe ſentoit déja d'avoir beaucoup bû, & qu'il étoit échauffé de vin. Ainſi on uſe de la liberté que donne l'Auteur, de ne pas ſuivre ſon opinion.

Il prend occaſion de ce qu'Aſſuerus fit monter Mardochée ſur un des chevaux de ſon écurie, d'examiner ſi la Perſe abondoit en chevaux. Xenophon dans ſes livres de l'éducation de Cyrus aſſûre qu'ils y étoient rares, & que Cyrus fut le premier qui changea l'ordre de la milice des Perſes, les faiſant monter à cheval, au lieu qu'auparavant

ils combattoient à pied. Il est vraisemblable que la Perse, païs montagneux, n'étoit pas propre à nourrir des chevaux, puisque selon le témoignage de Strabon les Rois avoient leurs harats en Medie, où ils entretenoient cinquante mille jumens, & les autres harats étoient en Armenie : ils tiroient tous les ans quinze cens chevaux & deux mille mulets de Cappadoce, & au rapport d'Arrien les Aspendiens pour tout tribut n'étoient chargez que de l'entretien des harats dans leurs païs. Ensuite, comme le remarque Bouchart en son Phaleg. l. 4. ch. 10[e]. les armées des Perses ne furent plus que de la Cavalerie ; de-là leur vint le nom de Perses, *Pharas* signifiant un cheval, & *Pharis* un Cavalier. Ainsi ce nom de Perses ne se trouve point dans aucun des livres sacrez écrits avant le regne de Cyrus, & il se rencontre fréquemment dans ceux de son tems, ou qui sont postérieurs. L'Auteur ajoute plusieurs choses qu'on omet, sur la coûtume des Rois de Perse, de

faire des presens d'habits & de chevaux.

Le second contient encore quelques legeres observations sur le livre de Daniel.

Le suivant est destiné à éclaircir plusieurs passages de l'Evangile de Saint Matthieu, si l'on doit appeller éclaircissemens les digressions continuelles où l'Auteur débite ses lectures : il paroît bien versé dans celle des Ecrivains Protestants, qui se donnent le nom de Philologues. On en donnera quelques exemples. Touchant les Mages, qui vinrent adorer JESUS-CHRIST enfant, il décrit ce qu'étoient les Mages, leurs études, leurs fonctions, leur crédit : s'ils reveroient le feu, ils respectoient aussi l'eau des rivieres, jusqu'à n'oser y laisser couler aucunes ordures, ou même s'y baigner : il n'omet pas que Pythagore alla s'instruire de leurs mysteres. De Babylone les Mages se répandirent en divers païs : Strabon dit que la Cappadoce en étoit remplie, & Lucien dans le discours

de ceux qui ont eû une longue vie dit qu'il y en avoit parmi les Parthes, les Bactriens, les Corasmeniens & presque dans toutes les nations Barbares, Mr. Adami pense que ceux qui adorerent JESUS-CHRIST, vinrent de l'Arabie, & il s'étend sur la richesse de cette Province, où croissoit l'or, & qui étoit la seule région du monde qui produisît la myrrhe & l'encens. Il remarque la coûtume de ne point se presenter devant les Rois, & sur tout devant ceux de Perse, sans leur offrir quelque present. Enfin, parceque les Mages ouvrirent leurs trésors, & qu'ils en tirerent les presens qu'ils firent à JESUS-CHRIST, c'en est assez pour engager Mr. Adami à nous apprendre, que quoique l'étymologie de thresor soit le vieux mot ἀυρὸς, d'où vient celui d'or, l'usage néanmoins en a étendu la signification à tout endroit destiné à renfermer des choses prétieuses. Ce qu'on vient de rapporter, est appuyé d'une foule de passages, dont on ne

rapportera qu'un seul, pris dans Hésiode *:

Γλώσσης τοι θησαυρὸς ἐν ἀνθρώποισιν ἄριστος
Φειδωλῆς, πλείστη δὲ χάρις κατὰ μέτρον ἰούσης.

Une langue discrete est à l'homme un excellent trésor, elle répand les graces avec mesure.

Un autre endroit qui paroit des plus travaillez de ce troisiéme chapitre, est celui qui concerne le vêtement & la nourriture de Saint Jean Baptiste. M. Adami dit, que les Héros de l'antiquité se couvroient des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées; mais Saint Jean-Baptiste étoit vétu d'un grossier & vil drap de poil de chameaux, & Philippe Rhor a eû raison de mettre entre les fautes des Peintres, de nous le représenter avec une peau: cette sorte de drap étoit en usage parmi les Juifs. Il s'en faisoit aussi un fort fin de poil de chameaux, dont parle Elien, mais ce n'étoit pas celui dont Saint

* *Des ouvrages & des jours, vers.* 716.

Jean étoit habillé. Quoi qu'Elie ait été vétu de peaux de brebis, & que peutêtre quelques autres l'ayent été de même à ſon imitation, il ne s'enſuit pas que ç'ait été l'habit ordinaire de tous les Prophetes, & il ne paroît pas vrai-ſemblable qu'ils en ayent affecté un particulier. L'avertiſſement de JESUS-CHRIST, de ſe garder des faux Prophetes qui viendront ſous des vétemens de brebis, marque ſeulement leur hypocriſie; & ce que dit Saint Paul des Fidelles, qu'ils avoient été errans par les montagnes & les cavernes, couverts de peaux de brebis & de peaux de chevres, eſt une expreſſion generale de leurs ſouffrances, & ne ſe rapporte pas particuliérement aux Prophetes. Au reſte, quelques Anciens ont ici confondu mal à propos ces deux ſortes de peaux; celles de chévres étoient moins eſtimées, comme étant moins denſes & moins propres à garantir du froid.

Quant à la nourriture de Saint Jean, ſelon le texte Grec ἦν ἀκρίδες καὶ μέλι ἄγριον, *c'étoit des ſauterelles &*

du miel ſauvage. Quelques-uns ſe ſont donné la liberté de changer ce mot ἀκρίδες, & de mettre en ſa place, ou ἐγκρίδες, *des gâteaux*, ou καρίδες, *des écreviſſes*, ou ἀχράδες, *des poires* : Iſidore de Peluſe traite d'ignorans ceux qui ne liſent pas ἀκρέμονα, *des bourgeons d'arbres*. Les Ebionites liſoient dans leur faux Evangile qu'ils attribuoient à Saint Matthieu : *Sa nourriture étoit de miel ſauvage, d'un goût ſemblable à celui de la manne, comme un gâteau fait avec de l'huile.* Saint Epiphane qui rapporte cet endroit ajoute incontinent : *Ils changent ainſi la parole de verité en menſonge, & des ſauterelles en des gâteaux avec du miel.* Cependant Bochart, & d'autres, ont démontré que les ſauterelles ſe mangeoient dans l'Orient & les païs méridionaux, ce que Strabon obſerve des Ethiopiens ; & il raconte qu'un peuple d'Arabie en fait une pâte, y mêle du ſel, & s'en nourrit. Il y a plus, car Moyſe dans le Levitique ch. 11. v. 22. permet d'en manger. Les Thalmudiſtes ſont ſeulement embarraſſez de ſçavoir de quelle ſorte

de benediction il faut user avant que de prendre cette nourriture.

Comme l'Auteur dans sa préface marque une complaisance particuliere pour le chap. quatriéme on l'a lû avec attention, & on y a trouvé l'érudition répanduë à pleines mains, mais une érudition qui consiste en citations d'Anciens & de Modernes, entre lesquels Lorin tient bien sa place. M. Adami fait un long commentaire sur ce qui est rapporté au ch. 17. des Actes des Apôtres, de la prédication de Saint Paul à Athenes & dans l'Aréopage. Il commence par l'éloge de la ville d'Athenes, il s'étend sur ses richesses, son trafic, la multitude & la politesse de ses habitans, le concours des étrangers; mais les Athéniens étoient superstitieux à l'excès, curieux, passant le tems à dire & entendre des nouvelles, passionnez pour les spectacles, railleurs. Demetrius de Phalere, comme Athenée l. 6^e^. le rapporte, dans un dénombrement qu'il fit du peuple d'Athenes, compta vingt & un mille citoyens, dix mille étrangers qui

s'y étoient habituez, & quatre cens mille esclaves. Si les femmes & les enfans n'entrent point dans ce nombre, Athenes étoit alors plus peuplée que ne l'est peutêtre aujourd'hui aucune ville d'Europe. Les Sciences & les beaux Arts y fleurissoient, & la Philosophie y étoit en grande estime.

Ensuite il explique ce que c'étoit que l'Aréopage, l'institution & les fonctions de ce severe Tribunal, qui néanmoins dans la suite déchut de sa premiere réputation. Enfin, il expose comment Saint Paul fut obligé d'y comparoître, & d'y rendre compte de la doctrine qu'il annonçoit. Mr. Adami fait l'analyse du discours de S. Paul.

Le dernier chapitre promet des éclaircissemens sur plusieurs endroits des Epitres de Saint Paul, par rapport à ces Jeux, ou à ces spectacles des Anciens, qui consistoient en des combats, de course, de lutte, d'Athletes, de Gladiateurs. En le lisant on a trouvé une longue dissertation sur ces Jeux, avec des applications à des passa-

ges de Saint Paul, les unes naturelles & clairement marquées dans le texte, les autres amenées & arbitraires. S. Paul en la premiere Epitre aux Corinthiens ch. 9. ſe ſert de l'exemple de ceux qui diſputoient le prix de la courſe, & enſuite de celui des Athletes: Mr. Adami obſerve que cette comparaiſon convenoit bien en écrivant aux Corinthiens, qui de deux ans & demi en deux ans & demi voyoient dans leur voiſinage celebrer les Jeux Iſthmiens, où ils ſe faiſoient un grand honneur de préſider, & d'où leur ville tiroit un profit conſiderable par le concours des étrangers qui s'y rendoient de toute la Grece. Il remarque auſſi qu'encore que St. Paul employe la comparaiſon de ces ſpectacles, ce n'eſt pas néanmoins une approbation qu'il leur donne: au contraire, l'Egliſe les a toujours condamnez, & les plus ſages d'entre les Payens les mépriſoient, Julien l'Apoſtat ſe loüe de n'y avoir point pris de plaiſir, d'y avoir aſſiſté rarement & peu de tems.

Mais l'Auteur rencontre en tout
eu des rapports aux Jeux. S. Paul
it que Dieu ne permettra pas que
ous soyons tentez au delà de nos
rces : c'est, selon lui, qu'il étoit
ermis aux Athletes de prendre le
ms de respirer, & il se vante d'a-
oir le premier fait cette reflexion.
int Paul en l'Epitre aux Hebreux
. 12. v. 1. nous avertit de nous dé-
ger de tout ce qui nous appesantit,
κον ἀποθέμενοι πάντα : c'est que les
oureurs & les Athletes se débar-
ssoient même de leurs habits. Saint
aul nous recommande la patien-
; c'est que ces combattans avoient
eaucoup à souffrir. S. Paul dit en
Epitre aux Romains ch. 8. v. 23.
en la seconde aux Corinthiens
. 5. v. 2. que nous soupirons dans
désir de la gloire, στενάζομεν : c'est
ue souvent les combattans dans les
eux perdoient haleine. C'est assez
e ces ingénieuses pensées de Mr.
dami, & apparemment nos Lec-
urs n'en demandent pas davan-
ge.

ARTICLE LVII.

ENTRETIENS *SUR LES DEVOIRS de la vie civile, & sur plusieurs points importans de la morale Chrétienne. Par Mr. l'Abbé Marsolier, Chanoine & ancien Prévôt de l'Eglise Cathedrale d'Usez.* A Paris, chez François Babuty, ruë Saint Jacques à Saint Chrysostome, 1714. *In 8°. pages* 327.

LE nom de Mr. l'Abbé Marsolier est une puissante recommandation pour un livre, & ce qu'un Auteur d'un merite si reconnu juge digne des yeux du public, ne demande point d'autre éloge.

Un avertissement mis à la tête de ces entretiens nous apprend, „ qu'ils „ ont été faits à la campagne; où celui qui les a composez n'avoit ni „ livres ni mémoires, ni les autres „ secours necessaires pour travailler „ à quelque chose de plus important. Il ne manquoit pas pourtant des *Colloques* d'Erasme, qu'il „ a suivis, dit le même avertisse-

nent, comme un grand maître en ce genre d'écrire, dans lequel il n'est pas inférieur à Platon, à Ciceron, à Lucien. „ On n'a pas pour-„ tant mis ces entretiens sous le „ nom d'Erasme, parceque la plû-„ part ne sont pas de lui, parceque „ la traduction de ceux qui en sont „ est si libre, qu'on y a ajouté & re-„ tranché tant de choses, qu'elle „ ne peut plus passer pour une ver-„ sion. Tant de changemens necessaires aux dialogues d'Erasme afin de les faire passer, ne sont pas une preuve qu'il ait été un si grand maître en ce genre d'écrire. Si l'abondance du stile est un grand merite, il l'a eû, mais ses pensées sont vulgaires, & on l'accuse d'avoir cherché à divertir ses Lecteurs, aux dépens de la pudeur & de la religion. Mr. Marsolier n'a eû garde de le prendre en cela pour modele.

„ On lit encore dans l'avertisse-„ ment, que l'on ne sçauroit assez „ regretter que l'esprit de conversa-„ tion se soit, pour ainsi dire, per-„ du en France; & qu'un jeu outré, „ soit pour le tems qu'on y met,

„ ſoit pour l'argent qu'on y conſu-
„ me, ait malheureuſement pris ſa
„ place. Qu'un homme, ou une
„ femme d'eſprit, aille dans une
„ compagnie, où le devoir même
„ les appelle, s'ils ne ſont ni joüeurs,
„ ni joüeuſes, ils ſont embarraſſez;
„ ils embarraſſent, ils ſentent qu'ils
„ incommodent, qu'ils ſont à char-
„ ge. Sçavent-ils joüer, ont-ils
„ de l'argent à perdre? Fûſſent-ils
„ de la lie du peuple, n'euſſent-ils
„ de l'homme que la figure, ils ſont
„ les bien venus, c'eſt à qui les aura.
„ Les choſes n'étoient pas ainſi
„ du tems des Balſacs, des Go-
„ deaux, des Saraſins, des Voitu-
„ res, des Scuderi, des la Suze, des
„ Deshoulieres, & de tant d'au-
„ tres de l'un & de l'autre ſexe, qui
„ ont fait tant d'honneur à la Fran-
„ ce. L'eſprit étoit alors compté
„ pour quelque choſe, il étoit de
„ quelque utilité; aujourd'hui de
„ tous les talens c'eſt le plus inutile,
„ & quelquefois le plus dangereux.
Il pouſſe encore plus loin ſes plain-
tes contre ce qui reſte de converſa-
tions. „ Quelque bien, dit-il, quel-

„ que agréablement que vous par-
„ liez, on ne vous écoutera pas, vous
„ ſerez interrompu : qu'un étourdi
„ arrive , ſes turlupinades ſeront
„ préferées à tout ce que vous pour-
„ rez dire de bon ſens. Enfin , il con-
clut en demandant , „ Si l'on ne
„ pourroit pas dire que le peu d'u-
„ ſage des converſations n'eſt pas
„ peutêtre ce qui contribuë le plus
„ à cette impoliteſſe , à cette bruſ-
„ querie qui s'introduit dans nôtre
„ Nation , & qui y fait tous les jours
„ de ſi grands progrès ?

Si nous péchons en cela , c'eſt bien nôtre faute : car nous avons d'excellens modeles d'entretiens & de converſations , & infiniment au deſſus des *colloques* d'Eraſme , qui certainement ne ſont pas propres à apprendre d'honnêtes gens à converſer.

Pour ce qui regarde les entretiens de Mr. Marſolier , voici ce qu'on en doit dire après lui même. » Comme
» les penſées & les reflexions les plus
» ſublimes & les plus recherchées
» ne ſont pas toujours les plus uti-
» les, & qu'on ne goûte jamais mieux
» les choſes que lorſqu'on les con-

» çoit aisément, on s'est contenté
» de penser bien, de penser juste, de
» penser d'une maniere convenable
» à ce dont il s'agit, d'une maniere
» qui fût à la portée de tout le
» monde. Il en est de même des
» reflexions, on ne va pas les cher-
» cher bien loin, elles naissent du
» sujet, elles coulent de source.

Ces entretiens sont au nombre de dixhuit, de la maniere dont une jeune personne doit se conduire lors qu'elle entre dans le monde; du soin que doit avoir une jeune personne d'éviter les mauvaises compagnies; du bon esprit; des moyens de conserver la paix dans le mariage; que ceux qui sont dans la haute fortune n'ont point d'amis, ou que du moins ils ne peuvent sçavoir s'ils sont aimez; que les loüanges sont dangereuses; des avantages des deux sexes; la confidence reciproque, sur l'amour propre; de la douceur, de la gloire ou de la réputation, & des moyens de l'acquerir; sur l'indiscrétion; s'il convient aux femmes d'être sçavantes; l'honnête homme. Le dernier en-

 tretien

tretien est sur les précedens. Comme Mr. Marsolier semble y recommander celui du bon esprit, on rapportera ici la principale partie, qui fera juger de tout l'ouvrage.

Uranie.

» Pour moi, j'ai toujours crû
» que l'esprit est une lumiere, plus
» ou moins étenduë, qui donne du
» goût pour les choses bien pensées
» & bien dites, qui échauffe l'imagi-
» nation, qui donne des idées vives &
» brillantes, qui rend la conversation
» agréable & legere; en un mot, qui
» fait plaisir à celui qui parle & à
» ceux qui écoutent.

Tullie.

» C'est parler en personne qui le
» connoît bien, pourriez vous après
» cela ne pas sçavoir ce que c'est que
» le bon esprit?

Uranie.

» Je vous dirai tout simplement

„ ce que j'en pense, à conditio
„ que vous me redresserez, si je n
„ dis pas bien. Je crois que c'est avoi
„ un bon esprit, que de l'avoir reglé
„ de sçavoir s'accommoder aux tem
„ & aux personnes, d'aimer le
„ choses solides, de proportionne
„ son goût à son état, de s'accom-
„ moder des divertissemens ave
„ ceux qui les aiment, de sçavoi
„ s'en passer avec ceux qui ne les ai-
„ ment pas, & de ne point faire sen-
„ tir les avantages que nous donne
„ nôtre esprit sur ceux qui n'en on
„ pas.

Tullie.

» Ce que vous dites du bon esprit,
» est ce que je dirois précisément
„ de la sagesse & de la raison, si je
„ voulois la définir.

Vranie.

» Il est vrai, mais je crois aussi
» qu'on auroit bien de la peine à les
» distinguer.

Tallie.

„ Je voudrois bien ſçavoir lequel
» vous eſtimez le plus, du bel eſprit,
» ou du bon eſprit.

Uranie.

„ Nous ſommes d'un ſexe à avoir
„ l'eſprit bien plus reglé, que de l'a-
„ voir ſi étendu, & nous verrons
„ toujours aſſez loin, ſi nous voyons
„ qu'il n'y a rien de ſolide pour
„ nous, que de nous attacher à nos
„ devoirs, & de nous renfermer
„ dans les choſes dont les loix font
„ nôtre partage.

Tullie.

„ Vous êtes donc du ſentiment
„ de ceux qui veulent nous ôter l'a-
„ vantage d'être ſçavantes ? Pour
„ moi je ne comprens pas quel plai-
„ ſir il y a d'étre avec des perſon-
„ nes qui ne ſçavent, ni la politique,
„ ni l'hiſtoire, qui ne comprennent
„ rien aux nouvelles ; avec des

„ femmes qui sont si occupées de „ leur ménage, qu'elles ne sçavent „ pas la difference qu'il y a entre „ un Sonnet & un Madrigal.

Uranie.

„ Que peut servir à une fille, ou „ à une femme, de faire ces diffe- „ rences, à quoi cela les mene-t'il? „ Je les ignore, & je ne souhaite „ point de les apprendre, & j'en „ sçaurai toujours assez, quand je „ me renfermerai dans les choses „ qui peuvent me rendre heureuse, „ & contenter les personnes de qui „ je dépens, ou de qui je pourrai „ dépendre.

Tullie.

„ Eh! Comment pouvez-vous „ vous plaire à travailler depuis le „ matin jusqu'au soir, à un ouvra- „ ge, où l'on fait toujours la même „ chose. Quoi! s'occuper sans cesse „ à piquer une étoffe, à tirer une „ aiguille. Que cela est bas, & in- „ digne d'une personne qui a de la

„ naiſſance, qui ſe ſent de l'eſprit.
„ Non, je ne pourrois jamais m'y
„ aſſujettir.

Dans la ſuite de l'entretien Uranie ſoutient le caractere d'une femme ménagere, & occupée Chrétiennement de ſon domeſtique, ſans ſe mêler des Sciences & d'autres livres que de ceux de pieté; ſi peu curieuſe de l'hiſtoire, qu'elle ne l'eſt pas même des nouvelles, & laiſſe aller le monde comme il va. Tullie parle du cours de ſes études, juſqu'à l'aſtrologie à laquelle elle s'appliquoit. On ſent bien que l'Auteur veut qu'Uranie eut raiſon, *qu'elle penſe bien, qu'elle penſe juſte.* Mais dans l'entretien, » s'il convient aux » femmes d'être ſçavantes, Aſpaſie dans un cabinet plein de livres Grecs & Latins ſoutient que la ſcience leur convient, & *penſe bien, & penſe juſte.*

Quoiqu'il en ſoit, de ce probleme, un entretien ſur le bon eſprit auroit pû allarmer un Lecteur qui n'aime pas l'application, & qui craint les ſujets abſtraits; mais, ſelon ce qu'a promis l'avertiſſement, il a été

mis à la portée de tout le monde, ſans aller chercher trop loin les penſées & les reflexions.

ARTICLE LVIII.

TRAITÉ DE L'HOMME, EN *quatre propoſitions importantes, avec leurs dépendances.* A Paris, chez Jacques Eſtienne ruë S. Jacques, à la Vertu, 1714. *In 4°. pages 511.*

CEt ouvrage eſt le fruit d'une longue étude, comme il paroît par le grand nombre de citations, dont le diſcours néanmoins eſt dégagé, & qui ſont placées au bas des marges. L'Auteur l'a compoſé avec la meilleure intention; premierement, de faire revenir de leur indifference quantité de gens, qui, l'eſprit occupé des biens preſens, penſent peu à leur fin derniere, & ne ſe mettent point en peine de l'avenir, ſecondement, de piquer la curioſité de ceux, qui ſe mêlant de philoſopher ſur toutes choſes, voudroient non-ſeulement ſoumettre la religion avec ſes dog-

mes & ses mystéres à la raison, mais aussi rabbaisser l'homme à la condition des bêtes, dans lesquelles tout meurt.

Il divise son traité en quatre propositions, comprenant dans chacune une grande abondance de matiéres.

Le titre de la premiere proposition est, *Que l'homme est plus que matiere & corps.* Il dit qu'il ne faut pas juger de l'homme, en s'arrêtant séparément, ou à ce qu'il a de foible & de vil, ou à ce qu'il a de fort & d'élevé: ce seroit s'exposer à donner dans deux absurditez, ou ne reconnoître rien en lui que de corporel, ou le rendre participant de la divinité. Avant, poursuit-il, que le nom de Philosophe fût introduit, les premiers sages se sont imaginé que les hommes sont de la race des Dieux, & les Philosophes à leur suite ont pensé de même.

Ils ont établi, *Que tout ce qui est inanimé est corps; & que tout ce qui se meut soi-même, est animé*, ou plûtôt, *est ame.* De là ils se sont égarez en diverses manieres. Car les uns ont

prétendu qu'il y a autant d'ames qu'on voit de corps se mouvoir d'eux mêmes ; & attribuant aux astres leur mouvement, ils leur ont aussi donné des ames. Les autres afin d'éviter la multiplication des ames, se sont contenté d'en admettre une universelle, qui divisée en plusieurs parties agite les corps & les met en mouvement. La pluralité des Dieux, continuë t'il, n'a point d'autre origine que cette bizarre opinion d'une áme universelle ; & les Manichéens l'avoient adoptée.

Non seulement aucun Philosophe n'a pensé que la matiere ait en soi un principe de mouvement; mais si le mouvement lui étoit essentiel, toutes ses parties seroient dans une agitation continuelle ; ce qui est évidemment faux. Il est aussi évident que la pensée, le raisonnement, la reflexion, ne sçauroient provenir, ni être des operations de la matiere & du corps.

Comme il rapporte à l'ame le mouvement du corps, soit dans l'homme, soit dans les bêtes, la fameuse question de l'ame des bêtes ne lui est pas indifferente. Il la trai-

te aſſez au long ; & il dit qu'elle peut être diviſée en droit & en fait, qu'elle commet la raiſon & les ſens. Le droit ſoutenu par la raiſon ôte l'ame aux bêtes, & les réduit à être des machines : le fait avec le ſuffrage des ſens les maintient dans la poſſeſſion de leur ame, qui ne leur a point été conteſtée pendant tant de ſiécles. A la verité Dicéarque & Ariſtoxene *, deux diſciples d'Ariſtote, s'aviſerent de dire qu'il n'y a que la matiere, & qu'il n'y a point d'ames ; mais ils furent mépriſez, & ne trouverent point de ſectateurs.

L'Auteur rapporte les differentes preuves, pour ce qu'il appelle *bête-machine*, & *anti bête machine*, c'eſt à dire, contre & pour l'ame des bêtes diſtinguée du corps & de la matiere. Et prenant le parti de l'*anti bête-machine*, il ſoutient qu'en cette queſtion phyſique, comme en mille autres, le fait atteſté par les ſens ne ſçauroit être revoqué en doute, quoique la raiſon ni voye goutte, & oppoſe ſes difficultez. Il y a

* *Cicero l. 1. Tuſcul.*

plus loin ; car il produit l'autorité de l'Ecriture, qui dit [a], que Dieu a créé, a fait les animaux, avec une ame vivante & capable de se mouvoir elle-même, & leur a donné la faculté de croître & de se multiplier. David [b] avertit les hommes de ne se rendre pas semblables aux bêtes, & il leur reproche qu'ils s'y sont rendus semblables. Que deviennent ces expressions, reprend l'Auteur, si les bêtes sont sans sentiment & de pures machines? Il en est de même de la comparaison de JESUS-CHRIST, à un agneau qui se laisse conduire à la boucherie sans se plaindre [c]. Il s'éleve avec une juste indignation contre cette proposition de quelques nouveaux Philosophes : *Que nous ne sommes obligez d'avoir de la soumission aux saintes Ecritures, qu'en ce qui concerne la religion & les mœurs, & non pas en matiere de Philosophie.*

Dans la seconde proposition il entreprend de montrer, que *ce que l'homme a plus que matiere & corps, differe essentiellement de sa masse corpo-*

[a] *Genes.* 1. 21. [b] *Psal.* 31. 11. [c] *Jerem.* 48. 21.

relle. Il employe trois preuves: la premiere, prise de l'idée de la justice, de la sagesse, de la verité; laquelle certainement ne vient point des sens, ni par les yeux, ni par les oreilles, ni par aucun autre sens. Il fait des reflexions sur l'usage admirable de la parole, qui porte la pensée de celui qui la prononce, à tous ceux qui l'entendent. Il passe à la mémoire; qui conservant tant de choses, ne donne pas plus d'étenduë à l'ame. Il remarque comme une chose digne d'attention, que l'esprit est dans la joye à l'occasion des biens presens, tandis que la mémoire représente encore l'affliction causée par les maux passez.

La seconde preuve est tirée des enseignemens moraux, & la troisiéme de ce que toutes les modifications de la matiere sont insuffisantes pour expliquer ceque nous sentons se passer en nôtre ame. En effet, l'oracle qui nous recommande si particulierement la connoissance de nous mêmes, ne se termine pas à nous instruire de la construction de nôtre corps.

Où est l'ame ? Il dit qu'elle est localement dans le corps, mais à la façon des esprits, & toute dans toutes les parties du corps ; il se mocque de la glande pinéale & des traces laissées dans le cerveau, & il demande aux Physiciens, en tant que Chrétiens, qu'ils reconnoissent que l'ame est principalement dans le cœur.

Il désapprouve beaucoup la définition, *Que l'ame est une substance pensante* ; & il la traite de définition estropiée. A la verité l'ame est une substance qui pense ; mais outre cela elle est vegetante & sensitive ; c'est par elle que le corps prend de la nourriture & de l'accroissement, qu'il est capable de sensations ; & quand il est abandonné, il est destitué de mouvement. L'Auteur s'arrête donc à la définition qu'en donne Platon, que c'est *une substance qui se meut elle-même.*

La troisiéme proposition est destinée à prouver que l'*homme & le monde ont eû un commencement.* Il suffit de montrer que le monde a eû son commencement, non seulement

quant à la diſpoſition preſente de ſes parties, mais quant à la matiere. L'Auteur fait remarquer que la matiere ne renferme dans ſon idée, ni l'exiſtence ni le mouvement ; & que d'ailleurs il y auroit de l'abſurdité à admettre deux Eternels, Dieu & la matiere : il dit que les parties de celle-ci n'ont pû s'arranger, ni d'elles mêmes, ni par hazard. Il réfute le ſyſteme des atomes de Démocrite, d'Epicure, & celui de Spinoſa.

Comme Moyſe eſt l'Hiſtorien de la création du monde, l'Auteur s'applique particulierement à lui aſſûrer le Pentateuque. Il montre que cette ſuite d'Ecrivains prépoſez aux Archives ſacrées eſt une fiction qui n'a aucun fondement dans l'Ecriture, qui la contredit même en tous les endroits, où déſignant le Pentateuque par le nom de la Loi, elle l'attribuë conſtamment à Moyſe. Il ne doute pas que Moyſe par l'eſprit Prophetique dont il étoit inſpiré, n'ait prévu & prédit les circonſtances de ſa mort.

Quoique ce premier Hiſtorien ait

écrit par inſpiration, il eſt bon néanmoins d'obſerver, qu'en un ſens la mémoire des choſes qu'il raconte, étoit encore fraîche de ſon tems. A la verité pluſieurs ſiécles s'étoient écoulez depuis la création du monde, mais la vie de peu de perſonnes avoit rempli ce long eſpace: Mathuſalem avoit vécu avec Adam, Sem avec Mathuſalem, Iſaac avec Sem: & pour venir juſqu'à Moyſe, il n'y a que Jacob, Levi & Amram pere de Moyſe.

De là l'Auteur paſſe à la deſcription de l'ouvrage des ſix jours, & à la réfutation de la fable des Préadamites.

Il employe la quatriéme propoſition à prouver l'immortalité de l'ame; *que l'homme mortel ſelon ſon corps, eſt immortel ſelon ſon ame.* Il dit que les profanes ſe trompent également, ſoit qu'ils avancent que *De rien il ne ſe fait rien*, ou que *tout ce qui a commencé finit.* Car enfin, l'ame étant ſpirituelle, ſeulement unie au corps, & non pas le corps, ne périt pas avec lui à la mort. Si cela étoit, elle ſeroit de pire condi-

tion que le corps, dont les parties ne laissent pas de subsister après leur séparation ; au lieu qu'il faudroit qu'elle fût annéantie. Il rapporte quelques autres raisons Platoniques, comme celle-ci : l'ame est la vie du corps ; or la vie ne meurt point ; donc l'ame ne meurt point. Il approuve ce que Platon a dit sur ce sujet, il nie pourtant que les ames ayent existé de toute éternité, sur quoi, dit-il, ce Philosophe a varié. Il prétend aussi que Lucrece a varié sur le chapitre de la nature de l'ame, tantôt la faisant corporelle, tantôt spirituelle & créée : & il cite ces vers, après Lactance.

* *Cedit enim retrò, de terra quod fuit ante,*
In terras : & quòd missum est ex ætheris auris,
Id rursùm cœli relatum templa receptant.

Il vient aux argumens Moraux, pris du désir qu'ont tous les hommes de l'immortalité & de la béatitude : & de ce que la vertu cesse-

* *Lucret. l.* 2.

roit d'être vertu, s'il n'y avoit pas une autre vie.

Il ajoute à ces preuves la persuasion commune des Egyptiens, des Caldéens, des Indiens, des Grecs & des Romains ; les fables touchant les Enfers, & il s'étend sur le témoignage de Ciceron. Chacun sçait que parmi les Juifs les Sadducéens passerent pour des heretiques & des impies, parcequ'ils ne reconnoissoient pas la résurrection, & qu'il y eût aucun être spirituel.

La spiritualité & l'immortalité de l'ame établie, il reste à sçavoir d'où elle prend son origine. Platon a crû que les ames sont de toute éternité, ou du moins avant tous les corps, & préexistentes, & qu'elles ne sont jointes aux corps qu'en punition de quelque peché antérieur. Manasseh-Ben-Israël Rabin d'Amsterdam, plusieurs Juifs, & Origene, ont adopté cette vaine préexistence des ames : l'Auteur la réfute, & fait considérer que l'Ecriture dit nettement, que Dieu inspira à Adam le souffle de vie après avoir formé son corps. Il ne peut

souffrir une sentence de quelques anciens Philosophes ; que *l'ame est tout l'homme*, comme si le corps lui étoit étranger.

Ensuite il réfute la propagation des ames, qui s'appelle *ex traduce*. Et à cette occasion il avance une chose que peu de gens lui passeront ; à sçavoir, que cette diversité d'esprits, de génies, d'inclinations qui se voit dans les hommes, vient de la constitution que chaque ame a reçûë en sa création, & non pas de la disposition particuliere du corps, parceque, poursuit-il, l'ame se sert du corps, & le corps ne se sert pas de l'ame. Si cela étoit ainsi, la folie & l'imbecillité seroient des défauts de la création.

Enfin, il réfute la Métempsycose. Afin de ne rien omettre, il parle de l'évocation des ames ; & il dit que selon le livre de l'Ecclésiastique nous sommes obligez de croire, que veritablement l'ame de Samuël apparut à Saül. Il n'oublie pas la réünion du corps avec l'ame, ni l'erreur des Millénaires.

Il finit par la Tradition Juive, qui

détermine la durée du monde à six mille ans, & il remarque que les premiers Chrétiens qui n'avoient entre les mains que la version des Septante, qui recule de plusieurs siécles la création du monde, étoient portez à croire qu'il étoit proche de sa fin. L'Auteur est sçavant, & son ouvrage se fait lire.

ARTICLE LIX.

CONSIDERAZIONI INTORNO alla generazione de viventi particolarmente de mostri. C'est à dire, *Consideration sur la generation des êtres vivans, & en particulier des monstres, addressées au Docteur Sancassani, par le Docteur François-Marie Nigrisoli.* A Ferrare, chez Barbieri 1713. *In* 4°. *pages* 382.

LE désir de connoître quelle cause si cachée dérange la structure du fœtus, & forme les monstres, à engagé le sçavant Medecin de Ferrare au travail dont nous allons rendre compte au Public. Ce volume n'est que la premiere partie de son ouvrage. Dans ce premier tome

l'Auteur rapporte fidellement les differens systemes sur la generation des êtres vivans, animaux & plantes : il examine ces opinions, en balance les preuves, & prend enfin parti. Dans le second tome il recherchera les causes qui troublent l'ordre de la generation & produisent les monstres : il tâchera de rendre raison des bizarreries de leur conformation par des principes generaux. Dans le troisiéme tome il en fera l'application à divers monstres, que l'Auteur a lui-même vûs & examinez soigneusement, ou dont nous avons des descriptions qui ne doivent pas être suspectes. Mr. Nigrisoli n'avoit eû en vûë dans ce travail que de satisfaire sa propre curiosité : ses amis, & quels amis ? Ce que l'Italie a de plus capable de juger d'un ouvrage de Physique, Messieurs Sancassani, Vallisnieri, Torti, Albertoni, Cigognini, Benetti, Travini, Dellafabra, Vaccari, Barufaldi, ont conspiré à le presser de ne pas envier au Public ses découvertes. Il a cedé, & c'est à Mr. Sancassani qu'il addresse son ouvra-

ge. Cet habile Medecin en a été l'occasion, c'est lui qui a fait voir à Mr. Nigrisoli les monstres qui ont excité sa curiosité.

Dieu s'est presque reservé la connoissance de l'art qui paroît si sensible & si admirable dans les corps organisez : il l'a enveloppé de tenebres que la Philosophie n'a pû pénetrer : le systeme de la generation par les œufs, rendu general pour tous les animaux & même pour les plantes, systeme inventé, ou renouvellé & éclairci de nos jours, a emporté la plus grande partie des suffrages. Parmi ceux qui refuserent de le recevoir, Mr. Sbaraglia, celebre Medecin de Boulogne, se distingua. Il a proposé ses doutes contre le nouveau systeme, dans deux dissertations intitulées, *Scepsis prima, scepsis secunda, de generatione viventium.* Il a depuis renouvellé ses objections dans un plus grand ouvrage, contre le celebre Malpighi, intitulé, *Oculorum & mentis vigiliæ.* Mr. Nigrisoli rend un compte fidelle de toute cette dispute ; il ne dissimule point les objections de

Mr. Sbaraglia, plus éblouïſſantes que ſolides ; il les met dans tout leur jour. Mr. Sbaraglia s'efforça d'abord de ruiner le principe de la plûpart des raiſonnemens phyſiques, fondez ſur l'uniformité de la nature dans ſes opérations : il prétendit qu'on ne devoit pas ſuppoſer cette uniformité, & qu'on ne la prouvoit point ; il nia que les veſſies limphatiques des femmes fûſſent des œufs ; il fit remarquer combien elles different des œufs de poules, il fit valoir toutes les difficultez dont le ſyſteme de la generation par les œufs eſt embarraſſé, il commit entre eux les défenſeurs de ce ſyſteme contraires les uns aux autres, dès qu'ils veulent rendre raiſon de tout, & lever tous les doutes. Mr. Nigriſoli prend la route la plus ſûre ; pour ſortir de ce labyrinte, il employe pluſieurs experiences pour expliquer ce que le ſyſteme a d'obſcur, & il le met par là hors d'atteinte. Deux Auteurs celebres ont crû pouvoir défendre l'ancienne opinion de la generation ſans œufs, & même ſans ſemence. Le Pere Bonnani l'a ſoutenuë par l'exemple de quelques inſectes, Mr.

Triomphetti l'a défenduë à l'égard de quelques plantes : l'Auteur les refute, en leur montrant après d'habiles Physiciens, que ces insectes & ces plantes ont des œufs, & naissent de semence ; les découvertes qu'on a faites, & qu'il expose fort nettement, ne permettent plus d'en douter. Mr. Triomphetti ne peut se figurer que la plante entiere soit dans une semence d'une petitesse presque insensible ; mais d'habiles Physiciens l'y ont vuë à l'aide des microscopes. Il allegue en sa faveur la prétenduë transmutation des plantes, elles dégenerent, & le meilleur froment, dit-il, se change quelquefois en yvroye, par le vice du terroir, ou par le défaut de culture. Mr. Triomphetti se trompe : il est vrai que les plantes en dégenerant se changent quelquefois en d'autres plantes de même espece, & perdent ou acquierent quelques differences accidentelles ; mais il est faux que les plantes produisent d'autres plantes d'une espece toute differente. La malignité du terroir, la négligence du Laboureur, fait que le bon grain

ne pouſſe pas & que l'yvroye le gagne.

Infœlix lolium, & ſteriles dominantur avenæ.

Mais le bon grain ne peut ſe changer en yvroye.

Mr. Leuvenhoek, qui prétend avoir perfectionné le microſcope juſqu'à découvrir les parties les plus imperceptibles des inſectes, s'en eſt ſervi, ſi on l'en croit, pour faire de nouvelles découvertes ſur la generation des animaux; il a crû voir, ou il a voulu faire croire qu'il avoit vû dans leurs ſemences pluſieurs petits animaux ſemblables à des vers; il a ſuppoſé que lors qu'un de ces animaux s'inſinuë dans la cicatrice d'un œuf, l'œuf devient fécond. Le Chevalier Samuel Morlant, ſçavant Phyſicien Anglois, explique de la même maniere la generation des plantes, ſuppoſant que chaque grain de ſemence contient la plante en petit: quand on pourroit ſe fier à Mr. Leuvenhoek, auquel les Sçavans qui le connoiſſent le mieux ne ſe fient pas entierement, ſon

systeme n'en seroit pas plus solide ; les vers qu'il croit avoir vûs, sont plûtôt la corruption de la semence, que les embrions des animaux ; leur multitude le prouve, est-il croyable que Dieu les ait multipliez sans necessité ?

Mr. Nigrisoli n'a consideré jusqu'ici que la matiere des corps organisez, & la maniere dont l'organisation commence, il recherche dans la huitiéme consideration quelle est la cause efficiente de l'organisation ; il expose d'abord avec sa fidelité & sa netteté ordinaires les differentes opinions des Philosophes. Plusieurs recourent à Dieu, & ne conçoivent point d'autre cause immédiate de la formation des corps. Quelques-uns tirent cette conclusion d'un principe très-faux, *que Dieu seul agit veritablement, & que les causes secondes ne sont à proprement parler que des causes occasionnelles*. Le sçavant Auteur refute ce paradoxe avec beaucoup de force & d'érudition, & il ne manque pas d'observer que ce principe, s'il étoit admis, ruineroit le libre arbitre & la

la religion : c'eſt avec plus de raiſon que d'autres Philoſophes prouvent que Dieu eſt la ſeule cauſe efficiente des corps organiſez, par l'impuiſſance où eſt la matiere de ſe donner à elle même aucun mouvement, tant s'en faut qu'elle puiſſe s'en donner d'auſſi réguliers que le ſont ceux que l'organiſation ſuppoſe. Ils ont crû, ces grands Philoſophes, que Dieu forme lui même chaque corps dans le ſein de la mere, quand il s'y trouve une matiere diſpoſée, jointe à un aliment propre à faire croître le fœtus, & l'Ecriture favoriſe cette opinion en plus d'un endroit, la mere des Machabées étoit dans ce ſentiment, exprimé clairement dans ces paroles d'Iſaïe : *Hæc dicit Dominus formator tuus ex utero.* D'autres Philoſophes en grand nombre conviennent que Dieu eſt le veritable, le ſeul ouvrier des corps organiſez ; mais ils veulent qu'il les ait tous créez en créant le premier homme, ou la premiere femme ; tout le genre humain étoit dans un d'eux, & les premiers animaux, les premieres

plantes, contenoient toute leur espece. Mr. Angot, Medecin de Caën, a combattu ces conjectures par des objections pressantes; il a fait voir que dans ce systeme on ne peut expliquer, ni la propagation des maladies hereditaires; dira-t'on que Dieu a créé des germes épileptiques, pulmoniques, ni la petitesse de ces germes qui devroit être inconcevable, & cependant combien ont-ils dû croitre depuis le commencement du monde, car ils se nourrissent au moins comme les plantes. Ceux qui les font voler dans l'air s'exposent à de plus grandes difficultez, que Mr. Angot a fort bien dévelopées.

Avicenne & Averroës ont prétendu que Dieu avoit confié à une intelligence créée le gouvernement du monde & la structure des corps. C'est l'ame, disent quelques mauvais Philosophes, qui se bâtit elle même une demeure: ces deux opinions sont insoutenables, & generalement abandonnées dans un siécle éclairé.

Nôtre Auteur croit qu'on peut

expliquer l'organiſation des corps ſans en faire Dieu la cauſe immédiate, non qu'il penſe qu'un certain mélange de ſels, de phlegme, de ſoufre, de mercure, ſuffiſent pour un ſi merveilleux ouvrage. Des Chymiſtes ſe ſont efforcez de rendre vraiſemblable cette origine des corps, par l'exemple des criſtalliſations que divers ſels enfermez & remuez forment; mais quel rapport de ces criſtalliſations à l'admirable ſtructure des corps vivans? Les mêmes Chymiſtes appuyent davantage ſur une autre experience, qu'il faut croire ſur leur parole. Ils ont vû, diſent-ils, des cendres de plantes enfermées dans une bouteille s'agiter quand on les échauffe, & prendre une ſituation qui repréſentoit la plante: cette experience, quand elle ſeroit indubitable, prouveroit ſeulement que les débris d'un corps organiſé peuvent être arrangez de maniere qu'ils en ayent la figure; elle ne prouveroit pas qu'un mouvement ſans art puiſſe diſpoſer des ſels dans un ordre aſſez régulier pour en faire des organes

d'une délicateſſe & d'une perfection à laquelle on ne peut rien ajouter. Qu'on aſſemble les materiaux d'un navire, qu'on les travaille, qu'on donne la derniere main aux differentes parties qui doivent le compoſer, qu'on les abandonne enſuite aux flots, nul mouvement ne les réünira pour en faire un navire, il faut un Ouvrier, & un Ouvrier intelligent.

L'Auteur, convaincu de cette verité, donne plus de part à Dieu dans l'organiſation de chaque corps vivant ; c'eſt Dieu qui le forme, mais avec un inſtrument general, que l'Auteur ſuppoſe que Dieu a créé pour cet uſage. Il admet, après le ſçavant Cardinal Tolomeï *, une ſubſtance d'une délicateſſe, d'une agilité & une ſubtilité, d'une force inconcevable répanduë dans toutes les parties de l'univers, comme le ſouffle de Dieu, comme un eſprit univerſel, comme l'ame du monde, qui met en mouvement la matiere brute & groſſiere, en lui communiquant celui que Dieu lui a d'a-

* *Phyſique generale diſſert. 9. ſect. 2.*

bord imprimé, qu'elle conſerve toujours, mais qui varie à l'infini par la réſiſtance differente des milieux par où cette ſubſtance agile paſſe, & des corps qu'elle remuë, qu'elle pouſſe, qu'elle repouſſe, qu'elle écarte, qu'elle preſſe, qu'elle briſe, qu'elle unit, qu'elle pénetre. C'eſt l'agent de Dieu que les Platoniciens ont connu ſous le nom d'ame du monde. Les Peripateticiens, ſous le nom de forme ſubſtantielle ; les Stoïciens, ſous le nom de feu ; Cudverth & pluſieurs Philoſophes modernes, ſous le nom de nature plaſtique : c'eſt de cette ſubſtance que l'Auteur tire l'ame des bêtes & les eſprits vitaux de l'homme ; ſi on lui demande un plus grand éclairciſſement ſur cette ſubſtance, il dit que quoique par ſes qualitez elle tienne beaucoup de l'eſprit, elle eſt materielle, elle eſt matiere ; en un mot, c'eſt la lumiere dont Dieu a rempli le ſoleil & les étoiles fixes, d'où par des écoulemens continuels, mais divers, elle ſe répand partout, pénetre tout, & perdant quelquefois quelqu'unes de ſes proprietez, tan-

tôt elle éclaire, elle agite, elle échauffe, tantôt elle échauffe ſans éclairer, tantôt elle agite ſans éclairer, ni ſans échauffer : propre à prendre & à donner toutes ſortes de figures, rien ne lui manque pour être l'inſtrument des organiſations. Voici donc, ſelon l'Auteur, ce qui concourt à la ſtructure des corps ; une matiere diſpoſée à prendre toutes les figures convenables, une ſubſtance ſpiritueuſe propre à les donner, des moules propres à ce grand ouvrage, ce ſont les ovaires, ne pourroit-on pas dire que la ſubſtance ſpiritueuſe eſt ici de trop, & que la matiere & des moules ſuffiſent, dans cette ſuppoſition il ne ſera pas neceſſaire de dire que tout le genre humain étoit dans Adam, quelques moules, un ſeul peut être dans chaque individu, tiendront lieu de cette multitude inconcevable d'embryons ; le même moule ſert à pluſieurs ouvrages. Dieu conſerveroit dans ce ſyſteme le titre dont il ſemble être jaloux, & qu'il ſe donne dans l'Ecriture, d'*Artiſan de nos corps* : il en a fabriqué les mou-

les ; on ne peut cependant nier que l'opinion du ſçavant Cardinal, adoptée par Mr. Nigriſoli , ne ſoit ingénieuſe & digne d'un grand Philoſophe ; elle réünit en quelque façon l'ancienne Philoſophie & la nouvelle ; les Carteſiens s'en accommoderont , & prendront cet eſprit univerſel pour leur ſubſtance étherée. Les experiences de Mr. Homberg ſur le ſoufre principe confirment cette opinion , que le Cardinal Tolomeï appuye de l'autorité de l'Ecriture & des Peres.

Mr. Nigriſoli promet de donner dans peu les deux autres tomes de ſon ouvrage : on peut l'aſſûrer qu'ils ſeront bien reçus partout où il y aura de vrais Sçavans. Son application aux Sciences abſtraites & ſpéculatives n'a point deſſéché ſon eſprit : on connoît par ſon livre qu'il a du goût pour les belles Lettres, & qu'il les cultive. Son ſtile eſt clair , vif & agréable.

ARTICLE LX.

DISSERTATION SUR UN *Mercure antique.*

MONSIEUR,

Nous jugeons bien differemment vous & moi du Mercure antique qui a été trouvé dans vôtre maiſon, & que l'on m'a apporté de vôtre part depuis quelques jours. A vous entendre parler, je ne dois pas même vous remercier, & vous voulez que je regarde cela comme une bagatelle, & comme un preſent de nulle valeur. Pour moi, j'en penſe tout autrement, & je vous avouë que vous ne pouviez me rien offrir qui me fût plus agréable, & que j'eſtimaſſe davantage. Je ſçai que ce n'eſt point là une de ces belles ſtatuës que nos Sculpteurs & nos Peintres cherchent à copier. Le deſſein, la proportion, la correction, n'ont rien qui frape les yeux. Tout eſt même imparfait, & ſemble n'ê-

tre qu'ébauché. Mais avez-vous oublié que je n'ai, ni galerie, ni cabinet à orner de bustes & de statuës. Je veux uniquement faire un amas de ces restes de l'antiquité qui nous instruisent, & qui servent à nous faire connoître ce qui s'est passé dans les siécles les plus reculez. Qu'une statuë soit donc d'un goût exquis, d'un pris infini, un chef d'œüvre de Phidias, ou de Praxiteles ; si elle ne m'apprend rien, je n'en suis point touché, & je n'ai nulle vivacité pour l'avoir. Au contraire, a-t'elle quelque ornement singulier ; a-t'elle quelque symbole qui nous donne l'intelligence d'un passage obscur des Auteurs, je l'estime & je fais mon possible pour l'acquerir.

Tel est vôtre Mercure. Le Sculpteur, beaucoup plus habile dans sa religion que dans son art, a distingué deux des attributs de cette Divinité, que l'on confond ordinairement, & que de nos jours des gens sçavans croyent ne faire que le même attribut. Je m'explique. Mercure, comme vous sçavez, fils de

Jupiter & de Maïa, étoit, ſelon la fable, le Meſſager des Dieux, l'Inventeur du commerce, & le Dieu des voleurs. De là les Peintres & les Sculpteurs nous le repréſentent ſous la figure d'un jeune homme nud & ſans draperies, portant des aîles à ſon chapeau & à ſes talons, tenant une bourſe de la main droite, & de la main gauche un caducée & une corne d'abondance. C'eſt à dire, qu'ils ont voulu donner à entendre par ces ſymboles, qu'à la faveur de la paix deſcenduë du ciel, l'abondance regnoit & le commerce floriſſoit. Qu'eſt-il donc arrivé? La poſterité, qui n'a vû que de ſemblables ſtatuës, & qui n'y a rien trouvé qui marquât en particulier que Mercure étoit le Dieu des voleurs, eſt tombée dans une erreur conſiderable. L'on s'eſt figuré que d'être le Dieu des marchands, c'étoit être le Dieu des voleurs; parce que dans le trafic il ſe peut gliſſer mille manieres de tromper, de falſifier les marchandiſes, de les vendre une fois plus qu'elles ne valent, d'avoir de faux poids & de fauſſes meſures.

Je dis encore une fois, que l'on a donné en cela dans une erreur, dont les Anciens ont été très-éloignez. En effet, ils ont parlé du commerce comme de la profeſſion la plus utile aux hommes, & comme d'une voïe propre à s'enrichir legitimement; au contraire, ils ont parlé de l'art de voler comme d'un art pernicieux & enſeigné par Mercure à Autolycus ſon fils, témoin Martial dans une de ſes épigrammes, *in Luſcum furem. Nihil eſt furacius illo: Non fuit Autolyci tam piceata manus:* expreſſions qui ne peuvent convenir qu'à un voleur, qui prend adroitement la bourſe & le bien d'autrui.

Or cette queſtion eſt à mon ſens décidée par vôtre Mercure. Vous avez vous même remarqué, que non ſeulement il a une bourſe à la main, mais qu'il a outre cela un croiſſant entre les deux aîles de ſon chapeau. C'eſt à dire, que l'Ouvrier a voulu ſpécifier par ces deux ſymboles, que c'étoit ſous deux titres differens que Mercure étoit l'Inven-

teur du commerce & le Dieu des voleurs. En voici la preuve.

La nuit a toujours paſſé pour le tems favori des voleurs. A la faveur des tenebres il leur eſt aiſé de ſe cacher : ils n'ont point à craindre d'être reconnus : ils ne courent aucun riſque ; le voyageur eſt ſeul & ſans eſperance de ſecours. Il faut, dit Juvenal, qu'un homme ſoit intrepide, ou qu'il n'ait rien à perdre, pour ſe mettre en chemin pendant la nuit.

Pauca licet portes argenti vaſcula puri :
Nocte iter ingreſſus, gladium, contumque timebis :
Et motæ ad lunam trepidabis arundinis umbram.
Cantabit vacuus coram latrone viator.

Le croiſſant repréſente donc ce tems favorable aux voleurs ; par conſéquent il eſt le ſymbole le plus naturel qu'on pouvoit inventer pour montrer que Mercure étoit le Dieu des voleurs. Des tenebres épaiſſes, ou une lune dans ſon plein, auroient

eû quelque chose de défectueux. L'un par trop d'obscurité nuit même aux voleurs, & l'autre donne assez de clarté pour faciliter à un voyageur le moyen de n'être point surpris. Mais un demi jour, tel qu'est celui que produit un croissant, une lune qui est dans son commencement, ou dans sa fin, est précisément le tems que les voleurs choisissent préferablement à tout autre, & qui leur est le plus commode pour réüssir dans leurs desseins.

Au reste, si vous n'avez point vû de Mercure avec un semblable symbole, je veux dire, avec un croissant entre les deux aîles de son chapeau, c'est que les Sculpteurs & les Peintres chargeoient rarement leurs figures d'une foule de symboles. Souvent ils n'en mettoient qu'un; quelquefois ils en joignoient deux ou trois ensemble, sur tout lorsqu'ils avoient rapport à la même chose, comme sont le caducée, la corne d'abondance & la bourse. Mais à peine trouve-t'on une Divinité avec tous ses attributs. Dans les revers des medailles rien de plus ordinai-

re, que Diane, tantôt avec un de ſes attributs, & tantôt avec un autre. Ainſi je ne ſerois point ſurpris ſi on découvroit un Mercure qui n'auroit pour tout attribut qu'un caducée, ou qu'une bourſe à la main, ou qu'un croiſſant. Peutêtre même que c'eſt un Mercure que Tertullien & que Spartien ont appellé *Deum Lunam*, *Maſculum Lunam*. Je ſuis, &c.

ARTICLE LXI.

THE NATURAL HISTORY of Northampton shire, &c. C'eſt à dire, *Hiſtoire naturelle de la Province de Northampton &c. Par Jean Morthon.* A Londres, chez R. Knaplock & R. Wilkin 1713.

NOus avons déja donné l'extrait des cinq premiers chapitres de cet ouvrage, il nous reſte maintenant à parler des cinq derniers.

Chap. VI. M. Morton commence ce chapitre par un catalogue de toutes les plantes qui croiſſent

dans la Province de Northampton ; il feroit fort inutile de les marquer ici, d'autant que la plûpart en font fort communes, & ont déja été décrites par M. Ray & par d'autres Botaniftes.

Les truffles que l'on trouve dans un endroit ou deux de cette Province, font d'autant plus remarquables, que ce font les feules que l'on ait jamais découvertes en Angleterre. Mr. Moriffon a prétendu qu'elles ne venoient jamais dans les païs feptentrionaux. Cependant Mr. Robinfon affûre, que les truffles que l'on trouve dans la Province de Northampton, ne different point de celles de Languedoc & de Provence. Les Naturaliftes ne conviennent pas de la nature des truffles ; les uns foutenant que ce font de vrayes plantes, les autres prétendant au contraire qu'elles ne meritent pas ce nom, parce, difent-ils, qu'elles ne vegetent pas, n'ayant ni racine, ni femence. Nôtre Auteur femble rejetter cette derniere opinion ; car il affûre que Mr. Hatton, qui a le premier découvert des

truffles en Angleterre, a souvent observé qu'elles tenoient à la terre inferieure par plusieurs petites fibres, ou racines. Quelques Naturalistes croyent que la semence des truffles, que l'on trouve aujourd'hui dans cette Province, y a été apportée de France, mêlée avec les racines de quelques autres plantes que l'on apporta en Angleterre il y a quelques années; en effet, on ne trouve les truffles que dans les endroits où croissent ces plantes étrangeres.

Mr. Morton décrit ensuite les maladies & les accidens extraordinaires qui arrivent aux arbres; plusieurs personnes en ont parlé avant lui. Les Transactions Philosophiques contiennent de belles remarques sur ce sujet. Il y a des arbres dans la Province de Northampton qui produisent du fruit deux fois tous les ans; ces arbres sont pour l'ordinaire des cerisiers, ou des poiriers; mais il est fort rare que leur dernier fruit vienne à maturité.

Nôtre Auteur apporte plusieurs exemples d'arbres d'une grosseur &

d'une hauteur extraordinaire. On abbattit il y a quelques années un frêne à *Mars-ashby* long de soixante pieds. On trouve des Ormes qui ont vingt-deux pieds de circonference. *Le chêne du Roy Etienne*, car c'est ainsi qu'on l'appelle, est un des prodigieux arbres qu'on ait jamais vû: la tradition du païs porte que ce Prince tua autrefois un cerf au près de ce chêne, & en mémoire de ce fait, le peuple des environs y fait tous les ans une espece de procession, & renferme pour une heure ou deux trente ou quarante enfans dans le creux de l'arbre. Il faut, si la tradition est vraye, que ce chêne ait été planté il y a plus de cinq cens cinquante ans.

On voit ici un Phenomene qui paroîtra assez singulier, & qui cependant est assez commun en Angleterre. Ce sont *des cercles de Sorciers.* Le vulgaire les nomme ainsi, parce qu'il s'imagine que c'est dans ces cercles que les Sorciers tiennent leur Sabbat. On les trouve ordinairement en pleine campagne, l'herbe du cercle paroît quelque-

fois toute fanée & brûlée, d'autres fois le milieu en est brûlé, & le cercle même est verd. Messieurs Plot & Jessop sont persuadez que cela vient du feu du ciel. Mais Mr. Morton attribuë ces effets à la terre même, dont il y a des veines plus ou moins fertiles.

Chap. VII. Nôtre Auteur traite dans ce chapitre des animaux, tant terrestres qu'aquatiques ; il avouë qu'il lui seroit impossible de parler de tous les insectes que l'on découvre sur la terre & dans l'eau. Il se contente donc de renvoyer ses Lecteurs à *l'histoire universelle des insectes* de Swamerdam, & au livre de Mr. Ray, intitulé, *Methodus insectorum.*

Pour les poissons que l'on trouve dans la Province de Northampton, il n'y a que fort peu de chose à dire. Mr. Morton remarque seulement, que l'on a pris depuis une vingtaine d'années trois esturgeons dans la riviere de Nyne dont deux étoient d'une grandeur prodigieuse. Il est assez ordinaire d'y voir des brochets longs de trente six

ouces. On en pêcha un il y a peu
'années dans la riviere d'Ouse long
e cinquante neuf pouces. Mais le
oisson le plus extraordinaire que
on trouve dans cette Province, est
ne espece d'anguille qui ne paroît
amais dans l'eau, mais qui se tient
achée dans la boüe, il est très-rare
ue les pêcheurs en prennent.

Mr. Willughby a traité si au long
es oiseaux, que nôtre Auteur croit
ue ce seroit abuser de la patience
e ses Lecteurs que d'en parler dans
ette histoire. Il se contente donc
e faire quelques remarques gene-
ales sur les œufs des oiseaux do-
nestiques. Le petit œuf, ou l'œuf
ain, que les Ornithologistes nom-
nent communément *ovum centeni-
um*, est le dernier que la poule
onde dans la saison, cet œuf pour
ordinaire ne contient pas de jaune,
nais une espece de glaire, ou de
lanc : il n'est pas au reste surpre-
ant que ce dernier œuf soit si pe-
it ; mais il est assez surprenant qu'u-
e poule ne ponde jamais que de
es œufs nains, nôtre Auteur as-
ûre qu'il en a vû des exemples. Mr.

Malpighi explique fort au long la raiſon pourquoi ces œufs ſont ſtériles & ne produiſent jamais de poulets.

Il y a d'autres œufs qui ſurpaſſent de beaucoup les œufs communs en groſſeur, Mr. Harvey les nomme *ova gemellifica*, il ſemble même qu'Ariſtote s'en ſoit apperçû ; mais il eſt certain qu'il n'y a que les oiſeaux domeſtiques qui pondent de ces ſortes d'œufs, ils contiennent deux blancs & deux jaunes, & Mr. Harvey remarque que communément ils renferment deux poulets, qui, quoiqu'éclos ne vivent pas.

Mais de tous les œufs extraordinaires que Mr. Morton ait vûs, ou dont il ait entendu parler, il n'y en a point de ſi remarquables que ceux qui ont une double coque, & que Mr. Harvey appelle *Ovum in ovo*. Ce ſçavant Medecin explique au long les cauſes de ce phenomene, dans ſon excellent traité *de generatione animalium.*

Nôtre Auteur a vû pluſieurs poulets domeſtiques d'une figure monſtrueuſe ; mais il remarque qu'ils

neurent tous, peu de tems après
voir été éclos. On trouva en
Août 1704. une jeune caille morte
qui avoit quatre jambes, deux qui
ortoient des côtes, & deux autres
lans leur situation naturelle.

Après des remarques generales
ur les œufs & sur les poulets, Mr.
Morton parle des choses extraordi-
aires qu'il a observées dans les oi-
eaux, par rapport à leur couleur.
l est rare, dit-il, de trouver des oi-
eaux qui soient d'une autre couleur
que de celle de leur espece : on en
vû cependant dans la Province
le Northampton. Il y a quelques
nnées que l'on tua près de *Dud-
ington* un merle blanc, on en a vû
n autre de même couleur à *Edgecot.*
Les corneilles toutes blanches ne
ont pas rares ici. Il y a d'autres oi-
eaux qui sont quelquefois d'une
ouleur tout à fait differente de cel-
e de leurs especes, témoins les moi-
neaux blancs, les alloüettes blan-
hes, &c.

Les *Quadrupedes* qui ne sont pas
ommuns en Angleterre, & qui se
rouvent quelquefois dans la Pro-

vince de Northampton, ſont 1°. Le Blereau. 2. La bellette blanche, il eſt vrai que cet animal eſt fort commun dans le Nord d'Ecoſſe, en Dannemarc, en Suede, en Norvege, & dans tous les païs où il y a beaucoup de neige; mais on n'en voit que très-rarement en Angleterre. 3. Le loire, que M. Ray appelle *mus avellanarum minor*. 4. Une eſpece de mulot, qui a la tête fort groſſe & la tête fort courte, Mr. Ray eſt le premier qui nous ait donné une deſcription de cet animal, il le nomme *mus agreſtis, capite grandi, brachiuros*. On trouve auſſi dans cette Province, quoiqu'aſſez rarement, des chats, des taureaux, des vaches ſauvages, & quelquefois auſſi une eſpece de ſangliers.

Sur la fin de ce chapitre, M. Morton traite des animaux monſtrueux. Tant d'Auteurs ont déja écrit ſur ce ſujet, qu'il ſeroit inutile d'en parler dans cet extrait.

Chap. VIII. C'eſt ici un des plus petits chapitres de cet ouvrage, Mr. Morton y parle du corps humain qu'il conſidere dans l'enfance, dans

l'âge viril & dans la vieillesse. Il ne nous convient pas de donner l'extrait de cette partie de l'histoire de la Province de Northampton, peut-être nôtre Auteur auroit-il mieux fait d'omettre quelques remarques assez communes, que d'ennuyer ses Lecteurs par le récit frivole des accidens qui arrivent au corps humain, & dont les Medecins ont parlé cent fois avant lui.

Chap. IX. Nôtre Auteur entreprend de traiter dans ce chapitre des Arts que l'on cultive dans la Province de Northampton, parmi les Arts il met l'agriculture, comme un des plus necessaires à la vie humaine. Les Anglois, dit-il, se sont toujours appliquez à faire valoir les terres. Les Transactions Philosophiques fournissent plusieurs beaux traitez sur ce sujet. Mr. Morton ne parle ici que de la maniere dont on cultive la terre dans la Province de Northampton. Il fait ensuite quelques remarques sur les anciens édifices qui subsistent encore dans cette Province : il est vrai qu'ils ne sont pas comparables aux magnifiques

Palais que l'on voit en France & en Italie ; mais ils peuvent passer pour des ouvrages fort curieux en leur genre. Le Château du Duc de Montague à *Bougthon* est remarquable, pour ses beaux jardins, & pour les eaux que l'on y voit.

Le Château de Burleigh est un des plus magnifiques bâtimens que l'on voye aujourd'hui en Angleterre ; l'architecture, quoi qu'ancienne, est fort réguliere, les tourelles & les dômes que l'on découvre de loin font un effet surprenant. Le dedans du château est orné de tableaux & de statuës d'un goût exquis, Andromede attachée à un rocher, & le monstre prêt à la dévorer, est un morceau de sculpture que les Connoisseurs ne sçauroient assez admirer. Les plafonds des chambres sont peints par Verrio, les accompagnemens de cette belle maison, les jardins, les eaux, les avenües, en relevent encore la beauté.

Le Château d'Ashby est une autre belle maison, les jardins, les bosquets,&c.en sont fort remarquables.

 L'archi-

L'Architecture du Château d'Al-
rop est fort réguliere, mais ce que
l'on y trouve de plus curieux, est la
gallerie & le cabinet. On y voit des
tableaux de plus de trente six habi-
les Peintres. La Magdelaine, qui est
exposée dans la gallerie, & les Bac-
chanales qui se voyent dans le ca-
binet, sont des pieces achevées.

Easton est un Château bâti à la
moderne; les Connoisseurs avoüent
qu'il n'y a gueres de bâtimens en
Europe qui surpassent celui-ci, soit
que l'on en considere l'architectu-
re, soit que l'on en considere les jar-
dins, qui sont ornez d'un grand
nombre de statuës & d'inscriptions
antiques. L'on y conserve une bon-
ne partie des inscriptions apportées
du Levant que l'on nomme com-
munément *Marmora Arundeliana.*

Nous ne devons pas passer ici une
chose assez singuliere, c'est une ins-
cription qui se lit sur une cheminée
à *Helmdon.* La voici: A°. D°ⁱ. M°.
13. Le sçavant M. Wallis est un des
premiers qui ait remarqué ces
figures numerales. Tout le monde
convient que l'usage de ces sortes

de figures ou de chiffres n'eſt venu que fort tard en Europe. Voſſius ſoutient que ces chiffres y étoient inconnus juſqu'à l'an 1250. Quelques autres ſçavans ſont de même ſentiment. Mais M. Wallis aſſûre qu'ils ſe trompent ; puiſque les caracteres qui ſe liſent ſur cette cheminée marquent clairement que les Anglois ſe ſervoient de chiffres Arabes longtems avant l'époque que leur donne Voſſius. 1°. Dit-il, on ne peut douter de l'antiquité de cette cheminée. 2°. Les caracteres qui y ſont gravez, quoiqu'antiques, ſont fort liſibles. 3°. Il n'eſt pas extraordinaire que l'on y ait marqué le nombre 1133. par M°. 133. car ceux qui ſont accoûtumez à lire des inſcriptions du XII. & du XIII. ſiécles conviennent que cette maniere d'écrire étoit fort en uſage.

Chap. X. On voit peu d'antiquitez Bretonnes dans cette Province. On y trouve quelquefois des anneaux de verre que l'on croit être des *amulettes*, dont les Druides ſe ſervoient pour leurs enchantemens, des pierres de fuſil dont les Bretons

armoient leurs dards & leurs fleches, des anneaux de fer & de cuivre qui servoient de monnoye &c.

Les medailles des Bretons, supposé toutefois qu'il y en ait, sont très-rares. Tous les Antiquaires conviennent que ces peuples avant l'arrivée des Romains étoient si grossiers, qu'ils méprisoient les Arts les plus communs, se contentant de nourrir des troupeaux, & de vivre dans les forêts de lait & de chasse. La plus ancienne medaille Bretonne, si on en croit quelques Antiquaires, est celle de Cunabelin. Ce Prince, disent-ils, vivoit sous l'Empire d'Auguste & sous celui de Tibere; la figure de cette medaille se trouve dans la nouvelle édition de Cambden; d'un côté il y a un épi de bled, avec cette inscription au dessous, *Camu*; de l'autre il y a un cheval, & au dessous *Cuno.* Ceux qui ont tâché d'expliquer les deux Inscriptions prétendent que *Camu* est mis pour *Camulodunum*, qui étoit la ville où résidoit Cunobelin, & que *Cuno* marque les premieres lettres du nom de ce Prince, mais

tout cela n'eſt que pure conjectu-re. Quoiqu'il en ſoit, on a inſeré dans la nouvelle édition de Cambden pluſieurs autres medailles, que l'on croit être de Cunobelin ; il y en a d'or, d'argent & de bronze, elles ſont toutes convexes d'un côté & concaves de l'autre, comme le ſont preſque toutes les medailles que l'on croit Bretonnes. Pour ce qui eſt de la medaille d'or dont parle Speod, & qu'il croit être de Caſibelan Prince Breton, il n'y a que peu d'Antiquaires qui ayent été de ſon ſentiment. En effet, comment trouver le nom de ce Prince dans les quatre lettres qui ſe liſent ſur la medaille S. C. O. V. Et cependant M. Plot, fondé ſur cette ſeule medaille, prétend prouver que la monnoye étoit en uſage parmi les Bretons, longtems avant l'arrivée de Jules Céſar.

Les Antiquitez Romaines ſont plus aiſées à trouver en Angleterre ; mais rien n'eſt plus remarquable en ce genre, que les quatre chemins militaires qui traverſent ce Royaume. On voit encore les veſtiges de

deux de ces chemins dans la Province de Northampton. Le *Watling-ſtreet*, qui s'étend depuis la Thamiſe juſqu'au païs de Galles, entre dans la Province de Northampton à *Stratford*. Ce chemin militaire n'eſt qu'une eſpece de chauſſée de gravier, revétuë d'eſpace en eſpace de quelques pierres. L'*Ermingſtreet* eſt un autre chemin militaire, qui conduit depuis Eſſex juſqu'à *Caſtor*; on en voit encore quelques endroits qui ſont pavez. Ces chemins militaires peuvent être d'un grand ſecours pour reformer l'ancienne Topographie de cette Iſle, pour connoitre les endroits où les Romains avoient leurs ſtations, & pour entendre l'Itineraire d'Antonin, & celui de l'Anonyme de Ravenne.

Il eſt facile de connoître les camps des Romains. 1°. Par leur figure. 2°. Par le grand nombre de medailles que l'on y découvre tous les jours. 3°. Enfin par le triple rampart dont ils étoient environnez. Il eſt vrai que pluſieurs de ces camps ſont d'une figure ronde, ou triangulaire, ce qui a fait croire à quel-

ques Antiquaires que ces ouvrages avoient été élevez, ou par les Danois, ou par les Saxons. Car Polybe au sixiéme livre de son histoire assûre, que les camps des Romains étoient presque toujours ovales, ou quarrez. Cependant Vegece, qui a écrit sous l'Empire de Valentinien, remarque que de son tems les camps des Romains n'avoient pas de figure déterminée; mais qu'on leur donnoit la forme que demandoit la situation du terrein où ils étoient posez. M. Morton avouë qu'aprés le départ des Romains, les Danois se saisirent de plusieurs camps des Romains & s'y fortifierent.

Mais un des plus curieux monumens de l'industrie des Romains, est ce grand canal qui étoit autrefois navigable, & qui s'étendoit depuis la riviere de Nyne, un peu au dessous de Peterborough, jusqu'à la riviere de Witham, trois mille au dessous de Lincolne. La plus grande partie de ce canal, que les habitans du païs nomment *Car-dike*, est à present comblée : il étoit long

de plus de quarante mille, & autant qu'on en peut conjecturer par les restes, il étoit fort large & fort profond. Quelques Auteurs croyent que c'étoit un ouvrage des Danois, mais M. Morton est persuadé qu'il fut fait du tems de l'Empereur Domitien. On découvre sur les bords de ce canal des urnes & des medailles qui confirment le sentiment de nôtre Auteur.

Les briques, les thuiles, & les urnes Romaines, sont très-communes en Angleterre. Ce seroit ici le lieu de parler du pavé de marqueterie découvert en 1699. dans la prairie de Honsestone. M. Morton a fait une longue dissertation sur cet ouvrage Romain, nous en donnerons un extrait séparé.

Les medailles du bas-Empire sont si communes en Angleterre, que plusieurs Curieux en ont garni leurs cabinets. Celles d'Hadrien, d'Ælius Verus, d'Antonin, de Gordien, de Tetricus, de Maximien, de Carausius, de Constantius Chlorus, de Constantin le Grand, de Crispus, de Constantin le Jeune, de Cons-

tans, de Magnence, de Valentinien & de Valens, se trouvent presque dans toutes les Provinces d'Angleterre. M. Baster en a une suite fort curieuse. Mais de toutes ces medailles, celle que l'on trouve le plus communément, est une de Constantin ; sur le revers il y a un soleil, avec cette inscription, *Soli invicto comiti*. On a trouvé depuis peu dans cette Province une Faustine à Legers-Ashby, un Hadrien d'argent à Crick, un Tetricus à Dadford, une Antonia à Achurch, un Auguste à Aldwinckle, un Neron d'argent à Wadenhoe, & un Honorius à Thornhaw, cette derniere medaille est d'or, d'un côté on y lit *Dn. Honorius Aug.* sur le revers il y a un Officier general tenant d'une main un drapeau, & de l'autre une victoire ailée assise sur un casque. Sous les pieds du General il y a un captif, avec cette inscription, VICTORI. A. AV.CCC. M. Morton avoüe que depuis l'édition de son ouvrage il a consideré plus attentivement cette medaille, & il croit tout bien consideré, qu'on doit lire ainsi cette

inſcription, VICTORIA. AVG. CC. mais M. Hearne eſt perſuadé qu'il la faut lire, VICTORIA AVGGG. Et ſi cela eſt ainſi, dit ce dernier, la medaille en queſtion n'eſt pas rare.

Les antiquitez Saxones & Danoiſes que l'on trouve dans cette Province, ſont peu conſiderables. Nôtre Auteur parle des camps, dont on voit encore les veſtiges, de quelques édifices, & d'autres monumens qui ne ſont remarquables que par leur antiquité.

On trouve à la fin de cette hiſtoire un extrait du livre nommé *Domeſday.* C'eſt un livre qui contient le dénombrement & la valeur de toutes les terres du Royaume d'Angleterre. On prétend qu'il fut fait par ordre de Guillaume le Conquerant. M. Morton n'en a tranſcrit que ce qui regarde la Province de Northampton.

ARTICLE LXII.

DISCOURS SUR L'ORIGINE *de la Poësie, sur son usage, & sur le bon goût. Par le Sieur Frein du Tremblay, de l'Academie Royale d'Angers.* A Paris, chez François Fournier, ruë Saint Jacques, aux armes de la ville, 1713. *In 8°. pages 302.*

» A considerer presque tous les » ouvrages des Poëtes, dit l'Au» teur dans sa préface, on croiroit » que l'Art si excellent de la Poësie » n'auroit été donné aux hommes, » que pour fomenter leurs passions, » pour servir au luxe & à la débau» che, ou tout au plus pour les amu» ser, & les entretenir de visions & » de bagatelles. Il croit qu'un désordre si visible & si criant vient de ce que les Poëtes Chrétiens se sont proposez les profanes pour modeles & pour maîtres ; qu'à leur imitation & selon leurs enseignemens, mais au mépris de la verité & du bon sens ; ils ont pris la fiction & l'enthousiasme pour l'ame de la poësie.

Mr. du Tremblay, connu par plusieurs ouvrages d'érudition & de pieté, entreprend avec zele de combattre cet égarement, commun, & à ceux qui composent en vers, & à ceux qui traitent de l'Art poëtique. Comme les exemples peuvent lui aider à se faire mieux comprendre & lui servir de preuves, il choisit les siens, de quelques-uns de nos plus fameux Auteurs, » à qui, dit- » il, l'estime excessive qu'ils font » des Payens a fait dire beaucoup » de choses de mauvais sens & de » mauvais goût; & ces exemples » montrent, que si les Poëtes profa- » nes ont abusé de l'Art poëtique, » les Poëtes Chrétiens en abusent » davantage. Il souhaiteroit d'avoir pû s'en passer; mais outre qu'ils lui paroissent necessaires, ils tombent sur des personnes qui vraisemblablement n'exigent pas plus de ménagement à leur égard, qu'ils en ont pour les autres, & sont disposez à ne se voir pas plus épargnez qu'ils épargnent les autres. Ainsi il adopte ces paroles de l'un

d'eux * : *J'ai parlé librement de tout ce dont j'ai jugé : en cela j'ai imité la liberté des anciens Critiques, qui n'ont épargné, ni Demosthene, ni Platon, ni tout ce que l'antiquité a de plus grand & de plus venerable ; & ce seroit une plaisante critique, qu'une critique flateuse, où l'on ne chercheroit qu'à applaudir, & où le respect dû au nom retiendroit la censure dûë à la faute.*

Cet ouvrage est partagé en quatre discours, dont on va tâcher de rendre compte, non pas en Historien qui ajoute ses réflexions, mais en simple faiseur de rélation.

Le premier discours est *de l'origine de la poësie, & destiné à montrer que les fables la déshonorent au lieu de l'élever.* Un Ecrivain estimé pour la politesse de son stile, n'a pas fait difficulté de dire, suivant le préjugé commun, que *le systeme de la poësie étoit de soi fabuleux & tout payen.* » C'est contre ce sentiment que Mr. » du Tremblay parle dans ce dis- » cours, où il fait voir que la poë- » sie n'a point été tirée de la fable ;

* *Mr. Dacier, préface sur la Poëtique d'Aristote.*

» qu'elle n'a aucune alliance necef-
» faire avec elle ; & enfin, que c'eft
» l'avilir & la profaner, que d'y mê-
» ler les fictions, les noms & les ex-
» preſſions de la fable.

Il montre invinciblement, que la poëſie a précedé la fable, ſi comme il tâche de le prouver, il faut en chercher l'origine juſques dans Adam, qui, ſelon lui, en a connu l'Art parfaitement, & l'a enſeigné à ſes deſcendans; les regles qu'il en a données, ſont, dit Mr. du Tremblai, celles qui ont été ſuivies par Moyſe, Job, David, & les Prophetes. Les poëmes ont commencé avec le monde, & les premiers hommes ont chanté & mis en vers les effets de la puiſſance & de la protection de Dieu. Par là le ſouvenir de la la création & des commencemens du monde ſe conſerva juſqu'à Moyſe, comme l'aſſûrent pluſieurs Auteurs, & entre autres M. Hüet & Voſſius.

Quoiqu'il en ſoit des anciens Cantiques, il eſt conſtant que ceux qui ſe voyent dans les livres de Moyſe & des Juges, & les Pſeaumes, ont

précedé tout ce que les Grecs ont de poëmes, Homere & Hésiode ayant vécu depuis David. Car quant à Linus, Musée, Orphée, ce sont des noms & des personnages feints, au sentiment de Vossius, & d'autres sçavans Hommes: & quand ils auroient veritablement existé, il est impossible de montrer que ç'ait été avant Moyse, vû que les Grecs n'ont appris que de Cadmus à faire des vers, sans doute sur le modele des vers Phéniciens, vraisemblablement composez d'après les vers Hebreux.

Selon le témoignage de Strabon, les Grecs ont eû des Poëtes avant que d'avoir des Historiens; & le mot de chanter signifioit autrefois la même chose que dire, ou réciter; parceque les premieres compositions telles que celles de Cadmus, de Phérecydes & d'Hecatée, furent en vers. Puis donc qu'il est plus naturel de commencer par la prose, qui est la maniere la plus aisée de s'expliquer, de même qu'il faut sçavoir marcher avant que de vouloir danser, il paroît manifeste que les Grecs n'ont été déterminez

à faire d'abord des vers, qu'à l'imitation des poëmes des Hebreux dont ils avoient quelque connoiſſance.

A ces preuves, qui réſultent de l'hiſtoire & de l'ordre des choſes, Mr. du Tremblay en ajoute d'autres, & il les tire de l'idée que les Grecs ſe ſont formée des Poëtes, en qui ils ont demandé du génie, de la fureur, de l'inſpiration; des noms *de divins & d'inſpirez* qu'ils leur ont attribuez; enfin, de la conſtitution & du caractere du poëme, dont le ſujet doit être grand, le ſtile extraordinaire & ſublime. Leurs premiers Poëtes ſans doute avoient vû cette élevation dans ceux des Hebreux, & s'étoient preſcrit une regle de s'y conformer. De là ſont nées tant de fictions qui ont produit & fomenté l'idolatrie.

Touchant ces fictions il y a deux ſentimens. Car d'une part le P. Lamy de l'Oratoire ſoutient *, qu'il n'y faut chercher que l'hiſtoire de la religion des Payens, & il a les Peres pour lui: d'autre part le Pere

* *Nouvelles reflexions ſur l'Art poëtique.*

Thomaſſin [a] & le P. le Boſſu [b] les regardent comme des allegories perpétuelles des plus ſublimes myſteres de la Théologie, des veritez de la morale & des ſecrets de la Philoſophie. Mr. du Tremblay ſe déclare pour le premier ſentiment, & il louë ce que dit Stobée, d'un Chronius Pythagoricien, qui s'étoit ſignalé à tourner la fable en allegories; *que ce Philoſophe ne s'accommodoit pas tant aux idées des Poëtes, qu'il les accommodoit aux ſiennes.* Du reſte, ſoit que les Poëtes ayent inventé ces fictions, ou qu'ils les ayent ramaſſées des contes qui couroient parmi le peuple, ils ſont toujours condamnables, de les avoir relevées & accréditées par leurs vers.

Cependant l'opinion a prévalu, que la fable eſt eſſentielle au poëme, & qu'une piece de vers ne merite pas ce nom, ſi elle s'attache & à la ſuite & à la verité de l'hiſtoire. Ce qui fait dire à l'Auteur de l'Art poëtique:

[a] *De l'étude des Poëtes.* [b] *Traité du Poëme épique.*

La fable offre à l'esprit mille agrémens
divers ;
Où tous ces noms heureux semblent
nez pour les vers,
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Ido-
ménée,
Helene, Menelas, Pâris, Hector,
Enée.
O ! Le plaisant projet d'un Poëte
ignorant,
Qui de tant de Heros va choisir Chil-
debrand !

Mr. du Tremblay approuve en un bon sens ce que dit M. Dacier, que *la poësie fut d'abord la fille de la religion, & qu'ensuite elle s'abandonna à la dissolution & à la débauche.* Mais il s'étonne que le même M. Dacier dise peu après, que la poësie est l'effet *de la joye excitée par le vin*, & non pas de la religion. Mr. du Tremblay va plus loin, & semble assûrer qu'il n'a trouvé rien de juste & de vrai dans tout l'ouvrage de M. Dacier sur la Poëtique d'Aristote.

Que conclure ? Si non que la poë-

ſie nous venant de plus haut que des Grecs, c'eſt là qu'il en faut chercher les veritables regles; qu'eux mêmes, s'ils revenoient, ſeroient étonnez de nous voir ſi ſcrupuleuſement appliquez à ſuivre leurs traces; qu'Homere ſe croiroit redevable à ceux de nos Critiques qui lui donnent tant d'eſprit & de juſteſſe; qu'Ariſtote & Horace reconnoîtroient qu'ils ſont pour leur Art poëtique en une eſtime qu'ils ne meritent pas.

Mr. du Tremblay bannit donc du poëme toute fiction, & n'y admet que la verité de l'hiſtoire, & les pures lumieres de la raiſon. Si le Poëte qui a choiſi Childebrand pour ſon Héros, eſt un ignorant, ce n'eſt pas à cauſe de ce choix; mais parcequ'il a manqué de penſées & d'ordonnance, & qu'il n'a pas ſçû faire de bons vers. D'ailleurs, le nom de Childebrand en vaut bien un autre; & penſer autrement, c'eſt faire injure à un des grands Hommes de nôtre hiſtoire.

Il répond enſuite à deux objections. La premiere, qu'il ne faut

employer dans le poëme que des noms connus ; & il juge que c'eſt un grand malheur, que nous ſoyons plus verſez dans la fable que dans l'hiſtoire.

La ſeconde, qu'il faut peindre d'après la nature, non pas telle qu'elle ſe montre dans les particuliers, mais telle qu'elle eſt en ſoi ; & que par conſéquent il faut feindre les hommes, & non pas les repreſenter. C'eſt la grande regle d'Ariſtote ſoutenuë par le P. le Boſſu & par M. Dacier. Elle eſt pourtant fauſſe, non ſeulement en ce qu'elle eſt chimerique, la nature n'étant que dans les particuliers ; mais en ce qu'elle eſt contraire à la fin du poëme, qui eſt d'inſtruire, d'expoſer, ce qui eſt vertu & ce qui eſt vice, non pas en idée & dans l'imagination, où les hommes ne parviennent pas, mais ſelon la verité & la réalité. Il rapporte à cette occaſion un bel endroit de S. Evremont. *Nos Poëtes font de mauvais poëmes ajuſtez à ceux des Anciens, & conduits par des regles qui ſont tombées avec les choſes que le tems a fait tomber. C'eſt à*

une imitation servile & trop affecté qu'est dûë la disgrace de tous nos poëmes : nos Poëtes n'ont pas eû la force d quitter les Dieux de la fable, ni l'a dresse de bien employer ce que nôtre re ligion leur pouvoit fournir. Le génie de nô tre siécle est tout opposé à cet esprit d fables & de faux mysteres. Nous aimon les veritez déclarées, le bon sens pré vaut aux illusions de la fantaisie ; rie ne nous contente aujourd'hui que la soli dité de la raison.

Ensuite il blâme & louë quel ques-uns de nos Auteurs, en le nommant ; selon qu'ils sont profanes, ou qu'ils ont évité de l'être dans leurs vers. De ceux-là il dit, que » si ces Messieurs se tenoient » toujours sur le Parnasse, ou s'ils » étoient toujours en l'air montez » sur le cheval volant, sans descen- » dre jamais parmi nous autres habi- » tans de la terre, on pourroit les » laisser vivre selon leurs loix, & ne » se pas mettre en peine de ce qu'ils » feroient dans leur societé ; mais » ils veulent faire la loi à tous les au- » tres Ecrivains ; & si on ne se sou- » met à leurs décisions, on est aussi-

» tôt exposé aux traits picquans de
» leurs satyres. Enfin, il leur de-
mande, s'il est juste d'asservir le
Christianisme à Aristote & à Ho-
race; & s'il n'y auroit point eû de
Poëtes, si tous les hommes avoient
eû de la pieté & du bon sens.

Dans le second discours il entre-
prend de *montrer ce qui fait le bon goût
de l'esprit*, si difficile à définir, que
S. Evremont dit, *qu'il ne faut pas
traiter du haut en bas ceux qui ne l'ont
pas, parce que l'on n'a pas de pieces en
main pour les convaincre.* » Horace
» n'estimoit pas Plaute, & les Sça-
» vans sont partagez sur le jugement
» d'Horace. Les uns disent que le
» bon goût qui regnoit du tems de
» Plaute pour la fine raillerie, étoit
» déja perdu du tems d'Horace: les
» autres au contraire disent que le
» siécle d'Horace étoit celui du bon
» goût, & selon Mr. Baillet *les la-
» quais de ce Poëte en avoient plus que
» les plus haut huppez de nos beaux es-
» prits d'aujourd'hui.* Est-il donc vrai
» qu'il ne faut pas plus disputer des
» goûts par rapport à l'esprit, qu'à la
» langue? » Le goût & le jugement,

,, dit Mr. du Tremblay, ne sont e
,, effet qu'une même chose, une m
,, me disposition, une même hab
,, tude de l'ame, à laquelle on do
,, ne differens noms, selon les diff
,, rentes manieres qu'elle pre
,, pour agir. On l'appelle goû
,, quand elle agit par sentiment,
,, à la premiere impression des ol
,, jets : on l'appelle jugement, quar
,, elle agit par raisonnement,
,, après avoir examiné les ouvrag
,, sur les regles de l'art & les lumi
,, res de la verité. De sorte que l'c
,, peut dire, que le goût est le jug
,, ment de la nature, & que le j
,, gement est le goût de la raison. L
,, personnes qui ont plus de sens q
,, de science, jugent par sen
,, ment : & celles qui joignent
,, science au bon sens, jugent p
,, raisonnement.... Il faut donc q
,, le sentiment de la nature, po
,, être bon & juste, puisse deven
,, un veritable jugement de la ra
,, son par l'examen & par les r
,, flexions.

Après avoir désapprouvé la d
finition de l'Auteur *de la maniere*

bien penser dans les ouvrages d'eſprit, il adopte celle de Madame Dacier, comme la meilleure, que *le bon goût eſt une harmonie de l'eſprit & de la raiſon. On en a plus ou moins, ſelon que cette harmonie eſt plus ou moins juſte.* Il ſemble que la difficulté demeure encore toute entiere ; car qui eſt l'homme qui avoüera que ſon eſprit ne s'accorde pas avec ſa raiſon ? Il faut donc en chercher une preuve & une indication certaine ; & ce ſera par la comparaiſon de la langue & de l'eſprit. Celle-là a le goût ſain, quand elle ſavoure les alimens propres à la nourriture du corps : & celui-ci, s'il ſe plaît en ce qui lui eſt convenable, en ce qui peut le faire croître également en ſcience & en vertu, l'élever à ſa propre perfection & le conduire à ſa derniere fin. C'eſt par là que nous reconnoîtrons ſi nôtre eſprit eſt d'accord avec la raiſon, ſi nous avons le goût & le jugement ſain.

Quant à certains livres qui ſemblent tenir un milieu, qui s'ils ne conduiſent pas à la verité, ne portent pas à l'erreur, s'ils n'inſpirent

pas l'amour de la vertu, ne flattent point le penchant pour le vice; & qui d'ailleurs plaisent par la politesse du style, & parceque l'esprit y brille: " S'il y a, dit Mr. du Tremblay, de ces compositions qui se
" puissent appeller indifferentes,
" l'homme de bon goût ne les considere que comme des colifichets,
" que S. Augustin appelle une laborieuse inutilité, *operosa inutilitas*;
" ou, si l'on veut, que comme les
" parterres qui ne sont faits que
" pour amuser la concupiscence des
" yeux. Il en dissuade la lecture; non seulement comme vaine, mais comme nuisible; de même que l'usage des alimens qui ne se convertissant pas en bon suc, dégenerent necessairement en un mauvais.

Si l'on avoit donc du bon goût, poursuit il, trouveroit-on du plaisir à voir les Poëtes & les Orateurs, même Chrétiens, s'épuiser pour nous donner une haute idée d'Alexandre, de César, des Romains; faire tous leurs efforts pour faire parler aux Romains un langage qu'on peut appeller, avec Abadie,

l'extravagance & la fureur de l'orgueil, & qui ne ſçauroit venir du ſein de la nature?

En voilà aſſez pour les choſes que le bon goût peut diſcerner : il y a encore la maniere de les exprimer, & c'eſt proprement l'ouvrage de l'imagination. Car comme un diſcours qui ne fait que du bruit à l'imagination, eſt un diſcours faux, de même celui qui ne parle qu'à l'eſprit, eſt froid. Ainſi, pour bien parler, il faut que ce ſoit tout enſemble à l'eſprit & à l'imagination; à celui-là par la lumiere de la verité, & à celle-ci par la force de l'expreſſion, en obſervant que ce qui la regarde, entre auſſi dans l'accord de l'eſprit & de la raiſon.

Or puiſque la raiſon eſt toujours la même, il s'enſuit que le bon goût eſt immuable & de tous les tems. Si donc ce qui a été du goût des Anciens, n'eſt plus du nôtre, c'eſt qu'ils s'écartoient de la raiſon, & que nous nous y ſommes réduits; c'eſt qu'ils manquoient de bon goût. Mr. Segrais dit que ceux, *qui veulent ſoumettre les mœurs & les opinions*

des ſiécles paſſez, au goût, aux mœurs & aux ſentimens du nôtre, n'en jugent pas mieux que ceux qui reprendroient Marot, ou quelque vieil Auteur François, de ne point parler comme on parle aujourd'hui. " Il eſt vrai, reprend
„ Mr. du Tremblay, qu'il ne faut
„ pas juger des mœurs des Anciens
„ par les nôtres, mais juger des
„ unes & des autres par la raiſon &
„ par les lumieres de la verité, qui
„ ne change point. Et ce n'eſt pas
„ bien connoître ce que c'eſt que
„ des mœurs, que de les comparer
„ au langage. Les langues changent
„ continuellement; & il eſt indiffe-
„ rent pour le bien de la ſocieté ci-
„ vile & pour l'intelligence de la
„ verité, quel langage on parle.
„ Mais la nature & la raiſon étant le
„ fondement des mœurs, elles ne
„ ſçauroient ſouffrir de change-
„ ment.

Mr. Dacier convient que le beau & le bon eſt ce qui plaît à la nature, & que ce qui plaît ou déplaît par raiſon, doit toujours plaire ou déplaire, parceque la nature & la raiſon ne ſçauroient changer. Com-

ment après cela entreprend-il de justifier Homere ſur la diverſité des mœurs ? *Peut-être*, dit Mr. de S. Evremont en parlant de la fable, *que l'on fera paſſer tant d'extravagances pour des fictions, qui tombent dans les droits de la poëſie. Mais quel art & quelle ſcience peut avoir un droit pour l'excluſion du bon ſens ? Le caractere du poëme aura-t'il la force de rectifier celui de l'impieté & de la folie ? Ce qui eſt méchant, eſt méchant partout : ce qui eſt extravagant, n'eſt ſenſé nulle part. La reputation du Poëte ne rectifie rien, non plus que le caractere du poëme.*

Mr. du Tremblay dans la ſuite de ſon diſcours applique ce qu'il a dit du bon goût, à l'étude & à la lecture des profanes qu'il ſemble rejetter & condamner, & il déſapprouve qu'on entretienne la jeuneſſe dans cette ſorte d'étude.

Le troiſiéme diſcours eſt deſtiné *à montrer par quelques exemples, que la lecture des profanes corrompt le goût en beaucoup de choſes.*

Il commence par Madame Dacier, en rendant juſtice à ſon eſprit, à ſa ſcience & à ſa politeſſe ; & en

protestant que ce qu'il dira, ne peut donner nulle atteinte à sa pieté, ni aux autres vertus qui font l'honneur de son sexe. Mais enfin, Madame Dacier a bientôt oublié la définition si juste qu'elle a donnée du bon goût; que *c'est l'harmonie de l'esprit avec la raison*, lorsque se mettant à loüer Aristophane, elle le dépeint avec les couleurs d'un honnête homme, d'un bon Citoyen, d'un Ecrivain propre à reformer les mœurs de sa patrie; lui qui y mit toujours le trouble, qui souleva le peuple contre les Magistrats, & fit périr Socrate, le Citoyen le plus innocent qu'eut Athenes.

Il juge que c'est par un effet du mauvais goût, que cette sçavante Dame veut que les gens de bon goût *soient charmez de la souplesse de l'esprit de ce Poëte, qui lui rendoit si facile l'art de tourner en ridicule les choses mêmes les plus parfaites & les plus excellentes*. Il rapporte plusieurs endroits semblables. » Et il faudroit, » ajoute-t'il, être bien crédule & » bien ignorant sur l'état des cho- » ses du monde, pour se persuader,

„ que les Comédiens fûſſent le ſou-
„ tien du bon ordre de la ſocieté ci-
„ vile & les protecteurs des loix.
Feu Mgr. l'Evêque de Meaux, dans ſon Traité contre la Comédie, dit qu'elle ne reforma jamais que les grands canons & les Précieuſes ridicules. Enfin, il marque de l'étonnement de ces lectures d'Ariſtophane, le plus diſſolu & le plus obſcene des Poëtes, d'Anacreon, de Plaute, de Terence.

Tanneguy le Fevre, & M. Dacier ſont ſes autres exemples, & il traite de ſcandaleuſes les Remarques du dernier ſur Horace, & d'inutile ſon commentaire ſur la Poëtique d'Ariſtote.

Le titre du quatriéme diſcours eſt, *Que ce n'eſt pas avoir le bon goût, que d'établir pour regle de l'Art poëtique, ce qui ne peut que corrompre les mœurs & fomenter le vice. Qu'il ne convient pas à des Chrétiens de traiter des regles du Théatre.*

C'eſt un artifice pour ſéduire plus ſûrement, de promettre la reformation des mœurs par le moyen du théatre. Mr. Deſpreaux eſt un des

plus illuſtres de ces Prédicateurs, & d'ailleurs il a fait profeſſion de gourmander les vices : il ſera cependant une bonne preuve que les Auteurs des pieces de théatre, ne ſe propoſant que de plaire, ne penſent auſſi qu'à émouvoir les paſſions, & celle-là principalement dont le cœur eſt plus ſuſceptible. C'eſt la leçon qu'il leur donne, en les avertiſſant que pour réüſſir, il faut qu'ils ſentent en eux mêmes la paſſion qu'ils veulent exprimer & faire ſentir aux autres :

Mais pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'eſt peu que d'être Poëte, il faut être amoureux.

S'efforcer de peindre cette paſſion ſans en être touché, c'eſt ſe rendre ridicule.

Ce n'étoit pas jadis ſur ce ton ridicule,
Qu'amour dictoit les vers que ſoupiroit Tibulle ;
Ou que du tendre Ovide animant les doux ſons,

Il donnoit de ſon art les charmantes leçons.

C'eſt un Chrétien, dit Mr. du Tremblay, qui parle ainſi, qui traite de *charmantes* les leçons d'impureté, qui meriterent l'exil au Poëte qui les donna.

Enfin, l'amour eſt aujourd'hui l'ame & le reſſort du théatre : c'étoit ſimplicité & groſſiereté, d'y repreſenter autrefois des ſujets de pieté.

On chaſſa ces Docteurs prêchans ſans miſſion.
Bientôt l'amour fertile en tendres ſentimens,
S'empara du théatre, ainſi que des Romans.
De cette paſſion la ſenſible peinture,
Eſt pour aller au cœur la route la plus ſûre.
Peignez donc, j'y conſens, les Heros amoureux ;
Mais ne m'en faites pas des Bergers doucereux.

A la verité Mr. Deſpreaux défend

d'employer des termes qui ne seroient pas honnêtes. Mais, dit Mr du Tremblay, il se mocque visiblement des hommes; & il avoit trop d'esprit pour ne pas voir que la passion, en quelques termes qu'elle s'exprime, est toujours la même; que ce ménagement dans les paroles n'arrête pas l'effet du poison, & ne sert qu'à le faire avaler sans crainte & sans précaution; en un mot, que ce n'est qu'autoriser la hardiesse de débiter, & l'assûrance de conter des choses, qu'on ne pourroit ni dire, ni entendre autrement. Mr. Despreaux l'avouë lui même ailleurs, que ces peintures, avec quelques couleurs qu'on les puisse faire, blessent souvent la chasteté: c'est dans la satire contre les femmes, & ce qu'il y dit convient autant à la Comédie qu'à l'Opera.

De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces Heros à voix luxurieuse,
Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans,
Ces dangereux Renaults, ces insensez Rolands?

On s'arrêtera ici, & on laissera Mr. du Tremblay pousser plus loin ses reflexions contre M. Despreaux.

Mai 1714.

Il tourne contre la Comedie, qu'il represente comme la cause, ou la compagne de la corruption des mœurs. Quel étoit ce peuple d'Athenes, dont Messieurs d'Aubignac & Dacier nous vantent tant la politesse ? „ Un peuple de faineans & de vains „ discoureurs, qui passoit les journées au „ théatre, qui contribuoit plus volon-„ tiers aux dépenses necessaires pour en-„ tretenir des Farceurs, qu'à celles qu'il „ falloit pour les plus pressans besoins de „ la Republique ; qui ne pouvoit souffrir „ qu'on employât au payement des Trou-„ pes qui le défendoient contre ses en-„ nemis, le fonds qu'il avoit destiné à „ l'entretien de la Comédie & des Comé-„ diens ; un peuple enfin qui, selon Mr. „ Dacier, a employé de plus grandes „ sommes pour la représentation des trois „ Comedies d'Euripide & d'autant de „ Sophocle, qu'il n'avoit fait dans toutes „ les guerres qu'il avoit eûës à soutenir „ contre les Barbares ; & à qui, au rap-„ port de l'Abbé d'Aubignac, les plus fâ-„ cheuses nouvelles n'étoient pas capa-„ bles de faire quitter le théatre, ni de lui „ faire perdre le goût des spectacles. La raison même, continuë-t'il, rend les Comédiens infames ; car quelle convenance peut-il y avoir entre les gens de cette profession & la Magistrature ? Cependant les Athéniens les y admettoient.

Ce fut aussi dans le tems de la corruption des mœurs, que la Comédie s'introduisit à Rome. Plusieurs de nos Rois l'ont proscrite, comme une peste publique.

Mr. du Tremblay retombe, en finissant, sur M. Dacier, & sa prétenduë *purgation* des mœurs par la Comédie.

ARTICLE LXIII.

*LETTRE DU PERE L. à Monseigneur l'Evêque de ***.*

MONSEIGNEUR,

Je suis bien redevable à V. G. de l'inquietude que semble lui causer tout ce qu'on affecte de répandre dans le public au sujet de mon ouvrage sur le Nouveau Testament. Ces sortes de bruits, à force de les voir démentis par l'évenement, ne font plus gueres d'impression dans le monde : c'est, MONSEIGNEUR, un effet de vôtre bonté particuliere pour moi, qu'ils attirent encore vôtre attention. Mais par cette raison-là même je dois & je vais essayer de vous rassûrer aujourd'hui pour toûjours.

Avant que le livre parût, l'on n'a rien omis pour me grossir le danger auquel je m'exposerois en le laissant publier. Le li-

vre du P. Quesnel, me disoit-on, a des défenseurs à l'infini ; & persuadez qu'ils sont, que vous avez voulu vous élever sur ses ruines, ils tomberont sur vous sans ménagement. Quelque exactitude que vous apportiez à revoir vôtre Ouvrage, vous ne sçauriez en apporter assez, pour ne point donner de prise à des gens piquez, & pour leur échapper absolument. On examinera toutes vos propositions dans la derniere rigueur ; on pesera toutes vos paroles au poids de la plus severe critique ; vous vous verrez accablé de remarques, de satyres, sans sçavoir à qui répondre.

A ces motifs de crainte, voici, MONSEIGNEUR, ce que j'opposois. Il est un public équitable, disois-je, qui juge sans passion, qui ne se laisse point emporter aux préjugez : c'est pour ce public que j'ai fait mon livre, c'est à lui que je le donne. Je n'attaque point celui du P. Q. je le laisse tel qu'il est : & quand il seroit tel qu'il doit être, le mien peut encore paroître utile ; nous avons travaillé le P. Q. & moi sur le même sujet, & en partie sur le même plan ; mais nous ne nous rencontrons point dans le reste ; nous ne pensons point, nous ne nous exprimons point l'un comme l'autre. Il convient qu'il y ait en chaque genre & sur les mêmes matieres des écrits de diverses mains ; ne fût-ce que pour contenter les goûts

differens. Mon ouvrage n'a de lui - même rien de commun avec les affaires presentes, que je ne devois, ni ne pouvois prévoir il y a plus de cinq ans, quand je le commençai; & il est toûjours permis à un Auteur Catholique de publier un livre de pieté, lorsqu'il ne renferme rien, qui ne soit bon, & qui ne convienne à tous les tems. Je ne dois pas arrêter un ouvrage que j'ai composé en esprit de paix, & qui de soi ne sçauroit justement offenser personne: je dois seulement le rendre plus édifiant, & le moins défectueux qu'il m'est possible.

Telles sont, MONSEIGNEUR, les reflexions qui m'ont mis à l'épreuve de la frayeur, que l'on sembloit prendre à tâche de m'inspirer: & jusqu'à cette heure, je n'ai pas lieu de me repentir de ne m'être pas laissé trop épouvanter. L'ouvrage se debite depuis plusieurs mois. Ceux qui le lisent, paroissent le lire avec goût & avec fruit. Enfin, je n'ai encore éprouvé aucune de ces contradictions que l'on me prédisoit comme certaines.

Ce n'est pas qu'on ait absolument cessé de vouloir m'allarmer, & que de tems en tems l'on ne m'annonce de bouche, ou par écrit, quelque orage à essuyer. L'un m'assûre que je vais être dénoncé à l'assemblée du Clergé, & que la dénonciation est toute prête; l'autre que l'on avance dans l'examen du livre, & qu'on le trou-

ve aussi répréhensible que celui du P. Q. Vôtre préface, me dit-on, est la justification du P. Q. on travaille à le démontrer. On rimprime l'écrit à quatre colomnes, avec une cinquiéme colomne, qui n'est qu'un recueïl de vos propositions, toutes conformes à celles que le Pape a condamnées dans les *Reflexions morales*. Plusieurs Evêques vont se joindre pour fermer à vôtre livre l'entrée de leurs Dioceses.

Voilà, Monseigneur, ce qu'on me dit, ce qui s'écrit dans toutes les parties du Royaume, & au delà, mais ce que je regarde comme autant de fausses allarmes que l'on s'étudie à me donner. Car toutes ces choses fâcheuses dont on me menace, je les réduis à trois : sçavoir, la censure des Juges de la doctrine, les satyres & les déclamations du Parti, la critique des personnes neutres, qui jugeroient du livre sans interêt & sans prévention. Or je me flatte en premier lieu d'éviter la censure des Juges de la doctrine : voici pourquoi.

La conscience me rend ce double témoignage, & que je n'ai gueres eû d'occasion d'établir les dogmes Catholiques; que je ne l'aye fait de mon mieux ; & que je n'ai rien avancé que je sçûsse ou que je soupçonnasse même être contraire aux décisions de l'Eglise. Mais j'ai d'ailleurs lieu de croire qu'il ne m'est rien effectivement échapé ; qui tout bien pesé, doive

m'attirer un jugement de rigueur. Car j'ai composé l'ouvrage avec beaucoup d'attention, pleinement convaincu qu'il en demandoit beaucoup, & par lui-même, & par les circonstances des tems. Plusieurs Prélats d'une capacité reconnuë, beaucoup d'habiles Théologiens l'ont lû dans le même esprit. J'y ai fait tous les changemens qu'on a jugez necessaires, & je n'ai remis à la seconde édition que ceux qui ont paru peu importans. De pareilles mesures, MONSEIGNEUR, n'ont-elles pas de quoi me rassûrer.

Il se pourroit faire malgré cela, que le Parti, ainsi qu'on le publie, eût ajouté à son écrit à quatre colomnes une cinquiéme colomne des propositions, où selon lui j'aurois donné dans les sentimens condamnez par la Bulle; car que n'est-il point capable de hazarder? Mais de mon côté, puis-je me persuader qu'il ait pû faire autrement qu'à sa honte? Pensant sur les matieres dont il s'agit, tout autrement que le P. Q. comment seroit-il arrivé que je me fusse pourtant énoncé comme lui; ou qu'il se trouvât condamné, s'il ne s'étoit énoncé que comme j'ai fait? Toutes ces propositions de mon livre, qu'on prétendoit être les mêmes que celles du P.Q. comment auroient-elles échapé à l'attention de tant de Prélats & de Théologiens qui l'ont lû? Ainsi le Parti ne peut avoir songé à son ordinaire,

qu'à faire illusion par un faux parallele de mes propositions avec celles du P. Q. comme il a tâché de faire par le faux parallele des propositions du P. Q. avec la doctrine des Peres.

Mais, MONSEIGNEUR, ce qui me rassûre surtout contre ce que l'on voudroit me faire craindre de la part des Juges de la doctrine, c'est la déclaration que j'ai faite à la tête du livre, que j'étois prêt de reformer ce qui me seroit échapé de repréhensible, & que je sçaurois gré à ceux qui voudroient bien me le faire remarquer. Après un engagement aussi solemnel, dois-je penser qu'aucun Tribunal Ecclésiastique voulût proceder contre moi à la rigueur, au cas que je n'eusse point été encore aussi exact, que j'ai tâché de l'être, & que je crois veritablement l'avoir été? Non, je me tiens asſûré au contraire que je serois reçu à me corriger moi-même, quelque severe que fût le Tribunal où je pourrois être déferé. Il me semble même que je me consolerois aisément de l'être: non pour avoir enseigné volontairement l'erreur, ce que je suis bien certain de n'avoir pas fait; mais pour avoir dit plus que je n'aurois pensé & voulu dire. Ce seroit dans ma peine un plaisir pour moi d'expliquer, de condamner, de reformer, ce qui auroit paru devoir être expliqué, condamné, reformé: car je ne sçai s'il n'y a point plus de gloire à mon-

trer l'exemple d'une pareille docilité, qu'à avoir fait un livre irrepréhensible.

Mais ne dois-je pas craindre au moins les satyres & les déclamations du Parti ? Quant aux satyres, je crois ces Messieurs trop avisez, pour le prendre sur le ton railleur. La Dénonciation qu'un inconnu a faite des *Reflexions morales* à l'Academie Françoise, & où il se borne à en examiner seulement quatre chapitres, montre assez combien ce livre est un riche fonds pour un Auteur qui sçauroit tant soit peu rire aux dépens d'un autre. Ainsi je n'ai pas lieu d'apprehender que les amis du P. Q. croyent devoir se venger par des railleries.

Il faut donc pour m'attaquer qu'ils ayent recours aux déclamations & aux invectives. Mais depuis qu'ils ont trouvé le Pelagianisme & la Morale relâchée dans les Constitutions Apostoliques, les lieux communs sur ce sujet ne sçauroient plus être regardez que comme ceux des Ministres Protestans sur les prétendus abus de l'Eglise Romaine. Que les défenseurs du P. Q. fassent une aussi nette profession de foi sur le Jansenisme, que je l'ai faite sur le Pelagianisme, & que je le ferai en toute occasion ; qu'ils adherent aussi sincerement que moi aux décisions de l'Eglise sur toutes les regles de mœurs que ces décisions renferment : c'est sur quoi je leur donne le déffi ; ce que je voudrois cepen-

dant de tout mon cœur qu'ils voulussent faire. Ils signent le Formulaire sans croire heretique la doctrine de Jansenius ; l'Eglise a déclaré que c'est-là un parjure : qu'ils fassent voir de leur côté que dans mon livre je donne atteinte à aucune des regles de mœurs reçûës dans l'Eglise. C'est ce qu'ils ne feront point ; & ce qu'il faudroit qu'ils fissent pourtant, s'ils ne vouloient voir tomber leurs déclamations sans autre effet que de montrer leur emportement.

Ainsi, MONSEIGNEUR, je ne sçaurois plus avoir à craindre qu'une critique de mon livre telle que quelque Ecrivain désinteressé & sans prévention la peut faire ; & cette critique, je ne la crains en aucune maniere. Est-ce que je crois le livre sans défauts ? A Dieu ne plaise que je présume ainsi de moi. Je le sçai trop bien, l'attention d'un Auteur ne sçauroit être toûjours la même dans le cours d'un long ouvrage. La paresse fait qu'on se neglige, l'amour propre qu'on se séduit, l'humeur qu'on pense & qu'on s'exprime moins heureusement. Tantôt c'est la memoire qui trompe un écrivain, tantôt c'est le jugement ou le goût qui l'abandonnent. Ici il croit sçavoir ce qu'il ne sçait point, là il croit dire plus ou moins qu'il ne dit en effet. En un mot, il y a des livres qui ne vallent pas la peine d'être critiquez : mais il n'en est aucun qui ne puisse l'être.

Pourquoi donc ne crains je point la critique pour mon ouvrage ? C'eſt que j'aime l'ouvrage ſans aveuglement, & que je voudrois en connoître tous les défauts, pour en réformer au moins une partie, ſi je ne puis les réformer tous. Oüi, je me ſens dans la diſpoſition de lire une critique, comme je ferois les remarques d'un ami, d'en profiter avec ſoin, d'en témoigner publiquement ma reconnoiſſance à l'Auteur. Je me tiendrois même obligé par ceux qui trouvant des endroits foibles dans l'ouvrage, m'en fourniroient de meilleurs à y ſubſtituer, & je leur en ferois honneur. Auſſi bien, MONSEIGNEUR, ce livre n'eſt pas tellement de moi, que je n'en doive une partie conſiderable à quelques-uns de mes Confreres qui ont bien voulu me rendre maître de leur travail, pour le joindre au mien. J'ai toujours tâché de n'avoir d'autres vûës dans mon ouvrage, que de ſervir l'Egliſe : & quand on ne cherche que le bien, on ſe ſoucie peu par qui le bien ſoit fait, pourvû qu'il ſe faſſe.

Ce ſont-là, MONSEIGNEUR, & mes penſées, & mes diſpoſitions, par rapport aux bruits que l'on répand, & aux menaces que l'on me fait : ai-je tort de ne m'effrayer pas ? Je ne ſçaurois après tout deviner juſte ſur le parti que prendront les autres ; mais j'oſe me répondre de ne faire rien qui démente la ſituation où je viens

e me repréſenter. J'ai l'honneur d'être vec le plus profond reſpect, &c.

ARTICLE LXIV.

;UNTHERI CHRISTOPH. Schelhameri de nitro, tum Veterum, tum noſtro, commentatio, C'eſt à dire, *Traité du nitre, & de celui qu'avoient les Anciens, & de celui que nous avons, où l'Auteur recherche l'origine & la nature de l'un & de l'autre, corrige & explique divers endroits des Grecs, des Latins & des Arabes ſur ce ſujet, expoſe ſon uſage & ſon utilité ſelon les regles de la droite raiſon. Par Gunthier Chriſtophe Schelhamer.* A Amſterdam, chez les Janſſons Waesberges, 1709. *In* 8°. *pages* 243.

Conringius, habile Medecin & Profeſſeur à Helmſtad, avoit promis que le raité qu'il a donné ſur les ſels, ſeroit bientôt ſuivi de deux autres ſemblables traiez ſur le nitre & l'alun. Ses occupations 'ayant empêché d'executer ſa promeſſe, M. Schelhamer ſon gendre a pris ſa place, t continué le même deſſein. Comme lui, l va foüiller dans l'antiquité Grecque & Latine, & chez les Arabes, d'où revenant ux Modernes, il tâche d'épuiſer ſon ſuet. Il ſe mocque de ceux qui n'ont point l'autre raiſon à apporter de l'efficace du

nitre, & d'autres choses semblables, non que c'est une vertu spécifique, ce q ne vaut pas mieux, dit-il, qu'une quali occulte. Il ne traite pas mieux la mani re de philosopher si commune aujourd'hu & qui procede par suppositions arbitra res; *supposons*, disent nos Philosophes *imaginons nous telle & telle figure*: quar l'effet s'ensuivroit, la cause est-elle verit ble? Cent suppositions diverses peuvent s tisfaire aux apparences du ciel, est-ce dire pour cela que chacune soit le verita ble sisteme?

L'ouvrage est divisé en seize chapitres Dans le premier il n'approuve pas que le Physiciens & les Chymistes mettent l nitre sous le genre des sels, il avouë pou tant qu'il en approche fort, d'où mêm est venu le nom de salpetre, qui sembl lui avoir été donné par les Arabes. E Grec c'est νίτρον & selon la dialecte At tique λίτρον, en Arabe *baurach*, qu'il fau bien distinguer du *borax*, ou du *tinca*... La nature du nitre, ou du salpetre, est u suc concret ou congelé.

Les Anciens dit-il au chap. 2. distin guoient νίτρον, ἀφρόνιτρον, ἀφρὸν νίτρου le nitre, l'aphronitre ou nitre écumeux & l'écume de nitre. Il remarque qu'A gricola s'est trompé, en avançan qu'autrefois il y avoit proche de Phila delphie en Lydie & de Magnesie en Ca rie des mines d'où le nitre se tiroit, com-

ıe la pierre des carrieres ; & generale-
ıent il nie que le nitre ſe forme ſous la
ɛrre & en des mines. Celui dont uſoient les
ınciens leur venoit de differens païs que
ıarque Pline l. 31. chap. 10. Un lac de
Iacedoine en fourniſſoit en grande abon-
ance & du meilleur : les eaux du lac
toient nitreuſes, & cependant il y avoit
u milieu une ſource d'eau douce : ce
itre étoit nommé *Calaſtricum*, d'un cap
oiſin dans le Golphe de Theſſalonique,
: il ſe formoit comme une croûte ſur la
ırface de l'eau pendant le tems de la ca-
icule. Dans un lac de Bithynie, nommé
Iſcanius, & dans des fontaines proche
e Chalcide, ou de Negrepont, les eaux
ers la ſuperficie étoient douces & pota-
les, vers le fond elles étoient nitreuſes,
s'en ramaſſoit auſſi ſur la terre aux en-
irons de Philippes, dans la Thrace, mais
étoit peu, & il n'étoit pas eſtimé : les
allons de Medie en donnoient un peu
lus. Il y avoit des Nitriéres en Egypte,
omme ſont les Salines en France. M.
chelhamer eſt ſurpris de ce que Pline ne
it point mention des déſerts qui ſépa-
nt l'Egypte de la Paleſtine, que Bellon
ui les a traverſez, dit être couverts d'u-
e épaiſſe croûte de nitre. Au reſte, ces
itres differoient entre eux pour la cou-
ur, le goût & la denſité.

Au ch. 3. il traite en particulier de l'a-
ıronitre, & il taxe d'une grande igno-

rance un Cornarius Profeſſeur de Ma-
pourg, qui n'a pas ſçû que ἀφρονιτρον
ἀφρόνιτρον, le nitre écumeux & l'écum
de nitre, ſont choſes differentes; igno-
rance néanmoins qui lui eſt commun
avec les Medecins Arabes, avec Pline
Martial. Dioſcoride, Galien, Ætius
Eginete, les diſtinguent. Il dit, que c'e
une faute de Copiſte dans Galien l. 10. de
facultez des ſimples, où il y a ἀφρόνιτρο
ἀφρόνιτρον διαφέρει, au lieu de ἀφρονίτρο
L'aphronitre n'entroit point dans la Me-
decine, & il étoit ſeulement à l'uſage de
Baigneurs, qui l'employoient à frotter l
corps des perſonnes qui prenoient le bain
Selon Pline il s'apportoit de l'Aſie à Ro-
me, & il ſe formoit dans des cavernes
une partie ſe ramaſſoit encore attachée au
parois, & l'autre déja tombée au bas. Ain-
ſi à Weiſſenfels en Saxe il y a une pro-
fonde caverne, où l'eau qui pleut conti-
nuellement ſe change en un nitre ſi dur
qu'il réſiſte au marteau.

Quant à l'écume de nitre, dont l'Auteu
parle dans le ch. 4. elle étoit ſemblable
ſelon Pline, à la farine. Dioſcoride dit
qu'elle étoit en lames; mais M. Schelha-
mer ſoutient que ce mot a été ajouté au
texte.

Il déclare au chap. ſuivant, qu'il ne
croit pas ce que dit Pline, que de la cen-
dre de chêne on ait tiré du nitre, parce-
que c'eſt la nature de toutes les plantes de

donner des sels, non pas du nitre. Toutefois il tient pour constant ce que rapporte Avicenne, ou Ebn Sina l. 2. traité 2. chap. 326. qu'il se tire abondamment du nitre d'un arbre nommé *Garab*, & qui ressemble à un saule; ce qui est confirmé par Leonard Rauwolf, qui a vû en une ville nommée Idi sur l'Euphrate, des moulins à poudre où cette sorte de salpêtre étoit employée.

Ces nitres, dit l'Auteur au chap. 6[e]. si usitez autrefois, sont aujourd'hui inconnus : ce n'est pas que la nature ait cessé d'en produire; mais les hommes ont désappris de le recüeillir. S'il n'en paroît plus en Macedoine, s'il n'y a plus de Nitrieres en Egypte, assez d'autres endroits en peuvent fournir, comme les deserts entre l'Egypte & la Judée, selon le récit qu'en fait Bellon; & il est vrai-semblable, que c'est du nitre que Mr. Paul Lucas au tome 2. ch. 3. a pris pour du sel aux environs d'Erivan, d'Astapat & de Mazanta.

Nous n'avons donc, continüe-t'il au chap. 7. qu'un nitre factice & préparé : il pouvoit dire qu'on s'est rendu plus habile à le préparer & à le purifier. Ensuite il rapporte les differentes manieres de faire le salpêtre. Il dit que les environs de Wisbaden abondent en salpêtre, qu'il y en a beaucoup en Podolie, en Meraine, en Valaquie; mais la plus grande quantité

vient des Indes, & les vaiſſeaux Hollandois en une ſeule voiture au mois d'Août 1706. en apporterent 2175870. peſant. La ſeule Province d'Aſner, d'ailleurs ſtérile, fait au Grand Mogol par année trente deux ou trente trois millions, qui proviennent du débit du ſalpêtre.

Touchant l'origine du nitre, dans le chap. 8^e^. il rejette avec indignation l'opinion de ceux qui penſent qu'il eſt de la premiere création avec les métaux & les pierres. Il n'explique pas la ſienne ſi clairement, qu'on oſe aſſûrer de l'avoir compriſe : ce qu'on a lû, c'eſt que la terre a une diſpoſition particuliere à ſe changer en nitre, qu'elle doit être aidée par l'humide, & que la chaleur doit ſurvenir. Du reſte, il nie abſolument que les eaux du Nil ſoient nitreuſes, & il veut que dans les Nitriéres elles aidaſſent ſeulement à la terre du fonds à pouſſer le nitre ; auſſi Pline dit, que lorſqu'il pleuvoit, les Egyptiens faiſoient entrer moins d'eau du fleuve dans les Nitriéres.

Il ſemble ſe mettre en colere contre une opinion aſſez commune, que l'air eſt rempli de particules de nitre : *Semper ex illis viſa eſt, quæ ex ingeniis novaturientibus nec ab argumentandi facultate ſatis inſtructis prodiere.* Elle lui a toujours paru une de celles qui viennent de ces eſprits enclins à la nouveauté & deſtituez de la faculté de raiſonner. Il lui oppoſe une ex-

 perience

perience faite par Mr. Mariotte, qui ayant pris de la terre d'où du salpêtre avoit été tiré, en mit une partie dans le plus haut étage de son logis, & l'autre dans la cave ; au bout de deux ans celle-là n'avoit pris aucun nitre, & celle-ci s'en trouva remplie. Il dit que cette espece de duvet qui se voit attaché aux murailles nouvellement bâties, n'est point une fleur de nitre, mais de chaux.

Il n'est pas plus favorable à une autre opinion, laquelle, dit-il, s'est mise en réputation depuis que la raison n'est plus écoutée, & que les experiences font tout : c'est que le nitre est un composé d'acide & d'alcali ; parceque par la rétorte il en distille un acide très-violent qui dissout les métaux, & que ce qui reste produit un alcali ; & parceque le nitre mêlé avec le soufre, ou le tartre, ou le charbon, donne un alcali ou un sel urineux, qui fermente avec tous les acides, & qui arrosé d'un esprit acide se rétablit en nitre. Mr. Schelhamer répond à ces experiences chymiques, que le feu du fourneau décompose la structure naturelle du nitre, & qu'il n'est pas vrai que ce qui résulte des corps par ces sortes d'opérations, y fût auparavant, encore moins faut-il s'imaginer avec Charras qu'il y ait un soufre dans le nitre.

Le chapitre suivant est destiné à réfuter la dissertation de M. Guillelmini touchant

les ſels, dont on a parlé dans ces Memoires au mois d'Octobre 1711. L'Auteur Aleman ne peut ſouffrir que l'Italien ait mis quatre ſels primordiaux, le marin, le nitre, l'alun, le vitriol, & qu'il leur ait attribué des figures naturelles. Il dit qu'appeller ſel ce qui ne l'eſt pas, c'eſt abuſer des mots & changer leur ſignification : il ſoutient que ces corps n'ont pas une figure conſtante, & qui leur ſoit propre eſſentiellement, qu'ils ſont ſuſceptibles de changemens. Par exemple, M. Lemeri aſſûre, que „ quand on fait boüillir le ſalpêtre longtems dans l'eau à gros „ boüillons, une partie des eſprits ſe diſ„ ſipe, & à la fin il ne reſte qu'un ſel ſem„ blable au ſel gemme, ou marin.

Au chap. 11[e]. il s'agit de ſçavoir, ſi nôtre nitre convient en nature avec celui des Anciens ? Pluſieurs ont penſé qu'il étoit different : Mr. Schelhamer dit que c'eſt le même, & que le nôtre eſt plus préparé.

Il commence au chap. 12[e]. à parler des vertus que les Anciens attribuoient au nitre. La principale eſt de deſſecher, de déterger & d'attenuer ; c'eſt pourquoi ils le croyoient utile à guerir les ulceres, les maux des yeux, la galle, la goutte, & ils l'employoient dans les emplâtres à attirer : ils le faiſoient prendre en dedans, pour diſſoudre & atténuer les humeurs, & ils s'en ſervoient contre la morſure des

ſerpens ; mais il eſt ſurprenant qu'ils n'ayent point connu ſa vertu refrigérative. La Medecine en tire maintenant de plus grands uſages, que l'Auteur décrit ſuccinctement. On rapportera ſeulement un témoignage des Medecins de Breſlau, qui atteſtent que pendant qu'une fievre épidémique ravageoit leur ville, ils firent prendre aux malades des médicamens nitreux dans une quantité ſuffiſante de bruvage, afin de nettoyer les entrailles d'une matiere acre & bilieuſe ; & qu'ils ne trouverent point de meilleur remede contre les maux de cœur accompagnez de hoquet & d'une envie perpetuelle de vomir.

Dans le chap. 13^e. il paſſe aux préparations & députations du nitre. On ſçait que dans le creuſet il fond ſans s'enflammer, & que jetté ſur les charbons il éclate & ſe diſſipe. Il ſe dépure par le moyen du feu dans le creuſet ; & par le moyen de l'eau qui le diſſout & le rend en cryſtaux.

L'Auteur s'explique enſuite ſur le cryſtal mineral, qui eſt un composé de nitre & de ſoufre ; ſur le ſel polycreſte, dont l'Alemagne, dit-il, ne fait point d'uſage ; ſur le nitre fixe, qui n'eſt plus qu'un ſel alcali, & qui ne ſert qu'à tirer les teintures des végetaux ; ſur l'eſprit de nitre & l'eau forte ; le ſel qui reſte dans la cornuë après l'extraction de l'eau forte, l'eſprit doux de nitre. C'eſt proprement

dans le traité de Chymie composé par Mr. Lemery, qu'il faut s'inſtruire de toutes ces diverſes operations ſur le nitre: Mr. Schelhamer ſe vante d'avoir été ſon Eleve.

Dans le chap. ſuivant il reprend durement les fautes de Schroeder & de Zwoelfer, en ce qu'ils ont écrit touchant le nitre & ſes préparations.

Le nitre a auſſi ſes utilitez hors de la Medecine; & c'eſt la matiere du 15^{e}. chapitre. Au défaut du ſel il ſert à aſſaiſonner les viandes; comme Pline & Bellon en rendent témoignage: les Egyptiens l'employoient à préſerver de la pourriture les corps morts & à les conſerver. Il ouvre les pores du blé & le prépare à germer, comme remarque Virgile; mais bien loin de contribuer à la fertilité des terres, il les rend ſtériles; Pline dit que les terres nitreuſes ne portent rien, au lieu que dans l'eau ſalée de la mer il ſe nourrit tant de poiſſons, & il s'éleve tant de plantes, & il ajoute que les Nitriéres rongeoient bientôt les ſouliers de ceux qui y travailloient. C'eſt donc une erreur de s'imaginer que les eaux du Nil, parce-qu'elles ſont nitreuſes, rendent l'Egypte ſi fertile; car en effet elles ne le ſont point, & ſi elles l'étoient, elles ne cauſeroient que la ſterilité. Enfin, le nitre autrefois ſervoit aux Blanchiſſeurs, à faire le ſavon & le verre: la ſoude a main-

tenant pris sa place, pour ces deux derniers usages, & la lessive des cendres pour le premier.

Dans le dernier chapitre il traite de la poudre à canon; & il prétend que cette dilatation si subite & si violente de la poudre enflammée, est causée par des restes d'eau renfermée dans le salpêtre. Il ajoute un mot de l'usage du nitre pour mettre en fusion les métaux à la sortie de la mine, & pour les teintures de draps.

Nous croyons qu'un catalogue des ouvrages de Mr. Schelhammer fera plaisir au Lecteur. Le voici, tel qu'il l'a fait paroitre.

Ceux qui ont paru.

Disputatio inauguralis, in qua vocis humanæ rationem primus omnium expedivit. 1677.

De dolore capitis. Ien.

Liber de auditu, quo ejus quoque naturam omnem primus omnium mathematicè demonstravit.

In Physiologiam introductio. Helmst. 1681.

De spiritibus animalibus disquisitio. 1682.

De peste disputatio. 1682.

Catalogus plantarum in horto domestico cultarum. 1683.

De limpha ortu & lymphaticorum vaso-

rum causis, 1683. *quæ Bibliotheca Anat. inserta sunt*:

Pathologia generalis, *sed quæ nondùm tota prodiit*. 1687.

De motu cordis ac pulsu, *quem itidem mechanicè demonstravit*. 1690.

De genuina febres curandi methodo. 1692.

De humani corporis tumoribus. 1695.

De nova plantas in classes digerendi ratione ad Joh. Raïum & A. Z. Rivinum epistolica dissertatio. 1695.

Natura sibi & Medicis vindicata. 1697.

Phocæ maris anatome. 1699.

Naturæ vindicatæ vindicatio. 1701.

De resolutione corporum per ignem disquisitio 1702. *quæ propè diem aucta & revisa prodibit*.

Acidularum SWalbacensium, *& Pyrmontanarum collatio*. 1703.

Theses selectæ anatomicæ & Physiologicæ exercitationibus XII. *comprehensa*.

Ceux qui paroîtront.

1°. *De Demonstratione medica ritè instituenda*, *opus multorum annorum*.

2°. *Vita Arnisæi ab ipsomet conscripta & Bibliotheca Conringiana*.

3°. *Via regia ad artem*.

4°. *Philosophiæ naturalis succincta & accurata ratio*, *veterum principiis & recentiorum experimentis superstructa*.

Mai 1714.

5°. Pathologia omnium morborum accuratissima.

6°. Methodus medendi morbis singulis huic superstructa.

Electionis Clementis X. & Innocentii XI. historia, cum relatione Curiæ Romanæ.

Anatome Xiphiæ piscis.

De nitro, vitriolo, alumine & atramentis.

Il a traduit de l'Anglois le voyage d'Alemagne de Mr. Blount.

On a imprimé par méprise une partie de ce catalogue depuis ces mots, *De lympha*, dans les Memoires du mois de Mars à la fin du Catalogue des ouvrages de Mr. Kuster page 535.

ARTICLE LXV.

VOYAGE DU MONT-VENTOUX, pour déterminer la hauteur & la latitude de cette montagne. Par le P. Laval.

PArmi divers triangles que j'avois formez à la Sainte Baume, dont j'ai donné les dimensions dans le traité que j'ai composé sur les observations faites dans le voyage de la Ste. Baume, & qui a été inseré dans les Memoires de Trevoux aux mois de Juillet & d'Août de l'année derniere, il y en avoit un qui aboutissoit au Mont-Ventoux, la longueur des côtez de

ce triangle, me faisoit craindre que je ne me fûsse trompé pour la latitude de cette montagne, que j'ai concluë par mes triangles de 44°. 16'. 35". Cette crainte m'a déterminé à entreprendre ce voyage, quoique je visse qu'il y auroit bien de la fatigue & de la dépense à essuyer; mais ce point me paroissant important, j'estimai qu'il falloit passer par dessus ces considérations, & m'assûrer une bonne fois pour toutes, quel fond je devois faire sur les observations faites au St. Pilon & au Pilon du Roi.

Je jugeai qu'il falloit aussi passer à St. Paul-trois Châteaux, ayant lieu de me deffier des observations pour la latitude, que j'y avois faites en 1701. avec un anneau Astronomique qui n'avoit que 8 pouces 9 lignes de rayon; puisque la position de St. Paul devoit me servir pour m'éclaircir sur celle du Mont-Ventoux. Je partis donc pour St. Paul le 13. Juin 1711. avec mon quart de cercle de 3 pieds de rayon, diverses lunettes, des tubes & du mercure pour faire l'experience du barometre en divers lieux.

Observations faites à St. Paul trois Châteaux le 17. *Juin* 1711.

Pour déterminer exactement une ligne méridienne, je pris sur la terrasse de l'Evêché de St. Paul, qui est voutée, & par

ée de pierres de taille, diverses hauteurs correspondantes du soleil avec le quart de cercle ; j'avois auparavant élevé à plomb un stile de 4 pieds, & à chaque hauteur je marquai des points d'ombre le matin & le soir ; la déclinaison n'étant pas sensible vers le solstice, je tirai sûrement par les points correspondans des lignes qui se trouverent paralleles, j'en divisai une en deux parties égales ; & ayant tiré une ligne perpendiculaire, laquelle passa par le milieu des autres lignes, je traçai une ligne méridienne exacte, à cause que la difference de la déclinaison est très-petite en ce tems ; je la prolongeai sur le pavé & sur le terrein, autant qu'il étoit necessaire pour voir le Mont-Ventoux (le quart de cercle étant posé sur cette méridienne) & avoir l'angle, qu'elle faisoit avec cette montagne.

Le 18. Juin à 4 heures du matin.

Ayant posé le quart de cercle sur la méridienne, on pointa la lunette fixe, & la lunette de l'allidade à un même point éloigné, qui est le côté à plomb d'une fense dans les montagnes de Languedoc, qui sont au bord du Rhône, & près de la ville du St. Esprit, il s'est trouvé que le cheveu de l'allidade (au lieu d'être à zero degré) faisoit un angle de 11'. 20''. qu'il faut ôter de l'observation suivante.

Ensuite on pointa la lunette fixe du quart de cercle au sommet le plus haut du Mont-Ventoux, qui se termine en une pointe assez aiguë, on mit la lunette de l'allidade sur la méridienne tracée le jour précedent, & on examina avec soin; si elle y étoit exactement, l'angle que le Mont-Ventoux fait avec cette méridienne fut trouvé de 62°. 18'. 30". duquel ôtant 11'. 20". de défaut de parallelisme, reste pour l'angle de la méridienne & du Mont-Ventoux sur la terrasse de l'Evêché 62°. 7'. 10".

Experience du Barometre.

Sur les dix heures du matin on purgea avec soin le mercure, qu'on avoit porté, en le faisant passer à travers un linge en 4 doubles, on en remplit un tube neuf de 32 pouces, on vuida avec soin les ampoulles d'air restées dans le tube; l'experience faite par trois fois, le mercure est monté à S. Paul dans le Palais Episcopal, au rez de chaussée de la terrasse à 27 pouces 2 lignes & demie. Il étoit pour lors à l'Observatoire de Marseille à 27 pou. 6 lig. & un tiers.

A midi ce jour-là on prit la hauteur du soleil que voici.

Hauteur méridienne apparente du bord supérieur du soleil. 69°. 22'. 10".

Demi diametre appa-rent du soleil.		15'.	49".
Hauteur méridienne ap-parente du centre du so-leil.	69.	6.	21.
Refraction soustractive.			23.
Veritable hauteur méri-dienne du centre du so-leil.	69	5.	58.
Déclinaison septentrio-nale du ☉ soustractive.	23.	26.	0.
Hauteur de l'équino-tial.	45.	39.	58.
Latitude de St. Paul-trois-Châteaux.	44.	20.	2.

Le 21. Juin 1711. à midi.

Hauteur méridienne ap-parente du bord supérieur du ☉.	69.	24.	50.
La déclinaison septen-trionale étant 23°.28'.43". on a par les mêmes éle-mens.			
La hauteur de l'équi-noxial.	45.	39.	56.
Et la latitude de S. Paul-trois-Châteaux.	44.	20.	4.
La même que la précé-dente à 2". près.			

Le 22ᵉ. Juin il y eut des nüages qui empêcherent de prendre la hauteur du ☉ à Midi.

Le 23ᵉ. *Juin* 1711. *à midi.*

Hauteur méridienne apparente du bord supérieur du soleil.	59°. 24′. 45″.
La déclinaison septentrionale du ☉ étant 23°. 28′. 34″. on a par les mêmes élemens.	
La hauteur de l'équinoxial.	45°. 40′. 0″.
Et la latitude de S. Paul-trois-Châteaux.	44. 20. 0.

Ce n'est pas la peine de prendre un milieu entre ces 3 latitudes concluës des hauteurs du soleil, qui ne different que de 4″. C'est pourquoi on s'en tiendra à la derniere de 44°. 20′. 0″. On n'a pas rapporté tout le calcul des deux dernieres observations pour être plus court.

En 1701. on avoit pris à S. Paul des hauteurs du ☉ avec un anneau astronomique de 8. pouces 9 lignes de rayon, desquelles on avoit conclu la latitude de 44°. 14′. 0″. differente de celle-ci de six minutes, dont elle donnoit S. Paul plus méridional. Mais un si petit instrument, quoique bien gradué, ne donnant les mi-

nutes que par estime & par le moyen d'un compas de proportion, il est aisé de s'y tromper, même de 10 minutes ; c'est pourquoi il faut se tenir aux hauteurs prises avec le quart de cercle très-exact, qui donne très distinctement un quart de minute ayant trois pieds de rayon.

Le 24^e. Juin je partis de St. Paul après avoir fait charger mon quart de cercle sur un cheval qu'on menoit par la bride, j'arrivai le soir de ce jour là à Bedoüin, après avoir fait 9 lieües, quoiqu'il n'y ait que six lieües au plus de S. Paul au Mont-Ventoux, mais il fallut beaucoup se détourner pour passer par des chemins praticables à une chaise, & faire le tour d'une longue chaîne de montagnes.

Bedoüin est un gros village du Comtat Venaissin au pied du Mont-Ventoux, ce lieu est déja assez élevé, comme on le connoîtra par les hauteurs du mercure dans le barometre ; le païs est assez bon & bien cultivé ; il y a du bled, de toutes sortes de grains, des vignes, & même des prairies ; un ruisseau qui vient du Mont-Ventoux passe au pied des murailles de Bedoüin ; quoique ce ruisseau soit assez petit, il fait souvent bien du ravage dans le païs, quand il y a des pluyes & tempêtes sur la montagne, comme il avoit fait le 21. de Juin trois jours avant que j'y arrivasse.

Le 25. Juin au matin je fis l'experience

du barometre, ayant nettoyé le mercure à l'ordinaire le tube fut chargé & vuidé exactement des ampoulles d'air, qui reste toujours mêlé avec le mercure quand on le charge; on plongea le tube dans le mercure, qui étoit dans un vase, le vuide se fit à l'ordinaire, & ayant mesuré la hauteur du mercure dans le tube, la premiere experience donna pour hauteur 26 pouces dix lignes & demie : la seconde experience, dans laquelle on vuida encore plus exactement les ampoulles d'air qui étoient mêlées dans le tube avec le mercure, donna seulement vingt six pouces dix lignes de hauteur du mercure.

Je pris des mulets du païs, qui montent souvent le Mont-Ventoux pour aller chercher de la neige qu'ils portent ensuite dans le Comtat; nous chargeames sur ces mulets les instrumens & provisions necessaires dans un lieu où nous ne devions rien trouver. Nous montâmes sur d'autres mulets, & partîmes de Bedouin le 25. Juin à deux heures & demie après midi, au sortir de ce lieu on commence à monter, & on monte trois lieuës sans trouver une toise de plein païs : la premiere lieüe le chemin est assez beau, mais comme il n'est couvert d'aucun arbre, nous y souffrîmes beaucoup de la chaleur, sur tout en passant dans des ravines & fondrieres couvertes de roccailles, qui reflechissant vivement les rayons du so-

leil, nous causoient une très-grande incommodité.

Nous arrivâmes à quatre heures à l'entrée du bois de faux, où nous fîmes alte pendant trois quarts d'heure : après quoi remontans nos mulets, nous montâmes pendant une grande lieuë dans un bois, par un chemin beaucoup plus rude & plus droit que celui que nous avions fait avant l'alte, de sorte qu'il en fallut faire une partie à pied, mais la chaleur ne nous incommodoit plus ; les arbres & les collines qui nous environnoient nous garantissoient des rayons du soleil, & d'ailleurs nous étions dans un climat bien plus froid, nous trouvions de tems en tems quelques petits champs d'avoine encore verte, quoi qu'au bas de la montagne elles fussent déja moissonnées ; nous ne trouvâmes point de faux de grande hauteur, comme j'en ai vû dans les montagnes des Alpes, ils sont seulement assez gros & touffus : regardans derriere nous, nous voyions par des gorges la plaine du Comtat, & le Rône qui serpentoit à l'extremité de cette plaine, & paroissoit comme une toile d'argent couchée sur la terre.

Après avoir bien monté nous arrivâmes vers les 8 heures du soir à un endroit qu'on appelle le Jas ; là nous trouvâmes un climat très-different, au lieu du grand chaud que nous avions senti au pied de la montagne ; nous ressentîmes un air froid :

nous vîmes le haut de la montagne couvert de nüages & de brouïllards, ce qui nous détermina à nous arrêter en ce lieu, où nous fîmes un grand feu : le bois n'y manquoit pas, on ne l'alloit pas chercher bien loin, au lieu d'eau qui nous manqua absolument, nous envoyâmes chercher de la neige dans une grande fondriere qui étoit à trente pas de nous, & nous nous en servîmes utilement ; nous restâmes environ trois heures dans ce poste, qui consistoit en un bâtiment vouté, étroit, assez long & fort enfumé, les Pâtres qui s'y retirent y faisant du feu lorsqu'ils menent leurs troupeaux sur la montagne. Les nüages & le brouïllard s'étant dissipez dans cet intervalle, nous résolumes d'achever de monter la montagne ; nous partîmes donc à onze heures du soir, après avoir chargé un de nos mulets du bois que nous prévoyions nous être necessaire sur le sommet de cette montagne, & nous continuâmes de monter à pied, le chemin étant beaucoup plus rude, au sortir du bois nous ne trouvâmes plus que roches & rocailles, sans aucune herbe, ni plante, & nous arrivâmes, après bien des tours & détours pour rendre la route moins difficile, vers la minuit & demi au plus haut de la montagne.

La lune, dont la lumiere nous avoit servi pour monter, se coucha dès que

nous fûmes arrivez au ſommet du Mont-Ventoux, il paroiſſoit beaucoup de vapeurs à l'horiſon, ſur tout à l'endroit où la lune ſe coucha, l'air froid nous obligea de faire bon feu, dès que nous eumes déchargé nos mulets, qu'on laiſſa enſuite aller où ils voulurent, perſuadez qu'ils n'iroient pas bien loin, tant le païs eſt rude.

Il n'y a au ſommet de cette montagne qu'une Chapelle, qui peut avoir dix toiſes de longueur ſur quatre toiſes de large, elle eſt voutée & ſans aucunes fenêtres, & ne reçoit du jour que par la porte & par une petite fenêtre qui eſt au deſſus de la porte, ce qui eſt cauſe qu'on y ſent le relant, odeur fade & déſagréable cauſée auſſi par l'humidité des murailles & de la voute, toujours couvertes d'eau, qui diſtille en pluſieurs endroits, quoi qu'il n'y eût pas de neige ſur le toit, qui eſt de pierres plates; cette humidité peut venir du broüillard très-épais dont le ſommet de cette montagne eſt ſouvent couvert, lequel ſe convertit en eau contre la voute & les murailles: quoique le ciel fût ſerein, nous fûmes pourtant moüillez dans le tems que nous montions la montagne, & la toile cirée qui couvroit le quart de cercle étoit entierement couverte d'eau.

Dans ce lieu les uns ſe jetterent ſur la porte de la Chapelle qui étoit renverſée, pour dormir & ſe refaire de la fatigue,

les autres resterent auprès du feu ; pour moi, il fut question de monter mon quart de cercle, je le trouvai en bon état. L'instrument monté, je traçai sur le terrein une ligne méridienne, par le moyen d'une boussole de cuivre de 6 pouces de diametre, dont la variation avoit été à S. Paul d'onze degrez nord-oüest.

Avant que de rapporter les observations que je fis pendant la nuit, j'acheverai de donner la description de cette montagne, & du païs, qu'on voit d'un lieu si élevé : il n'y a de païs plein sur le sommet, que l'espace qu'occupe la Chapelle, & six pas en quarré devant la porte, qui est tournée au sud-oüest ; à l'est, au sud, & au sud-oüest, la montagne est d'une pente assez roide, par laquelle pourtant on peut monter. On n'y voit que roches & roccailles, lesquelles étant de couleur d'un gris clair, paroissent de loin comme de la neige, lorsque le soleil donne dessus : au nord-est, au nord & au nord-oüest la montagne couverte de mêmes roccailles est tellement escarpée, qu'il est absolument impossible d'y monter ; ce ne sont qu'affreux précipices, qui aboutissent à de profondes vallées, qu'on n'oseroit longtems regarder fixément.

Les paysans du païs, qui montent le 14. Septembre pour venir en dévotion à la Chapelle, qui est dédiée à Dieu sous le titre de la sainte Croix, descendent par

ct endroit de la montagne qui est si es-
carpé, assis sur deux planches de deux
pieds en quarré, avec un gros bâton à
a main qu'ils plantent en terre devant
eur planche, pour s'arrêter quand ils
ont trop vîte ; il leur sert encore pour dé-
ourner leur planche des précipices qu'ils
trouvent à droit & à gauche, & arrivent
ainsi dans un bon quart d'heure au bas de
a montagne.

Au point du jour je commençai à dé-
couvrir autour de moi le païs dont voici
a description ; on voit à l'est & au sud-est
diverses basses montagnes & riches vallées
de Provence ; le Comté de Saut, les mon-
agnes de l'Eberon ; au sud & au sud-
oüest, Carpentras, Avignon, & diverses
petites villes & villages répandus dans la
plaine du Comtat, terminée d'une part au
sud par des montagnes médiocres, au
sud-oüest par la Durance, qui coule pres-
que à l'extremité de cette plaine, ses eaux
paroissent d'une couleur grise ; & par le
Rône, qu'on voit depuis le sud-oüest jus-
qu'à l'oüest ; on l'auroit vû jusqu'à son
embouchure, aussi bien qu'une partie
du Golfe de Lyon, Agde & Montpellier,
dans une grosse brume dont l'horizon fut
couvert tout ce jour-là. Plus loin au sud-
oüest, & à l'oüest-sud-oüest on voit les
montagnes des Pyrenées & du Languedoc.
A l'oüest & oüest-nord-oüest les monta-
gnes d'Alais, de Lausere & des Ceven-

nes : au nord-oüest & au nord-nord-oüest les montagnes d'Auvergne, au nord les montagnes de Chartreuse, au nord-nord-est les hautes montagnes des Alpes ; le grand & le petit Saint Bernard, qui étoient encore couverts de neige. Au nord-est & à l'est les montagnes de Briançon & de Barcelonnette terminent l'horizon.

Plus près au nord-oüest, au nord & au nord-est, on voit diverses rangées de montagnes qui forment plusieurs vallées, dans lesquelles coulent plusieurs petites rivieres ; ces montagnes qui paroissent hautes de la plaine, paroissent si basses du Mont-Ventoux, & tellement formées en dos d'âne l'une près de l'autre, qu'on croiroit y pouvoir sauter de l'une à l'autre ; l'air étant fort serein à l'est, au nord & à l'oüest la vûë en étoit très-distincte, quelque vaste qu'elle fût ; mais la brume qui étoit répanduë à l'horizon, depuis l'est par le sud jusqu'à l'oüest, rendoit la vûë tellement confuse, qu'on ne put voir qu'avec peine le Saint Pilon & les montagnes de la sainte Baume ; on ne put du tout point voir le Pilon du Roi, ni la mer, ce qui m'empêcha de prendre la bassesse de l'horizon de la mer, de laquelle j'ai vû autrefois le Mont-Ventoux, revenant de Catalogne ; aussi est-ce la premiere reconnoissance de la côte, lorsqu'on vient d'Espagne à la côte de Provence ; la perte de cette observation me fâcha un peu.

Observations physiques & astronomiques.

Ayant pointé la lunette fixe du quart de cercle au point de l'horizon où le soleil s'est levé, les montagnes ont paru hautes de 18 minutes. Ce sont les montagnes du Briançonnois en venant vers Barcelonnette, on n'a point ici égard à la refraction qui les éleve sans doute considerablement.

L'ombre du Mont-Ventoux pour lors projettée en triangle laissoit à gauche Avignon, à droite la ville du Saint Esprit, & passant dans le Languedoc elle passoit bien au delà de Nôtre Dame de Roquefort ; on voyoit cette ombre diminuer rapidement, & tourner du côté de l'oüest, à mesure que le soleil s'élevoit sur l'horizon ; ce spectacle faisoit plaisir.

On pointa la lunette fixe du quart de cercle au Mont Saint Bernard, & quoi qu'il soit éloigné de plus de 50 lieües du Mont-Ventoux, il parut élevé au dessus de l'horizon de 22 minutes (sauf la correction de la refraction) c'est la montagne la plus haute qu'on ait vûe au dessus de l'horizon du Mont-Ventoux ; celles du Briançonnois, qui ne sont au plus qu'à 20 ou 25 lieües du Mont-Ventoux, n'ayant paru élevées que de 18 minutes, comme on l'a dit ci-dessus.

On a commencé à huit heures du matin à faire les experiences du barometre, avec les mêmes précautions & l'exactitude

qu'on a rapporté ci-devant. Elles ont été faites près de la Chapelle vis à vis la porte : à la premiere experience, qui est la moins sûre, le mercure est monté à 22 pou. 5 lig. dans le tube assez bien purgé d'air : à la seconde experience le mercure est seulement monté à 22 pou. 4 lig. dans le tube, qui étoit très-bien purgé d'air, personne n'y ayant apperçu aucune ampoulle; l'air étoit temperé, il ne faisoit alors ni chaud, ni froid.

Hauteurs méridiennes pour trouver la latitude du Mont-Ventoux.

Dès que le quart de cercle de 3 pieds de rayon fut monté, ce qu'on se hâta de faire, parcequ'on voyoit Aquila voisine du méridien, on le posa sur la méridienne qu'on venoit de tracer, comme on l'a dit ci-devant; & on prit la hauteur de cette étoile quand elle arriva au centre des foyes.

Hauteur méridienne apparente d'Aquila.	53°.	51'.	45".
Refraction soustractive.			44.
Veritable hauteur méridienne d'Aquila.	53.	51.	1.
Déclinaison septentrionale d'Aquila en 1711. soustractive.	8.	7.	50.
Hauteur de l'équinoxial.	45.	43.	11.
Latitude du Mont-Ventoux.	44.	16.	49.

Qui approche fort de celles qu'on a tiré des obſervations du voyage de la ſainte Baume qui eſt de 44°. 16'. 35".

La difference n'étant que de 14".

Hauteur méridienne apparente de Phomaham.	14.	38.	30.
Refraction ſouſtractive.		3.	42.
Veritable hauteur méridienne de Phomaham.	14.	34.	48.
Déclinaiſon méridionale de Phomaham en 1711. additive.	31.	8.	14.
Hauteur de l'équinoxial.	45.	43.	2.
Latitude du Mont-Ventoux.	44.	16.	58.

On ne prit pas la hauteur de la Polaire, parce qu'elle n'étoit pas dans le méridien pendant la nuit : on ſe contenta de la hauteur de ces deux étoiles dans le deſſein qu'on avoit de prendre la hauteur méridienne du ſoleil.

Après avoir de nouveau verifié la ligne méridienne qui étoit tirée devant la porte de la Chapelle, le quart de cercle qu'on avoit ôté de ſa place, pour les obſervations du lever du ſoleil, que la Chapelle avoit empêché de voir, y ayant été remis, calé, & affermi avec ſoin, le plomb razant exactement le limbe, j'attendois que le ſoleil arrivât au méridien ; mais des nüages qui paſſoient fréquemment, & fort

vîte, me firent craindre de ne pas l'observer à midi, ce qui m'auroit fâché, parcequ'il s'agissoit de connoître si les observations de la nuit étoient bonnes, mais enfin le soleil parut à travers des nüages déliez, & on l'observa sans verre fumé.

Hauteur méridienne apparente du bord superieur du ☉.	69°. 24′. 0″.
Demi-diametre apparent du ☉.	15. 49.
Hauteur méridienne apparente du centre du ☉.	69. 8. 11.
Refraction soustractive.	22.
Veritable hauteur méridienne du centre du ☉.	69. 7. 49.
Déclinaison septentrionale du ☉ soustractive.	23. 25. 0.
Hauteur de l'équinoxial.	45°. 42′ 49″.
Latitude du Mont-Ventoux.	44. 17. 11.

La difference de ces trois latitudes concluës des hauteurs du soleil & des étoiles, est de 22″. C'est pourquoi prenant un milieu entre ces trois observations, on a la latitude du Mont-Ventoux de 44°. 17′. 0″. à 2″. près de celle qui a été trouvée par la hauteur de Phomaham.

Cette latitude ne s'éloignant que de

est de celle qui a été déterminée par les observations géometriques faites à la sainte Baume, & au pilon du Roi, rapportées dans le traité intitulé, *voyage de la sainte Baume*, on a lieu d'être satisfait de la peine qu'on a eûë au voyage du Mont-Ventoux, & de n'en pas plaindre la dépense; puisque par là toutes les observations qui sont rapportées dans ce premier voyage, se trouvent confirmées, & qu'on a une position exacte du Mont-Ventoux, qui sépare le Comtat de la Provence du Dauphiné, & qui est d'ailleurs un point fixe fort remarquable des Provinces de Dauphiné, Provence & Languedoc.

Le ciel n'étant pas net, non plus que l'horizon, on ne put point prendre d'angles de position, pour divers points importans à la Geographie. Les divers triangles qu'on avoit formez au saint Pilon & au Pilon du Roi, dont les dimensions viennent d'être confirmées par les observations faites au Mont-Ventoux, nous fournissoient un moyen de travailler à la position exacte des lieux du Dauphiné, Provence & Languedoc, qu'on peut voir de là : il falloit donc encore y rester un jour ; mais outre qu'il n'y avoit pas apparence d'un plus beau tems pour le lendemain, ce qui fut confirmé par l'experience, la provision étoit courte, les lits fort durs (c'étoient des rochers) la Com-

pagnie fatiguée, & ainsi peu disposée à passer encore une mauvaise nuit; tout cela me détermina à partir, & comme il est aisé de descendre, en trois bonnes heures de marche nous fûmes de retour à Bedoüin vers les six heures du soir.

Reflexions sur les observations des hauteurs du mercure dans le barometre au voyage du Mont-Ventoux.

J'avois écrit de S. Paul à Marseille pour prier un de mes amis de marquer avec soin la hauteur du mercure dans le barometre, qui est en experience depuis six ans dans la salle de l'Observatoire; il l'a fait, par là nous pourrons connoître aisément la hauteur des lieux, où j'ai fait l'experience du barometre.

A Saint Paul-trois Châteaux le 18. Juin le mercure est monté dans le barometre à 27 pou. 2 lig. lesquelles selon la table que M. Cassini le fils a donnée dans les mémoires de l'Academie Royale des Sciences de 1705. page 72. donnent 109 toises un pied; dont Saint Paul seroit élevé au dessus de la surface de la mer. Mais parceque le barometre de l'Observatoire de Marseille n'étoit alors qu'à 27 pou. 6 lig. & un tiers, & que la difference d'élevation du mercure de la salle de l'Observatoire à la mer est de deux lignes & deux tiers, ce qui a été verifié par les

observations faites en Avril 1705. il s'ensuit qu'au bord de la mer le barometre auroit donné ce jour là 27 pou. 9 lign. il faut donc ôter 31 toises pour les trois lignes de mercure qui manquent, jusqu'à 28 pou. qui est le terme que Mr. Cassini prend pour la hauteur du mercure au bord de la mer; reste donc de Saint Paul au bord de la mer. 78 t. 1. pied.

A Bedouïn le mercure s'est tenu dans le barometre à 26 pouc. 10 lign. lesquelles selon la même table répondent à 157 t. 3 pieds, dont il faut encore ôter 31 t. parceque le barometre de l'Observatoire de Marseille étoit à la même hauteur le 25. Juin, reste donc pour la hauteur de Bedouïn au dessus de la surface de la mer. 126 t. 3 pieds.

Au Mont-Ventoux le mercure monta dans le barometre à 22 pouc. 4. lign. qui donnent, selon la même table 1071 t. de hauteur du Mont-Ventoux par dessus la surface de la mer, mais parceque le barometre de l'Observatoire de Marseille étoit encore le 26. Juin à 27 pouces six lignes $\frac{1}{3}$. il faut ôter encore 31 toises; reste donc pour la hauteur du Mont-Ventoux sur la mer. 1040 t.

Il s'ensuit de là que le Mont-Ventoux est plus élevé que St. Paul-trois Châteaux de 962 t.

Que le village de Bedouïn auprès du ruisseau de 914 t.

Que le pilon du Roi de 678 t.

Que le St. Pilon au dessus de la sainte Baume de 474 t.

Que la montagne des Beguines de 390 t. 2 pieds.

On le peut encore comparer à diverses autres montagnes, dont on connoît la hauteur ; mais cela suffit pour voir quelle est l'utilité de la méthode de mesurer la hauteur des montagnes par la hauteur du mercure dans le barometre, ayant pourtant égard aux corrections & aux restrictions qu'on a données dans l'article premier du voyage de la sainte Baume qu'on peut consulter.

Reflexions sur la latitude de S. Paul-trois-Châteaux & du Mont Ventoux.

Il est aisé de voir par les observations faites à S. Paul avec un quart de cercle de trois pieds de rayon, combien il importe d'avoir de grands quarts de cercle pour faire des observations exactes, puisque la latitude qu'on avoit concluë en 1701. au mois de Juillet est differente de celle qu'on vient de déterminer de 6 minutes. Comme mon quart de cercle étoit encore à Paris en ce tems-là, je me servis d'un anneau astronomique de 8 pouc. 9 lign. de rayon ; quoiqu'il soit bien divisé & bien suspendu, cependant l'image du soleil, qui donne les degrez de hauteur sur l'é-

paisseur de l'anneau étant fort petite, il n'est pas facile d'estimer avec précision combien il s'en faut que le bord du soleil ne touche au degré dont il est près, ou sur lequel il mord un peu; il y a d'ailleurs un peu de pénombre difficile à reconnoître; les élemens qu'on employa alors, & dont on vient aussi de se servir, étant les mêmes, la faute ne peut venir que de la petitesse de l'anneau & des raisons qu'on vient d'apporter.

On voit encore par les observations d'Aquila, de Phomaham & du soleil, desquelles on a conclu la latitude du Mont-Ventoux à 22". de difference, de laquelle prenant la moitié on a la latitude du Mont-Ventoux de 44°. 17'. 10". laquelle s'accorde à 25'. près avec celle que j'avois déterminée par les operations géometriques rapportées dans l'article 4^e. du voyage de la sainte Baume de 44°. 16'. 35'. on voit, dis je, que toutes les observations & calculs qui en ont suivi, sont verifiez, & s'accordent avec autant de précision qu'on pouvoit raisonnablement esperer, de sorte qu'on n'a pas lieu de regretter, ni la fatigue, ni la dépense qu'il a fallu supporter dans ce voyaye du Mont-Ventoux.

Il arrivera de là bien des avantages pour la Geographie; car les côtez des triangles que j'ai donnez étant exacts, & le Mont-Ventoux fort remarquable de plu-

ſieurs montagnes, où l'on peut aller, ce Mont étant iſolé & auſſi haut qu'on vient de le faire voir, on pourra continuer ces triangles, & déterminer la diſpoſition des montagnes de Dauphiné, Languedoc & Provence, & celle des villes voiſines, & pour celles-là perfectionner les Cartes géographiques des autres Provinces de France, en déterminant à peu de toiſes près leur longitude & latitude, ce qui eſt une préciſion à laquelle il n'y avoit pas lieu de croire, il y a trente ans, que la Geographie pût arriver.

ARTICLE LXVI.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE BRUNSBERG.

LEs quatre volumes des lettres du celebre André Zaluski, Evêque de Kiovie, enſuite de Plosko, & enfin de Varmie, & Chancelier de Pologne, mort depuis peu, ſont un des plus curieux monumens de l'hiſtoire moderne de Pologne. Ce grand Homme a eû beaucoup de part aux affaires ſous le regne de Jean III. & ſous le Roi Auguſte. L'étenduë de ſon génie, ſon éloquence, ſa generoſité, ſa fermeté, la parfaite connoiſſance qu'il avoit des loix de ſa patrie & du génie Polonois, lui ont fait joüer un beau rôlle. Le recüeil qu'il

donne au Public, & dont l'impression étoit commencée avant sa mort, contient presque toutes les pieces originales de l'abdication de Casimir, de l'élection & du regne orageux de Michel, de l'élection & du regne de Jean III. de la scission & des troubles qui l'ont suivie. Les Acteurs de toutes ces scenes se démasquent eux-mêmes dans leurs lettres, ou sont peints au naturel dans les lettres des autres. Ceux qui voudront s'instruire de ces grands évenemens ne peuvent se passer de ce livre.

Andreæ Chrysostomi in Zaluskie Zaluski primo Kioviensis, posteà Plocensis, & nunc Varmiensis Episcopi, sacri Romani Principis, terrarum Prussiæ Præsidis, & supremi Regni Poloniæ Cancellarii, Epistolarum historico-familiarium tomi quatuor, in folio.

DE PRAGUE.

Mr. de Leibnits avoit fait remarquer aux Sçavans que l'on alloit plus loin dans la science des nombres par une Arithmetique qui ne compte que jusqu'à deux, que par nôtre Arithmetique, qui compte jusqu'à dix. Mr. Pellicana a crû servir le Public en lui donnant un traité de cette Arithmetique extraordinaire.

Arithmeticus perfectus, qui tria numerare nescit; seu Arithmetica dualis, in

qua numerando non proceditur nisi ad duo; & tamen omnes quæstiones Arithmeticæ negotio facili enodari possunt; Authore Venceslao Joseph Pellicano.

Mr. le Comte d'Herberstein, dont le goût pour les Mathematiques s'est fait connoître par des découvertes approuvées des Connoisseurs, n'a pû souffrir qu'on regardât cette étude comme inutile à l'état & indigne d'un homme de qualité; il s'est justifié, & il a repoussé les insultes des ennemis de la Mathematique, par les exemples de plusieurs grands Princes, de plusieurs hommes illustres, qui ont manié les affaires publiques avec succès, quoique fort addonnez aux Mathematiques.

Crotema politico-philologicum, an studium Geometriæ Rempublicam administranti obstaculo sit, an adminiculo decisum? A Ferdinando Ernesto Comite ab Herberstein, Vetero-Pragæ, in 4°.

DE BRUNSVIK.

Mr. Jean Chrétien Biel a reconnu combien la lecture d'Hesychius pouvoit servir à entendre le Grec des Septante & celui du nouveau Testament. Il a extrait de ce sçavant Dictionnaire des gloses sur l'Ecriture sainte, qu'il va publier sous le titre d'*Hesychius sacer*, avec une version Latine & des notes, il éclaircit plusieurs en-

droits obſcurs des livres ſacrez, & il corrige pluſieurs endroits corrompus d'Heſichius.

D'HANOVRE.

Les Curieux voyoient avec chagrin que le prix *des Commentaires de Lambecius ſur la bibliotheque Imperiale de Vienne* étoit devenu exceſſif : Neſſelius, pour remedier à cet inconvenient, nous en avoit donné un abregé. Mr. Reiman nous en a donné un autre, moins ſuccinct, & plus critique, que celui de Neſſelius.

Joannis Friderici Reimmanni recenſio ſpecialis bibliotheca Vindobonenſis à Petro Lambecio & Daniele Neſſelio congeſtæ, in 8.

M. Barthelemy Chretien Ricardus a cru faire plaiſir au Public d'extraire des vaſtes & trop rares *Commentaires de Lambecius & de Neſſelius l'hiſtoire de la Bibliotheque Imperiale* diſpoſée dans un meilleur ordre, éclaircie par quelques notes, & amenée juſqu'à nôtre tems.

Bartholomæi Chriſtiani Richardi hiſtoria bibliothecæ Cæſareæ Vindobonenſis ad noſtra tempora deducta. In 8. *apud Bielkium.*

La connoiſſance des particules Hebraïques eſt d'une grande utilité, & d'une égale difficulté. Neoldius en a fait un Dictionaire : Mr. Chrétien Koërber en a don-

né un nouveau, où suivant les principes de M. Danzius, & la méthode découverte en partie par Buxtorf, il réduit les particules aux noms & aux verbes dont il dérive, il a fallu en rechercher avec soin les étymologies, ce qui n'a pas suffi pour déterminer leurs significations propres : il a donc fallu confirmer par les passages de l'Ecriture où chaque particule se trouve la signification que l'Auteur croit la vraye, & donner ensuite pour la construction des particules des regles conformes à l'analogie de la langue. Beaucoup de Connoisseurs approuvent le travail de Monsieur Koerber.

Lexicon particularum Hebræorum à Christiano Koerbero Ecclesiaste Lobenstelniensi compositum. Iena, apud Bielkium.

Mr. Chrétien Juncker, Auteur de plusieurs ouvrages estimez, a entrepris d'éclaircir *la Geographie moyenne*, c'est à dire, la Geographie des siécles qui se sont écoulez depuis le partage de l'Empire Romain, entre les enfans de Theodose, jusqu'à la division de l'Alemagne en dix Cercles par l'Empereur Maximilien premier. Il a préssenti le goût du Public, par *une Introduction à cette Geographie écrite en Alemand*, & divisée en deux parties. L'Auteur explique dans la premiere partie la méthode qui lui semble la plus propre pour perfectionner cette partie de la Geographie si obscure & si négligée. Il établit vingt-

trois regles, qu'il fonde sur des exemples décisifs. Ces regles concernent l'attention avec laquelle il faut distinguer les differentes irruptions des peuples barbares dans l'Empire Romain, & les changemens qu'elles ont fait dans la Geographie par le changement des noms; les nouvelles divisions d'Etats, la destruction ou la fondation de plusieurs villes, le partage de l'Empire entre les enfans de Charlemagne, l'érection des Duchez, des Comtez, ont causé d'autres changemens qui ne demandent pas une moindre attention; il faut surtout prendre garde aux guides qu'on suivra; ces siécles d'ignorance n'ont pas manqué d'Ecrivains, mais on doit ne les lire qu'avec beaucoup de discernement.

La seconde partie de l'introduction regarde l'Alemagne en particulier. L'Auteur y donne des étymologies extraordinaires, des noms *de Germains & d'Alemans*. Le premier, selon lui, vient de *Ger*, nom d'un fleuve de la Turinge, & de *man* homme, ensorte que les Germains dans leur origine n'étoient que les Tongres, appellez depuis Turingiens qui habitoient les rivages du fleuve *Ger*. L'étymologie d'Aleman n'est pas fort differente: Aleman, selon lui, ne signifioit dans son origine qu'un habitant du fleuve Almon, aujourd'hui Altmuhl, qui coule entre la Suaube, la Franconie, & la Ba-

viere. Il avance avec beaucoup moins de vraisemblance, que les loix Saliques ont pris leur nom du Sal, fleuve de la haute Franconie. Cet ouvrage, plein de recherches curieuses, devoit être écrit en Latin, ou plûtôt, Mr. Juncker devroit nous donner une Geographie sur ce plan, *Geographia media*; pour être la suite de la Geographie ancienne de Cellarius.

D'HELMSTAD.

Mr. Jean-André Schmid a fait imprimer un petit Dictionaire Ecclésiastique, *Lexicon Ecclesiasticum minus*, *in* 8°. C'est l'abregé d'un plus grand ouvrage, dans lequel Mr. Schmid a renfermé l'histoire Ecclésiastique, les ceremonies de l'Eglise, sa discipline, & les termes propres de la Theologie & du Droit Canon. Il a marqué soigneusement les sources dont il a tiré ses extraits. On doit s'attendre qu'il a suivi partout les préjugez de la secte Lutherienne. Quelque sçavant Catholique devroit entreprendre un pareil ouvrage.

DE VIENNE.

Mr. Jean-Benoist Gentilot d'Engelsbrun, Gentilhomme de Trente, Bibliothecaire de sa Majesté Imperiale, va nous donner l'histoire de Loüis le Debonnaire par Ermoldus Nigellus, avec des remar-

ques : il travaille au Catalogue des manuscrits Latins de la Bibliotheque confiée à ses soins, & dont il communique volontiers les trésors.

DE VITTEMBERG.

Le Duc de Saxe Veymar a une bibliotheque très-riche, Mr. Henri Leonard Schurtz-Fleisch, qui en est le Bibliothecaire après son frere le fameux Conrad Schurtz-Fleisch, en a fait imprimer ici une description : il y a joint des variantes sur la chronique Latine de S. Jerôme, tirées par Saumaise des manuscrits de la Bibliotheque Palatine, & des corrections que ce grand Critique avoit faites par conjecture. Le present que Mr. Schurtz-Fleisch fait au Public est rendu plus prétieux par des remarques de feu son frere & de lui sur la chronique Grecque d'Eusebe imprimée par Scaliger, qu'il corrige par celle de Jean Malala, que Scaliger, ni Saumaise n'ont pas eüë, & qui confirme la plûpart des conjectures du dernier. Mr. Schurtz-Fleisch entreprend dans ces remarques de justifier Eusebe de l'accusation d'Arianisme. L'entreprise est hardie.

Henrici Leonardi Schurtz-Fleischii notitia Bibliothecæ principalis Vimariensis, jussu Ducis Serenissimi Villelmi Ernesti conscripta. Accedunt Claudii Salmasii in Chro-

nicon Hieronymi Latinum variæ lectiones & emendationes, tum & ad Chronicon Eusebii Græcum & alterum Paschale castigationes & animadversiones passim ex schedis fratris acutæ & locupletatæ, in 4°. *Vittembergæ, typis Schroderianis.*

DE FRANCFORT.

Le grand Dictionnaire Latin-Aleman-Grec de Reyher, revû & augmenté par Mr. Juncker, peut passer pour un des meilleurs livres de ce genre ; il peut le disputer au trésor de la langue Latine augmenté par Cellarius. Il est même d'un usage plus commode, parceque Mr. Juncker s'est attaché à l'ordre alphabetique, sans égard aux racines. D'ailleurs, on n'a omis, ni les mots propres des Arts, ni les termes usitez, quoique moins Latins, en les distinguant néanmoins par des marques qui préviennent toute méprise. Le sçavant Editeur ose assûrer que l'on trouvera dans le Dictionaire plus de mille mots qu'on cherchoit inutilement dans les autres Dictionaires. Les citations sont exactes, & l'Aleman est conforme au bel usage ; on a de plus marqué sur chaque mot la maniere de le prononcer.

D'ITALIE, DE LUCQUES.

Le Pere Michel Ange de Bibbiena, de l'Observance de St. François, a dédié au Grand Duc *un traité sur l'Immaculée Conception.*

Le Pere Sebaſtien Pauli, Clerc régulier de la Mere de Dieu, dans une *vie nouvelle du Cardinal de Pavie Jacques Ammanati*, prouve que Luques eſt ſa veritable patrie.

On a imprimé deux opuſcules poſthumes du P. Barthelemy Beverini de la même Congrégation; Auteur d'une traduction de l'Enéïde de Virgile en vers Italiens, qui a eû cours, ſans égaler pourtant l'admirable traduction d'Annibal-Caro.

Syntagma de ponderibus & menſuris, in quo veterum nummorum pretium ac menſurarum quantitas demonſtratur. Acceſſit tractatus de Comitiis Romanorum.

Promettre des démonſtrations ſur la valeur des monnoyes anciennes, & ſur le rapport des meſures & des poids anciens avec les nôtres, c'eſt beaucoup promettre.

DE VENISE.

Pezzana acheve une nouvelle édition du *Commentaire de Pierre André Matthioli ſur Dioſcoride*, il n'a rien épargné pour la rendre belle & exacte.

On fait ici une *nouvelle édition des Annales de Baronius.*

Baglioni réïmprime en pluſieurs volumes *les déciſions de la Rote.*

DE ROME.

Le Pere Benoît Rogacci Jeſuite a donné une *nouvelle Grammaire Italienne in* 12. Elle eſt eſtimée.

DE TURIN.

Le recüeil des panegyriques & des Oraisons funebres du Pere Ferrero Jesuite a été reçu avec l'applaudissement qu'ont excité toutes les pieces de ce recüeil quand elles ont été récitées.

D'ANGLETERRE, D'OXFORD.

On a imprimé quelques ouvrages posthumes du celebre Dodwel, & un traité d'un de ses disciples, qui expose ses bizarres sentimens sur la nature de l'Eglise.

Ecclesiæ Theoria nova Doduelliana exposita, cui accessit rerum quæ indiligentes Lectores fugiunt indiculus; scripsit Josue Basset in Academia Cantabrigiensi, suo tempore Collegii Sidneiani Magister.

Henrici Doduelli de parma equestri Vodvardiana dissertatio : accedit Thomæ Neli Dialogus inter Reginam Elizabetham & Robertum Dudleium Comitem Leqcestriæ & Academiæ Oxoniensis Cancellarium, in quo de Academiæ ædificiis præclarè agitur; recensuit, ediditque Thomas Hearne, qui & Doduelli operum editorum catalogum præmisit.

Quatre lettres de l'Evêque de Salisbery & de M. Dodwel imprimées sur les originaux.

DE HOLLANDE, DE HARDERVIK.

Quelques Sçavans se sont persuadez sur des préjugez très-legers, que les Juifs

n'avoient aucune connoissance de l'ado-
rable Trinité. On a crû trop aisément ce
que les Juifs modernes & les Sociniens
ont avancé sur cette matiere, ou temerai-
rement, ou malignement : d'habiles
Theologiens, Catholiques & Protestans,
ont refuté cette erreur avec beaucoup d'é-
rudition. Mr. Meyer, distingué par une
profonde connoissance des langues sça-
vantes & du Rabbinisme, se joint aux
défenseurs de la verité, dans une disserta-
tion où il établit le Mystere de la Trinité
par des preuves tirées de l'ancien Testa-
ment seulement, & par l'aveu des Caba-
listes Juifs.

Dissertatio Theologica de mysterio sanc-tissimæ Trinitatis ex solius veteris Testamenti libris demonstrato, atque ex veterum ac recentiorum præsertim Cabalistarum rarissimis monumentis illustrato, Authore Joanne Meyero. Harderovici.

D'AMSTERDAM.

On se plaint de l'incertitude de la Medecine. Mr. Gaukes veut en porter la certitude, jusqu'à la certitude des Mathematiques. L'entreprise est grande, mais le succès est du moins fort douteux.

Joannis Gaukes dissertatio de medecina ad certitudinem mathematicam evehenda.

DE LA MARTINIQUE.

Un nommé la Malice, âgé d'environ
quarante ans, depuis deux à trois ans
qu'il est hydropique, a souffert 47 fois la

punction, & on lui a tiré 281 pots d'eau, mesure de Paris. Il se porte beaucoup mieux depuis la derniere punction qu'après la premiere. Il marche aussi vîte que pas un autre de son âge. Il n'est pas cependant entierement guéri.

DE GRASSE.

Nôtre Evêque, qui nous rappelle par toute sa conduite le souvenir des hommes Apostoliques du premier siécle de l'Eglise, a renouvellé la coûtume de ces tems heureux, où le Pasteur instruisoit lui-même son troupeau. Il prêche souvent, il catechise jusqu'aux enfans. Le Catechisme qu'il vient de faire imprimer se fait lire, même des personnes avancées en âge, par l'ordre qu'il y a mis, par la netteté & l'exactitude avec laquelle il explique les dogmes de la Religion & les régles de la morale ; les affections ajoutées à la fin de chaque chapitre touchent le cœur, autant que l'esprit est éclairé.

DE LION.

Les deux premiers mois de l'année Chrétienne du Pere Croiset ont excité un grand empressement de voir l'ouvrage achevé ; le soin qu'il prend de le perfectionner ne lui permet pas de répondre à toute l'impatience du Public ; il a fait paroître depuis peu le mois de Mars. On imprime Avril, & on aura à la fin de l'année six mois de cet ouvrage, cher à tous ceux qui craignent d'exposer leur foi dans la lecture des ouvrages suspects.

DE PARIS.

Il paroît une *lettre d'un des amis de Auteur de la Mechanique du feu*, à l'oc-sion de Mr. de Privat de Molieres Ec-ésiastique, qui sans avoir compris le se-et des nouvelles cheminées s'est hazar-d'en faire faire, & qui sans se rebuter r le mauvais succès de ses ouvrages, 'il a fallu détruire pour éviter plusieurs commoditez, a rempli Paris de billets i il s'attribuë la nouvelle découverte. Auteur de la lettre ne l'épargne pas ; ie seconde lettre apprend que la lecture i traité de la Mechanique du feu n'a s rendu M. de Molieres plus habile. est servir le Public que l'empêcher d'être ompé. Les deux lettres sont approuvées ir le R.P. Sebastien, Carme si intelli-ent dans la Mechanique, & imprimées iez Etienne.

Mr. Des Tuilleries a répondu *au Défen-ur de l'histoire de la Bretagne*, & il a futé fort honnêtement ce que le P. Tour-émine a écrit contre lui, *sur l'origine de troisiéme race de nos Rois.* La replique i P. Tournemine retardée par quelques ccupations indispensables paroîtra dans u. Il y ménage son adversaire autant i'on doit ménager un veritable Sçavant, ont on estime beaucoup l'érudition & la olitesse.

Mai 1714.

Etienne vend deux livres de pieté d'u grand usage, *une Retraite annuelle for mée sur les modeles de l'Ecriture in* 1: Quoique l'Auteur ait un peu changé l methode ordinaire de proposer les gran des veritez dont on s'occupe dans les re traites, ce changement n'empêche pa qu'on ne les médite dans l'ordre mê me qu'on a accoutumé de les méditer Il réduit à une maxime tous les exercice de chaque jour; des reflexions sur cet maxime, & sur un Pseaume qui y a d rapport, fournissent les sujets de medita tion; un examen, & des lectures du nou veau Testament & de l'imitation de Jesu Christ, sont la matiere de deux autre exercices; des reflexions sur le sermon d N. S. servent de lecture pendant tro jours. L'Auteur s'exprime avec beaucou de force, d'onction & d'élegance.

L'autre livre de pieté, imprimé ch Etienne, est divisé en deux tomes, & con tient *des essais d'exhortations pour les diffe rens états des malades, avec un recüei d'actes & d'aspirations pour le tems de l'a gonie & les prieres de l'Eglise, en Latin & en François.* On trouve à la fin un exa men *sur les obligations generales & parti culieres des Fidelles.*

Mr. l'Abbé Brenner a fait imprime chez Fournier *in* 4°. *des assertions Théolo giques en Latin contre les erreurs des Pro testans*, prouvées par l'Ecriture sainte.

Mai 1714.

Mr. Viard, plein du beau dessein de
re servir la poësie à la Religion, vient
publier en vers *le cours du jour Chré-
n*, c'est à dire, les prieres du matin &
soir, l'Ordinaire de la Messe en stan-
Françoises, & une paraphrase des Li-
ies de la Sainte Vierge en quatrains.
versification de ce Poëte Chrétien est
ice & châtiée. Son livre *in* 16. se vend
z Pissot sur le quai des Augustins.

La nouvelle édition *de l'histoire abregée
l'Eglise*, que Vincent a imprimée, &
t Monsieur Dupin est l'Auteur, est
mentée d'une table de matieres & de
oge de quelques Ecrivains de ce
le.

es partisans d'Homere sont fort mal-
tez dans une *lettre de Mr. l'Abbé de
s sur l'Iliade de Mr. de la Mothe.*

Ir. d'Herouville, Professeur du Col-
de la Marche, a traduit en vers La-
d'un bon goût un poëme de M. de
x fort ingénieux : c'est *une comparai-
de l'horloge de sable avec la vie hu-
ne.*

uillau vend *des reflexions de M. le
nçois sur la Medecine*, nous en parlerons
au long. Il n'a paru rien de plus sensé
cette matiere.

e sixiéme tome des mélanges, *Miscel-
a*, de Mr. Baluze, est digne de son illus-
uteur. Nous rendrons compte au Pu-
des pieces curieuses qu'il contient. Il
nd chez Guerin.

Les nouveaux entretiens politiques, *im-primez chez Barrois*, sont fort differe[ns] des entretiens de Mr. le Noble. L'A[u]teur, homme d'esprit, & qui étoit à Utrec[ht] avec les Plenipotentiaires, écrit bien, [&] traite le sujet délicat qu'il a choisi [en] homme instruit & judicieux. Nous do[n]nerons un extrait de cet ouvrage int[e]ressant.

La quatriéme édition des poësies de M. de la Mothe est augmentée de six Ode[s] dont nous avons parlé quand elles o[nt] paru séparément.

Le deüil de la France, l'Ode sur les So[u]verains, l'Ode à Monsieur le Duc d'A[u]mont, l'Ode sur l'Eloquence à Monse[i]gneur le Cardinal de Polignac, l'Ode [au] Roi sur le zele de la religion. Une O[de] anacréontique *sur la critique*, *sur la loüa[n]ge*, n'a paru qu'avec la nouvelle éditio[n] non plus *que la réponse à la onziéme r[é]flexion de M. Despreaux sur Longin.* M[.] de la Mothe y justifie sans replique la cr[i]tique qu'il avoit faite d'un vers de la Ph[e]dre de Racine, & il y donne un beau m[o]dele de l'honnêteté qui devroit regn[er] dans les disputes des gens de Lettre[s]. Nous avions montré combien ce vers [est] défectueux, dans l'extrait des œuvres [de] M. Despreaux, qui en a voulu faire un m[o]dele du stile sublime.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Mai 1714.

ART. LV. *TRaité de l'incertitude des Sciences, traduit de l'Anglois.* Page 749

ART. LVI. Cornelii Adami &c. *Observations théologiques & philologiques, où plusieurs endroits de l'Ecriture sont éclaircis, par Cornelius Adami Ministre à Dam.* p. 772

ART. LVII. *Entretiens sur les devoirs de la vie civile, & sur plusieurs points importans de la morale Chrétienne, par Mr. l'Abbé Marsolier.* p. 788

ART. LVIII. *Traité de l'homme, en quatre propositions importantes, avec leurs dépendances.* p. 798

ART. LIX. Considerazioni intorno alla generazione &c. *Considerations sur la generation des êtres vivans, & en particulier des monstres, addressées au Docteur Lancassani, par le Docteur François Marie Nigrisoli.* p. 810

ART. LX. *Dissertation sur un Mercure antique.* p. 824

ART. LXI. The natural history of Northampton shire &c. *Histoire naturelle de la Province de Northampton &c. Par Jean Morthon.* p. 830

ART. LXII. *Discours sur l'origine de la Poësie, sur son usage, & sur le bon goût, par Mr. du Tremblay.* p. 850

ART. LXIII. *Lettre du Pere L. à Monseigneur l'Evêque de ***.* p. 874

ART. LXIV Gunrheri Christoph Schelhameri de nitro, tum Veterum, tum nostro, commentatio. *Traité du nitre, & de celui que nous avons, par Gunthier Christophe Schelhamer.* p. 883

ART. LXV. *Voyage du Mont-Ventoux, pour déterminer la hauteur & la latitude de cette montagne. Par le P. Laval.* p. 895

ART. LXVI. *Nouvelles Literaires.*

De Brunsberg. page 918

De Prague. p. 919

De Brunsvik. p. 920

D'Hanovre. p. 921

D'Helmstad. p. 924

De Vienne. ibid.

De Vittemberg. p. 925

De Francfort. p. 926

D'Italie, de Lucques. ibid.

De Turin. p. 928

D'Angleterre, d'Oxford. ibid.

De Hollande. ibid.

De Paris. p. 931

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1714.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	6. v.

On trouve à Paris chez E. GANEAU *les Journaux de Verdun depuis leur commencement jusqu'à present, & tous les mois il debite les nouveaux.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1714.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIV.
Avec Privilege & Approbation.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Juin 1714.

ARTICLE LXVII.

APOLOGIE, OU JUSTIFICATION d'Erasme, par Mr. l'Abbé Marsollier, Chanoine & ancien Prévôt de l'Eglise d'Usez. A Paris, chez François Babuty, ruë S. Jacques. 1713. *In* 12. *pages* 268.

SI Erasme avoit choisi lui-même un Apologiste, il n'en auroit pas choisi un autre que Mr. Marsollier, & Mr. Marsollier, dont le nom seul assûre le succès d'un ouvrage, ne pouvoit exercer son éloquence sur

aucun ſujet plus propre à la faire paroître. Plus la cauſe eſt douteuſe, plus un habile Avocat eſt neceſſaire.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que la réputation & la foi d'Eraſme ſont des problemes : la diſpute que Mr. l'Abbé Marſollier renouvelle a été fort agitée pendant la vie d'Eraſme, ſa mort ne l'a pas terminée ; & un Ecrivain Janſeniſte la renouvella ſur la fin du ſiécle paſſé * dans un livre intitulé , *Les ſentimens d'Eraſme conformes à ceux de l'Egliſe.* L'autorité de cet Ecrivain n'étoit pas aſſez grande pour réduire au ſilence les accuſateurs d'Eraſme, & ſon ſtile n'étoit pas propre à leur impoſer ; l'eſprit, les charmes du ſtile du nouvel Apologiſte, auront plus d'effet ; rien de plus ingénieux que le tour qu'il prend pour juſtifier Eraſme.

Les hommes, dit-il, ſont engagez par un devoir indiſpenſable d'être utiles à la ſocieté dont ils ſont partie ; mais ſi le particulier doit travailler pour la ſocieté dont il eſt membre, la ſocieté doit auſſi à cha-

* *En* 1687.

que particulier ſa protection ; c'eſt à ces conditions, au moins tacites, que les hommes ſe ſont unis enſemble ; c'eſt le fondement des ſocietez. Suivant ce principe, continuë Mr. Marſollier, la juſtification d'Eraſme ne doit pas être indifferente au Public, toute la protection qu'il devoit à ſa vie & à ſes biens pendant qu'il étoit du nombre des vivans, ſe réduit à preſent à celle qu'il doit encore à ſa réputation, & il eſt d'autant plus juſte qu'il s'y intereſſe, que les ſervices qu'il lui a rendus pendant ſa vie ſubſiſtent encore dans ſes nombreux ouvrages. Combien voit-on, c'eſt toujours l'Apologiſte d'Eraſme qui parle, combien voit-on dans le monde de Sçavans qui ne le ſont que pour eux mêmes, & dont le ſçavoir n'eſt d'aucune utilité pour le Public? Ou ils ne ſe ſont pas appliquez à apprendre ce qui pouvoit lui convenir, ou ils ne veulent pas ſe donner la peine de l'inſtruire, ou ils ont négligé les talens qui ſont neceſſaires pour l'inſtruction. Ce n'eſt pas ainſi qu'Eraſme en a uſé.

Un exorde ſi intereſſant ne peut

manquer d'appliquer le Lecteur ; le portrait d'Erasme flaté, il est vrai, mais délicatement touché ; un détail adroit des services qu'il a rendus au Public, en contribuant par tant d'ouvrages à la reforme des mœurs, & surtout à la bonne éducation de la jeunesse, attachent encore plus l'esprit, & le remplissent d'une prévention favorable pour l'illustre accusé. Son Défenseur déclare qu'il ne prétend pas soutenir qu'Erasme ne se soit éloigné des sentimens reçus ; mais toute erreur n'est pas une heresie, dit-il : en tout cas, la soumission constante d'Erasme au jugement de l'Eglise, suffit pour l'exempter de la note infame d'heretique.

Quant aux autres choses qu'on lui a objectées, il y avoit deux manieres de le défendre : l'une étoit d'entrer dans le détail des accusations, c'est la méthode qu'Erasme a suivi lui-même dans ses apologies : son Défenseur n'a pas crû devoir suivre cette méthode. La seconde maniere de justifier Erasme consistoit dans l'examen de plusieurs pré-

jugez avantageux à ce grand homme, & incompatibles, selon le Défenseur, avec les choses dont on l'accuse. Tels sont les témoignages que les Rois, les Princes, les Cardinaux, les Evêques, les plus grands hommes & les plus Catholiques de son siécle, & surtout les Papes, lui ont rendus.

Un autre préjugé est pris de la haine des heretiques contre lui, & de la maniere outrageante dont ils l'ont traité; preuve indubitable qu'il n'étoit pas de leur parti. Tel est encore le préjugé des grands services qu'il a rendus à l'Eglise, du respect qu'il a toujours eû pour elle, & du bonheur qu'il a eû de mourir dans sa Communion. Tel est encore le caractere de ses ennemis, les motifs de leur haine, & l'interêt qu'ils avoient à le perdre de réputation. C'est cette seconde maniere de justifier Erasme que Mr. Marsollier a choisie.

Il y met le premier préjugé dans un beau jour; il rapporte de longs extraits de plusieurs lettres écrites à Erasme par l'Empereur Charles

quint, Ferdinand Roi de Hongrie, Sigiſmond Roi de Pologne, Henri VIII. Roi d'Angleterre, encore Catholique; par les Papes Leon X. Adrien VI. Paul troiſiéme; Eraſme y eſt loüé dans les termes les plus forts de s'être oppoſé à Luther, d'avoir arrêté le progrès de ſon hereſie: les Papes l'invitent à écrire contre les nouveaux heretiques: Adrien VI. lui demande ſon avis, ſur la maniere de reprimer les erreurs qui troublent l'Egliſe. Les Princes, les ſouverains Pontifes, pouvoient-ils ignorer quelle étoit la foi d'Eraſme? Le craignoient-ils aſſez pour diſſimuler & pour flater?

Mr. Marſollier a ſenti qu'on oppoſeroit à ces éloges le jugement de deux fameuſes Univerſitez; celle de Paris & celle de Louvain, elles ont condamné pluſieurs ouvrages d'Eraſme. D'ailleurs, ſon Défenſeur ne peut diſſimuler qu'un grand nombre d'Ecrivains Catholiques ne ſe ſoit élevé contre ces ouvrages, qu'on n'ait reproché à Eraſme qu'il étoit lié d'amitié avec les heretiques, qu'il les flatoit, tandis qu'il

exposoit à la dérision dans des ouvrages satyriques les Ordres Religieux, les pratiques & les ceremonies de l'Eglise, qu'il ébranloit les veritez les plus certaines par une critique effrenée, que peu versé dans la Théologie, & trop plein de ses idées, il alteroit les dogmes en les expliquant, & hazardoit assez souvent des explications de l'Ecriture nouvelles & dangereuses, qu'il fournissoit des armes aux nouveaux Ariens.

L'habile Apologiste tâche d'éluder ces reproches par des peintures grotesques des adversaires d'Erasme; elles divertissent, ces peintures, mais comme elles sont tirées des lettres d'Erasme & de son ami Pirkheimer, elles ne font que divertir.

Voici des moyens de défense plus solides & plus recevables. Transportons nous, dit l'Apologiste, dans les tems où a vécu le grand homme que je défens; je n'en ferai point de peintures odieuses, je dirai seulement, que s'il n'y eut eû rien à reformer ou à éclaircir dans la doctrine, dans la discipline & dans les

mœurs, tous les Princes Catholiques n'euſſent pas demandé avec tant d'inſtance l'aſſemblée d'un Concile general pour la reformation de l'Egliſe. Ce Concile, malgré tant d'obſtacles, ne ſe fût point aſſemblé, il n'eut point travaillé pendant tant d'années à cette reformation ſi déſirée ; il n'eût pas déclaré qu'elle eût été plus loin, ſi le malheur ou la difficulté des tems l'avoient permis : mais quels étoient ces abus qui ont été reformez ? N'étoit-ce pas ceux dont Eraſme ſe plaignoit. L'Apologiſte ajoute qu'Eraſme lui-même avouë qu'il a écrit trop librement contre quelques abus de ſon tems ; mais qu'il déclare qu'il s'eſt repenti d'en avoir usé ainſi pendant ſa jeuneſſe, lorſque Luther n'avoit point encore paru ; & il proteſte qu'il ne l'auroit jamais fait, s'il eût prévû la tempête que cet heretique devoit exciter contre l'Egliſe.

Le reproche fondé ſur ſes liaiſons avec quelques heretiques, & ſur les loüanges qu'il leur a données, eſt aiſé à refuter. L'Apologiſte le détruit ſans peine ; Eraſme, dit-il, en a uſé

honnêtement avec les heretiques, lorſqu'il a crû qu'on pouvoit les ramener à l'Egliſe par la douceur; dès qu'il eut perdu cette eſperance, il ne les ménagea plus.

Les reproches qui regardent la critique exceſſive d'Eraſme, & les ſemences d'incrédulité qu'on prétend qu'il a jettées dans les eſprits, ſont plus griefs. La réponſe de l'Apologiſte eſt peutêtre l'endroit de ſon ouvrage le plus travaillé & le plus beau: tâchons de ne lui rien ôter de ſa beauté.

Eraſme avoit trop étudié l'antiquité, pour ne s'être pas apperçu qu'on s'en étoit éloigné en bien des choſes: il fit part au public de ſes connoiſſances, & il le fit d'une maniere ſi plauſible, qu'on les reçut avec avidité. Il alla encore plus loin: il donna des regles pour diſcerner le vrai d'avec le faux, & il fut un des premiers qui fit un art de la critique, & qui apprit à juger ſainement de toutes choſes. L'on ne voudroit pas pourtant garantir tous les jugemens qu'il a portez ſur les Auteurs anciens; comme l'on ne pré-

tend lui donner que des loüanges qui lui ſont dûës, on avoüera ſans peine qu'il s'eſt quelquefois trompé, mais il étoit excuſable. Les Arts n'arrivent pas tout d'un coup à leur perfection; il y a cependant plus de gloire à les inventer, qu'à les perfectionner: l'Art de bien juger des Auteurs, & de leurs ouvrages, étoit alors, pour ainſi dire, un païs inconnu, dont les routes n'étoient pas encore frayées. Eraſme manquoit de guides qu'il pût ſuivre, ou il n'en avoit pas d'aſſez ſûrs: le moyen de ne ſe pas égarer quelquefois? Mais s'il s'eſt trompé en quelques rencontres, il a ſouvent jugé ſainement des pieces douteuſes, & nous a laiſſé des conjectures qui ont depuis ouvert les yeux aux Critiques qui l'ont ſuivi. Enfin, on ne peut nier qu'il n'ait eû un grand goût pour l'antiquité; mais comme ce n'étoit pas celui de ſon tems, ſa critique, toute imparfaite qu'elle étoit, ne laiſſa pas de lui faire un ſi grand nombre d'ennemis, que peu s'en fallut qu'il n'en fût accablé. Cependant la critique eſt neceſſaire; l'Egliſe en a

toujours usé pour se défendre des suppositions, & des faussetez, auxquelles les hommes ont tant de penchant. En effet, sans manquer de respect pour les traditions, on peut examiner celles qui sont dignes de créance: on le doit même, si l'on veut avoir pour les vrayes tout le respect qu'elles meritent; car ce n'est pas rendre à la verité tout ce qu'on lui doit, que d'avoir pour la fausseté les mêmes égards qu'on a pour elle. Sans douter de la toute-puissance de Dieu, l'on peut & l'on doit examiner si les miracles sont bien prouvez: l'Eglise le fait tous les jours, pour ne pas porter faux témoignage contre Dieu, en lui attribuant ceux qu'il n'a pas faits. D'ailleurs, la créance de certains faits particuliers ne fait rien à la Religion; que Saint Jacques n'ait jamais été en Espagne, ni Sainte Magdelaine en Provence; que nous ignorions l'histoire de Saint George, ou de Sainte Barbe; l'Evangile, l'essentiel de la Religion, en souffrira-t'il quelque chose? De quel préjudice le doute sur de sem-

blables faits peut-il être à la foi & à la morale ? Il n'en eſt pas de même des traditions univerſellement reçûës touchant les dogmes de la foi, l'adminiſtration des Sacremens, & les pratiques de pieté autoriſées par l'Egliſe, elles ne peuvent être trop reſpectées, auſſi n'eſt-ce pas ce qu'Eraſme a attaqué; au contraire, il les a éclaircies, il les a défenduës, il les a pratiquées; mais on ne peut pas raiſonnablement prétendre que le même reſpect ſoit dû à des faits, à des pratiques, que l'ignorance, ou l'interêt, abuſant de la crédulité des peuples, ont introduit depuis ſept ou huit cens ans. Eraſme ſe crut d'autant plus obligé de les combattre, que Dieu lui avoit donné tous les talens neceſſaires pour le faire avec ſuccès. D'ailleurs, il étoit perſuadé que les fables & les nouveautez ſe découvrent tôt ou tard, qu'alors elles donnent occaſion de ſe défier de tout, & de combattre les veritez les plus inconteſtables & les mieux établies.

De plus, il étoit lui-même témoin que ces nouveautez avoient fourni

aux Proteſtans un des plus ſpécieux prétextes qu'ils euſſent pour calomnier l'Egliſe Catholique ; qu'ils s'en étoient ſervis pour perſuader aux peuples qu'elle avoit oublié JESUS-CHRIST, pour n'adorer que les Saints ; qu'au lieu de nourrir les peuples de la parole de Dieu, elle ne les repaiſſoit que de fables, de traditions humaines, & de legendes mal conçûës, qui choquoient également la verité, la religion & le bon ſens. A des accuſations ſi fauſſes & ſi outrées ils ajoutoient, que nôtre Religion étoit réduite à des ceremonies exterieures, au culte des Images, aux pelerinages, aux Confrairies ; qu'on ne prêchoit & qu'on ne pratiquoit autre choſe. Que pouvoit faire Eraſme dans ce tems de contradiction ? Qu'eût fait tout autre qui eût eû du zele pour l'Egliſe ? Auroit-il préferé ces nouveautez, dont on ſe plaignoit, à l'ancienne doctrine, à cette morale ſi pure, à ces pratiques ſaintes, qui l'avoient renduë l'admiration de tout l'univers ? Il ne crut pas devoir le faire : bien des gens qui aiment JESUS-

CHRIST & ſon Egliſe penſeront aujourd'hui comme lui, il n'en étoit pas de même de ſon ſiécle, l'ignorance & les préjugez avoient pris le deſſus : il a fallu du tems pour revenir de préventions ſi enracinées, les tenebres ne ſe diſſipent pas tout d'un coup.

Mais la critique ne peut-elle pas aller plus loin? Sans doute, répond Mr. Marſollier, & il eſt vrai que les heretiques l'ont trop outrée; de peur de paſſer pour trop crédules, ils ont donné dans l'extremité oppoſée, juſqu'à ne laiſſer rien de certain ; la mauvaiſe émulation de paroître ſçavans a entraîné quelques Catholiques, d'ailleurs très-habiles, dans cet excès; quand Eraſme auroit porté la critique un peu trop loin, comme ont fait d'autres Catholiques, dont la foi n'eſt pas ſuſpecte, la ſoumiſſion à l'Egliſe le diſtinguera toujours infiniment des heretiques.

Comme cette ſoumiſſion eſt le plus ſolide fondement de ſon Apologie, ſon Défenſeur n'a pas voulu qu'on en pût douter : il avouë qu'il

ſe peut faire que l'illuſtre accuſé a parlé quelquefois avec moins d'exactitude & de préciſion, qu'il n'eût fait après le Concile de Trente.

Le Défenſeur pouvoit convenir ingenûement du fait, cet aveu n'auroit rien ôté de la force des raiſons qu'il employe pour le juſtifier ; on n'eſt pas heretique pour ne pas parler exactement ; ce qui fait l'heretique c'eſt l'obſtination, c'eſt la revolte contre les déciſions de l'Egliſe ; Eraſme a toujours été ſoumis à l'Egliſe ; il a vécu, il eſt mort dans ſa Communion. On voit les preuves de ſa ſoumiſſion dans ſa lettre à ſon ami Pirkheimer, elle eſt datée de Bâle l'an mil cinq cens vingt ſept : *On ne doit pas s'étonner*, dit-il, *ſi je m'en tiens à l'interpretation de l'Egliſe, lorſqu'il s'agit d'expliquer l'Ecriture ſainte, puiſque c'eſt ſon autorité qui me fait recevoir l'Ecriture, & qui me porte à y croire* ; c'eſt ce que St. Auguſtin avoit dit avant lui : *il n'y a rien*, ajoute Eraſme dans cette lettre, *à quoi je me ſoumette plus volontiers, & plus ſurement, qu'aux*

jugemens qui ſont certainement de l'Egliſe ; il n'y a que ſon autorité qui puiſſe terminer les differends, car on ne finira jamais rien par les raiſonnemens & par la diſpute.

Dans une lettre aux Théologiens de Louvain il parle encore plus fortement : il y proteſte, que quelque conviction qu'il ait dans ſon eſprit contre un article que l'Egliſe doit juger, il ſacrifiera ſes raiſons, quelques invincibles qu'elles lui paroiſſent, au jugement & à la détermination de l'Egliſe. Mr. Marſollier demande ſi avec de pareilles diſpoſitions on peut être ſuſpect d'hereſie : il montre enſuite qu'Eraſme a ſuivi ces principes ſur les articles conteſtez ; il en apporte deux exemples, l'Euchariſtie & la Confeſſion, & il croit, après avoir éloigné du grand homme qu'il défend tout ſoupçon d'hereſie, pouvoir demander pour les ſervices importans qu'il a rendus à l'Egliſe, la reconnoiſſance qui leur eſt dûë. Il a contribué plus qu'aucun autre au rétabliſſement des Sciences, & s'il a tra-

vaillé heureusement pour donner à son siécle le goût des belles Lettres, il n'a pas moins travaillé pour lui donner le goût de la vertu. Quelque recommandable qu'il soit par ses propres ouvrages, où la Théologie est dégagée de la chicane de l'Ecole, où l'antiquité est remise sous les yeux, où l'Ecriture sainte est expliquée d'une maniere naturelle, élegante, il est encore plus recommandable par les ouvrages des saints Peres qu'il a donnez au Public. On ne sçauroit assez loüer le soin & l'application avec laquelle il a revû, corrigé sur les meilleurs manuscrits, fait imprimer le plus correctement qu'il lui a été possible, ces précieux monumens de l'antiquité: on lui est redevable des éditions de St. Cyprien, de Saint Jerôme, de Saint Hilaire, de Saint Irenée, de Saint Ambroise, de St. Augustin, du prétendu Arnobe sur les Pseaumes, d'Alger, d'Origene, dont il entreprit sur la fin de ses jours l'édition, qui fut achevée par Rhenanus. On lui doit encore les traductions Latines de plusieurs excellens

ouvrages Grecs , du martyre des Maccabées écrit par Joſeph , du ſacerdoce de S. Chryſoſtome, de quatre diſcours du même Pere contre les Juifs , de quatre homelies ſur le Lazare & le mauvais riche du même Auteur , de ſes homelies ſur les Actes des Apôtres , la ſeconde Epitre de Saint Paul aux Corinthiens , les Epitres aux Galates & aux Philippiens , & de la Liturgie qui eſt attribuée au même Saint ; des commentaires de S. Baſile ſur Iſaïe, de ſon traité du ſaint Eſprit , de ſes homelies à la loüange du jeûne. Enfin , il a pris ſoin de l'édition Latine des ouvrages de Saint Chryſoſtome , de celle de Saint Gregoire de Nazianze faite par Bilibaldus, Pirkheimer , & de celle de Saint Athanaſe , dont il avoit traduit pluſieurs traitez.

On a vû dans les lettres de Charles-quint & des Papes ce qu'il a fait contre les heretiques ; & s'il n'eut pas été tel qu'on le repréſente ici , dit Mr. Marſollier , les Papes ne lui auroient pas confié la défenſe de l'Egliſe. Ses mœurs n'ont pas beſoin

d'apologie, on ne l'a jamais attaqué de ce côté, dit encore Monſieur Marſollier.

L'habile Apologiſte repete en finiſſant, qu'il ne prétend pas qu'Eraſme n'ait rien fait, n'ait rien écrit de repréhenſible : les erreurs de Tertullien & d'Origene n'empêchent pas de profiter de ce qu'il y a de bon dans leurs ouvrages, traitera-t'on plus mal Eraſme ? Si Mr. Marſollier ſe retranche à cette comparaiſon, nous ne croyons pas qu'il lui reſte aucun adverſaire; il y en aura ſûrement s'il veut ſoutenir tous les éloges qu'il donne liberalement à ſons Heros : nous nous ſommes bornez à faire un extrait ſimple & ſincere de ſon éloquente apologie, la réponſe qu'on va lire nous diſpenſe des reflexions qu'il auroit fallu joindre à l'extrait, nous remarquerons ſeulement que Mr. Marſollier n'auroit pas dû dire que Leon X. a approuvé le nouveau Teſtament d'Eraſme ; une lettre de compliment ſur un livre qu'on n'a pas encore lû, n'eſt pas une approbation.

Juin 1714.

ARTICLE LXVIII.

REFUTATION DE L'APOLOGIE *d'Erasme.*

LEs motifs qui m'engagent à refuter Mr. Marsollier, sont plus forts que ceux qui ont porté cet habile homme à entreprendre l'apologie d'Erasme. Le Public, si on l'en croit, doit s'interesser à la reputation de ce fameux Ecrivain, & payer les services qu'il lui a rendus par le soin de le justifier. Mr. Marsollier, plein d'amour pour le Public & d'estime pour Erasme, s'est chargé de ce soin, & il a employé à défendre une si mauvaise cause son éloquence, propre à tout, mais digne d'un meilleur sujet.

L'interêt de l'Eglise m'oblige de le refuter : il importe à l'Eglise qu'on découvre aux fidelles le poison caché sous les fleurs, qu'on détourne le troupeau de JESUS-CHRIST des pâturages infectez, qu'on démasque les loups travestis en bergers. Dans quel péril seroient

les fidelles, si persuadez par Mr. Marsollier, ils plaçoient dans leur estime Erasme parmi les Docteurs de l'Eglise, s'ils le regardoient comme un guide sûr, s'ils lisoient ses livres sans précaution, que d'erreurs entreroient dans leur esprit à la faveur de cette séduisante prévention! Mais qui pourroit se défendre de juger favorablement d'Erasme, quand un de nos plus celebres Ecrivains n'oublie rien pour le justifier; quand des personnes respectables par leur rang & par leur vertu traduisent ses traitez spirituels, qui du vivant d'Erasme n'ont eû pour Traducteur que Louïs Berquin, convaincu d'heresie & brûlé à Paris, ces traitez dont Saint Ignace a défendu la lecture dans sa Compagnie, après avoir éprouvé lui-même que leur lecture éteignoit dans lui la pieté?

Laisserai-je les fidelles donner dans le piege que des personnes bien intentionnées, mais trompées, leur tendent innocemment? Non, il faut faire connoître Erasme, ses lettres suffisent pour ce dessein; j'en

tirerai presque toutes mes preuves, ce sont des pieces qui ne peuvent pas être suspectes , & Mr. Marsollier sur tout ne sçauroit les recuser ; il s'en est servi, en m'en servant après lui je marque une grande confiance dans la justice de la cause que je soutiens ; c'est la croire indubitable,que prendre droit par les productions de la partie adverse.

Convenons d'abord de l'état de la question. Je passe à Mr. Marsollier une partie des éloges qu'il donne à son Heros : je loüe avec lui Erasme , d'avoir contribué autant qu'aucun autre au rétablissement des belles Lettres , d'avoir fait renaître le bon goût , d'avoir donné les premieres regles de la critique; je le loüe de ne s'être pas déclaré ouvertement pour le parti qui se sépara de l'Eglise , d'avoir écrit contre Luther : je le loüerai même , si l'on veut , d'avoir par là arrêté le progrès de l'heresie , & de n'avoir pas fait tout le mal qu'il pouvoit faire. Je loüerai son style, plus ingénieux cependant que correct ; je loüerai même son érudition ; mais

qu'on n'en exige pas davantage, qu'on laiſſe Eraſme confondu dans la foule de ces Auteurs dangereux, qu'on ne peut lire ſans s'expoſer à perdre, ou du moins à trop affoiblir ſa foi : il s'eſt vanté *de tenir le milieu entre Luther & l'Egliſe Catholique*; qu'on n'en faſſe pas un Docteur orthodoxe ; qu'on le laiſſe dans ce milieu qu'il a choiſi.

Pour juger ſainement d'Eraſme, il ne faut qu'un peu de reflexion ſur la maniere dont il eſt entré dans le monde, & ſur la maniere dont il en eſt ſorti : ſes premieres démarches & les circonſtances de ſa mort découvrent le fonds de ſon cœur. Eraſme eſt entré dans le monde par l'Apoſtaſie, il quitta le Monaſtere de Chanoines de Saint Auguſtin, où il s'étoit conſacré à Dieu par les vœux de religion, la voix charitable de ſes Superieurs ne pût jamais l'y rappeller *; c'eſt donc d'un Religieux vagabond, déſerteur, excommunié, qu'on veut faire un Docteur de l'Egliſe, un maître de la vie ſpirituelle : il meurt dans

* *Voyez les Lettres du P. Servat.*

une ville heretique, au milieu des heretiques, ses plus chers amis, ses disciples : il meurt entre leurs bras, sans appeller un Prêtre Catholique, sans recevoir, sans souhaiter les Sacremens de l'Eglise, sans demander une sépulture Catholique, sans donner dans son testament aucune preuve de sa foi ; est-ce là mourir de la mort des justes ? Est-ce là mourir de la mort des fidelles ? Disons-le encore, voilà un Docteur de l'Eglise, un maître de la vie spirituelle bien singulier ; il n'en est aucun qui lui ressemble.

Cherchons dans les lettres de cet homme des connoissances plus détaillées de sa foi & de son caractere ; son orgüeil, son penchant à médire, son indévotion ; enfin, son indifference pour la religion, y frappent les yeux quand on ne veut pas s'aveugler. Arrêtons nous à y montrer son indifference pour la Religion, elle fait son veritable caractere : c'est par elle qu'on peut expliquer les contradictions bizarres de sa conduite.

Erasme né avec des inclinations douces, ennemi de toute contrainte,

a toujours regardé la liberté & le repos comme les plus grands de tous les biens : timide d'ailleurs & défiant, il redoutoit jusqu'à l'ombre du péril; jaloux à l'excès de sa réputation, il vouloit la conserver, & n'exposer ni sa vie ni sa liberté : il aimoit la nouveauté par goût & par vanité; mais il craignoit les affaires que la nouveauté attire; ces passions l'ont dominé toute sa vie, elles ont produit tour à tour ses écrits. L'amour de la nouveauté l'a porté à combattre les opinions reçûës, quand il a crû pouvoir le faire impunément : la timidité lui a fait prendre tous les dehors d'un Catholique; enfin, ces deux passions se sont réünies pour l'empêcher de prendre aucun parti. Voilà tout le secret de la moderation dont ses défenseurs veulent lui faire honneur; il n'a été, ni Lutherien, ni Catholique, il a évité de faire une secte; il a pourtant donné commencement à une secte fort nombreuse, à la secte des Tolerans; je ne l'avance pas sans preuves, celles qu'on va lire ne souffrent pas de replique.

Dans la préface *du Manuel du Sol-*

dat Chrétien, c'eſt un des ouvrages qu'on vient de traduire comme un livre plein d'onction, & qui ne reſpire que la veritable pieté ; dans la préface de ce livre, addreſſée à Paul Volzius, qu'on a imprimée dans la nouvelle édition ſous le tître de lettre 329[e]. il finit une ſatire violente contre la Theologie, où St. Thomas n'eſt pas épargné, par ces mots: *On n'a jamais aſſez diſcuté de quelle maniere il faut parler de Jeſus-Chriſt, comme ſi l'on avoit affaire à quelque Demon fantaſque, qu'il ſeroit dangereux d'évoquer, ſi l'on omettoit quelques termes de la formule preſcrite, & qu'au contraire on n'eût pas affaire à un Sauveur plein de clemence, qui ne demande rien de nous que la pureté & la ſimplicité des mœurs.* On reconnoît dans ces dernieres paroles le grand principe des Tolerans.

Eraſme développe ce principe dans ſa lettre à Jean Slechta; c'eſt la 478. dans la nouvelle édition : le moyen, dit le Docteur Tolerant, de réünir les peuples à l'Egliſe Romaine, ce ſeroit de ne faire des articles de foi que des veritez évidemment expri-

mées dans l'Ecriture, *peu suffiroient. La Théologie Chrétienne*, continüe-t'il, *peut se réduire à ceci; que nous sçachions* 1°. *Que nous devons mettre toute nôtre esperance en Dieu, qui nous donne gratuitement toutes choses par son Fils Jesus-Christ.* 2°. *Que ce fils nous a rachetez par sa mort.* 3°. *Que le Bapteme nous unit à lui, afin que nous suivions ses exemples, que nous ne nuisions à personne, mais que nous fassions du bien à tout le monde.* 4°. *Que s'il nous arrive quelque adversité, nous la supportions dans l'esperance de la recompense future, qui est assurée à toutes les personnes pieuses quand Jesus-Christ viendra.* Il ajoute, *que s'il y a des gens qui veüillent rechercher des choses plus abstraites touchant la nature divine, la personne de Jesus-Christ, ou les Sacremens, il leur soit permis de le faire.* Voilà une confession de foi qui réüniroit en effet tous les Chrétiens; les Sociniens ne la refuseroient pas; mais quel nom faut-il donner à celui qui la propose?

Il ne s'en est pas tenu à la spéculation de ces dangereuses maximes, il les a réduites en pratique; il déclame contre Luther & contre les Lutheriens,

quand il écrit à des Catholiques, & dans le même tems il écrit confidemment à un de ſes amis [a] en parlant de la Bulle de Leon X. contre Luther. *Je ſuis fâché qu'on accable ainſi la doctrine Evangelique, que l'on nous tyranniſe au lieu de nous enſeigner, & qu'on ne nous enſeigne que des choſes contraires à l'Ecriture ſainte & au ſens commun.* Je demande à Mr. Marſollier, ſi c'eſt là le langage d'un homme ſoumis à l'Egliſe? C'eſt la lettre 528. que je cite : il dit nettement dans la 563. lettre : [b] *Qu'il ne veut pas prononcer ſi Luther*, déja condamné, *eſt éloigné de l'Egliſe ; ſi l'Egliſe vient à chanceler des deux côtez*, dit-il, *je me fixerai en m'attachant à la pierre ſolide, juſqu'à ce que le calme étant revenu, l'on ſçache où ſera l'Egliſe, & Eraſme ſera partout où ſera la paix Evangelique.* Ai-je trop avancé ſur la tolerance dont Eraſme faiſoit profeſſion ?

Prouvons maintenant que ces ſentimens lui étoient inſpirez par une coupable indifference pour la religion, & pour la verité : c'eſt lui même qui l'avoüe ſans façon dans la

[a] *Gerard. Noviomagus.* [b] *Viro prepotenti.*

lettre 547. *Que d'autre*, dit-il, *affectent la gloire du Martire*, *pour moi*, *je ne me crois pas digne de cet honneur.* Il exprime le même ſentiment, & il l'exprime avec la même franchiſe dans la lettre 582. de la nouvelle édition. *Les Alemans vouloient m'engager dans l'affaire de Luther... De quel ſecours lui eus-je été, ſi ce n'eſt que deux hommes auroient péri au lieu d'un ſeul ; quand il n'auroit rien écrit que de conforme à la pieté, ce n'a jamais été mon deſſein de défendre la verité au péril de ma vie... Je ſuis les Decrets de l'Empereur & du Pape, quand ils jugent bien ; c'eſt agir avec pieté : je les tolere quand ils jugent mal; c'eſt veiller à ma ſûreté : je crois que cela eſt permis aux gens de bien, quand ils ne peuvent faire autrement.*

Je ne crois pas qu'on me demande d'autres preuves de l'indifference d'Eraſme pour la Religion, auſſi je n'en rapporterai plus qu'une, dont l'expreſſion impie remplira d'indignation contre Eraſme tous ceux à qui la religion n'eſt pas indifferente. Elle eſt tirée de la lettre 744. * *Quelques-uns diſent calomnieuſement que je*

* A Florien Montin.

tiens le milieu, j'avouë que c'eſt une grande impieté que de tenir le milieu entre Jeſus-Chriſt & Belial; mais je crois qu'il eſt de la prudence de tenir le milieu entre Scylle & Charybde.

Qu'Eraſme ainſi diſpoſé, prêt à joüer toutes ſortes de perſonnages, prêt à porter le déguiſement juſqu'au pied des Autels, à combattre ce qu'il penſoit, à enſeigner ce qu'il ne penſoit pas, à condamner, à flater les mêmes perſonnes, ſelon que la crainte & la défiance lui dictoient de le faire; qu'Eraſme ait ſurpris par ces honteux artifices les éloges dont ſon défenſeur fait parade, il ne faut pas s'en étonner; mais le déguiſement d'Eraſme découvert ôte toute la force à ces témoignages. Qu'on demande ſi les Rois, les Papes, qui l'ont loüé, ne le connoiſſoient pas, s'ils le craignoient? Je répondrai ſans balancer, qu'ils ne le connoiſſoient pas; mais qu'ils le craignoient aſſez pour le ménager. Charles-quint craindre un Docteur? Et n'avoit il pas ſujet de craindre qu'il n'excitât autant de troubles que Luther? La reputation d'Eraſme n'étoit pas moindre que celle de cet Hereſiarque; le Moine

Apoſtat avoit ébranlé l'Empire, le Chanoine Apoſtat joint à Luther l'auroit peutêtre renverſé.

Pour les Papes, eſt-on ſurpris que Vicaires de la Charité de Jesus-Christ, ils l'ayent portée auſſi loin qu'elle peut aller ; qu'ils n'ayent pas achevé de briſer le roſeau fracaſſé ; qu'ils ayent couru après la brebis égarée ; qu'ils ayent tâché de retenir par des loüanges un homme vain, dont la perte auroit entraîné celle de beaucoup d'autres ?

Eraſme effrayé par ſa propre conſcience n'a pas voulu ſe fier à eux, il promet toujours d'aller à Rome, & n'y va jamais : il fuit avec le même ſoin, ſur la fin de ſa vie, tous les lieux où la Religion Catholique domine ; il refuſe un Benefice dans ſon païs, où la Reine de Hongrie Gouvernante de Païs Bas ne peut l'attirer par les plus vives ſollicitations ; il ſentoit bien qu'il avoit joüé ſi mal le perſonnage de Catholique, que perſonne ne pouvoit s'y méprendre, & l'on cherche aujourd'hui à s'y méprendre.

Le Défenſeur ne devoit pas diſſi-

muler que l'indulgence des Papes pour Erasme a eû ses bornes : ils l'avoient ménagé comme peres, ils l'ont condamné comme juges, & défendu sous peine d'excommunication la lecture de la plûpart de ses livres, de ceux dont on recommande imprudemment la lecture, entre autres *de sa version du nouveau Testament*, *de ses Paraphrases*, *de ses remarques sur le nouveau Testament* : quelques-uns sont condamnez absolument, & tous ceux qui traitent de religion, jusqu'à ce qu'il soyent corrigez.

Le jugement de deux Facultez celebres, de celle de Paris & de celle de Louvain, avoit prévenu le jugement du S. Siege : en lisant les censures respectables de ces Facultez, on est étonné de la multitude, de l'importance, de l'évidence des erreurs dont les livres d'Erasme sont pleins ; on y voit partout son affectation à affoiblir les preuves de la divinité de Jesus-Christ, on peut dire que l'Eglise s'étoit déclarée tout d'une voix contre ces livres. Dès qu'ils parurent en Flandres, en Alemagne, en

Angleterre , en France, en Eſpagne, en Italie, des Sçavans diſtinguez par leur pieté, les défenſeurs de l'Egliſe contre Luther , en avoient reconnu le venin, & l'avoient fait reconnoitre ; Eraſme s'étoit mal défendu. On n'entre point dans le détail de ſes erreurs & de ſes réponſes frivoles, artificieuſes ; on y entrera dans la ſuite, s'il eſt neceſſaire, & ſi l'on s'obſtine à le juſtifier , & à répandre de nouveau ſes livres.

On voit, on ſent toute la foibleſſe du préjugé tiré des éloges ; les autres préjugez ſe diſſipent auſſi aiſément , quand on les examine de près.

Plus la haine de quelques heretiques a éclaté contre Eraſme , plus cette haine a été juſte ; moins elle prouve l'integrité de ſa foi. Ne devoient-ils pas être animez contre un homme faux, qui les careſſoit en particulier & les attaquoit en public ? Au contraire , l'accuſation qu'on forme contre lui, ſur les liaiſons qu'il a eûës avec les heretiques , ſubſiſte dans toute ſa force ; en vain ſon Apologiſte l'excuſe-t'il, ſur le déſir

qu'il avoit de les ramener à l'Egliſe, cette excuſe n'eſt qu'une illuſion; qu'on en nomme un ſeul qu'il ait converti; ſes diſciples, ſes domeſtiques, ont embraſſé le parti de l'hereſie, il eſt mort entre les bras de ſes plus chers amis, heretiques déclarez, & l'on ne voit pas dans ſes lettres qu'il fût fort ardent à les convertir; il les exhorte à la moderation, à la tolerance, ſon zele ne va pas plus loin.

De bonne foi ſes déclamations perpetuelles, ſes railleries piquantes contre les prétendus abus, ou ſur la décadence de l'Egliſe, étoient-elles propres à donner aux heretiques l'envie d'y rentrer? Ces abus étoient réels, dit-on, le Concile de Trente les a condamnez. A-t'il condamné tout ce qu'Eraſme blâme? A-t'il proſcrit les pelerinages, les aſſemblées de pieté, le chant des divins offices, leur longueur, qui déplaiſoit tant à Eraſme, les ceremonies, la confiance dans les Saints? A-t'il aboli les Ordres Monaſtiques, l'abſtinence? A-t'il permis à tout le monde indifféremment la lecture de l'E-

criture Sainte, & qu'on mît les livres des Offices Ecclésiastiques en langue vulgaire? Du moins, ajoute-t'on, Erasme proteste qu'il s'est repenti d'avoir parlé trop aigrement contre ces prétendus abus, & qu'il a cessé d'en parler dès que Luther s'est déclaré. N'a-t'il pas fait imprimer plus d'une fois ses colloques libertins, dans le fort des troubles excitez par Luther?

Sur quoi donc se fonder pour le défendre? Sur sa soumission à l'Eglise? Nous avons fait connoître jusqu'où elle alloit, il faut abandonner ce côté de l'apologie. Que faire donc? On gémira sur l'ingratitude du Public, on vantera les services d'Erasme, tant d'éditions, de traductions de Peres: disons-le nettement, le peuple fidelle ne doit rien à Erasme pour ces travaux, si ce n'est une juste indignation, il n'a ouvert au Public ces sources de la doctrine celeste, qu'après les avoir empoisonnées de ses remarques hardies, de ses préfaces satiriques contre les Peres qu'il faisoit imprimer. St. Augustin & St. Hilaire sont les plus maltraitez,

On ſe réduira peut être à le comparer avec Origene, avec Tertullien, à demander pour ſes ouvrages les mêmes égards qu'on a pour ceux de ces anciens Auteurs, on exhortera à profiter de ce qu'il a de bon; pour moi, je m'oppoſerai à cette égalité qu'on veut mettre entre ces grands Hommes & Eraſme; on conſeille la lecture des ouvrages de Tertullien, d'Origene, quoiqu'infectez de beaucoup d'erreurs; on permet d'y chercher la connoiſſance de l'antiquité, les veſtiges de la tradition, qu'on auroit peine à trouver ailleurs; mais quelle neceſſité de lire les écrits d'Eraſme? Qu'y cherche-t'on? Le ſens de l'Ecriture? Il l'a perverti par ſes explications temeraires. La tradition? Il l'a obſcurcie par les excès de ſa critique. La foi? Il l'a trahie par ſes ménagemens. La pieté? Il ne l'a pas connuë, il ne l'a pas ſentie; pour la ſentir, pour l'inſpirer, il faut la pratiquer: un Apoſtat, un excommunié, un médiſant, qui n'épargnoit perſonne, un bouffon, qui ſe joüoit des choſes les plus ſaintes; l'auteur

es colloques, de cette ſatire impie, qui, au jugement des plus graves dé-enſeurs de la foi, a fait plus de mal l'Egliſe que les écrits emportez de Luther ; un fourbe, un homme in-ifferent pour la Religion, a-t'il pra-iqué la pieté ? Non ſans doute, on 'en apperçoit bientôt dans la lec-ure de ſes traitez ſpirituels,quand la révention n'aveugle pas ; on expe-imente ce que Saint Ignace experi-nenta ; l'art y tient lieu de l'onction u Saint Eſprit, le ſtile eſt affecté,les entimens empruntez, c'eſt l'eſprit ui parle ſans l'aveu du cœur, c'eſt a vanité qui contrefait la charité. Le Chrétien, l'homme de Dieu, n'y aroiſſent point : on n'y apperçoit ue le Philoſophe, ou tout au plus e Prédicateur. Repetons le, quelle eceſſité de lire de pareils livres ?

Comme on eſt aſſûré de la droi-ure des intentions de Mr. Marſol-er, on eſt convaincu qu'il ſe laiſſera étromper, & qu'il aura honte de narcher ſur les pas d'un Ecrivain Jan-eniſte ; car enfin le premier Apolo-iſte d'Eraſme a été un Novateur de ette ſecte. Je ne ſçai quel interêt ils

prennent à Eraſme, ſon meilleur ouvrage eſt *le traité du libre arbitre*, ce traité ne doit pas leur plaire.

ARTICLE LXIX.

PHILOLOGIÆ SACRÆ, quâ totius ſacro-ſanctæ veteris & novi Teſtamenti Scripturæ, tum ſtylus & litteratura, cum ſenſus & genuinæ interpretationis ratio expenditur, libri quinque &c. C'eſt à dire, *Cinq livres de Philologie ſacrée ſur toute la très-ſainte Ecriture de l'ancien & du nouveau Teſtament, pour examiner le ſtyle & la compoſition, le ſens & la veritable maniere de l'interpreter. Par Salomon Glaſſius, Docteur & Profeſſeur de Théologie à Iene, Surintendant general des Egliſes & des Ecoles du Duché de Saxe-Gotha.* A Amſterdam, chez Jean Wolters, 1711. *In* 4°. *pages* 990.

GLaſſius eſt un Auteur des plus celebres entre les Proteſtans, & s'il avoit été moins entêté de ſon Lutheraniſme, qui le fait à tout coup

happer en de frivoles déclama-
ons & en des calomnies contre les
atholiques, son ouvrage sur l'Ecri-
re meriteroit d'être recomman-
: il en eût seulement retranché
qui est inutile, & ne fait rien à
n dessein. Glassius mourut à Go-
a en 1656. âgé de soixante trois
s : il avoit fait imprimer sa Philo-
gie sacrée à Iene dès l'année 1623.
un livre de cette datte est bien
in au delà du terme qu'on s'est
'escrit pour ces Memoires. Il suffi-
donc à l'occasion de la nouvelle
lition, d'en donner le plan en peu
mots, & de remarquer quelques
droits qu'on a estimé meriter une
:ention particuliere.

Tout l'ouvrage est divisé en cinq
vres, & chaque livre en plusieurs
aitez.

Le premier livre est du style &
: la lettre des livres sacrez. Et le
emier traité est employé à prou-
:r que le texte Hebreu, tel que
ous l'avons depuis la revision des
assoretes, subsiste dans toute sa
ureté & son integrité, à laquelle
s fautes qui peuvent se glisser dans

quelques exemplaires, soit en les transcrivant, soit en les imprimant, ne préjudicient point, étant facile de les corriger sur des exemplaires plus corrects. Ce sont les preuves ordinaires pour justifier les Juifs sur l'accusation d'y avoir fait des changemens. Glassius sçavoit bien que le sentiment qu'il soutient est très-commun entre les Catholiques, & cependant il s'exprime comme si generalement ils pensoient autrement. Il ne paroît pas qu'il ait lû le P. Morin, Vossius & Cappel ; car il auroit tourné contre eux son indignation. Il dit que les reproches que les Peres font aux Juifs, d'avoir corrompu les saintes Ecritures, tombent sur la Version des Septante & sur les autres versions Grecques, & non pas sur le texte.

Quant aux Massoretes, il prétend, après Buxtorff, qu'ils sont du tems d'Esdras, & qu'Esdras a été leur Chef : & bien loin qu'ils soyent postérieurs au Talmud, le Talmud même en fait mention, comme de Docteurs anciens. D'ailleurs, cette

ameuſe Ecole de Tibériade, où
'on prétend qu'ils ont travaillé, eſt
ıne fiction, dont il n'eſt point parlé
dans les hiſtoires des Juifs, au lieu
que les Ecoles de Babylone y ſont
fort vantées. Il n'eſt pas vrai non
plus que les Maſſoretes ayent été
es inventeurs des points; puiſqu'ils
portent leur jugement, non ſeulement
ſur les conſones, mais auſſi ſur
les points.

On ne comprend pas bien la réponſe
de Glaſſius à une objection
difficile; Saint Jérôme dit expreſſément;
que l'Hebreu ne s'écrivoit
qu'avec des conſones. Glaſſius répond,
que St. Jérôme n'avoit point
vû l'Hebreu avec les points; que
l'exemplaire que ſon Juif de Tibériade
lui avoit mis entre les mains,
étoit écrit en caracteres ſi menus,
que les points n'avoient pû y être
marquez; enfin, que les exemplaires
à l'uſage des particuliers pouvoient
n'avoir point de points; mais
qu'ils étoient mis exactement dans
les exemplaires à l'uſage des Synagogues.
Glaſſius croyoit-il que St.
Jérôme n'eût jamais vû qu'un ſeul

exemplaire de la Bible? Ignoroit-il que S. Jérôme a eû plus d'un maître Juif, & a consulté plusieurs Sçavans de cette nation? Enfin, le contraire de ce qu'il avance touchant les exemplaires à l'usage des Synagogues, est certain; ils sont constamment sans points.

Ce qu'il fait de mieux, c'est d'examiner quatre vingt deux passages du texte Hebreu, sur lesquels tombe quelque soupçon de falsification de la part des Juifs. Un des plus remarquables est au Pseaume 21[e]. & 17[e]. où le crucifiement de JESUS-CHRIST est prédit : *Ils ont percé mes pieds & mes mains.* Pour faire ce sens il faudroit כארו *carou*, qui signifie *ils ont percé*, au lieu qu'il y a כארי *cari*, qui signifie *comme un lion*; de sorte que par le changement du *vau* en un *jod* le sens devient, *mes mains & mes pieds sont comme un lion*; sens qui ne convient point à l'endroit du Pseaume, qui est contraire à la version des Septante, à la Vulgate, & à celle de S. Jérôme.

Glassius soutient, conformément à la Massore, que *cari* est la verita-

ble leçon ; mais il dit que ce mot en cet endroit ne ſignifie point *comme un lion*, parceque, ſelon la remarque de la Maſſore même, il a une autre ſignification qu'au ch.38. v.13. d'Iſaïe, où sûrement il doit s'entendre, *comme un lion* ; il s'enſuit donc qu'au Pſeaume 21. il ſignifie *ils ont percé*, & qu'il vient de la racine כרה au préterit en *cal*.

Dans le ſecond traité il ſuit la méme méthode pour défendre la pureté & l'intégrité du texte Grec du nouveau Teſtament, & il examine auſſi les paſſages ſujets au ſoupçon d'avoir été falſifiez.

Le troiſiéme traité eſt du ſtyle de la ſainte Ecriture en general, dont il loüe la clarté, la ſimplicité, l'efficace, la plénitude, la brieveté, la liaiſon.

Le quatriéme traite du ſtyle en particulier. L'Auteur y enſeigne que les Prophetes prédiſent les évenemens futurs par des termes de ſouhait, de commandement, d'imprécation ; qu'ils en parlent comme de choſes, ou paſſées, ou préſentes ; que du type, ou de la figure, ils paſ-

ſent à ce qui eſt figuré ; & il démontre tout cela par pluſieurs exemples. Enſuite il vient au ſtyle du nouveau Teſtament, où les Hebraïſmes, dit-il, ſont fréquens avec des mots & des manieres de parler propres des Chaldéens & des Syriens, & avec quelques mots pris du Latin. Il incline fort à croire que St. Mathieu a écrit l'Evangile en Grec : en effet, l'Evangile que les Ebionites & les Nazaréens gardoient, comme étant de Saint Matthieu, étoit different de celui qui s'eſt conſervé dans l'Egliſe ; & on ne ſçait perſonne qui ait dit en avoir vû un exemplaire en Hebreu.

Dans le ſecond livre, diviſé en deux traitez, il parle du ſens de l'Ecriture. Il ne reconnoît que le litteral & le myſtique ; & celui-ci n'eſt que dans les endroits où l'Ecriture même fait entendre quelque choſe de plus profond, que ce que la lettre ſemble porter. Il ſoutient qu'il n'y a qu'un ſens litteral ; & il rapporte au ſens myſtique les allegories, les types, les paraboles, dont il traite fort au long.

Les deux livres ſuivans contiennent une Grammaire par rapport à la ſainte Ecriture, ſoit en Hebreu, ſoit en Grec. Il y examine & explique par pluſieurs exemples l'uſage du nom, du pronom, du verbe, & des autres parties du diſcours.

En parlant de l'aoriſte Grec, ou du tems indéfini, il remarque que ce tems ſe prend ſouvent pour le futur, ſurtout quand il eſt précedé par la particule πρὶν: ce qui arrive en deux façons. Premierement, par rapport au preſent; ainſi JESUS-CHRIST annonça ce qui arriveroit, lorſqu'il déclara à Saint Pierre en Saint Marc ch. 14. v. 30. πρὶν ἢ δὶς ἀλέκτορα φωνῆσαι: *Avant que le Cocq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.* Secondement, par rapport à ce qui s'eſt déja paſſé, comme lorſque Saint Etienne aux Actes ch. 7. v. 2. racontoit que le Dieu de gloire avoit apparu à Abraham dans la Méſopotamie: πρὶν ἢ κατοικῆσαι: *Avant qu'Abraham demeurât à Charan.* Cette obſervation donne lieu à Glaſſius de refuter l'explication Socinienne des paroles de JESUS-CHRIST en St.

Jean ch.8. v.58. Ἀμὴν ἀμὴν λέγω ὑμῖν, πρὶν Ἀβραὰμ γενέσθαι, ἐγώ εἰμι. *En verité, en verité, je vous le dis. Je ſuis, avant qu'Abraham fût né*, ou à la lettre, *fût fait.*

Socin, pour éviter le coup que lui portent ces paroles, qui donnent ſi clairement à entendre que JESUS-CHRIST eſt avant la naiſſance d'Abraham, & par conſéquent de toute éternité, s'eſt aviſé d'une chicane. Il a prétendu que les autres verbes dans la même phraſe, *je vous le dis, je ſuis*, étant au preſent, l'indéfini γενέσθαι marque auſſi le preſent; & il uſe d'une paraphraſe, comme ſi JESUS-CHRIST diſoit aux Juifs: *Je vous dis, moi, & à cette heure, avant qu'Abraham ſoit le pere des nations qui imiteront l'exemple de ſa foi, que je ſuis le Chriſt ſauveur & liberateur.*

Glaſſius reprend judicieuſement. 1°. Que l'affirmation : *En verité, je vous le dis*, n'eſt qu'accidentelle & par maniere d'interjection ; & partant elle ne change rien à la propoſition principale : *Je ſuis avant qu'Abraham fût né.*

2°. Socin a eû l'imprudence d'apporter en preuve un paſſage ſembla-

ble, qui ſe tourne contre lui : καὶ νῦν εἴρηκα ὑμῖν πρὶν γενέσθαι. C'eſt au ch. 14. v. 29. de Saint Jean, où JESUS-CHRIST avertit ſes Apôtres : *Je vous l'ai dit maintenant, & avant que les choſes arrivent ; afin que vous croyez, quand elles ſeront arrivées.* Selon la regle de Socin, à cauſe du préterit : *Je vous l'ai dit*, l'aoriſte qui ſuit γενέσθαι devroit marquer le tems paſſé, & ne feroit aucun ſens. Et la régle de Socin auroit lieu ici ; d'autant plus juſtement que les paroles : *Et maintenant je vous l'ai dit*, ſont de la propoſition principale, & ne ſont pas par forme d'interjection & de ſimple affirmation.

3°. Ce qu'aſſûre JESUS-CHRIST : *Je ſuis avant qu'Abraham fût fait*, ſe rapporte à ce qui précede immédiatement, & à l'objection que lui firent les Juifs : *Vous n'avez pas encore cinquante ans, & vous avez vû Abraham ?* Or la conſéquence que les Juifs tirent de ſon âge, eſt, qu'il n'a pas vû & qu'il n'a pû voir Abraham : cette conſéquence eſt du préterit, à laquelle il répond, qu'il eſt avant qu'*Abraham fût né*. Ce n'eſt

donc point à des verbes du présent, comme le prétend Socin, que cette réponse a rapport.

4°. Il est manifeste par toute la suite du texte, qu'il s'agit là simplement de l'existence, & non pas des qualitez de JESUS-CHRIST & d'Abraham. Ainsi JESUS-CHRIST avoit dit : *Abraham vôtre pere a désiré avec ardeur de voir le jour de ma venuë ; & les Juifs lui objectent de même : Vous avez vû Abraham ?*

Glassius finit par un excellent passage de Theophylacte. » Considerez que JESUS-CHRIST n'a pas » dit *J'étois*, mais *Je suis*, avant qu'A- » braham fût né. Dire *Je suis*, c'est » ce qui convient à Dieu, qui est de » toute éternité & toujours.

Glassius en traitant des noms appellatifs *page* 284. & du verbe *page* 421. soutient que le nom *Elohim* au ch. 1. v. 26. de la Genese, signifie les trois personnes de la sainte Trinité.

A l'occasion des adverbes de tems, il examine les paroles de JESUS-CHRIST en Saint Jean ch. 4. v. 35. *Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson ?* Comme la moisson dans la Judée se com-

mençoit après la Fête de Pâques, & étoit finie avant celle de la Pentecôte, c'est à dire, qu'elle se faisoit dans les mois d'Avril & de Mai, il s'ensuit que Jesus-Christ disoit ceci, ou au mois de Janvier, ou au mois de Decembre de l'année précedente. Or alors la Fête des Tabernacles & celle de la Dédicace étoit passée, celle-là ayant été celebrée au mois de Septembre, & celle-ci au mois de Novembre. La prochaine Fête où la loi ordonnât d'aller à Jérusalem, étoit donc celle de Pâques ; & par conséquent c'est d'elle dont il est parlé au ch. 5. v. 1. de St. Jean, & il faut compter quatre Pâques dans l'Evangeliste. On peut ajouter que ce n'est point une espece de proverbe. *Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois?* Car un tel proverbe ne pourroit être fondé que sur une division de l'année en trois parties, chacune de quatre mois ; & il est constant que l'année Juive se divisoit communément en quatre parties, & de trois mois en trois mois.

Sur les noms propres, il distingue

deux Esdras ; l'un qui suivit Zorobabel, lorsque Cyrus permit aux Juifs de retourner en leur patrie : & l'autre, qui en la septiéme année d'Artaxerxés ramena à Jérusalem une grande troupe de Juifs. Il distingue aussi deux Nehemias, l'un est appellé fils d'Azboc, au l.2. d'Esdras ch.3.v.16. l'autre est Nehemias fils d'Helcias, & Chef d'une autre troupe de Juifs qui retournerent à Jérusalem la vingtiéme année d'Artaxerxés.

Le 5e. livre est intitulé *de la Rhetorique sacrée* ; & l'Auteur y fait un long & ennuyeux détail de toutes les figures de Rhetorique, rapportant les endroits de l'Ecriture où elles sont employées.

On a ajouté à cette nouvelle édition une *Logique sacrée*, qui est peu de chose, & ne consiste qu'en quelques considerations sur les causes, les propositions & l'ordre.

Quatre tables mises à la fin seront plus utiles : la premiere, est des passages de l'Ecriture qui sont citez ou expliquez par Glassius ; la seconde, des choses & des noms ; la troi-

ſiéme, des mots Hebreux, & la quatriéme des mots Grecs, dont la ſignification eſt, ou difficile, ou emphatique, c'eſt à dire, porte quelque choſe de plus particulier & de plus fort.

ARTICLE LXX.

ISAGOGE IN NOTITIAM Scriptorum Hiſtoriæ Gallicæ &c. C'eſt à dire, *Introduction à la connoiſſance des Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire de France. Par Jean-Albert Fabricius, Docteur & Profeſſeur à Hambourg.* A Hambourg, aux frais de Chrétien Liebezeit, 1708. *In douze, pages 324.*

MOnſieur Fabricius, accoûtumé de faire plaiſir au Public en lui donnant des Catalogues d'Auteurs de tous les genres, a bien voulu, mettant ſon nom à la tête de ce livre, qu'on ſçût qu'il a pris la peine de le faire imprimer.

Ce livre contient en premier lieu le Catalogue publié par Mr. du Cheſne le fils, des Auteurs qui de-

voient avoir place dans le grand recüeil de nos Hiſtoriens, que ſon pere a commencé, & qu'il ſe propoſoit de continuer.

En ſecond lieu, un diſcours de Chreſtien Gryphius, ou plûtôt, un autre catalogue de differens ouvrages concernant la France, principalement par rapport au dernier ſiécle. Comme la multitude des livres va toujours croiſſant, Gryphius en nomme tant, & de tant de ſortes, qu'ils rempliroient une grande bibliotheque, & que la vie d'un homme ne ſuffiroit pas à les lire.

Il commence par les livres & les cartes de Geographie, les topographies, & les deſcriptions de Paris, les droits & les prérogatives de nos Rois, les Officiers de la Couronne, l'Etat de France, les uſages & les coûtumes generales du Royaume, avec les coûtumes particulieres des Provinces, les recüeils d'Arrêts, le Journal du Palais & des Audiences.

Il paſſe aux Genealogiſtes, ſoit qu'ils ayent travaillé ſur la genealogie de la Maiſon Royale, ou ſur celle des grandes Maiſons du Royaume.

Suivent nos Hiſtoriens, tant ceux qui ont embraſſé l'hiſtoire generale, que ceux qui ſe ſont attachez à écrire la vie de Henri IV. Loüis XIII. & du Roi, ou les évenemens particuliers & arrivez ſous leur regne.

Viennent enſuite les vies de pluſieurs particuliers, les relations d'Ambaſſades, les lettres, les mémoires; & Gryphius remarque que les François excellent en ce genre d'écrire.

Après cela il donne place aux hiſtoires particulieres des Provinces & des Villes.

Il fait un long dénombrement de ces pieces qui naiſſent à l'occaſion des évenemens conſiderables & des grandes affaires, ſatyres, libelles, défenſes, juſtifications: écrits, qui en leur tems ont grand cours, & qui bientôt après ne ſe trouvent plus que dans les cabinets des Curieux, & où l'on apprend plûtôt les ſentimens & les conjectures de celui qui les a compoſez, que la verité des choſes.

Il joint tout ce qui regarde le ceremonial, les deſcriptions de tournois, de fêtes, d'entrées, de pompes

funebres. Il ajoute même les pieces d'éloquence, de poësies, d'oraisons funebres.

Ce livre contient en troisiéme lieu une dissertation de Herman-Dieterie Meibomius, intitulée : *De Gallicæ historiæ periodis & præcipuis Scriptoribus.* „ De la suite & des principaux Ecri-„ vains de l'histoire de France. Cette dissertation est élegante & courte : elle commence par un bel éloge du Royaume. M. Meibomius parle peu de nos Historiens, & il ne parle que de ceux qui sont le plus connus.

ARTCILE LXXI.

DISSERTATION THEOLOGIQUE sur la necessité morale & l'impuissance morale, par rapport aux bonnes œuvres. Par le P. G. D. D. L. C. D. J. A Paris, chez Nicolas le Clerc, ruë Saint Jacques proche Saint Yves, à l'Image Saint Lambert. *Deux brochures in 12. la premiere de 42 pages, la seconde de 51.*

UN Théologien a distingué la Grace efficace & la Grace suf-

fiſante, en ce qu'il y a une neceſſité morale de conſentir à celle-là, & une impuiſſance morale de conſentir à celle-ci. Sur cela il a été dénoncé aux Evêques, comme ruinant le dogme du libre arbitre, & ramenant effectivement ſous un ſimple déguiſement de mots toute l'hereſie de Janſenius. Son Approbateur s'eſt crû intereſſé à le défendre contre cette accuſation, & le Théologien lui même a fait ſon apologie.

L'Auteur de cette diſſertation laiſſe le jugement du Livre aux Evêques, & s'applique uniquement à développer les idées de neceſſité & d'impuiſſance morales : d'où il ſera aiſé de reconnoître, ſi les propoſitions du Théologien ſont ſoutenables, non ſeulement dans les principes de la Foi, mais auſſi dans les principes de la bonne Théologie.

L'idée generale, dit-il, de la neceſſité, quand il s'agit d'une cauſe & d'un effet, conſiſte en une liaiſon neceſſaire entre la cauſe & l'effet : au contraire, l'idée de l'impuiſſance renferme neceſſairement l'excluſion de l'effet.

Venant ensuite à la notion de la necessité morale, il remarque que ces termes de *moral*, & *moralement*, ont un rapport essentiel à l'être raisonnable; & par conséquent la necessité morale ne peut être telle que par rapport à un être raisonnable; car personne ne dira qu'un coup d'éperon détermine & necessite moralement un cheval à galopper. C'est sur cette notion qu'est fondée la distinction des causes morales & physiques, selon qu'elles agissent, ou avec, ou sans connoissance, déliberation & liberté.

Tout cela est incontestable, & s'éclaircit encore par l'exemple de la volonté, que les Théologiens, après St. Thomas & Saint Jean Damascene, considerent comme nature, *ut naturam*, & comme libre arbitre, *ut liberum arbitrium*. Ils la considerent comme nature, à l'égard de ce qui s'appelle premiers mouvemens, mouvemens indéliberez: s'il se présente des objets capables de produire de la douleur ou du plaisir dans les sens, du chagrin ou de la joye dans l'esprit, il s'éleve aussitôt dans la vo-

lonté des mouvemens d'aversion, ou de complaisance, dont elle n'a pas été la Maitresse, & qu'elle produit aussi naturellement, que les causes purement naturelles produisent leurs effets.

Mais la volonté est considerée comme libre arbitre, par rapport aux actes qu'elle produit avec choix & déliberation, comme arbitre & maîtresse de ses mouvemens. Si donc elle continüe avec reflexion, & par choix, ces premiers mouvemens d'aversion & de complaisance, ces seconds mouvemens qu'elle s'imprime à elle même, s'appellent mouvemens libres & déliberez, actes humains & moraux.

Or la Grace, selon St. Augustin & le Concile de Trente, comprend deux choses, l'illustration dans l'esprit, & l'inspiration dans la volonté. Pareillement la concupiscence agit sur l'esprit, en lui présentant l'objet criminel; & sur la volonté, en la portant vers cet objet. Ce n'est encore que des mouvemens indéliberez, & qui sont en nous sans nous, comme parle St. Augustin, c'est à

dire, que nôtre liberté n'y a aucune part. Après vient la déliberation & le choix de la volonté, qui se détermine à l'un ou à l'autre de ces objets. Elle s'y détermine par quelque raison, ou vraye, ou fausse ; mais toûjours par quelque raison.

Si cette raison suppose, par exemple, la volonté disposée par un violent mouvement de plaisir, & en même tems par une forte habitude qui la porte vers l'objet criminel, on peut dire alors, & on le dit avec verité, qu'elle a une necessité morale de s'y abandonner, c'est à dire, un penchant violent. Cette necessité s'appelle morale, parce qu'elle est toûjours soumise au domaine de la volonté, qu'on suppose aidée de la Grace, & parce que la volonté ne s'y rend que par choix ; autrement ce seroit une necessité proprement dite, naturelle, & physique. L'impuissance morale, opposée à la necessité morale, est donc une grande difficulté ; & cet homme entraîné si fortement vers le mal, sent une extreme difficulté à s'en éloigner.

Au reste, cette necessité & cette impuissance morales d'agir ne sont

pas toûjours les mêmes : elles ont leurs degrez, & sont tantôt plus grandes & tantôt moindres, selon les circonstances & la disposition des personnes où elles se trouvent.

Après ces notions, exposées & expliquées avec clarté, l'Auteur établit deux propositions. La premiere. *Il est insoutenable de dire que l'impuissance morale de faire le bien soit toûjours jointe à la Grace suffisante, & que la necessité morale de le faire soit toûjours jointe à la Grace efficace.* La preuve qu'il en a apporte paroît être sans repartie, étant fondée sur une experience sensible. Car cette necessité morale, c'est à dire, cette grande difficulté de résister à la Grace efficace ; & cette impuissance morale, c'est à dire, cette grande difficulté de consentir à la grace suffisante, doivent se sentir dans la volonté, si elles y sont, étant évident que c'est la même chose, que la volonté ait une très-grande difficulté, & sente une très-grande difficulté. Or l'experience convainc manifestement & continuellement, qu'on ne sent point une telle difficulté en mille occasions où l'on est prévenu de la Grace. Par exemple, on sup-

pose qu'un homme riche, & qui n'est pas un avare achevé, rencontre un mandiant, auquel il est inspiré de donner un sou. Ne se rend-il pas témoignage à lui-même, s'il n'a pas donné cette petite aumône, qu'il lui a été très-aisé de la donner, & qu'il ne se seroit pas fait une grande violence en la donnant ? Et s'il l'a donnée, ne sent-il pas lui-même, qu'il auroit pû très-facilement ne la pas donner ? Où sont là ces necessitez, & ces impuissances morales ; & comment peut-on sérieusement débiter l'absurdité de les rendre inséparables de la Grace, soit efficace, soit suffisante ?

De plus, lorsque Dieu accorde de certaines graces extraordinaires avec un attrait puissant, on sent qu'il seroit difficile d'y résister : & au contraire, on sent une extreme difficulté à consentir à la grace, quand elle n'oppose qu'une legere impression à l'impression violente de la concupiscence. La difficulté se fait sentir en ces occasions, parce qu'elle y est. Il n'en est pas ainsi dans le cours ordinaire de la Providence, qui employe

rarement ces graces extraordinaires, & conduit les hommes par des graces efficaces d'un ordre inferieur à faire de bonnes œuvres. Nous ne sentons point dans ces inspirations ordinaires une necessité morale d'y obéïr, & une grande difficulté d'y résister, parce qu'en effet nous ne l'avons pas ; & au contraire, nous nous sommes témoins à nous-mêmes de la facilité que nous aurions à y résister, quoique nous n'y résistions pas ; ou à y consentir, quoique nous n'y consentions pas.

Le Théologien dont il est question, pour justifier son sentiment, a apporté un exemple qui donne de l'horreur. Car il dit, que comme les damnez qui ont une impuissance morale de faire de bonnes œuvres n'en feront jamais aucune ; de même, avec la grace suffisante, à laquelle est jointe toûjours l'impuissance morale, l'homme ne fait jamais aucun bien. La comparaison revolteroit, quand il s'agiroit d'un impie. Mais que dire du commun des Fidelles, d'un homme de bien, d'un Saint, qui manque à une grace?

Lui a-t'il été autant impoſſible de la ſuivre, qu'il l'eſt aux damnez de faire une bonne action ? Mettant à part la Religion, certainement le bon ſens ne permet pas de penſer ainſi. Ce que nous concevons de la diſpoſition où eſt un damné, c'eſt du moins une très grande difficulté de faire quelque action moralement bonne : rabattons en autant qu'il en faut rabattre dans un homme de bien, prévenu de la Grace par rapport à une bonne action ordinaire, & la difficulté deviendra petite, telle qu'on l'experimente communement, lorſqu'on ſent qu'on ne fait pas ce qu'on pourroit aiſément faire.

C'eſt donc une pure chimere que cette neceſſité & cette puiſſance morales, qu'on ne s'eſt formée qu'après avoir pris ſon parti pour la doctrine de Janſenius ſur la Grace efficace par elle même ; locution dont Calvin eſt le premier Auteur. Et comme la neceſſité ſimple & phyſique eſt une hereſie manifeſte, on lui a ſubſtitué une neceſſité morale. Les plus déterminez Janſeniſtes en ont ainſi uſé quelquefois,

entre autres, Denys Raymond & Wendroch.

Dans la ſeconde propoſition l'Auteur montre, que *ſuppoſé que la Grace ſoit efficace par elle-même, il y a contradiction à dire que la neceſſité qu'on en ſuppoſe inſéparable, ſoit une neceſſité morale.* Car, dit-il, il faut convenir, & le Théologien même déclare qu'il en convient, que cette neceſſité morale ne renferme point une impuiſſance proprement dite d'y réſiſter; autrement ce ſeroit une neceſſité ſimple & phyſique: elle ſe réduit donc à une très grande difficulté. Or une telle difficulté n'exclut pas, non-ſeulement le pouvoir de réſiſter, mais la réſiſtance actuelle; puiſque de l'idée d'une très-grande difficulté, ont peut bien conclure qu'on ne réſiſtera pas communément, & non pas qu'on ne réſiſtera jamais; de ſorte qu'il n'y a point de contradiction dans l'idée d'une Grace à laquelle on réſiſte quelquefois.

Cependant une grace efficace par elle même, & par ſa propre nature, renferme dans ſon idée une liaiſon

eſſentielle avec ſon effet, & exclut eſſentiellement la réſiſtance. Il y a donc de la contradiction à dire qu'elle impoſe ſeulement une neceſſité morale. Auſſi Janſenius, afin d'éviter la contradiction, veut que la Grace détermine la volonté phyſiquement : *Quia prævenit ipſam voluntatis prædeterminationem, prædeterminat non ſolùm moraliter, ſed verâ, reali & phyſicâ prædeterminatione.*

L'Auteur finit en diſant, qu'il ſeroit facile de convaincre en peu de mots le Théologien de Janſeniſme. Car ſuppoſé que la Grace ſoit efficace par elle même, comme il le prétend, la neceſſité qu'il y joint n'eſt plus morale que de nom, & parce qu'il lui plaît de l'appeller ainſi; d'ailleurs, elle eſt antécedente, & ſe tourne en une neceſſité phyſique, comme Janſenius l'a reconnu. Mais puiſque le Théologien proteſte dans ſes apologies qu'il eſt parfaitement ſoumis à l'Egliſe, & aux Conſtitutions qui condamnent le Janſeniſme, à Dieu ne plaiſe, dit l'Auteur, que je lui impute cette conſéquence.

Suite de la Dissertation Théologique, touchant la necessité morale & l'impuissance morale, par rapport aux bonnes œuvres.

Comme il est important au dogme essentiel de la liberté de bien reconnoître cette prétenduë necessité morale, qui, selon le Théologien, accompagne toujours la Grace efficace, l'Auteur a crû devoir pousser plus loin ses reflexions sur cet article. Le systeme du Théologien se rapporte à trois propositions. » 1°. L'efficacité de la Grace consiste dans la délectation infailliblement victorieuse. 2°. La Grace efficace fait agir infailliblement & insurmontablement la volonté: elle a son effet par elle même, & nullement du consentement de la volonté. 3°. La causalité de la Grace est une causalité morale; parceque la grace intérieure agit en délectant.

L'Auteur fait les observations suivantes sur ces propositions. 1°. C'est, dit-il, abuser du passage de Saint Au-

guſtin au l. de la Correction & de la Grace ch. 12e. de l'entendre de la Grace actuelle; & il renvoye à l'explication qu'il en a donnée dans la défenſe de Saint Auguſtin, & dans ſon ſecond volume de l'efficacité de la Grace. 2°. La délectation infailliblement victorieuſe, dans laquelle, ſelon ce ſyſteme, conſiſte l'efficacité de la Grace, eſt actuellement ſupérieure en degrez à celle que la concupiſcence produit actuellement dans l'homme qui agit par la Grace. 3°. Cette délectation neceſſite la volonté, & la neceſſité d'agir eſt antécedente. 4°. La Grace efficace a ſon effet par elle même, & nullement du conſentement de la volonté.

Cela ſuppoſé, l'Auteur montre ainſi que cette neceſſité appellée morale eſt veritablement une neceſſité ſimple & phyſique. La Grace, ou la délectation celeſte ſuperieure étant efficace par elle même, c'eſt à dire, par ſa nature, a une liaiſon eſſentielle avec l'effet, qui émane d'elle, comme un effet phyſique de ſa cauſe.

physique, & c'est sa nature de le produire. Si nonobstant cela on donne le nom de morale à la necessité qui le produit, il faut assigner le principe de cette moralité. Or le principe de moralité est uniquement la dépendance que l'effet a de la volonté, en tant qu'elle est une faculté libre & raisonnable. Puis donc que dans le systeme en question l'effet de la Grace n'a point cette dépendance, & que la Grace le produit par sa nature, & indépendamment du consentement de la liberté, il est évident qu'il n'y a nulle moralité dans l'effet, ni dans la necessité de le produire, & que celle-ci est purement physique.

L'Auteur donne un nouveau jour à ce raisonnement, qui de soi est clair, par la comparaison qu'il ajoute de la maniere dont la Grace efficace dans ce systeme agit sur la volonté de l'homme, avec la maniere dont la vision béatifique agit sur la volonté du Bien-heureux en l'autre vie : comparaison qui démontre encore la fausseté de la troisiéme proposition du systeme ; car la ne-

ceſſité qui provient de la viſion béatifique, eſt une délectation, & n'eſt point pourtant morale.

D'ailleurs, en ſoutenant que la Grace a ſon effet indépendamment du conſentement de la volonté, c'eſt s'éloigner des expreſſions de Saint Auguſtin, qui dit & qui repete, que conſentir à la bonne penſée, ou la rejetter, cela dépend de la volonté : *Conſentire autem vocationi Dei, vel ab eâ diſſentire, ſicut dixi, propriæ voluntatis eſt.*

De plus, que veut dire, *que la Grace a ſon effet indépendamment du conſentement de la volonté?* Car cet effet eſt le conſentement même ; & la Grace produit-elle le conſentement de la volonté, ſans le conſentement de la volonté ? Dans la bouche de Calvin & de Janſenius cette propoſition s'entend, que la Grace produit le conſentement de la volonté ; & c'eſt leur hereſie. Mais il eſt difficile d'entendre que la volonté peut ne pas conſentir, tandis que ſon conſentement ne dépend point d'elle ; & il n'y a gueres de contradiction plus viſible.

De ces reflexions l'Auteur passe au consentement de Jansenius. Ce qu'il en dit regarde en general tous ces panégyristes de la délectation & du plaisir prédominant, qu'un grand homme n'a pas fait difficulté de comparer aux Epicuriens. Il dit, *qu'il est insoutenable & évidemment faux, que l'efficacité de la Grace consiste dans la délectation de la maniere dont Jansenius l'enseigne.*

Jansenius, dans les onze premiers chapitres de *son quatriéme livre de la Grace du Sauveur*, & une infinité d'autres endroits, s'efforce de prouver par quantité de passages de Saint Augustin, que l'efficacité de la Grace consiste dans une douceur celeste, une suavité ineffable, un plaisir qui nous charme, nous enleve, dissipe les attraits les plus séduisans de la concupiscence. » Plus il exagere, » poursuit l'Auteur, & plus hardi- » ment je dis, qu'il n'y a rien de plus » faux & de plus absurde, que ce » qu'il avance sur ce sujet. Je n'en » apporte qu'une raison : c'est que » tout cela est si visiblement contre » l'experience, que je ne comprens

» pas comment il a osé l'avancer, » & encore moins comment il a eû » tant de sectateurs sur ce point.

» Consultons sur cela, continuë-» t'il, les plus saints & les plus cons-» tans dans l'amour de Dieu : ils » nous répondront, qu'ils font très-» souvent le bien sans nul goût, qu'ils » le font même en sentant beaucoup » de peine à le faire; que les tenta-» tions sont quelquefois si violentes, » qu'ils sont obligez de se remettre » devant les yeux ce que l'Enfer a de » plus affreux, pour s'empêcher de » succomber. Ce sont ces pénibles » états où les plus grands Saints se » trouvent quelquefois, qu'on ap-» pelle des noms d'aridité, de tene-» bres, de désolation, & dans lesquels » on écrit de Sainte Therese qu'elle » passa seize ans entiers.

Le Sauveur lui-même, au Jardin des olives & sur la Croix, voulut bien expérimenter cet état de déso-lation. Combien de fois David dans les Pseaumes, & Saint Paul dans ses Epîtres, se répresentent-ils faisant le bien, combattant la tentation avec inquiétude, perseverant dans

leur attachement pour Dieu dans un état d'insensibilité, de langueur, d'amertume, où rien ne les consoloit? L'Auteur rapporte sur cela des passages de Saint Augustin & de Saint Bernard.

Ensuite il s'applique à découvrir l'absurdité que renferme le systeme de Jansenius, & les dangereuses consequencs auxquelles il conduit.

L'absurdité donc qui naît d'abord de la notion que Jansenius donne de la Grace, c'est que les Saints, par exemple, Saint Bernard, dans l'état de secheresse où il se dépeint lui-même, n'avoient point la Grace pour pratiquer avec merite les saintes actions qu'ils faisoient à l'exterieur. Il s'ensuivroit même, qu'ils étoient des hypocrites, & que leurs actions étoient autant de pechez; puisque selon un autre principe de Jansenius, tout ce qui se fait sans la Grace est peché. Une autre maniere de faire comprendre cette absurdité, c'est de considerer un homme de bien dans le combat contre une violente tentation; il se trouble, il résiste, il craint de succom-

ber. Tout cela ſe paſſe-t'il en lui avec une douceur, une ſuavité, une délectation celeſte ? N'eſt-ce pas au contraire l'amertume qui eſt dans ſon cœur?

Suppoſons encore le même homme au fort de la tentation, qui ne ſent point en lui cette ardeur ſainte, & cette délectation divine, & victorieuſe de celle que cauſe la concupiſcence. S'il eſt prévenu des ſentimens de Janſenius, n'eſt-il pas naturel qu'il s'abandonne, ſur le malheureux prétexte qu'il manque de la Grace? Et ſi la crainte de l'Enfer l'étonne, ne ſe dira-t'il pas que ce n'eſt point là la Grace? Au reſte, ce n'eſt point ici une conſéquence vaine, & on ſçait par pluſieurs exemples que cette eſpece de fanatiſme a cauſé d'étranges déſordres. L'Auteur rapporte ce qu'en a écrit le Venerable Pere Maſſon, General des Chartreux, dans un Traité intitulé, *Enchiridion ſalutis operandæ per gratiam Chriſti*, » Inſtruction pour faire ſon » ſalut avec la grace de JESUS-» CHRIST.

Il raconte auſſi ce qu'un homme

qui a été longtems à la Cour lui dit un jour ſur ce ſujet ; & voici en quels termes il s'expliqua. » Je devois » naturellement être Janſeniſte, des » liaiſons de famille & d'amitié m'y » engageoient, je voulois l'être, & » me faire valoir par cet endroit. » Quoique la Théologie fût une » ſcience fort éloignée de mon état, » je me mis à l'étudier ſur les ma» tieres de la Grace, je m'inſtruiſis » des principes du Janſeniſme ; mais » ce qui m'en éloigna, c'eſt qu'a» près les avoir bien approfondis, » je conclus que ſuppoſé que je fûſſe » bon Janſéniſte dans la ſpéculation, » je devois pour agir conſéquem» ment, être un parfait Quiétiſte » dans la pratique.

Que répondre donc à cette foule de paſſages de Saint Auguſtin, que Janſenius accumule ? » Nonobſtant » l'extreme reſpect, dit l'Auteur, » que j'ai pour St. Auguſtin, quand » Janſenius me citeroit mille fois » plus de paſſages de ce Saint Doc» teur, je répondrois hardiment, & » toujours, que cette opinion eſt » fauſſe & abſurde. Pourquoi ? C'eſt

„ qu'elle eſt viſiblement contre l'ex-
„ perience ; c'eſt que tous les gens
„ de bien & les plus grands Saints
„ éprouvent tous les jours le con-
„ traire , & qu'ils nous le diſent eux
„ mêmes. J'en appellerois encore à la
„ bonne foi, au témoignage & à l'ex-
„ perience de ceux-là même qui ſe
„ ſont entêtez de ce dangereux & in-
„ ſoutenable paradoxe, & je leur de-
„ manderois , ſi dans toutes les bon-
„ nes œuvres qu'ils ont faites pendant
„ leur vie, ſi dans la réſiſtance qu'ils
„ ont apportée aux tentations, ils ſe
„ ſont toujours ſentis émus, enflam-
„ mez, emportez de cet ardent amour
„ de Dieu, comblez de ces douceurs,
„ de ces ſuavitez , de ces déle&ta-
„ tions ineffables... En un mot, je
„ leur demanderois , s'ils n'ont ja-
„ mais fait aucun bien ſans un ex-
„ treme plaiſir , & vaincu aucune
„ tentation , qu'avec ces délices &
„ ces conſolations ſenſibles.

Tant s'en faut qu'il avoüe qu'un ſentiment oppoſé à ce que l'Evangile nous apprend de l'agonie de Jesus-Christ, & à l'experience des Saints & des Fidelles , ſoit celui de Saint Auguſtin : il montre que

Janſenius en cette matiere, comme en d'autres, uſe de paralogiſme. La méthode de Janſenius eſt de ramaſſer des paſſages de divers ouvrages de Saint Auguſtin, de les lier enſemble, ſans rapporter ceux qui lui feroient de la difficulté. Uniquement attentif à établir ſes opinions, il ne penſe nullement à les défendre, & ſe contente de traiter avec hauteur & mépris ceux qui ne s'y rendent pas.

Pour venir à Saint Auguſtin, il eſt vrai qu'il parle ſouvent d'une délectation ſenſible & jointe à la Grace efficace; & c'étoit pour lui un argument ſenſible, pour forcer les Pelagiens à reconnoitre la force & la puiſſance de la Grace. Mais inferer de là qu'il l'a ainſi enſeigné generalement de toutes les Graces efficaces, c'eſt le paralogiſme de Janſenius. S. Auguſtin ſur le Pſeaume 106e. décrit l'état de certaines ames, qui étant dans le dégoût, crient vers Dieu & ſont exaucées: voilà une Grace efficace ſans délectation & ſans conſolation ſenſible. Au l. de la Correction & de la Grace

ch. 5°. il dit, que Dieu ramene les pecheurs par une infinité de divers moyens, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Il y a plus, car il nous apprend par sa propre experience, que les douceurs spirituelles se trouvent quelquefois sans efficacité : c'est au l. 8. de ses Confessions ch. 8. » Je me sentois, dit-il, porté » vers la vertu par les sentimens les » plus vifs : mon esprit y donnoit » toute son approbation, elle me » plaisoit plus que tout le reste : mon » cœur étoit embrasé de son amour ; » & cependant je ne me rendois » pas : *Quod incomparabili affectu mihi magis placebat, hoc non faciebam.* Il ne vouloit pas se rendre ; car s'il l'avoit voulu, il le pouvoit incontinent : *Mox ut vellem, possem.* Parceque, comme il le dit ailleurs, c'est à la volonté de consentir à l'attrait de la Grace : *Consentire autem vocationi Dei, vel ab eâ dissentire, propriæ voluntatis est.*

Il y a ici une observation physique & très-important à faire ; sçavoir, qu'au moment que la délectation ac-

tuelle de la Grace eſt très-vive & très-ſenſible, il eſt impoſſible que celle de la concupiſcence ne ſoit très-foible; & Saint Auguſtin le marque ainſi par ces mots, *incomparabili affectu:* La vertu lui plaiſoit incomparablement plus; toutefois la Grace, avec cette délectation prédominante, ne l'emportoit pas: de même que l'experience des gens de bien montre, que la délectation actuelle & prédominante de la concupiſcence cede à l'attrait moins ſenſible de la Grace. Que devient cette opinion, que la volonté eſt toujours entraînée par le plus grand plaiſir?

ARTICLE LXXII.

RECUEIL DES MANDEMENS de Meſſire François de Salignac de la Motte-Fenelon, Archevêque Duc de Cambray, Prince du ſaint Empire, Comte du Cambreſis &c. A l'occaſion des Jubilez du Carême, & des prieres publiques, depuis le quinziéme Novembre 1701. *juſqu'au vingt-troiſiéme Février* 1713. A Paris, chez

François Babuty ruë Saint Jacques. *In* 8°. *pages* 184.

LE Public ſçaura gré à Babuty de ce recüeil. Tout ce que l'illuſtre Auteur écrit eſt précieux, il n'en faut pas laiſſer perdre la moindre partie, la poſterité s'en plaindroit; elle regretteroit en particulier les Mandemens qu'on a raſſemblez dans ce volume, comme autant de modeles de la veritable éloquence, comme d'excellentes inſtructions ſur le Jubilé & ſur le Carême, comme d'admirables peintures des déſordres de nôtre ſiécle. Quelques extraits feront ſentir à nos Lecteurs ce que nous avons ſenti nous mêmes en liſant ce recüeil.

Dans le premier Mandement ſur le Jubilé, l'illuſtre Auteur s'éleve ainſi contre l'abus qu'on fait d'une Grace ſi importante. „ Il ne nous „ reſte, mes très-chers freres, qu'à „ vous repréſenter combien les dons „ de Dieu ſont terribles contre ceux „ qui les mépriſent. Helas! Les jours „ de benedictions s'écoulent, & le

„peché regne toujours. Le ciel
„verſe une roſée abondante, & la
„terre demeure ſtérile en fruits di-
„gnes de pénitence. Ne reverrons-
„nous pas encore après le Jubilé les
„mêmes déreglemens, les mêmes
„habitudes, les mêmes ſcandales?
„Les Fidelles courent avec empreſ-
„ſement pour obtenir cette Grace;
„mais ils veulent appaiſer Dieu ſans
„ſe convertir, ni ſe corriger. La
„Religion ſe tourne en vaine cere-
„monie. Un pecheur veut payer
„Dieu des apparences, dont il n'o-
„ſeroit payer un ami offenſé. Il don-
„ne à Dieu tout le moins qu'il peut
„dans ſa réconciliation. Il ſemble
„regretter tout ce qu'il lui donne,
„& le compter comme perdu. Il
„ſe proſterne aux pieds d'un Prê-
„tre, & prétend lui faire la loi. Il
„frappe ſa poitrine & flatte ſes paſ-
„ſions. Il avoüe ſa fragilité, & re-
„fuſe de ſe défier de lui-même. Sa
„fragilité ſert d'excuſe à ſes rechû-
„tes, & ne lui fait ſentir le beſoin
„d'aucune précaution. Il veut ap-
„paiſer Dieu, mais à condition de
„ne ſe gêner en rien. *C'eſt aux pé-*

„ *nitens que je parle*, diſoit Saint Au-
„ guſtin, *que faites vous? Sçachez que*
„ *vous ne faites rien. A quoi vous ſert*
„ *cette humiliation apparente ſans chan-*
„ *gement de vie? Quid eſt quod agitis?*
„ *Scitote, nihil agitis. Quid prodeſt ſi hu-*
„ *miliamini, ſi non mutamini.*

Dans le Mandement pour le Carême de l'année 1705. Mr. de Cambrai repréſente avec les traits les plus marquez, la molleſſe ingénieuſe de quelques Chrétiens, qui a ſçû changer la pénitence du Carême dans un rafinement de bonne chere.

„ Les diſpenſes ne ſont preſque
„ pas pour les pauvres. Toute leur
„ vie eſt un Carême perpetuel. Qui
„ eſt-ce donc qui éleve ſa voix con-
„ tre la pénitence? Les riches, qui
„ en ont le plus preſſant beſoin,
„ pour corriger la molleſſe de leur
„ vie. Ils ne ſçavent que trop élu-
„ der la loi, lors même qu'ils ne
„ peuvent en ſecoüer le joug. La pé-
„ nitence ſe tourne chez eux en rafi-
„ nement de plaiſirs. On dépenſe en
„ Carême plus que dans les tems de
„ joye & de licence. La volupté mê-
„ me, dit Saint Auguſtin, ne vou-

„ droit pas perdre la varieté des
„ mets que le Carême a fait inven-
„ ter : *Ut ipſa faucium concupiſcentia*
„ *nolit Quadrageſimam prœterire.*

Ce que nous allons tranſcrire du Mandement pour le Carême de mil ſept cens ſept meriteroit d'être remarqué, par les recherches édifiantes qui y ſont rapportées, quand la beauté de l'élocution ne nous auroit pas engagez à le copier.

» Nous avions eſperé, mes très-
„ chers Freres, que nous pourrions
» enfin cette année rétablir la péni-
» tence du Carême. Cette diſcipline
» qui a été ſi auſtere, & pratiquée
» avec tant de ferveur dans toute
„ l'antiquité, n'eſt plus qu'une om-
» bre de ce qu'elle a été autrefois.
» Mais plus elle eſt affoiblie, plus
„ nous devons être jaloux d'en con-
„ ſerver les précieux reſtes. S. Auguſ-
„ tin montroit aux Manichéens la pu-
„ reté des mœurs de l'Egliſe Catho-
„ lique, en diſant qu'un grand nom-
„ bre de fidelles obſervoient un jeû-
„ ne quotidien, & le continuoient
„ même d'une maniere incroyable.
„ Il aſſûre que beaucoup de Catho-

„ liques, même des femmes, ne se
„ contentoient pas de jeûner, en ne
„ prenant aucune nourriture qu'à
„ l'entrée de la nuit, ce qui est, dit-
„ il, partout très-commun; mais
„ encore qu'ils ne bûvoient ni ne
„ mangeoient rien pendant trois
„ jours de suite, & très-souvent en-
„ core au delà. Il ajoute, qu'il y
„ avoit des Chrétiens accoutumez à
„ jeûner (de ce grand jeûne jusqu'à
„ la nuit) le Mercredi, le Vendredi
„ & le Samedi, comme le peuple
„ de Rome, dit-il, le fait souvent. Il
„ assûre qu'un grand nombre de ces
„ Chrétiens, & surtout de solitaires,
„ jeûnoient cinq jours de la semaine,
„ & le continuoient toute leur vie.
„ Nous sçavons, dit encore ce Pere,
„ que quelques fidelles l'ont fait,
„ c'est à dire, que passant au delà d'u-
„ ne semaine entiere, sans prendre
„ au cune nourriture, ils approchoient
„ le plus qu'ils pouvoient du nom-
„ bre de quarante jours, car des Fre-
„ res très-dignes de foi nous ont assû-
„ ré, qu'un fidelle est parvenu jus-
„ qu'à ce nombre. Dans ces bien-
„ heureux siécles on voyoit de tous

„ côtez des Chrétiens innocens qui
„ ſe puniſſoient comme s'ils euſſent
„ été de grands pecheurs. Un ſolitaire n'avoit beſoin dans le déſert
„ que d'un palmier & d'une fontaine,
„ pour ſatisfaire à tous ſes beſoins.
„ Ils ne vivoient que d'alimens ſecs,
„ & ſans les faire cuire.

„ Voilà, mes très-chers freres,
„ ce que nos Chrétiens relâchez ne
„ peuvent pas même croire, quand
„ ils le liſent, loin d'oſer eſſayer de
„ le mettre en pratique. Avez vous
„ moins de tentations à vaincre,
„ moins de pechez à expier, moins de
„ récompenſe à obtenir? La vie eſt-elle moins fragile & moins courte,
„ ou l'éternité moins longue? Dieu
„ eſt-il devenu moins aimable? Devez-vous moins à JESUS-CHRIST?
„ La nature des corps humains n'eſt-elle plus la même? Quelle difference reſte-t'il donc, ſi non que
„ les premiers Chrétiens étoient du
„ nombre *de ces violents qui raviſſent*
„ *le Royaume du Ciel*, & que nos Chrétiens qui ont dégeneré, n'ayant,
„ comme parle l'Apôtre, *d'autre*
„ *Dieu que leur ventre, ſe jugent eux*

„ *mêmes indignes de la vie éternelle.*

N'omettons pas la vive peinture des déreglemens de nos jours, tirée du Mandement pour le Carême de mil sept cens onze.

„ Jamais les hommes n'ont eû un „ si pressant besoin de pénitence „ qu'en nos jours. L'iniquité abon- „ de, la charité est refroidie. A pei- „ ne peut-on croire que le Fils de „ l'homme revenant pour juger le „ monde, trouvera quelque reste de „ foi sur la terre. Les hommes man- „ quent autant à eux mêmes qu'à „ Dieu. Leur vie n'est pas moins in- „ digne de leur raison que de leur „ foi. Le faste & l'ambition ren- „ dent les riches inhumains & sans „ pitié. La misere & le désespoir „ réduisent les pauvres au larcin & „ à l'infamie. Nul bien ne peut plus „ suffire aux riches, sans emprun- „ ter des pauvres artisans. Le luxe „ ne se soutient qu'aux dépens „ de la veuve & de l'orphelin. Les „ fausses commoditez qu'on a inven- „ tées contre la simplicité de nos Pe- „ res, incommodent ceux mêmes „ qui ne peuvent plus s'en passer, &

ruinent toutes les familles. Le
, commerce ne roule plus que sur la
, fraude. La societé est pleine de
, soupçons, de critique envenimée,
, de moquerie cruelle, de jalousie,
, de médisance déguisée & de tra-
, hison. Plus les besoins croissent,
, plus on voit croître avec eux l'avi-
, dité, l'envie, & l'art de nuire,
, pour exclurre ses concurrens.

„ Mais voici une autre espece de
„ maux reservée à ces derniers tems.
„ La multitude ne sçait rien, & déci-
„ de de tout. Elle refuse de croire
„ l'Eglise, & n'a point de honte de
„ se croire elle même. Au dehors,
„ nos freres séparez de nous tombent
„ dans une tolerance inconnuë à tou-
„ te la sainte antiquité, qui est une
„ indifference de Religion, & qui
„ aboutit à une irréligion veritable.
„ Au dedans, les novateurs qui veu-
„ lent paroître Catholiques, ne de-
„ meurent unis à l'Eglise que pour
„ éluder ses decrets, & pour l'entraî-
„ ner dans leurs préjugez.

ARTICLE LXXIII.

DISSERTATION SUR QUELQUES medailles de Carinus.

MONSIEUR,

J'ai vû depuis peu quelques medailles de Carinus, dont les inſcriptions du côté de la tête m'ont paru ſi extraordinaires, que j'ai crû que je vous ferois plaiſir de vous dire ce que j'en penſe. Car je compte que vous avez encore pour moi les mêmes bontez dont vous m'avez autrefois honoré, & vous me manderez en ami ſi je me trompe dans mes conjectures, ou ſi vous jugez qu'elles ſoient juſtes & bien fondées. La premiere de ces legendes eſt M. AVR. CARINVS P. F. NOB. CAES. & la ſeconde eſt AY. K. M. AYP. KARINOC K. Ainſi Carinus qui n'eſt que Céſar, eſt cependant appellé IMP. CAES. & P. F. ce fait eſt ſingulier, par conſéquent ces medailles meritent nôtre attention,

ant par leur rareté, que parce-qu'elles servent à nous faire faire une de ces nouvelles découvertes qui ont rapport à l'antiquité Romaine, & que cherchent les veritables sçavans qui ont du goût pour les medailles, & qui s'adonnent à ce genre d'étude. Je commence par cette legende : M. AVR. CARINVS P. F. NOB. CAES.

Selon les principes de vôtre ami, qui prétend que PIVS FELIX sont les noms hereditaires de la famille de Commode, je devrois conclure que Carinus en descendoit ; mais je vous avoüe que quelque respect que j'aye pour ce sçavant homme, ses principes m'ont toûjours paru sur cela insoutenables.

Je ne puis m'accommoder d'une genealogie sans titres, sans memoires, sans fondement, & où l'on voit paroître une infinité d'Imperatrices supposées, & de Princesses inconnuës aux Historiens. Certainement sur un pareil arbre genealogique vous ne recevriez pas un homme, qui se présenteroit pour être Chanoine de Strasbourg, ou Comte de Lyon.

Nous avons quelques gens en France qui pourroient commencer leurs preuves par ce beau titre, s'il étoit authentique & indubitable. Quelques-uns de nos Rois, sçavoir, Loüis le Debonnaire, & Lothaire son fils, Charlemagne, ou Charles le Chauve, ou Charles le Gros, doivent descendre en droite ligne, ou par alliance, les uns d'Antonin Pie, & par conséquent de Pompée ; & les autres de Commode. Car qui prend le nom de PIVS, ou les noms de PIVS FELIX, pour parler le langage de ce sçavant homme, marque par là qu'il est de la famille d'Antonin, ou de la famille de Commode. Or vous n'ignorez pas que nous avons des monnoyes de ces Princes avec de semblables inscriptions. H.VDOVICVS PIVS. H.LOTHARIVS MP.)(. P$\frac{V}{S}$I. D.N. KAROLVS IMP. P.F. Ainsi suivant ce systeme, & le joignant au systeme du Pere Jourdan Jesuite, qui veut que les trois races de nos Rois sortent de la même tige, toutes les maisons illustres du

Royaume qui ont eû l'honneur de
'allier avec quelques Princesses du
ang, auroient droit de faire remon-
er leur origine jusqu'à ces tems re-
ulez de la Republique Romaine,
& d'ajouter aux noms de leurs fa-
nilles les noms de PIVS & de FE-
LIX, si nous avions gardé la coutu-
ne qu'avoient les Romains de por-
er le nom de leurs meres aussi bien
que celui de leurs peres.

Ajoutez à cette difficulté une fou-
e d'objections, qui sont venuës na-
urellement à l'esprit de quiconque
a lû l'ouvrage de vôtre ami. Il pa-
oît que l'on n'a point donné de solu-
ion plausible à ces objections, &
capable de satisfaire ceux qui ont
étudié les medailles. Je ne m'arrête
qu'à trois ou quatre de ces difficul-
ez, qui sont celles qui font le plus
mon sujet. Les voici.

1°. Salonin, Valerien le jeune,
Tetricus le fils, Numerien &c. des-
cendoient de Commode selon les
mêmes principes, puisque leurs pe-
es ont PIVS FELIX sur leurs me-
dailles; quelques-uns même, dès
qu'ils ont été Augustes, se sont ap-

pellez PIVS FELIX, témoin Numerien. Pourquoi ces Princes n'étant que Césars, n'ont-ils jamais pris les noms de PIVS FELIX, surtout Numerien, qui voyoit que son frere Carinus portoit ces deux noms illustres? Etoit-ce par droit d'aînesse qu'on nommoit de la sorte Carinus? Mais Numerien devenu Auguste étoit toujours cadet de Carinus: il ne laissa pas néanmoins de se dire alors PIVS FELIX.

2°. S'il est vrai que PIVS FELIX sont des noms de familles, & que les Empereurs qui ont sur leurs medailles PIVS, ou PIVS FELIX, descendent d'Antonin, ou de Commode, quelle raison ont eû les Monetaires de séparer ces noms-là, & de ne les pas metttre avant le nom propre de l'Empereur, aussi bien que les autres prénoms, qui sont, si j'ose parler de la sorte, comme une espece d'arbre genealogique de toutes les familles illustres, dont sort l'Empereur, & qui se trouvent réünies en sa personne, IMP. C. M. AV-

RELIVS ANTONINVS COMMODVS. L. AEL. AVRELIVS COMMODVS? Vôtre ami en eſt ſi convaincu, qu'il conclut de cette inſcription, que Commode eſt AELIVS par Antonin, AVRELIVS par Marc-Aurele, & COMMODVS par ANNIA COMMODA FAVSTINA ſa mere. Ainſi il eſt certain qu'on obſervoit l'ordre & l'arrangement dont je viens de vous parler.

3°. Pour faire une genealogie complette, il a fallu que vôtre ami ait trouvé dans le ſang d'Antonin & de Commode un grand nombre de Princeſſes, qui en étant iſſuës, ont porté par leur alliance les noms de PIVS, & de PIVS FELIX, à leurs deſcendans. D'où vient donc que Fauſtine la jeune, Julie femme de Septime Severe, Galla Placidia, & Juſta Grata Honoria, ſont les ſeules qui prennent les noms de PIA, ou de PIA FELIX. Sans m'arrêter à vous en faire un long détail, Annia Aurelia Fauſtina eſt, ſelon lui, ſœur de Severe Alexandre. L'un & l'autre étoient enfans de Julia Mamæa

& d'Annius Aurellius Aquilius Severus, fils d'Aquilius Severus & d'Annia Aurelia PIA ; par conséquent Annia Aurelia Faustina est PIA, puisque Severe Alexandre son frere est PIUS par sa naissance. Cependant cette Princesse n'est point appellée PIA sur aucune de ses medailles, quoique nous en ayons quelques-unes, où il semble qu'on ait voulu ramasser tous les prénoms de cette Imperatrice : témoin la medaille du Pere Chamillart, dont vous avez tant entendu parler, ANNIA AYPHΛIA ΦAVCTEINA C.

4°. Du moins vous avouërez que le systeme du sçavant homme dont je vous parle, fait que la chose du monde la plus simple & la plus ordinaire devient embroüillée, difficile à développer, & pour ainsi dire, un Labyrinte, dont on a peine à sortir. Au lieu qu'en suivant les principes communs, nous ne voyons rien dans ces legendes, qui ne soit encore en usage parmi nous, & qui ne s'accorde parfaitement à ce que nous trouvons dans les Historiens.

Je suppose donc que ces sortes de

legendes

legendes ſi communes ſur les medailles des Empereurs, IMP. CAES. NER. TRAIANO OPTIMO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. VI. P. P. IMP. CAES. T. AEL. HADR. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. POT. XV. COS. IIII. IMP. CAES. L. SEPT. SEV. PERT. AVG. TR. P. COS. IMP. C. GAL. VAL. MAXIMIANO P. F. INV. AVG. D. N. IVSTINIANVS P. P. AVG. ſont à peu près ſemblables à nos inſcriptions TRES-HAVTE, TRES EXCELLENTE, TRES PVISSANTE, & TRES CHRETIENNE PRINCESSE, MARIE THERESE D'AVTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE, TRES HAVT, TRES-PVISSANT, ET TRES EXCELLENT PRINCE LOVIS DE BOVRBON, PRINCE DE CONDE', ET PREMIER PRINCE DV SANG. Ainſi ces legendes commencent par de purs titres d'honneur, qui ſont differens ſelon les tems. *Dominus noſter* a pris la place d'IMP. CAES. & vous avez vû par les medailles de Magnentius & de quelques autres Empereurs, qu'on ſe ſervoit indifferemment de l'un de ces deux titres glorieux ; &

que D. N. étoit si peu inferieur à celui d'IMP. qu'Auguste le refusa dans la crainte de déplaire au peuple Romain : *Domini appellationem ut maledictum & opprobrium semper exhorruit*, dit Suetone dans la vie d'Auguste ch. 53. *Cùm spectante eo ludos pronunciatum esset in mimo. O! Dominum æquum & bonum : & universi quasi de ipso dictum exultantes comprobassent. Et statim manu vultuque indecoras adulationes repressit, & insequenti die gravissimo corripuit edicto, Dominumque se posthàc appellari ne à liberis quidem aut nepotibus suis, vel seriò, vel joco passus est ; atque hujusmodi blanditias etiam inter ipsos prohibuit.* C'est donc plûtôt par vanité que par moderation que Maximien & Diocletien se sont appellez D. N.

Après ces titres sont les prénoms des familles, qui se trouvent réünies par alliance, par adoption, ou autrement, dans la personne pour qui l'inscription ou la medaille ont été faites : ensuite sont les noms propres.

Enfin, ces legendes finissent tantôt par le nom des premieres Char-

ges de l'Empire COS. XII. CENS. PERP. TR. P.P.M ; & tantôt par des ſurnoms quelquefois pris des victoires remportées & des peuples ſubjuguez, ARM. PARTH. MAX. AVG. BRIT. GER. GOTHICVS, quelquefois auſſi pris des belles qualitez & des vertus dominantes des Empereurs, TRAIANO OPTIMO AVG. ANTONINO PIO. MAXIMINVS PIVS AVG. ſurnoms qu'on joignoit les uns aux autres, TRAIANO OPTIMO AVG. GER. DAC. COMMODVS ANT. P. F. AVG. BRIT. pour marquer que ces Empereurs étoient en même tems bons, heureux & vaillans.

Quelques-uns des termes, qui entrent dans les legendes, par exemple, IMP. & CAES. ſont employez dans des ſens très-differens. Car non ſeulement ils ſont tîtres d'honneur ; mais ils ſont auſſi des noms dûs au rang & à la naiſſance : *Sumpſit nomen Imperatorium*, dit Xiphilin en parlant d'Auguſte, *non illud quidem vetus, quo partâ victoriâ olim Imperatores appellabantur, ſed hoc quo ſignificatur ſummum imperium* : & Aelius Spartianus parlant du nom de Céſar : *Cæſar eſt*

appellatus, non teſtamento, ut antea ſolebat, neque eo modo quo Trajanus eſt adoptatus, ſed eo propè genere, quo noſtris temporibus à veſtrâ clementiâ Maximianus atque Conſtantius Cæſares dicti ſunt, quaſi quidam Principum filii viri, & deſignati Auguſtæ Majeſtatis hæredes. De là vient que l'on trouve dans quelques legendes ces termes mis très-differemment, & tranſpoſez ; & dans d'autres répetez, & placez au commencement, au milieu & à la fin. IMP. CAESAR. DIVI F. AVGVSTVS IMP. XX. IMP. CAESAR DOMIT. AVG. GERM. P. M. TR. P. XIIII. IMP. XXII. IMP. T. AEL. CAES. ANTONINVS. AY. K. M. AYP. KAPINOC. K. IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS NOB. C.

Ce n'eſt pas tout ; remarquez encore, s'il vous plaît. 1°. Que juſqu'au tems de Carus ces titres, IMP. CAES. & NOBILISSIMVS, étoient comme ſont parmi nous ces termes, SAINTETE', MAIESTE', ALTESSE, EMINENCE, & autres ſemblables, tellement attachez à de certaines perſonnes, qu'on ne les a jamais donnez à d'autres ; ſçavoir, IMP. CAES. qu'aux Em-

pereurs ; & NOBILISSIMVS, qu'à ceux qui étoient destinez à succeder à l'Empire. Lors même qu'on honoroit du nom d'Augustes, non seulement les Imperatrices, mais même les sœurs & les nieces des Imperatrices, ANTONIA AVGVSTA, MARCIANA AVGVSTA. MATIDIA AVGVSTA. 2°. Que le Senat donnoit quelquefois ces titres d'honneur IMP. CAES. & tous les surnoms séparément, & selon qu'il cherchoit à flatter les Empereurs, ou à leur témoigner sa joye, ou sa reconnoissance : *Cognomen Germanici*, ce sont les paroles de Suetone en parlant de Vitellius, *delatum ab universis cupidè recepit, Augusti distulit, Cæsaris in perpetuum recusavit.* Et c'est la raison pourquoi quelques Empereurs, comme Maximinus & Philippe le fils, ont seulement le surnom de PIVS, & jamais celui de FELIX ; & que plusieurs ont sur un grand nombre de medailles le surnom de PIVS, & que sur d'autres medailles ils s'appellent P. F. IMP. GALLIENVS P. AVG. IMP. C. M. AVR. PROBVS P. AVG. CONSTANTINVS P. AVG. Ce qui se-

roit inoüi, ſur tout dans les medailles dont la legende comprend tous les noms des familles, qui ſont réünies dans la perſonne d'un Empereur; car on peut être, ſelon vôtre ami, de la famille d'Antonin Pie, ſans être de celle de Commode. Ainſi il ſeroit ſurprenant que Probus, par exemple, ſéparât ces deux noms.

Enfin, ſi l'on ne ſuit point ces principes fondez ſur l'hiſtoire, tantôt on varie dans ſes explications; Gordien eſt & P. & F. par ſa naiſſance; Philippe le pere au contraire eſt PIVS par ſa naiſſance, & n'eſt FELIX que parce qu'il a fait la guerre heureuſement contre les Perſes, PAX FVNDATA CVM PERSIS; tantôt on rejette des medailles citées par les meilleurs Auteurs, ſans autre fondement, ſinon qu'elles ſont oppoſées à ces idées. Severe Alexandre eſt FELIX dans quelques medailles. Aurelien eſt & P. & F. IMP. C. L. DOM. AVRELIANVS P. F. AVG. Ces medailles dit-on, ſont fauſſes & fabriquées à plaiſir.

Je reviens à preſent aux medailles

de Carinus, dont la legende du côté de la tête est, comme j'ai eû l'honneur de vous le dire, M. AVR. CARINVS P. F. NOB. CAES.

Voyons ce que les Historiens nous disent de Carus, & de ses deux enfans, Carinus & Numerianus. Aussitôt que Carus eut chassé les Sarmates de la Pannonie, il se disposa à marcher contre les Perses. Il proposa son dessein au Senat : le Senat y applaudit, & proclama Césars Carinus & Numerianus. Carus se rendit en Orient, mena avec lui Numerianus, & laissa en Occident Carinus, non seulement en qualité de César, mais avec une autorité absoluë, c'est à dire, égale à celle qu'avoient les Augustes même dans l'Empire : *Hic cum Cæsar*, dit Vopiscus, *decretis sibi Galliis atque Italiâ, Illyrico, Hispaniis ac Britanniis & Africâ, relictus à patre Cæsarianum teneret Imperium, sed eâ lege ut omnia faceret, quæ Augusti faciunt.* Il ne manquoit donc à Carinus que le nom d'Auguste ; à cela près il en avoit en Occident le pouvoir & les prérogatives. Ce fait est singulier,

& Carinus eſt le ſeul qui ſans être aſſocié à l'Empire, & demeurant Céſar, ait partagé de la ſorte l'autorité ſupreme avec l'Empereur regnant. On parla donc à Carinus comme on parloit aux Empereurs ; on lui donna les mêmes titres d'honneur qu'à eux, on l'appella IMP. CAES.

Eut-on fait cette démarche pour Carinus, on la fit pour Numerien, Prince aimable; chéri des peuples & des ſoldats, & infiniment eſtimé de Carus. De ſorte que ces noms autrefois conſacrez aux ſeules perſonnes des Empereurs, devinrent communs à Carus & à ſes deux enfans, comme le nom d'Auguſte étoit devenu commun aux Empereurs & aux Imperatrices; mais avec cette difference, que les Imperatrices & autres Princeſſes étoient Auguſtes, quoi qu'elles n'euſſent aucune autorité ; au lieu que Carinus n'eut ces deux titres, IMP. CAES. que parceque Carus lui avoit donné un pouvoir abſolu dans toutes les Provinces qui dépendoient en Occident de l'Empire Ro-

main : *Sed eâ lege ut omnia faceret, quæ Augusti faciunt.*

Par conséquent Carinus, dans tous les lieux dont parle Vopiscus, donnoit les charges, remplissoit les emplois, faisoit marcher les troupes, accordoit des graces; en un mot, agissoit par lui-même, & sans attendre les ordres de Carus. C'est donc à Carinus que le peuple Romain attribua immédiatement son bonheur, & les victoires que remporterent les troupes en differentes Provinces. Or la plus grande marque que le peuple Romain donnoit alors de sa reconnoissance, étoit d'appeller dans les monumens publics, tels que sont les medailles, ou pour parler plus juste, tels que sont les monnoyes, *Bons & Heureux*, ceux qui le gouvernoient. Ainsi Carinus a pû être PIVS FELIX, n'ayant encore que la qualité de César.

Il paroît même que cette qualité de demi-Auguste, si j'ose m'expliquer de la sorte, à laquelle Carinus avoit été élevé, est encore plus nettement marquée dans la medaille, qui est dans le cabinet du Roi,

M. AVR. CARINVS P.F. NOB. CAES.)(. VICTORIA AVGVSTORVM, que dans la medaille que j'ai vûë chez le Pere Chamillart. Carinus est César, CARINVS P.F. NOB. CAES. & cependant on lit au revers, VICTORIA AVGVSTORVM. Qui sont, je vous prie, ces deux Augustes, si non Carus & Carinus ? A la verité Carinus n'étoit point Auguste, c'est à dire, maître de tout l'Empire; mais il étoit plus que simple César en Occident, & il y commandoit absolument, & avec tout le pouvoir d'un Auguste. D'où il s'ensuit, que cette inscription, VICTORIA AVGVSTORVM, surtout si on ne la sépare point de celle qui est du côté de la tête, étoit la seule qui convenoit en cette occasion; & toute autre legende auroit été imparfaite, puisqu'elle nous auroit appris, ou que Carinus n'étoit que César, si l'on avoit mis VICTORIA AVG. ET CAES. NOSTRI; ou que Carinus étoit Auguste, & associé à l'Empire, si l'on n'avoit pas mis du côté de la tête M. AVR. CARINVS P. F. NOB. CAES. L'un n'en dit pas assez, & l'autre en dit trop.

Je penſe donc qu'il a été de ces ſurnoms P.F. comme des titres IMP. & AVG. les uns & les autres étoient à la veritéattachez à la qualité d'Empereur ; mais les Empereurs n'ont pas laiſſé de ſouffrir en de certaines occaſions qu'on en honorât d'autres perſonnes qu'eux. Pluſieurs Princeſſes ont eû ceux d'AVG. & très-peu ont eû celui de PIA, ou de PIA FELIX ; parcequ'il étoit rare que des Princeſſes fûſſent en place de faire des liberalitez, & d'accorder des graces, comme par elles-mêmes. Fauſtine la jeune & Julie femme de Septime Severe ont eû cet avantage. Elles ſe ſont trouvées avec les Empereurs, lorſqu'ils campoient à la tête de leurs troupes. Il étoit ſans doute naturel que ces Princeſſes en de pareilles rencontres n'euſſent point d'autres vûës que de gagner l'affection des Legions Romaines. L'hiſtoire & les medailles marquent également que ces Princeſſes y réüſſirent, puiſque Fauſtine & Julie ont ſouvent ſur leurs medailles le ſurnom de MATER CASTRORVM ; & que Julie a même

pour revers d'une de ſes medailles, que vous m'avez aſſûré être dans le cabinet du P. Chamillart; LIBERALITAS, avec le ſymbole ordinaire; ſçavoir, une figure debout, tenant d'une main une eſpece de tablette quarrée: preuve inconteſtable que Julie a fait aux troupes des largeſſes, dont l'Empereur vouloit lui laiſſer l'honneur, par une diſtinction inoüie juſqu'alors, & dont nous n'avons nulle trace dans la vie d'aucune autre Imperatrice. Du moins voilà l'unique medaille d'Imperatrice qui ait été vûë avec un pareil revers.

Au reſte, je ſuis bien éloigné de regarder cette explication comme une déciſion. Je la ſoumets à vôtre critique; & je ſerai le premier à la déſapprouver, ſi vous la condamnez. Je ne vous l'ai propoſée que parcequ'elle m'a paru fondée ſur le témoignage des Hiſtoriens; car vous ſçavez que j'ai toûjours été du ſentiment de ceux qui croyent qu'il faut eſtimer les medailles, & ne point mépriſer les Hiſtoriens. Je ſuis &c.

Juin 1714.

ARTICLE LXXIV.

ADDITION A LA DISSERTATION sur quelques medailles de Carinus.

ON eſt perſuadé que l'Auteur de la Diſſertation ne trouvera pas mauvais qu'on ajoute ici deux remarques. La premiere, pour confirmer ce qu'il avance avec beaucoup de fondement, qu'on a donné quelquefois ſur les medailles aux Princes qui n'étoient que Céſars, le nom d'Empereur, & même celui d'Auguſte, lorſque l'éloge qu'on faiſoit d'eux leur étoit commun avec le Prince qui étoit alors Auguſte. La ſeconde achevera d'expliquer la medaille d'or du cabinet du Roi citée par l'Auteur, & determinera quelles ſont les victoires que Carinus a remportées n'étant encore que Céſar.

I. Carinus n'eſt point le ſeul à qui ont ait donné le titre d'Empereur, avant qu'il eût été fait Auguſte : ſon frere Numerien a joüi du même avantage. Mediobarbus en produit

une medaille, avec cette legende, IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS NOB. C. Et longtems avant l'Empire de Carus, on avoit donné le titre d'Empereur au jeune Saloninus fils de Gallien, quoiqu'il n'ait jamais été Auguste. Cela se voit dans l'inscription suivante [a], IMP. Q. IVLIO FILIO GALLIENI AVG. ET SALONINAE.

Pour ce qui regarde le nom d'Auguste, il est souvent attribué dans les medailles aux Césars, quand les loüanges qu'on leur donne leur sont communes avec l'Auguste qui les a fait Césars. De sçavans Critiques croyent que cet usage n'a commencé qu'après l'Empire de Gordien; parceque le jeune Philippe est le premier, dont on ait de semblables medailles. On en a en effet deux de de lui [b] avec cette legende, M. IVL. PHILIPPVS NOB. CAES. aux revers desquelles ont voit dans l'une, PIETAS AVGG. & dans l'autre, VIRTVS AVGVSTOR. Il y a aussi une medaille Grecque [c] où l'on voit les trois têtes du vieux Valerien, de Gallien

a *Onuph. l. 2. fast.* b *Mediobarb.* c *Morell.*

ſon fils, & du jeune Valerien ſon petit fils, avec cette legende, ΑΥΤΟΚ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC. ΓΑLLΙΗΝΟC. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC. CΕΒΒΒ. Or certainement le jeune Valerien n'a point été veritablement Auguſte, puiſque dans les medailles battues après ſa mort pour ſa conſécration il eſt encore appellé Céſar. Enfin, on a pluſieurs medailles, & de Carinus, & de Numerien ſon frere, faites pendant qu'ils étoient encore Céſars [a], au revers deſquelles on lit néanmoins ces mots, PIETAS AVGG. ou bien TRAIECTVS AVGG. ou bien MONETA AVGG. Ou enfin, VIRTVS AVGG. Ce qui dans les medailles du premier ne peut s'entendre que de Carus & de Carinus, & dans celles du ſecond, que de Carus & de Numerien. La même choſe ſe voit encore dans la celebre inſcription rapportée par Baronius, & enſuite par Pagi [b]. La voici.

a *Mediobarb.* b *Ad an.* 283.

VICTORIOSISSIMO
PRINCIPI IVVENT.
M. AVRELIO CARINO
NOBILISS. CAESARI
COS. PROCOS.

FORTISSIMO ATQVE
CLEMENTISSIMO
IMP. CAES. M. AVRELIO
CARO INVICTO AVG.
P. M. TR. POT. II. COS. II.
P. P. PROCOS.

VICTORIOSISSIMO
PRINCIPI IVVENT.
M. AVREL. NVMER.
NOBILISS. CAESARI
PROCOS.

M. AVRELIVS VALENT. V. C. LEG. AVGG. PROPR.
HISPANIAE CITERIORIS D. N. M. Q. EORVM.

M. Aurele Valent. ſe dit dans cet-
te inſcription le Lieutenant de deux
Auguſtes, LEG. AVGG. Il étoit en ef-
fet le Lieutenant, & de Carus alors
Auguſte, & de Carinus, auquel ſon
Pere avoit laiſſé le ſoin de gouverner
tout l'Empire d'Occident; cependant Carinus n'étoit encore que Céſar, comme il paroît par l'inſcription même. L'on donnoit donc alors aux Céſars le nom d'Auguſte, quand ce qu'on diſoit d'eux leur étoit commun avec le veritable Auguſte. M. Aurele Valent. ne ſe dit point le Lieutenant de Numerien, parceque le pouvoir de Numerien ne s'étendoit que dans l'Orient, comme celui de Carinus n'étoit que pour l'Occident.

II. La ſeconde remarque que je fais ici regarde les victoires que Carinus a remportées étant encore Céſar. On ne peut douter qu'il n'en ait en effet remporté quelques-unes, avant que d'être Auguſte; car outre l'inſcription que nous venons de rapporter, dans laquelle il eſt nommé très-victorieux, *victorioſiſſimus*, on a un grand nombre de medailles

de ce Prince, qui donnent évidemment à connoître qu'il a défait les ennemis de l'Empire n'étant encore que Céſar. Mais quels ſont ces ennemis qu'il a vaincus, & en quel païs les a-t'il combattus ? C'eſt ce que les medailles, ni les Hiſtoriens, ne nous apprennent point diſtinctément. Les medailles celebrent en general ſes victoires, ſans marquer quelles elles ſont. Vopiſcus, qui reproche à Carinus de s'être abandonné aux vices les plus honteux [a]: *Enormibus ſe vitiis & ingenti fœditate maculavit*, avoüe néanmoins qu'il avoit du courage, & aſſez de force d'eſprit pour ſe maintenir ſur le trône [b]: *Non defuiſſe ei ad vindicandum ſibimet imperium vigorem mentis.* Mais il ne dit point quelles preuves Carinus avoit données de ſon courage avant que d'être Auguſte. On ſçait qu'après la mort de ſon pere, & celle de Numerien ſon frere [c], il défit dans les campagnes de Verone & tua de ſa propre main Sabinus Julianus, qui avoit pris la pourpre

a *Vopiſc. in Caro cap.* 16. b *Idem ibid.*
c *Eutr. lib.*10. *Victor. in Epit.*

en Italie. On ſçait encore [a] qu'il
donna à Diocletien pluſieurs batail-
es, & qu'il l'auroit entierement
défait, ſi en pourſuivant [b] ſa vic-
oire avec chaleur, il n'avoit point
été tué par ſes propres ſoldats : *Dùm
victos avidè premeret, juxtà Margum in
Mœſia, ſuorum ictu interiit.* Mais les
mêmes Hiſtoriens qui nous parlent
le ces victoires de Carinus déja Au-
guſte, ne diſent rien de celles qu'il
remportées n'étant encore que
César. On peut néanmoins aſſûrer
que c'eſt dans les Gaules qu'il les
emporta. Son Pere l'y envoya ſi-
ôt qu'il l'eut créé Céſar [c] : *Carinum
ad Gallias tuendas cum viris lectiſſimis
deſtinavit.* Il y étoit encore lorſqu'à-
près la mort de ſon pere, il partit
les Gaules pour aller combattre en
talie Sabinus Julianus, & Diocle-
ien en Illyrie [d] : *Illyricum properè Ita-
iæ circuitu petivit.* Ainſi s'il a fait
quelque guerre étant Céſar, il les
faites dans les Gaules.

[a] *Vopiſc. ibid.* [b] *Victor. de Cæſar.* [c] *Vo-
iſc. in Caro cap. 7.* [d] *Victor de Cæſa-
ibus.*

Mais en quelle partie des Gaules a-t'il fait la guerre ? Nous l'apprenons d'un Poëte de ce tems-là ; c'est Olympius Nemesianus natif de Carthage. Ce Poëte en dédiant à Carinus & à Numerien, qui vivoit encore, un poëme qu'il avoit composé sur la chasse, & qu'il intitula, *Cynegeticon*, addresse ainsi la parole à ces deux Princes.

Mox vestros meliore lyrâ memorare triumphos,
Accingar, divi fortissima pignora Cari.
Atque canam nostrum geminis sub finibus orbis
Littus, & edomitas fraterno numine gentes,
Quæ Rhenum Tygrimque bibunt, Ararisque remotæ
Principium, Nilique bibunt ab origine fontem.
Nec taceam primùm quæ nuper bella sub arcto
Felici Carine manu confeceris, ipso
Penè prior genitore Deo ; utque intima frater

'ersidos & veteres Babylonos ceperit arces,
)ltus Romulei violata cacumina Regni.

Il est évident par les vers que ous venons de rapporter, que Ca-inus avoit donné plusieurs com-ats dans les Gaules; qu'il en avoit onné vers les sources de la Saone z sur le Rhin: *Et edomitas fraterno umine gentes, quæ Rhenum Tygrimque ibunt, Ararisque remotæ principium*; u'il en avoit donné sur le bas Rhin z sur les côtes septentrionales des ;aules: *Atque canam nostrum gemi-is sub finibus orbis littus ... nec ta-eam primum que nuper bella sub Arcto 'elici Carine manu confeceris, ipso penè rior genitore Deo.* Voilà donc deux ictoires de Carinus bien marquées: 'une remportée vers les sources de a Saone, l'autre vers le bas Rhin z sur les côtes de l'Ocean. Reste à oir sur quelles nations elles ont été emportées.

Il est plus difficile de déterminer uels furent les ennemis que Cari-us eut à combattre vers les sources le la Saone. Il y a bien de l'appa-

rence que ce ſont ceux là même, qui reprirent les armes quand ils virent Carinus éloigné des Gaules; & occupé d'abord en Italie contre Sabinus Julianus, & enſuite dans la Meſie contre Diocletien. Or deux ſortes d'ennemis ravagerent en ce tems-là la partie de Gaules qui étoit voiſine des ſources de la Saone; les Bagaudes, & les Bourguignons, avec les Alemans. Les Bagaudes étoient des payſans mêmes des Gaules, qui s'étoient revoltez [a], & avoient à leur tête Amand & Elien. Ils furent enſuite défaits par Maximien, que Diocletien envoya dans les Gaules en qualité de Céſar, incontinent après la mort de Carinus. Mais les Bagaudes n'avoient pas commencé leur revolte, avant que Carinus fût ſorti des Gaules [b]; Aurelianus Victor le dit expreſſément. Ainſi il eſt plus probable que ce ſont les Bourguignons & les Alemans, qui ayant paſſé le Rhin dans la premiere Germanie, s'étoient avancez juſque dans la Se-

[a] *Victor de Cæſar. Eutr. lib. 10.* [b] *De Cæſar.*

quanie, vers les ſources de la Saone. L'Orateur Mamertinus [a] nous apprend qu'ils rentrerent dans les Gaules ſitôt que Carinus en fut ſorti, & qu'ils y continuerent leurs ravages, juſqu'à l'arrivée de Maximien, qui leur ayant coupé les vivres, les fit, pour la plûpart, périr de faim & de miſere.

Pour les ennemis que Carinus battit vers le bas Rhin & ſur les côtes de l'Ocean, il eſt évident que ce furent les François & les Saxons. Car outre qu'il eſt certain que les François & les Saxons étoient les ſeuls qui fûſſent à portée en ce temslà de piller la Gaule Septentrionale & les côtes de l'Ocean, l'hiſtoire [b] nous apprend qu'ils firent en effet de grands ravages dans la ſeconde Belgique & dans les Armoriques, pendant que Carinus faiſoit la guerre à Diocletien. C'eſt pourquoi Maximien bientôt après qu'il fut arrivé dans les Gaules, envoya [c] Carauſius à Boulogne, pour

[a] *In panegyrico Maximiani cap.* 5. [b] *Eutr. lib.* 10. *Oroſ. lib.* 7. [c] *Eutrop. lib.* 10. *Oroſ. lib.* 7.

y commander une flotte contre les François & les Saxons, les plus habiles Pyrates de ce ſiécle-là : *Carauſius apud Bononiam per tractum Belgiæ & Aremoricæ pacandum mare accepit, quod Franci & Saxones infeſtabant.* Ils avoient commencé leurs pyrateries dès le tems de Probus [a], & ils n'avoient point ceſſé depuis de courir les mers & de ravager toutes les côtes de l'Empire. L'heureuſe navigation qu'ils avoient faite depuis le Pont-Euxin juſqu'à l'embouchure du Rhin [b] les avoit rendus plus hardis, & ils continuerent leurs courſes dans pluſieurs parties de l'Empire Romain, & ſur tout dans les Gaules, juſqu'à ce qu'ils euſſent été pluſieurs fois défaits par Conſtantius Chlorus, & par Conſtantin ſon fils. Ainſi l'on ne peut douter que ce ne ſoit eux & les Saxons, dont a voulu parler le Poëte Nemeſianus, dans ces vers : *Nec taceam primùm quæ nuper bella ſub Arcto felici, Carine, manu confeceris, ipſo penè prior genitore Deo.*

[a] *Zoſim. l.* 1. *Eumen. Paneg. Conſtantio Caſ. cap.*18. *Flav. Vopiſ. in Probo.* [b] *Ibid.*

ARTCILE LXXV.

JOANNIS-JOACHIMI Scroderi Thesaurus Linguæ Armenicæ, antiquæ, & hodiernæ &c. C'est à dire, *Thrésor de la Langue Arménienne, tant ancienne, que moderne. Par Jean-Joachim Scroder.* A Amsterdam, l'an 1711. de JESUS-CHRIST, & 1160. selon la maniere de compter des Arméniens. *In* 4°. *pages* 64. *pour une dissertation, &* 410. *pour l'ouvrage, sans compter deux tables des mots Arméniens & Latins.*

L'Auteur se plaint dans sa préface, de ce que la langue Arménienne a été si négligée dans un tems où les langues Orientales ont été la principale étude de tant de Sçavans.

Ce qui a paru jusqu'à present de plus parfait sur ce sujet, est l'ouvrage du P. Clement Galan Theatin, de *l'histoire & de la Conciliation des Arméniens avec l'Eglise Romaine*, enrichi d'une Grammaire Arménien-

ne. L'Introduction à la langue Arménienne, de Thesée Ambroise, imprimée à Pavie en 1539. est peu de chose; de même que le Dictionnaire Arménien-Latin imprimé à Paris en 1630. par François Rivola, qui y a mêlé quantité de mots Turcs & Persans. André Acoluthus publia à Lipsic en 1680. un Essai des caracteres Arméniens, *specimen characterum Armenorum*, où en quelques endroits il s'est laissé tromper par le P. Galan & Rivola, & en d'autres il les a corrigez. Outre ces livres de Grammaire, il y a un Catéchisme Romain en Latin & en Arménien, imprimé à Amsterdam, & une version Arménienne de la Bible, qu'Uskan Evêque d'Erivan fit imprimer à Leyde en 1666.

Mr. Scroder raconte encore dans sa préface, qu'à l'imitation de Ludolphe, qui s'est fait estimer par la connoissance de l'Ethiopien, il s'est appliqué à l'Arménien; que dans le dessein de l'apprendre parfaitement, il entreprit le voyage d'Arménie, le Landgrave de Hesse fournissant liberalement à la dé-

pense : l'occasion étoit heureuse, un Archevêque d'Armenie, nommé Thomas, & son neveu Lucas fils de Nurigia, étoient sur leur départ de Hollande pour retourner en leur païs, & promettoient de le conduire ; mais la mort de l'Archevêque rompit la partie, & Mr. Scroder, qui avoit pris les devants & étoit allé les attendre à Moscou, fut contraint de revenir sur ses pas. De retour en Hollande, il s'attacha au neveu du défunt Prélat, & prit des leçons de lui. Il promet un Dictionnaire Arménien-Latin, une histoire d'Arménie, & un catalogue des livres de cette nation.

Venons à sa dissertation, où il traite en quatre chapitres, de l'antiquité, de la destinée, du génie, de l'usage de la langue Arménienne.

Tout ce qu'il dit des Antiquitez Arméniennes, est fondé sur le témoignage de Moyse de Choren, qui dans le quatriéme siécle a écrit l'histoire d'Arménie, sur les mémoires de Maribas Catina, qui étoient copiez d'après d'autres très-anciens ; car Arsaces qui fonda l'Em-

pire des Parthes, ayant donné l'Arménie à ſon frere Walarſaces, & ce Prince voulant s'inſtruire de ce qui concernoit ſon nouveau Royaume, envoya Maribas conſulter les Archives de Ninive, lequel y trouva un livre avec cette inſcription: „Ce volume, traduit de Caldéen „en Grec par l'ordre d'Alexandre, „contient l'hiſtoire originale des „premiers hommes, Sjeruvan, „Titan, & Apetuſthes, avec la ſuite de leurs deſcendans pendant „pluſieurs années.

Selon ces mémoires, que l'Auteur croit indubitables, l'Arménie avant que d'être ſoumiſe aux Parthes a eû cinquante trois Rois, originaires du païs & de la poſtérité de Haïk, & depuis Arſaces elle en a eû vingt ſept.

Haïk, le premier de tous ces Rois, étoit fils de Thargom, petit-fils de Thiras, arriere-petit-fils de Gomer, qui étoit né de Japhet. Ce n'eſt pas de la Geneſe que cette Génealogie a été tirée. Ce Haïk tua Belus, qui prétendoit le ſoumettre à ſon empire: & de lui la na-

tion & la langue ont été nommées Haïcanes.

Il y auroit lieu de se prévaloir de ce que l'Arche de Noé s'arrêta sur le mont Ararat, pour assûrer que la langue Haïcane, ou Arménienne, est la premiere de toutes; mais laissant cette prérogative à l'Hebraïque, il faut avoüer, dit Mr. Scroder, que l'Arménienne est originale, née au tems de la confusion des langues, & qu'elle n'est dérivée d'aucune autre; ce qu'il prouve par d'anciens noms propres, tant d'hommes que de lieux.

Quant à la destinée de cette langue, elle a eû trois differens états: sous les Rois originaires du païs la langue se conserva en sa pureté, & s'étendit avec leurs conquêtes jusqu'en Cappadoce. Elle reçut dans la suite quelque alteration, par les Colonies de divers peuples qui s'établirent en Arménie, & par les invasions des Parthes, des Sarrazins, des Choramiens & des Tartares. Mais sous la longue domination des Perses & des Turcs elle s'est absolument corrompuë, & les Ar-

méniens d'aujourd'hui n'entendent plus le langage de leurs peres ; de ſorte qu'il en eſt d'elle comme des autres langues anciennes, qu'il y a un Arménien litteral, qui ſubſiſte dans les livres, & un vulgaire dans la bouche du peuple.

L'Auteur fait le dénombrement de differentes nations qui ſe ſont établies en Arménie, & il y compte des Cananéens qui avoient fui devant Josüé, qu'il nomme Genthunes, *Genthunii*, & auxquels Walarſaces donna le droit de préſenter les gants au Roi des Juifs, nommez Bagratides, d'un Bagrates que Nabuchodonoſor envoya au Roi d'Arménie, & ces Bagratides mettoient la couronne ſur la tête du Roi des Aſſyriens, des Medes, des Alains, des Chinois.

Juſques là les Arméniens s'étoient ſervi de caracteres, ou Perſans, ou Grecs ; mais au troiſiéme ſiécle, ſous le regne de Tiridates, la Religion Chrétienne s'étant étenduë parmi eux, un Moine, nommé Mieſrob, qui avoit été Secretaire des Rois Warazdat & Arſaces IV. inventa de

nouveaux caracteres plus conformes aux differens ſons de leur langue ; & ce ſont ceux dont ils uſent preſentement. Miesrob, dit Mr. Scroder, & un autre Moine nommé Iſaac, qui fut Patriarche de ſa nation, traduiſirent en Arménien l'Ecriture ſainte, les ſymboles, & pluſieurs ouvrages des Peres ; & depuis ce tems-là les Arméniens, quoique dans l'oppreſſion, n'ont pas manqué d'avoir des hommes ſçavans, & qui ont composé de beaux ouvrages. Il y a eû des livres en Arménien imprimez à Veniſe, à Julfa près d'Hiſpahan, à Rome, à Marſeille à Léopold, à Paris, à Conſtantinople, à Lipſic, à Leide & à Amſterdam.

Pour le génie de la langue Arménienne, il eſt different de celui de toutes les autres, ayant toutefois aſſez d'affinité avec la langue Grecque. La racine ſe tire des noms, ſans aucune diverſité de genres, & ſans articles : elle a dix déclinaiſons & dix cas pour les noms, avec quatre conjugaiſons pour les verbes, dont les meufs & les tems ſont com-

me dans le Grec. Elle a emprunté quelques mots Hebreux, Syriaques, Arabes, Parthes & Tartares ; ceux d'Arts & de Religion sont la plûpart tirez du Grec.

Enfin, l'Armenien étant une langue ancienne & originalle, peut être d'usage à entendre certains mots. Par exemple, celui d'Ararat a été interpreté par S. Jerôme comme s'il signifioit *maudit* : & selon l'Arménien, c'est une Province appellée *la tache d'Araï*, où s'élevoit le mont Masis. Cet Araï fut un Roi d'Armenie dont la beauté donna de l'amour à Semiramis. Hesychius dit que les Mages appelloient les hommes justes, du nom de *Αρτάδις* : & selon l'Armenien un juste est *Ardar*. Les Perses nommoient le soleil *Mithra* ; & en Arménien *Miter* signifie seul, ou unique Seigneur. Comme la version de l'Ecriture Sainte en Arménien est fort ancienne, elle peut avoir son utilité.

D'ailleurs, l'histoire Ecclésiastique & civile peut recevoir des éclaircissemens considerables par le moyen des livres Arméniens. Agathange Secretaire de Tiridate IV. a écrit l'histoire de sa nation, jusqu'au tems qu'elle fut convertie avec son Roi Tiridate à la foi Chrétienne. Moyse de Choren a avancé l'histoire jusqu'aux premieres années du Roi Askierd fils de Jezdegirde. Elisée l'a continuée à quelques années, & a décrit le martyre de saint Wardans, mis à mort par les

Perses. Nierses a réduit ces anciens Historiens en abregé & en rimes. Michel a écrit l'histoire de l'ancien & du nouveau Testament selon les quatre Monarchies, avec la suite des Papes & des Patriarches d'Antioche & d'Arménie, où il dispute fort au long contre le Concile de Calcédoine. Il y a encore quelques autres Historiens Arméniens plus récens.

Il reste à marquer la forme des années, dont usent les Arméniens, & dont ils fixent l'époque à la correction de leur Calendrier, l'an 551. de nôtre Ere vulgaire. Leur année est composée de douze mois, qu'ils nomment, *Navasardi*, *Huerri*, *Sahmi*, *Tre*, *Khaghueis*, *Arats*, *Miehieki*, *Arieki*, *Ahki*, *Marieri*, *Margats*, *Huetits*: chacun est de trente jours, après lesquels ils ajoutent cinq jours, de sorte que leurs années conviennent avec celles de Nabonassar. En nôtre année 1710. leur premier jour de *Navasardi* tomboit le 8e. d'Octobre. Mais les Marchands de Julpha suivent un autre Calendrier, composé par Azariola : ils commencent l'année à l'équinoxe du Printems, & la font de douze mois, à sçavoir, *Shami*, *Adam*, *Sebbat*, *Nachai*, *Ghamar*, *Nadar*, *Thirai*, *Damai*, *Hamirai*, *Aram*, *Oudan*, *Nirhan*: chacun est encore de trente jours, avec cinq jours ajoutez: & aux années Bissextiles, ils font le dernier mois de trente & un jour.

Après cette dissertation préliminaire, Mr. Scroder donne une Grammaire Arménienne ; ouvrage peu propre à entrer dans un extrait.

Ensuite il vient à la confession de foi des Arméniens. Il dit qu'outre les trois symboles, des Apôtres, de Nicée ou de Constantinople, & de S. Athanase, ils ont cinq confessions de foi ; la premiere de Gregoire Evêque de Nariek environ l'an 951. La seconde & la troisiéme de Niersses de Claje Patriarche, l'une addressée aux Eglises Arméniennes, & l'autre à l'Empereur Manuel en 1170. La quatriéme de Niersses Archevêque de Lampron à Alexis gendre de l'Empereur Manuel en 1187. La cinquiéme est encore du Patriarches Niersses, & en rimes.

Ce n'est néanmoins aucune de ces confessions que Mr. Scroder rapporte, mais une plus ancienne, & dont l'Auteur est inconnu : elle est de l'usage ordinaire des Eglises Arméniennes, & récitée au Baptême. Il y a deux articles remarquables ; car elle porte 1°. Que le S. *Esprit procede du Pere, qu'il a la même essence avec le Pere, & la même gloire avec le Fils.* 2°. Que le *Fils, Dieu parfait, s'est fait homme parfait avec une ame & un corps, que c'est une personne en une nature.*

Sur le premier de ces articles, M. Scroder dit que les Arméniens reconnoissent volontiers que le S. Esprit procede aussi

du Fils, puis qu'après S. Jean de Damas, ils l'appellent l'Esprit de Fils ; & que Gregoire Evêque de Nariek s'exprime ainsi : *Nous loüons avec le Pere & le Fils leur procession indivisible.*

Sur le second il dit, que si les Arméniens ne confessent qu'une nature en JESUS-CHRIST, c'est uniquement par opposition à l'heresie de Nestorius ; car d'ailleurs ils disent anatheme à Eutyches, & avoüent que JESUS-CHRIST est veritablement & parfaitement Dieu & homme, sans nul mélange ou aucune confusion de la Divinité & de l'humanité, impassible selon celle-là, & passible selon celle-ci, de même que du corps & de l'ame il se fait un seul homme sans aucune alteration des deux substances. Mr. Scroder rapporte plusieurs passages des Auteurs Arméniens qui exposent ainsi leur créance ; & il pense que c'est assez pour la justifier. Mr. de Monis, c'est à dire, Mr. Simon, en a jugé comme lui.

L'Auteur ajoute quelques dialogues par forme d'essai de langue Arménienne ; & il est contraint, en faisant parler un Prêtre Arménien, d'avoüer que les Eglises d'Arménie conviennent avec l'Eglise Romaine sur toute la doctrine des Sacremens, & en particulier sur celle de l'Eucharistie.

ARTICLE LXXVI.

APOLOGETIQUE DE TERTULLIEN, ou défense des premiers Chrétiens contre les calomnies des Gentils, avec des notes pour l'éclaircissement des faits & des matieres. A Paris, chez Jacques Collombat 1714. *In* 4°. *pages* 156. *sans la table.*

MOnsieur l'Abbé Vassoult ne fait paroître aujourd'hui sa *nouvelle traduction de l'Apologetique de Tertullien*, que comme l'essai de la traduction entiere des ouvrages de ce Pere qu'il promet : il s'engage même de ne pas faire attendre longtems l'*Apologetique à Scapula, l'exhortation aux Martyrs, les traitez de la patience, de la pénitence, de la priere, des spectacles*, & *de l'ajustement des femmes*. L'entreprise de Mr. l'Abbé Vassoult est grande, & demande un homme qui, par une étude assiduë & une severe œconomie de son tems, se soit rendu familier le stile des Peres, & en particulier celui de son Auteur, le plus obscur des Peres ; un homme qui ait acquis une grande connoissance de l'antiquité Chrétienne, & même des antiquitez profanes, dont les écrits de Tertullien sont pleins. Ces talens n'auroient pas suffi pour son dessein, sans l'élegance de stile & la pureté de lan-

gage, que le Traducteur a puisée dans la source de la veritable politesse, à la Cour.

Les Chrétiens persécutez n'opposerent durant plus d'un siécle à la cruauté de leurs persécuteurs que leur innocence, & une patience invincible. Ils comptoient les maux de cette vie pour si peu de chose, qu'ils ne daignoient pas employer leur esprit & leur science à les éviter. Ils comprirent enfin qu'il étoit de l'interêt de la Religion de la faire connoître, & du bien de leurs persécuteurs de les détromper. Le zele pour la Religion, & la charité pour le prochain, plus puissans sur eux que l'amour des biens, que l'amour de la vie, produisit plusieurs Apologies de la Religion Chrétienne. Nous en avons perdu beaucoup : il nous reste en Grec *les deux de S. Justin*, une d'*Athenagore*, une *de Theophile d'Antioche*, une *de Tatien*, & *des ouvrages de Clement Alexandrin*, *d'Origene*, *d'Eusebe*, qui défendent & qui expliquent la Religion avec plus d'étenduë que ne l'ont fait ses premiers Apologistes.

Nous avons en Latin *l'Apologetique de Tertullien*, *l'Octave de Minutius Felix*, *le Traité de S. Cyprien de la vanité des Idoles*, & des ouvrages plus considerables d'*Arnobe* & de *Lactance*.

Le Traducteur de Tertullien n'a pû éviter un défaut commun aux Traducteurs

& aux Commentateurs ; trop prévenu pour son Auteur, il n'a songé qu'à l'élever au dessus de tous les Apologistes Latins du Christianisme, & il ne leur a pas rendu assez de justice.

Minutius Felix n'est rien moins que copiste de Tertullien, il vivoit, il écrivoit de son tems, & peutêtre n'a-t'il eû aucune connoissance de l'Apologetique de l'Ecrivain Carthaginois. Le but, le tour, la matiere du dialogue de Minutius, est absolument differente du but, du tour, de la matiere de l'Apologetique. Le stile de ces deux ouvrages est encore plus different, & les deux Auteurs sont d'un caractere si opposé, qu'il est impossible qu'un des deux ait copié l'autre. Mr. l'Abbé Vassoult convient que le stile de Tertullien est dur, barbare, peu intelligible ; trop plein des livres Grecs, qu'il a pris pour modeles, Tertullien parle presque toujours Grec en Latin, accoûtumé à la vivacité du laconisme, & ne trouvant point dans sa langue la legereté qu'il aimoit dans la Grecque : il préfere une expression dure, mais concise, à une plus polie, mais diffuse & languissante ; il invente même des mots, non selon les préceptes sages d'Horace, & avec l'attention scrupuleuse de Ciceron, il se livre au feu de son imagination, & forge des termes qui ne sont, ni Grecs, ni Latins, & dont personne n'a osé se servir que lui :

ontent, pourvû qu'en violant les loix de
analogie & de la construction, il expri-
ne à son gré toute la force de ses pensées,
oute la vehemence de ses preuves; d'ail-
eurs, indépendamment de son génie par-
culier, le terroir Africain se feroit sen-
ir dans son stile. Tel a été Tertullien; la
orce, la rapidité de son éloquence, l'é-
aleroit à Demosthene, s'il avoit eû l'es-
rit aussi solide que l'Orateur Athenien.
l donne aux bonnes raisons ce tour con-
aincant qui saisit, qui entraîne, qui ne
ermet pas de résister; mais il mêle tant
e faux raisonnemens aux veritez qu'il
ropose, il employe quelquefois des preu-
es si foibles, si détournées, si frivoles,
u'il perd tout l'effet de son éloquence.
Comme il est plus sage & plus moderé
lans l'Apologetique que dans ses autres
uvrages, ses grands talens pour l'élo-
uence, & son rapport avec Demosthene,
 sont plus sensibles. La bonté de sa cause
ui présentoit tant de raisons fortes & pres-
antes à choisir, que son imagination n'a
pû trouver place aux mauvaises; & l'on
lit volontiers, avec le Traducteur, que
*et ouvrage étoit capable d'arrêter la persé-
ution, si les persécutions n'avoient été ne-
essaires à l'Eglise.*

Minutius Felix n'est pas au-dessous de
Tertullien du côté de l'érudition, & il
l'emporte beaucoup sur l'Africain, pour
la justesse de l'esprit, le choix des preu-

ves, les agrémens & la perſpicuité du ſtile. Nul Pere n'a mieux écrit en Latin ; il a le bon goût du meilleur âge da la Latinité ; ſes peintures charment, & il eſt peu de livre qui ſe faſſe lire avec autant de plaiſir. Mr. d'Ablancourt nous en a donné une traduction.

Il paroît dans Lactance moins de vivacité & de délicateſſe que dans Minutius, ſon ſtile cependant n'eſt pas moins beau, mais ce ſont des beaûtez differentes. Lactance eſt tout Ciceronien, & par conſéquent un peu diffus ; on a tort de lui reprocher la ſterilité. Perſonne n'a mieux découvert le foible du Paganiſme & de la Philoſophie, & s'il ne s'eſt pas autant appliqué à éclaircir & à défendre nos dogmes, ce qui a donné lieu au Pape Damaſe de ſe plaindre du vuide de ſes écrits, c'eſt que plus prudent que tant d'autres Auteurs, il a connu ſes forces, & a ſçû ſe borner : habile Rheteur, éloquent Orateur, Philoſophe même, il n'a oſé faire le Théologien.

Nous diſputerons moins avec l'habile Traducteur ſur Arnobe. Mr. l'Abbé Vaſſoult reprend ce Rheteur d'avoir trop étendu ſon ſujet, & de l'avoir chargé d'une érudition inutile. Ne peut-on, & ne doit-on pas dire, que ce n'eſt pas une harangue, mais un traité complet, qu'Arnobe a voulu compoſer ; que l'érudition mal placée dans une harangue n'eſt point

étrangere à son dessein, & qu'en passant condamnation sur la barbarie de son stile, il faut le loüer, & non pas le blâmer, de nous avoir mieux fait connoître les détails de l'idolatrie payenne, qu'aucun autre Auteur.

On convient encore assez, avec le Traducteur de Tertullien, sur le traité de S. Cyprien de la vanité des idoles : c'est un extrait de l'Apologetique qui lui sert d'ombre ; S. Cyprien y copie aussi le dialogue de Minutius, & ne l'égale pas.

Quoique nous n'accordions pas à Tertullien toute la superiorité que son nouveau Traducteur lui attribuë, quoique nous ayons peine à reconnoître que la justesse de son esprit égale la vivacité de ses pensées, que la solidité de ses raisonnemens répond au feu qui brille partout dans ses discours ; quoique nous ayons encore plus de pèine à le loüer d'une humilité profonde, & à excuser les erreurs manifestes dans quelques uns de ses derniers ouvrages, nous n'augmenterons pas le nombre des Critiques indiscrets, qui n'ont pas connu le prix des travaux de ce grand homme, travaux dont l'Eglise dans tous les siécles a tiré de grands avantages.

Il est tombé dans l'heresie, mais il avoit par avance ôté toute ressource à l'heresie, & réfuté tous les heretiques, dans son admirable livre *des Prescriptions.*

Il a porté la rigueur de ſa morale aux derniers excès, ſurtout depuis qu'il ſe fût joint aux Montaniſtes; mais il a propoſé les veritables regles de la morale Evangelique dans d'autres ouvrages, avec tant de force, & des tours ſi ingénieux, que reconnu pour maître par l'éloquent S. Cyprien, il eſt encore aujourd'hui le maître des Orateurs Chrétiens. Il a défiguré quelques-uns de nos Myſteres, alteré certains dogmes, mais il a répandu en d'autres tems, en d'autres ouvrages, un ſi grand jour ſur ces dogmes, ſur ces Myſteres, que pour le réfuter on n'a beſoin que de ſes écrits. On doit donc beaucoup à l'habile plume qui nous fait parler François ce fameux Docteur de l'Egliſe. Mr. l'Abbé Vaſſoult nous avertit qu'il a eû grand ſoin de rendre ſa verſion exacte, de meſurer ſes expreſſions ſur les penſées de ſon Auteur; perſuadé que c'eſt tromper le Public, que d'expliquer le ſens de l'Auteur ſans repréſenter ſon génie. Il auroit joint le texte original à la verſion, s'il n'avoit appris que le Pere Malingant, Benedictin, prépare une nouvelle édition de Tertullien revûë ſur les manuſcrits.

Il ſe plaint avec raiſon de l'édition faite par des Libraires en 1664. & appellée *Variorum*: il devoit ſe ſervir de celle de *Rigaut*, qui auroit rendu une nouvelle édition inutile, ſi l'Editeur avoit été moins hardi à mettre ſes conjectures dans le texte.

La nouvelle traduction est accompagnée de notes, que le Traducteur a crû necessaires pour l'éclaircissement de certains faits, & de quelques endroits dont il ne pouvoit entierement dissiper les tenebres par une simple version.

Il a fort bien démêlé les veritables motifs qui ont engagé Tertullien à défendre la Religion; Tertullien a voulu désabuser les infidelles, dont l'aveuglement excitoit sa compassion, & soutenir les plus foibles des Fidelles, ébranlez par la rigueur des persécutions. La Religion Chrétienne peinte au naturel est le plus efficace moyen qu'il y employe, & quoiqu'il n'y ait plus, ni payens, ni persécuteurs, l'*Apologetique* qu'on nous donne peut encore servir à diminuer le nombre des ennemis de l'Eglise; à faire aimer, à faire admirer le Christianisme, à en faire reconnoître la divinité; il peut servir à former des Orateurs Chrétiens, aussi capable que les modeles Grecs, d'élever l'esprit, de l'animer, de fournir ces traits vifs & perçans, ces tours sublimes, en quoi consiste la grande éloquence. Mr. Vassoult, qui n'a rien omis pour en rendre la lecture utile, en donne un abregé, ou plûtôt, une analyse, qui en découvre tout l'art.

Nous avions déja une traduction de l'Apologetique fort estimée, & qui a eû plusieurs éditions, faite par Mr. de Giry

de l'Academie Françoise. Si Mr. l'Abbé le Vassoult l'efface, sa gloire en sera plus grande. Nous n'osons prononcer ; c'est assez pour nous de mettre nos Lecteurs en état de porter ce jugement par quelques extraits des deux traductions.

CAP. XVII.

Quod colimus, Deus unus est, qui totam molem istam, cum omni instrumento elementorum, corporum, spirituum, verbo quo jussit, ratione quâ disposuit, virtute quâ potuit, de nihilo expressit in ornamentum majestatis suæ, unde & Græci nomen mundo KOCMON *accommodaverunt. Invisibilis est, etsi videatur ; incomprehensibilis, etsi per gratiam repræsentetur : inæstimabilis, etsi humanis sensibus æstimetur. Ideò verus & tantus est. Cæterùm quod videri communiter, quod comprehendi, quod æstimari potest, minus est & oculis quibus occupatur, & manibus quibus contaminatur, & sensibus quibus invenitur. Quod verò immensum est, soli sibi notum est. Hoc est, quod Deum æstimari facit, dùm æstimari non capit, ità eum vis magnitudini & notum hominibus objicit & ignotum. Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt. Vultis ex operibus ipsius tot ac talibus quibus continemur, quibus sustinemur, quibus oblectamur, etiam quibus exterremur ?*

Vultis ex animæ ipsius testimonio comprobemus? Quæ licet carcere corporis pressa, licet institutionibus pravis circumscripta, licet libidinibus ac concupiscentiis evigorata, licet falsis Deis exancillata, cum tamen resipiscit ut ex crapula, ut ex somno, ut ex aliqua valetudine, & sanitatem suam patitur, Deum nominat, hoc solo nomine, quia proprio Dei veri. Deus magnus, Deus bonus, & quod Deus dederit, omnium vox est. Judicem quoque contestatur illum, Deus videt, & Deo commendo, & Deus mihi reddet. O testimonium animæ naturaliter Christianæ! Denique pronuntians hæc, non ad Capitolium, sed ad cœlum respicit. Novit enim sedem Dei vivi, ab illo, & inde descendit.

EXTRAIT DE LA TRADUCTION DE GIRY.

„ Le Dieu que nous adorons est un seul
„ Dieu, qui a tiré du néant cette gran-
„ de masse du monde, qui a formé
„ de rien ces divers élemens, ces corps &
„ ces esprits; dont il est composé, & qui
„ par l'autorité de sa parole, par l'ordre
„ admirable que sa sagesse a établi, & par
„ la vertu de sa puissance infinie, a pro-
„ duit cet excellent ouvrage, pour être
„ une image illustre de sa grandeur: d'où
„ vient que les Grecs lui ont donné le nom
„ qui signifie ornement. Ce Dieu est invi-

„ ſible à nos yeux, & toutefois nous le
„ voyons à toute heure : nous ne pouvons
„ le toucher, & pourtant il nous eſt tou-
„ jours preſent, par cette étroite union
„ que la grace de l'Evangile produit entre
„ lui & nous. Il eſt d'une nature que nô-
„ tre entendement ne peut comprendre, &
„ néanmoins par le miniſtere de nos ſens
„ nous pouvons former quelques idées de
„ ſon eſſence. Certainement ces choſes
„ nous apprennent que c'eſt un vrai Dieu,
„ mais que c'eſt un Dieu dont la Majeſté
„ eſt au deſſus de toutes les penſées des
„ hommes. Ordinairement ce qui tombe
„ ſous l'objet de la vûë, ce qui peut être
„ manié, & ce que l'eſprit peut entendre,
„ eſt moindre que les yeux qui le regar-
„ dent, que les mains qui le touchent, &
„ que les ſens qui le font connoître. Il
„ n'en eſt pas ainſi de Dieu, ſon infinité
„ n'eſt découverte qu'à lui même ; elle eſt
„ cachée aux hommes, encore qu'elle ne
„ leur ſoit pas inconnuë, & ils conçoi-
„ vent quelle eſt ſa nature, quand ils con-
„ ſiderent qu'elle eſt au delà de toute l'é-
„ tenduë de leur eſprit. Ainſi ſa grandeur
„ immenſe le découvre & le dérobe à la
„ connoiſſance des hommes en un même
„ tems : & c'eſt en cela que conſiſte prin-
„ cipalement vôtre crime, vous ne vou-
„ lez pas adorer celui dont vous ne pouvez
„ ignorer la puiſſance. Voulez-vous que
„ nous vous la prouvions par ce nombre

„ infini de ſes ouvrages merveilleux, qui
„ ſervent à nous conſerver, à entretenir
„ nôtre vie, à nous réjoüir, & même à
„ nous donner de la crainte? Voulez-vous
„ que nous convainquions vôtre infidelité
„ par le témoignage de vôtre ame? Vous
„ ſçavez que malgré la contrainte qu'elle
„ ſouffre dans la priſon de ſon corps, au
„ milieu des mauvaiſes habitudes dont el-
„ le eſt aſſiegée, parmi les déſordres des
„ vicieuſes inclinations & des déſirs impu-
„ diques qui détruiſent ſa vigueur, dans le
„ malheur de ſa condition où elle ſe voit
„ eſclave des fauſſes Divinitez; quand elle
„ ſe recüeille en elle même, & qu'elle re-
„ prend ſes eſprits, comme il arrive après
„ qu'elle eſt ſortie d'une débauche, d'un
„ ſommeil, ou d'une maladie, ſi elle a
„ encore l'uſage de ſa raiſon, elle remer-
„ cie Dieu. Ce mouvement intérieur qui
„ vous fait nommer Dieu, ne vous mon-
„ tre-t'il pas qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, à
„ qui veritablement ce titre auguſte appar-
„ tient? N'eſt-il pas vrai que vous dites
„ tous que Dieu eſt grand, que Dieu eſt
„ bon! Et quand vous parlez des biens que
„ vous recevez du ciel, que Dieu vous les
„ a donnez? N'établiſſez-vous pas vous
„ mêmes ce Dieu pour vôtre juge, quand
„ vous prononcez que Dieu voit toutes
„ choſes, que vous vous recommandez à
„ Dieu, & que Dieu vous recompenſera?
En effet, ces paroles que vous avez or-

,, dinairement en la bouche, témoignent
,, que vos ames ſont portées naturelle-
,, ment à reconnoître un Dieu ; & partant
,, à être Chrétiennes. Celui qui parle ainſi
,, de Dieu regarde le Ciel, & non le Ca-
,, pitole : car il ſçait que le Ciel eſt le ſé-
,, jour du Dieu vivant, comme il ſçait
,, que ce grand Dieu eſt l'Auteur de ſa vie,
,, & que le Ciel eſt le lieu de ſon ori-
,, gine.

EXTRAIT DE LA NOUVELLE TRADUCTION.

Idée du Dieu que les Chrétiens adorent.

,, Les Chrétiens adorent un ſeul Dieu,
,, qui a fait de rien tout l'Univers, les éle-
,, mens, les corps & les eſprits qui le
,, compoſent. Sa parole a ordonné, ſa ſa-
,, geſſe a diſpoſé, & ſa puiſſance a pro-
,, duit ce bel ouvrage, pour être l'orne-
,, ment de ſa Majeſté ; c'eſt auſſi le nom
,, que les Grecs lui donnent. Ce Dieu eſt
,, inviſible, quoiqu'il ſoit toujours devant
,, nos yeux : on ne le touche point, quoi-
,, que ſa bonté le rende palpable dans ſes
,, créatures ; & quoique les ſens l'apper-
,, çoivent, il eſt pourtant incompréhen-
,, ſible ; ce qui prouve & ſa verité & ſa
,, grandeur. Une choſe qui peut être vûë,
,, touchée, & apperçûë à la maniere ordi-
,, naire, eſt moindre que les yeux qui la

 voyent

„voyent, que les mains qui la touchent, „& que les ſens qui l'apperçoivent. L'im„menſité ne peut être connuë que par „l'immenſité même, & l'incompréhenſi„bilité eſt la preuve la plus certaine de „la Divinité : enſorte que ſa grandeur „nous le montre & nous le dérobe en mê„me tems. C'eſt-là le grand crime de „ceux qui ne veulent pas reconnoître un „Dieu qu'il n'eſt pas en leur pouvoir „d'ignorer.

„Voulez-vous qu'on vous prouve ſon „exiſtence par tant d'excellens ouvrages „qui nous conſervent & nous ſoutiennent, „qui nous réjoüiſſent & nous effrayent? „Faut-il vous la prouver par le témoignage „de vôtre ame, qui toute captive qu'elle „eſt dans la priſon du corps, aſſiegée par des habitudes criminelles, accablée ſous le poids de ſes penchans & de ſes déſirs, eſclave des fauſſes divinitez, lorſqu'elle revient à elle-même comme d'une yvreſſe, d'un aſſoupiſſement, ou de quelque maladie violente, & qu'elle recouvre la raiſon, elle invoque la Divinité ſous un nom qui ne convient qu'au veritable Dieu. *Grand Dieu! Bon Dieu! Dieu veüille*, ſont des paroles qui ſont à la bouche de tous les hommes. Elle le prend auſſi pour juge, lorſqu'on dit, *Dieu le voit. Je mets tout entre les mains de Dieu. Dieu me le rendra.* Ne ſont-ce pas là les ſentimens d'une

„ ame naturellement Chrétienne ? Enfin,
„ en prononçant ces paroles, ce n'est
„ point le Capitole qu'elle regarde, c'est
„ le Ciel ; parcequ'elle sçait qu'il est la
„ demeure du Dieu vivant, qu'elle est sor-
„ tie de Dieu, & que le Ciel est le lieu de
„ son origine.

CAP. XXXVII.

Si inimicos, ut suprà diximus, jubemur diligere, quem habemus odisse ? Item si læsi vicem referre prohibemur, ne de facto pares simus, quem possumus lædere ? Nam de isto ipsi recognoscite. Quoties enim in Christianos desævitis, partim animis propriis, partim legibus obsequentes ? Quoties etiam præteritis vobis, suo jure nos inimicum vulgus invadit lapidibus & incendiis ? Ipsis Bacchanalium furiis nec mortuis parcunt Christianis, quin illos de requie sepulturæ, de asylo quodam mortis, jam alios, jam nec totos, avellant, dissecent, distrahant. Quid tamen unquam denotastis de tam conspiratis, de tam animatis ad mortem usque, pro injuria repensatum ? Quando vel una nox pauculis faculis largiter ultionis posset operari, si malum malo dispungi penes nos liceret. Sed absit ut aut igni humano vindicetur divina secta, aut doleat pati in quo probatur. Si enim & hostes exertos, non tantùm vindices occultos agere vellemus, deesset nobis vis numerorum & copiarum ?

Plures nimirum Mauri, & Marcomanni, ipsique Parthi, vel quantæcumque, unius tamen loci & suorum finium, gentes, quàm totius orbis. Hesterni sumus, & vestra omnia implevimus, Urbes, Insulas, Castella, Municipia, Conciliabula, Castra ipsa, Tribus, Decurias, Palatium, Senatum, Forum; sola vobis relinquimus templa. Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur; si non apud istam disciplinam magis occidi liceret, quàm occidere? Potuimus & inermes, nec rebelles, sed tantummodò discordes, solius divortii invidiâ adversùs vos dimicasse. Si enim tanta vis hominum in aliquem orbis remoti signum abrupissemus à vobis, suffudisset utique dominationem vestram tot qualiumcumque amissio civium, imò etiam & ipsâ destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram, ad silentium rerum, & stuporem quemdam quasi mortui orbis, quæsissetis quibus imperaretis. Plures hostes quàm cives vobis remansissent. Nunc enim pauciores hostes habetis, præ multitudine Christianorum. Quis autem vos ab illis occultis, & usquequàque vastantibus mentes & valetudines vestras hostibus raperet? A Dæmoniorum incursibus dico, quæ de vobis sine præmio, sine mercede depellimus. Suffecisset hoc solùm nostræ ultioni, quod vacua exinde possessio immundis spiritibus pateret. Porrò nec tanti præsidii com-

pensationem cogitantes non modò non molestum vobis genus, verùm etiam necessarium, hostes judicare maluistis, qui sumus planè, non generis humani tamen, sed potiùs erroris.

EXTRAIT DE LA TRADUCTION DE GIRY.

„ En effet, si comme nous avons dit ci-„ devant, il nous est commandé d'aimer „ nos ennemis, reste-t'il quelqu'un que „ nous puissions haïr? S'il nous est défen-„ du de venger l'injure que nous avons „ reçûë, & de commettre la même faute „ où sont tombez ceux qui nous ont offen-„ sez, reste-t'il quelqu'un à qui nous puis-„ sions faire déplaisir? Jugez de cela par „ vôtre propre connoissance. Combien de „ fois par une obéïssance aveugle, que „ vous rendez autant à vos passions qu'à „ vos loix, employez-vous le fer & le feu „ contre les Chrétiens? Combien de fois „ sans vôtre autorité, ce peuple nôtre en-„ nemi, de son seul mouvement, nous „ attaque-t'il avec des pierres, ou nous „ fait-il mourir dans les flammes? Cer-„ tes, il est si enragé contre nous, que „ pendant les furies des Bacchantes, il ne „ pardonne pas même aux Chrétiens qui „ sont morts, il trouble le repos de leurs „ tombeaux, il viole leurs sépultures, qui „ sont comme des asyles de la mort, il en

„ tire leurs corps, qui ne ſont plus recon-
„ noiſſables & qui ne ſont plus entiers, &
„ par une extreme inhumanité, il les dé-
„ chire & les traîne dans les ruës. Au mi-
„ lieu de tous ces outrages avez vous re-
„ marqué que ces gens, qui, comme
„ vous penſez, ont formé une ſi étrange
„ conſpiration, & qui d'ailleurs devroient
„ être aſſez animez par les ſupplices, avec
„ leſquels vous leur faites perdre la vie,
„ ayent entrepris quelque choſe contre
„ vous, pour ſe reſſentir du mauvais trai-
„ tement qu'ils reçoivent? Croyez vous
„ que l'occaſion leur manque? En une
„ ſeule nuit un petit nombre de flambeaux
„ ſeroit capable d'aſſouvir pleinement leur
„ vengeance, ſi parmi nous il étoit per-
„ mis de rendre le mal pour le mal; mais
„ nous n'avons garde d'en venir là. Une
„ Religion toute divine ne ſe doit pas
„ venger par les feux allumez de la main
„ des hommes, & ne trouve pas étrange
„ de ſouffrir ce qui ſert à l'éprouver. Que
„ ſi nous voulions nous déclarer contre
„ vous comme ennemis découverts, plû-
„ tôt que vous pourſuivre comme ennemis
„ cachez, n'aurions nous pas aſſez de
„ forces & de troupes? Peutêtre que les
„ Maures, les Marcomans, les Parthes,
„ ou quelques autres peuples que ce ſoit,
„ qui ſont renfermez dans les bornes des
„ païs qu'ils habitent, font un plus grand
„ nombre d'hommes, que ceux qui ſont

„ répandus par tout l'univers, & qui n'ont
„ point d'autres limites que celles du
„ monde. Nôtre origine est depuis peu de
„ jours, & déja nous remplissons tout ce
„ qui reconnoît vôtre puissance, les Villes,
„ les Forteresses, les Isles, les Provinces,
„ les Assemblées du peuple, les Armées
„ même, les Quartiers & les Dixaines de
„ Rome, le Palais, le Sénat & les places
„ publiques : enfin, nous ne vous laissons
„ que les Temples. Quelle guerre n'é-
„ tions nous pas capables d'entreprendre ?
„ Avec quelle promptitude ne nous se-
„ tions nous pas armez, encore que nous
„ eussions été les plus foibles, nous qui
„ souffrons si volontiers que l'on nous
„ tuë, si en nôtre religion il n'étoit pas
„ plûtôt permis de se laisser tüer, que de
„ tüer les autres ? Nous pouvions même
„ vous faire la guerre sans prendre les ar-
„ mes, & sans nous jetter dans la revol-
„ te ; c'étoit assez de ne point vivre avec
„ vous, & de nous séparer, nôtre divor-
„ ce vous eût imprimé la honte sur le
„ front. Car si les Chrétiens qui compo-
„ sent une si grande multitude de toutes
„ sortes de personnes, vous eussent aban-
„ donnez pour se retirer en quelque con-
„ trée du monde écartée de la societé,
„ certes la perte de tant de citoyens, de
„ quelque condition qu'ils soyent, eût dé-
„ crié vôtre gouvernement, & même nô-
„ tre retraite vous eût été une rude puni-

„ tion ; ſans doute la ſolitude qui fût de-
„ meurée parmi vous, ce ſilence de toutes
„ choſes, cet étonnement general de la
„ nature, preſque comme ſi tout le mon-
„ de eût été mort, vous eût épouvantez, il
„ vout eût fallu chercher des ſujets à qui
„ vous euſſiez pû commander ; il vous fût
„ reſté plus d'ennemis que de citoyens :
„ maintenant vous avez plus de citoyens
„ que d'ennemis, d'autant qu'il y a grand
„ nombre de Chrétiens avec vous. Mais
„ ſi nous n'étions auprès de vous, qui vous
„ arracheroit à ces ennemis couverts, de
„ qui les opérations malignes font un dé-
„ gat ſi étrange dans vos ames, & altérent
„ ſi étrangement vôtre ſanté ? J'entens
„ parler de la poſſeſſion des Demons, dont
„ nous vous délivrons gratuitement, quand
„ vous en êtes tourmentez. Si nous euſ-
„ ſions eû l'eſprit de vengeance, c'étoit
„ aſſez pour nous ſatisfaire, que ces eſ-
„ prits corrompus pouvoient à toute heu-
„ re s'emparer de vos corps, & que l'en-
„ trée leur en étoit toujours ouverte. Mais
„ comme vous ne ſongez pas à ce que vous
„ devez à une ſi chere protection, vous
„ n'avez pas laiſſé de déclarer ennemis,
„ des gens, non ſeulement qui ne vous
„ donnent aucune incommodité, mais
„ dont le ſecours vous eſt abſolument ne-
„ ceſſaire. Il eſt vrai que nous ſommes en-
„ nemis, toutes fois ce n'eſt pas des hom-
„ mes que nous ſommes ennemis, mais de
„ l'erreur.

EXTRAIT DE LA NOUVELLE TRADUCTION.

„ S'il nous eſt ordonné d'aimer nos „ ennemis, comme je l'ai déja dit, „ que reſte-t'il que nous puiſſions haïr? „ Si pour ne nous pas rendre auſſi cou- „ pables, que ceux qui nous offenſent, on „ nous défend de venger une injure par „ une autre injure, à qui eſt-ce donc qu'il „ nous eſt permis de faire du mal? Soyez- „ en vous-mêmes les Juges. Combien „ de fois vous êtes vous déchaînez contre „ les Chrétiens, autant pour ſatisfaire „ vôtre haine, que pour obéïr à vos loix? „ Combien de fois, ſans attendre vos or- „ dres, la populace prévenuë contre „ nous, nous a-t'elle accablez de pierres? „ Combien de fois a-t'elle mis le feu à nos „ maiſons? La fureur de vos Bacchantes „ ne laiſſe pas les Chrétiens en ſûreté dans „ leurs tombeaux: on les arrache de cet „ azyle de la mort: on les met en pieces, „ & on traîne par les ruës leurs cadavres „ à demi rongez, & qui n'ont plus rien de „ la figure humaine.

„ Cependant, quelle vengeance avez „ vous vû prendre de tant d'outrages, à „ ceux que vous croyez ſi ardens à la re- „ volte, & que vous perſecutez juſqu'à „ la mort? Quoiqu'avec un très-petit „ nombre de flambeaux une ſeule nuit nous

„ eût amplement vengez, s'il nous étoit
„ permis de repousser la violence par la
„ violence. Mais à Dieu ne plaise que
„ nous ayons recours à des moyens hu-
„ mains, pour venger une Religion di-
„ vine, & que nous soyons fâchez de souf-
„ frir ce qui la fait connoître. Que si nous
„ voulions agir ouvertement contre vous,
„ & non en secret, ne sommes nous pas
„ en assez grand nombre ? Manquons-
„ nous de force pour le faire ? Croyez-
„ vous que les Maures, que les Marco-
„ mans, que les Parthes, & que les na-
„ tions les plus puissantes qui n'occupent
„ qu'une portion de la terre, soyent en
„ plus grand nombre que ceux qui sont
„ répandus dans toutes les parties du
„ monde ?

„ A peine commençons-nous de pa-
„ roître, & nous faisons déja la plus gran-
„ de portion de ce qui dépend de vous ;
„ de vos Villes, de vos Isles, de vos Châ-
„ teaux, de vos Municipales, de vos As-
„ semblées, de vos Camps, de vos Tri-
„ bus, de vos Décuries, du Palais, du
„ Sénat & du Barreau. Il n'y a que dans
„ vos Temples qu'on ne nous trouve
„ point. Quelle guerre ne serions nous
„ pas capables d'entreprendre ; & quelle
„ guerre n'accepterions nous pas, quand
„ même nous serions inferieurs en nom-
„ bre, nous qui souffrons si volontiers
„ qu'on nous massacre ; s'il étoit autant

„ permis aux Chrétiens d'ôter la vie aux
„ autres que de sacrifier la leur ? Il nous
„ seroit encore aisé, sans prendre les ar-
„ mes, & sans nous révolter ouverte-
„ ment, de former un parti contre vous,
„ en nous déclarant vos ennemis : car,
„ si étant en si grand nombre, nous nous
„ fûssions tout d'un coup séparez de vous
„ pour nous retirer dans quelque coin du
„ monde, la perte de tant de citoyens de
„ toute condition, auroit étrangement
„ surpris cette domination universelle
„ dont vous vous flattez, & une telle re-
„ traite eût été pour elle une rude puni-
„ tion. Cette solitude, ce silence, cette
„ surprise generale de l'Univers, qui se
„ seroit vû presque éteint, vous auroit
„ sans doute épouvantez. Vous auriez
„ cherché des sujets pour leur comman-
„ der, & il vous seroit moins resté de ci-
„ toyens que d'ennemis, dont le nombre
„ diminuë à mesure que celui des Chré-
„ tiens augmente. Mais qui vous auroit
„ délivrez de ces ennemis invisibles, qui
„ portent le désordre dans vos corps &
„ dans vos ames ? Je veux dire, des insul-
„ tes des Démons, dont nous vous déli-
„ vrons sans recompense. C'étoit encore
„ dequoi nous venger suffisamment, que
„ de laisser à ces esprits impurs la liberté
„ de s'emparer de vos corps. Et au lieu de
„ reconnoître le merite d'un si grand ser-
„ vice, vous avez mieux aimé mettre au

„ nombre de vos ennemis, des hommes,
„ non-ſeulement qui ne vous ſont point à
„ charge, mais même qui vous ſont ne-
„ ceſſaires. Nous ne ſommes point les en-
„ nemis des hommes, nous le ſommes de
„ leurs erreurs.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ſur ce dernier extrait remarquer à nos Lecteurs, & la propagation ſurprenante & toute divine du Chriſtianiſme, au milieu des perſécutions, & la vertu de ces premiers Chrétiens, pleins de l'eſprit de JESUS-CHRIST ; qu'ils étoient éloignez de défendre par les armes une Religion qui née ſur la Croix, fait regarder les ſouffrances comme des faveurs, & qui certaine de ſubſiſter toujours, ne craint point que l'effort des Tyrans l'anéantiſſe ; ils reſpectoient Dieu juſque dans un Prince Infidelle. Ces deux caracteres, la propagation du Chriſtianiſme, l'obéïſſance des Chrétiens, ſuffiroient pour démontrer la verité de la Religion. Il n'y a rien d'humain dans l'une ni dans l'autre.

Nous avons inſeré dans les Memoires du mois d'Août de l'année mil ſept cens deux une diſſertation, où le Pere Tournemine prouve contre pluſieurs Critiques, que le catalogue des hereſies imprimé à la fin du traité des Preſcriptions doit être au commencement, & eſt veritablement de Tertullien. On lit dans nos Memoires de la même année au mois de Novembre

une autre dissertation du Pere Tournemine, sur la Chronologie des œuvres de Tertullien, opposée à une dissertation de Mr. Allix sur le même sujet. Ces deux dissertations du Pere Tournemine meritent l'attention d'un Traducteur de toutes les œuvres de Tertullien.

ARTICLE LXXVII.

QUÆSTIO MEDICA &c. C'est à dire, *Question de Medecine, proposée par M. Gastaldy, Conseiller & Medecin Ordinaire du Roi très Chrétien, Docteur & premier Professeur en l'Université d'Avignon, soutenuë par Mr. Thomé Licentié en Medecine, au mois d'Août* 1713. A Avignon, chez François Mallard. *Brochure de* 20 *pages.*

LA question que propose M. Gastaldy, & qu'il examine avec la justesse & la précision qui lui sont ordinaires, est des plus curieuses. Il s'agit de ces sortes de gens qui pendant leur sommeil & durant la nuit se levent, marchent, agissent, *Somnambuli, Noctambuli.* Le sommeil, si necessaire à rétablir nos corps, n'est point pour eux un repos, & les expose à de grands dangers de leur vie : Skenkius, Hortius, Claudetus, Fabricius Hildan, traitant de ce sujet, en rapportent des histoires funestes. La nature sans doute est dereglée,

quand elle produit un tel effet, & il eſt du devoir d'un habile Medecin d'y remédier. M. Gaſtaldy cherche en quoi conſiſte le déreglement, & quels peuvent être les moyens de guériſon.

Il eſt aſſez ordinaire à pluſieurs perſonnes de parler & de s'agiter en dormant ; & c'eſt n'avoir pas un ſommeil tranquille, mais le mal eſt petit, & n'oblige pas de recourir au Medecin. Il en eſt autrement de ceux qui ſe levent, & quand ce ne ſeroit que pour prévenir les accidens, ils ne doivent pas négliger de prendre des remedes. En eux les organes propres à produire le mouvement ſont libres, tandis que les organes deſtinez aux ſenſations ſon retenus dans l'inaction : c'eſt un profond ſommeil pour ceux-ci, & une eſpece de veille pour ceux-là.

Afin d'en comprendre la raiſon, il faut ſuppoſer que telle eſt l'union de l'ame & du corps, qu'à certaines penſées répondent certains mouvemens des fibres du cerveau, & à certains mouvemens des fibres du cerveau certaines penſées. D'où il arrive qu'à force de penſer à une choſe, les fibres prennent une ſituation plus conſtante, & qui donne un plus libre paſſage aux eſprits animaux. Si donc les eſprits animaux deviennent trop abondans, s'ils ſont trop agitez & compoſez de parties trop ſolides, ils ſe jettent dans les routes qu'ils trouvent les plus ouvertes, coulent

dans les nerfs qui y répondent, & dans les muſcles; alors le corps ſe leve & agit, & l'ame eſt excitée à penſer à ce qui l'avoit auparavant occupé.

Ainſi la cauſe prochaine qui produit cet effet, de ſe lever, de marcher, d'agir en dormant, eſt l'abondance, l'agitation, la maſſe des eſprits animaux, leur maſſe contribuant à leur donner de la force pour s'ouvrir le paſſage: la cauſe éloignée eſt la conſtitution du ſang propre à fournir des eſprits de cette ſorte. Levinus Lemnius aſſigne la même cauſe. Les hommes bilieux, ſelon Hortius, les mélancoliques, ſelon Salius, & même les ſanguins, ſelon Libavius, ſont ſujets à ces promenades nocturnes.

Quelques Auteurs diſent avoir obſervé qu'elles deviennent plus fréquentes vers le tems de la pleine-lune. Si cela eſt, Mr. Gaſtaldy penſe que ce ne ſçauroit être, que parce qu'alors l'athmoſphere étant plus preſſée par la lune, augmente l'agitation des eſprits, & fait quelque impreſſion ſur les fibres du cerveau.

Quel remede y apporter, & comment les arrêter? Si c'eſt tandis qu'elles durent, il faut uſer de précaution pour éviter les accidens; & Bodin raconte qu'un homme ainſi endormi, s'étant jetté à la nage dans une riviere, & ayant été fortement appellé par ſon nom, ne ſe reveilla qu'à ſon malheur; il fut ſaiſi de crainte, & ſe

noya. Mais lorsqu'il n'y a point de danger, il faut reveiller ces dormeurs, & même leur donner des coups. Il est bon aussi de fermer exactement les fenêtres, & la porte de leur chambre, afin que la difficulté qu'ils trouveront à sortir, les fasse revenir. Par ces moyens la situation des fibres du cerveau peut changer, & arrêter le cours des esprits animaux.

Les remedes les plus propres à prévenir le mal, sont ceux qui temperent l'agitation des esprits & relâchent les fibres, comme la saignée, & tout ce qui a la vertu de rafraichir, soit qu'il soit appliqué au dehors, ou pris au dedans. Les remedes apéritifs ont aussi un bon effet à l'égard des mélancoliques.

Mais le bon remede, & celui que Mr. Gastaldi recommande surtout, c'est le bain d'eau froide.

ARTICLE LXXVIII.

MANIERE DE RESOUDRE les questions qui dépendent de la vertu centrifuge, indépendamment de sa connoissance & des rayons des développées; appliquée à un pendule indiqué par Mr. le Marquis de l'Hôpital, dans les Mémoires de l'Academie de 1700. & auparavant par Mr. Bernoulli le jeune, dans les Actes de Leipsic, 2^e. tome des supplémens page 291. d'où l'on déduit même

les principales proprietez de cette vertu. Par Mr. Parent.

SOit GHCQ (*figure* 1.) une courbe, autour de laquelle ſoit enveloppé le fil BGHCQ, qui porte le plomb B, & à laquelle ce fil ſoit attaché fixément au point Q. Soit ABG une droite verticale qui touche cette courbe en G: ſi l'on donne au corps B une vîteſſe horizontale, ou perpendiculaire à AB, ſelon la droite BV, laquelle vîteſſe ſoit égale à celle qu'il auroit acquiſe en tombant librement de la hauteur quelconque AB; il eſt évident que ce corps B tirera ſon fil QCM dans tous les points de ſa deſcente; & que ce fil le retirant continuellement à lui, pendant que ſon propre poids le précipitera en bas, ces trois forces enſemble lui feront décrire un arc de courbe BME, dont la concavité ſera tournée vers GHCQ, & qui ſe terminera à la droite horizontale EDH, tangente à la développée GCQ en H, ſur laquelle la réſiſtance du fil QCM, a entierement détruit la vîteſſe imprimée au corps en B, ſelon BV; après quoi le poids de ce plomb B, M, ou E, continuant de le précipiter en bas, & ſon fil de le retirer à lui, ces 2 forces, jointes à ſa vîteſſe acquiſe en E, perpendiculaire à EDH, lui feront parcourir au deſſous de EDH la continuation EFMYI de l'arc BME, laquelle tourne toujours

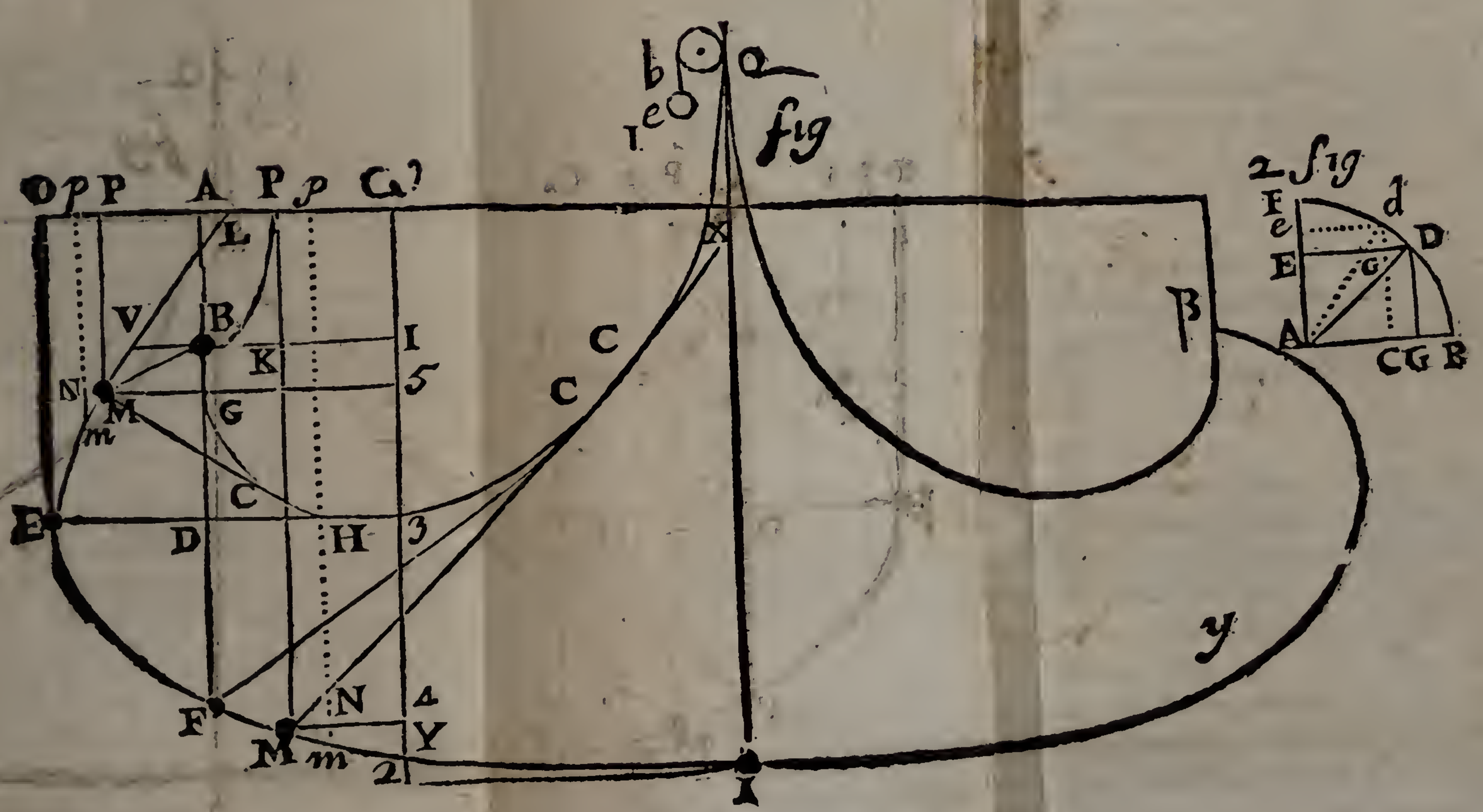
fig
2 fig
O
P
A
Q
L
V
B
K
I
N
M
G
m
C
E
D
H
3
F
M
m
N
4
Y
2
X
β
y
b
a
e
F
d
D
E
G
A
C
B

a concavité vers la développée G H C Q. On demande maintenant quelle est la nature de la courbe totale B M E F M Y I, en supposant que la résistance du fil Q C M soit égale à une force ou poids donné (b), plus grand que B dans tous les points de cette courbe ?

Pour y parvenir, soit menée par A la droite horizontale A X, rencontrant le prolongement du fil M C en X, sur laquelle soient supposées prises depuis A les coupées AP($= \pm x$) ; soient abaissées les ordonnées verticales P M ($= + y$) ; soit encore menée l'ordonnée, $p\,m$, indéfiniment proche de MP, & sur $p\,m$ l'horizontale MN, pour avoir $Pp = MN = dx$; $Nm = dy$; & le petit côté de la courbe Mm, $= du = \sqrt{dx^2 + dy^2}$. Or prenant la droite M X pour marquer la résistance absoluë du fil, il est évident que P M sera sa résistance verticale de haut en bas au dessus de EDH, & de bas en haut au dessous de la même EDH, & PX sa résistance horizontale, sçavoir, de P vers Q. Mais les triangles rectangles P M X, M N m, ayant les angles P M X, N M m, qui sont chacun le complément à un droit de l'angle X M N, (à cause que X C M est perpendiculaire à M m) on aura les analogies : comme $Mm = Du$, est à $MN = dx$; ainsi la résistance, b, du fil dans M X, est à sa résistance verticale sur P M =

$\frac{b\,dx}{du}$. Et comme M m = D u, eſt à N m = D y ; ainſi ſa même réſiſtance, b, en MX, à ſa réſiſtance ſur PX = $\frac{b\,dy}{du}$.

Ajoutant donc l'effort vertical $\frac{b\,dx}{du}$, au poids du plomb, que je nomme (a) ſçavoir, au deſſus de EDH, parceque là le fil le tire en bas ; & ôtant l'un de l'autre au deſſous de EDH, où le fil ſe retire en haut, on aura, pour tout l'effort qui reſte au plomb pour deſcendre verticalement, $\frac{a\,du + b\,dx}{du}$, &, $\frac{\pm a\,du \mp b\,dx}{du}$; lequel effort étant continuellement répeté, doit produire dans le plomb des degrez d'accéleration verticale, ou des ddy, proportionnels à lui même, dans des inſtans égaux. A l'égard de l'effort horizontal du même plomb au deſſus de EDH, il ſera (en nommant (V) ſa vîteſſe horizontale imprimée en B) V $- \frac{b\,dy}{du}$; & au-deſſous de EDH, où la vîteſſe, V, eſt éteinte, ce ſera ſeulement, $\frac{b\,dy}{du}$. Mais comme il n'y a que l'effort, $\frac{b\,dy}{du}$, qui ſoit continuellement répeté (de même que celui de

a peſanteur,) il n'y aura auſſi que lui qui
roduira la diminution de vîteſſe horizon-
ale au-deſſus de E D H, & ſes accroiſſe-
nens au-deſſous, ſçavoir, les ($\mp ddx$)
roportionnels à lui même, pendant les
nêmes inſtans égaux. Suppoſant donc tous
es inſtans qui répondent aux côtez M *m*,
ou, *du*, égaux, on aura l'analogie:
. $\frac{adu \mp bdx}{du} \mid \frac{bdy}{du} \parallel ddy \mid -\pm ddx$),
x ($\frac{-adu + bdx}{du} \mid \frac{bdy}{du} \parallel -ddy \mid$
$+ ddx$), d'où l'on tire l'égalité
($\frac{bdyddy + bdxddx}{\sqrt{dx^2 + dy^2}} = addx$),
lont l'integrale eſt viſiblement ($b\sqrt{dx^2 + dy^2} = adx$). Mais comme la quan-
ité, $\sqrt{dx^2 + dy^2} = du$, eſt par rap-
ort à, *dx*, infinie en E, où la courbe
eſt touchée par ſon ordonnée; il eſt évi-
dent que, du moins en cet endroit, le ter-
me *bdu*, excederoit, *adx*: ainſi il faut
etrancher de ce premier terme une quan-
ité conſtante, qui devienne auſſi infinie
en E par rapport à, *dx*.

Je conſidere pour cet effet que les inſ-
tans étant ſuppoſez tous égaux, les petits
côtez M *m*, ou, *du*, marqueront les vî-
teſſes du corps B ſur ces côtez de même
que les racines des hauteurs de chûte ver-
ticale $PM = \sqrt{y}$ (ſelon Galilée); c'eſt à

dire que, $\frac{du}{\sqrt{y}}$, est un rapport constant. Donc aussi, $\frac{a\sqrt{a}}{\sqrt{y}}du$, est une quantité constante ; laquelle étant ôtée du terme bdu, ci-dessus, donne pour l'integrale $\sqrt{dx^2+dy^2} \times \overline{b-\frac{a\sqrt{a}}{\sqrt{y}}} = adx$, d'où l'on tire, $\sqrt{dx^2+dy^2} = \frac{adx\sqrt{y}}{b\sqrt{y}-a.a}$; & en quarrant on a, $dx^2+dy^2 = \frac{a^2dx^2y}{b^2y+a^3-2ab\sqrt{ay}}$; d'où l'on déduit encore, $dy^2 \times \overline{b^2y+a^3-2ab\sqrt{ay}} = dx^2 \times \overline{a^2y-b^2y-a^3+ab\sqrt{ay}}$, & tirant les racines quarrées, on a, $dy \times \overline{b\sqrt{y}-a\sqrt{a}} = dx \times \sqrt{a^2y-b\sqrt{y}+a\sqrt{a}}^{\,2}$ ou ($dx = dy \times \frac{b\sqrt{y}-a\sqrt{a}}{\sqrt{a^2y-b^2y-a^3+2ab\sqrt{ay}}}$, qui est précisément l'équation que feu M. le Marquis de l'Hôpital a laissée à chercher, & à construire, & qu'il donne pour celle de la courbe BMEF.

Il est évident qu'au point E, où dy est infinie par rapport à dx, le terme $b\sqrt{y}-a\sqrt{a}$, doit être zero, pour conserver l'égalité ci-dessus. Donc alors $b\sqrt{y}=a\sqrt{a}$; ou $\sqrt{y} = \frac{a\sqrt{a}}{b}$; ou enfin, $y = \frac{a^3}{b^2} = OE$;

& qu'au point B, où, dy, eſt zero par rapport à, dx, le terme $\sqrt{a^2y - b^2y - a^3 + 2ab\sqrt{ay}}$ doit être alors zero, pour conſerver encore l'égalité : ce qui donne, $a^3y - b^2y - a^3 = -2ab\sqrt{ay}$, & $\overline{a^4 + b^4 - 2a^2b^2} \times y^2 - \overline{2a^5 - 2a^3b^2} \times y + a^6 = 0$; d'où l'on tire en nommant $b^2 - a^2$, c ; & $b^2 + a^3$, d ; $y^2 - \frac{2da^3y}{c^2} = -\frac{a^6}{c^2}$; &,

$$y = d \pm \sqrt{d^2 - c^2} \times \frac{a^3}{c^2} = d \pm \sqrt{4a^2b^2} \times \frac{a^3}{c^2} = d \pm 2ab \times \frac{a^3}{c^2} = \frac{a^2 + b^2 \pm 2ab}{a^4 + b^4 - 2a^2b^2} \times a^3 \text{ ; Et enfin,}$$

$$y = \frac{a^3}{\overline{a+b}^2} = AB, \quad \& \; y = \frac{a^3}{\overline{b-a}^2}$$

= XI. dont la derniere valeur répond à plomb ſous le point Q, ſçavoir, au point , ou la courbe eſt encore parallele à ſon axe A P, ou, dy, encore = zero.

Lorſque $a = b$, on a l'équation, $dx = \frac{dy\sqrt{y} - dy\sqrt{a}}{2\sqrt{ay - a}}$, dont M. le Marquis de l'Hôpital défunt a donné cette integrale ($x = y - \sqrt{ay} - a \times \sqrt{2a\sqrt{ay} - a^2} \times \frac{}{a}$) ; & alors, $y = \frac{a^3}{b^2}$ devient, $y = a$;

& $y = \frac{a^3}{a+b^2}$, devient, $y = \frac{a}{4}$, comme ce Sçavant les a trouvées. Mais le terme, $y = \frac{a^3}{b-a^2}$, qui donne alors, $y = \frac{a^3}{0}$, répond à l'extremité de la courbe, & non pas au point F : ce qui fait voir que cette courbe devient encore à la fin paralele à A P, sçavoir, lorsque P M, ou Q I, est infinie.

Maintenant donc supposant $\frac{b\sqrt{y} - a\sqrt{a}}{\sqrt{a}} = z$, nouvelle inconnüe, on a, $\frac{z\sqrt{a} + a\sqrt{a}}{b} = \sqrt{y}$, & $\frac{z^2 a + a^3 + 2a^2 z}{b^2} = y$, & $\frac{2azdz + 2a^2 dz}{b^2} = dy$, & substituant ces valeurs d'y, &, de dy en z, & dz, dans celle de, dx, ci-dessus, il vient $dx = \frac{2a}{b} \times \frac{z^2 dz + azdz}{\sqrt{a^2 z^2 + a^4 + 2a^3 z - z^2 b^2}}$.

Enfin, prenant encore, $z - \frac{a^3}{b^2 - a^2} = S$, autre variable, ou $z = \frac{b\sqrt{y} - a\sqrt{a}}{\sqrt{a}} = S + \frac{a^3}{b^2 - a^2}$ (ce qui donne $\frac{b\sqrt{y}}{a}$

$\frac{ab^2}{c} = \pm S$, &, $y = a x \frac{S}{b} + \frac{ab^2}{c}$ & $dz = dS$), & ſubſtituant ces valeurs de, z, &, dz, en S, en celle de, dx, il vient ($dx = \frac{S^2 dS}{\sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}} + \frac{d a S d S}{c\sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}} + \frac{a^4 b^2 dS}{c^2 \sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}}$

$\times \frac{2a}{b\sqrt{c}}$) dont l'integrale $=$ ($x = \frac{2a}{b\sqrt{c}} \times$

$$\frac{\int \frac{S^2 dS}{\sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}} + \int \frac{a^4 b^2 dS}{c^2 \sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}}}{\sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}} + \frac{a^2 b}{c} \times \frac{ad}{c}$$).

Or ſi l'on ſuppoſe maintenant un quart de cercle AFDB (2^e^. *figure*) dont le rayon AF, AD, AB, ſoit $= \frac{a^2 b}{c}$, & l'abſciſſe AC nommée S ; menant les coordonnées DC, DE, aux 2 rayons AB, AF, on aura $CD = AE = \sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} - S^2}$, & $DE = AC = S$; & menant encore les 2 coordonnées, dc, de, indéfiniment proches des précédentes, dont de rencontre ED en G ; les triangles ſemblables ADC, dGD, donneront l'analogie : $CD =$

$\sqrt{\frac{a^4\ b^2}{c^2} - S^2}$ | A D $= \frac{a^2\ b}{c}$ || G D $=$

d S | D $d = \frac{a^2\ b\ d S}{c \sqrt{\frac{a^4 b^2}{c^2} + - S^2}}$, qui

étant multiplié par $\frac{1}{2}$ A D, donne, $\frac{d\ S\ a^4\ b^2}{2\ c^2 \sqrt{\frac{a^4\ i^2}{c^2} - S^2}}$, pour le secteur élementaire A D d qui se forme en menant le rayon A d. On a aussi E e $=$ d G $=$ $\frac{- S\ d S}{\sqrt{\frac{a^4\ b^2}{c^2} - S^2}}$, qui étant multipliée par E D $=$ S, donne, $\frac{+ S^2\ d S}{\sqrt{\frac{a^4\ b^2}{c^2} - S^2}}$

pour le rectangle élementaire E d. Enfin, on a F E $=$ A F $-$ A E $= \frac{a^2\ b}{c} - \sqrt{\frac{a^4\ b^2}{c^2} - S^2}$, qui par conséquent étant multipliée par $\frac{a\ d}{c}$ donne le 3^e. terme de x, ci-dessus. Et pour les deux premiers, je considere que si l'on substitue y $=$

$= \frac{a^3}{\overline{b-a}^2} = XI$ (*fig.* 1.) qui est un des termes de x) dans la valeur de $S = \frac{b\sqrt{y}}{\sqrt{a}} - \frac{ab^2}{c}$, il vient $S = \frac{a^2 b}{c} = A B$, *figure* 2. Et si l'on y substituë $y = \frac{a^3}{\overline{b+a}^2} = AB$. *fig.* 1. (qui est un autre terme de x), on trouve $S = \frac{a^2 b}{c} = AB$, *fig.* 2. Supposant ensuite $S = 0$, en A, *fig.* 2. il vient ($x = 0$), comme on peut le voir dans l'integrale; ce qui fait voir que le segment E D F = A F D — A E D est le premier terme de la valeur d'x, & le secteur A F D la moitié du 2. & ce qui réduit encore la valeur d'x à ($x = \frac{2a}{b\sqrt{c}} \times \pm 3 AFDB + \frac{a3bd}{c^2} \mp \frac{S}{2} - \frac{ad}{c} \times \frac{\sqrt{a^4 b^2}}{c^2} - S^2$, qui devient $=$ zero, quand $S =$ zero, comme on peut le voir; mais qui devient ($+ x = \frac{2a^3}{c\sqrt{c}} \times \frac{ad}{c} + \frac{3 FBD}{2}$, lorsque $S = + \frac{a^2 b}{c}$ donne XI (1^e. *fig.*) $= \frac{a^3}{\overline{b-a}^2}$, &

$(-a = \frac{2a^3}{c\sqrt{c}} \times \frac{ad}{c} - \frac{3FDB}{2}$, lorſque $S = \frac{-a^2 b}{c}$, donne A B (1^e. *fig.*) $= \frac{a^3}{b + a^2}$. Suppoſant auſſi la valeur de S, en y ci-deſſus = zéro, il vient ($\bar{y} = \frac{a^3 b^2}{c^2}$) qui répond à, $x = o$, enfin mettant la valeur d'y = OE (1^e. *fig.*) $= \frac{a^3}{b^2}$, dans la même valeur de S, il vient $S = \frac{-a^3}{e}$, qui donne $(-x = \frac{a^4}{bc^2\sqrt{c}} \times \frac{}{2bd - a^2\sqrt{e} - 2d\sqrt{e} - \frac{2a}{b\sqrt{e}} \times 3AFD})$.

D'où je conclus, que pour conſtruire la courbe propoſée B E M I, il faut tirer d'abord la droite ω Y indéfinie, pour être l'axe des, y; prendre deſſus les parties ω 2, ω 1, ω Y, ω 3, égales aux valeurs de X I, A B, ω Y, O E, ci-deſſus; & élever aux points 2, 1, 3, les perpendiculaires 2 I, 1 B, 3 E égales aux valeurs d'x correſpondantes ci-deſſus; & pour tous les autres points de la même courbe, prendre ſur ω Y differentes abſciſſes moyennes à ſouhait entre, ω 1, &, ω 2, pour autant d'y, qui donneront differentes S, leſquelles fourniront autant d'x, ou d'ordonnées correſpondan-

tes ; en prenant les signes superieurs de la valeur d'x, pour les x positives, qui s'étendent depuis ω jusques à x, 1^{e}. *fig.* & les inferieurs pour les x négatives qui vont de ω jusques à O.

Si l'on fait l'analogie, $dy \mid dx \mid\mid mN \mid MN \mid\mid \sqrt{a^2 y - b\sqrt{y} + a\sqrt{a^6}} \mid b\sqrt{y} - a\sqrt{a} \mid\mid PM = y \mid LP$), on aura la soutangente PL de la courbe $= \frac{by\sqrt{y} - ay\sqrt{a}}{(\sqrt{a^2 y - b\sqrt{y} + a\sqrt{a}}^{\,2}}$)

& si l'on éleve à tous les points B M E F Y de la courbe des perpendiculaires aux touchantes dans ces mêmes points, comme B G, M C, E H, F C, &c. elles formeront par leurs intersections successives la développée G C H C Q, qui sera telle, que si l'on y attache un fil en Q, avec un plomb ; & que ce fil étant enveloppé dessus, le plomb arrive en B, il ne restera, que d'élever sur l'horizontale V B une courbe solide quelconque B K P, qui la touche en B, & qui soit terminée à l'horizontale A X en P. Car supposant le corps B posé sur le point B de cette courbe, si on laisse tomber le long de la même courbe un corps de même grosseur que B, & que tous deux soyent parfaitement élastiques, ce corps communiquera à B selon B Y toute la vîtesse qu'il aura acquise en tombant par la verticale A B. Ainsi le corps B décrira la courbe B M E F Y, en tendant son fil

toûjours de la quantité donnée (*b*).

On pourra avoir de l'autre côté de Q I une autre développée toute pareille à la precedente Q C H G , & située semblablement dans le même plan vertical à l'égard de Q I , laquelle la touche en Q ; alors le corps B étant descendu en I par la courbe B E M I , remontera par la courbe opposée I *y*, jusques en B , à la pareille hauteur de B , en tendant toujours son fil de la quantité (*b*) ; & s'il rencontre en B un plan vertical qui soit parfaitement élastique , comme une raquette , tambour &c. il y reprendra la même vîtesse horizontale, avec laquelle il est parti de B ; & reviendra en B , ou , s'il choque encore contre un semblable plan vertical AB , il y reprendra de même sa premiere vîtesse pour retourner à B, en tendant toûjours son fil de la même quantité , & cela perpetuellement en faisant abstraction de la résistance de l'air ; ce qu'on peut perpetuer avec une pendule.

Il est au reste aisé d'experimenter , si le plomb B tire partout son fil de la quantité (*b*). Car pour cela il ne faut que suspendre au fil B H C Q par dessus une poulie fixe en Q le même poids donné (*b.*). Car ce poids , *b* , ne doit, ni monter , ni descendre , pendant les oscillations du corps B , comme il est manifeste.

A l'égard de la longueur du rayon M *e* de la développée G H C Q , il est le même

précisément, que dans le cas examiné par M. le Marquis de l'Hôpital, sçavoir, lorsque, $a=b$; car l'équation ci-dessus ($\frac{dub}{a} - \frac{du\sqrt{a}}{\sqrt{y}} = dx$), est la même que la sienne, en supposant, $b=a$, & donne toujours $ddx = \frac{dudx\sqrt{a}}{2y\sqrt{y}}$, à cause de, du, constante, & par conséquent aussi $MC = \frac{dudy}{ddx}$ (par l'article 79 des infiniment petits) $= \frac{2y\sqrt{y}}{\sqrt{a}}$; c'est à dire, qu'ici, comme chez ce Sçavant, on a toûjours l'analogie : $\sqrt{a} \mid \sqrt{y} = \sqrt{PM} \,\|\, 2y = 2PM \mid Me$: ce qui servira à construire la développée G H *e* Q plus juste, que par des intersections successives. Mettant donc maintenant la valeur de $OE = y = \frac{a^3}{b^2}$, dans celle de MC ci-dessus, il en resulte $\frac{2a^4}{b^3}$ = au rayon correspondant E D H de la développée, $= 2a$, quand $a=b$, comme chez cet Auteur ; & si l'on y substituë, $y = AB = \frac{a^3}{a+b}$,

il viendra B G $= \frac{2a^4}{\overline{a+b}^3}$, qui eſt $= \frac{a}{4}$ lorſque, $a = b$, comme chez le même Auteur; ce qui donne auſſi A G $= \frac{a^3}{\overline{a+b}^3} \times \overline{3a+b}$; mais ſi l'on y ſubſtituë la valeur de X I $= y = \frac{a^3}{\overline{b-a}^2}$, il viendra Q I $= \frac{2a^4}{\overline{b-a}^3}$; de ſorte que Q X $= \frac{a^3}{\overline{a=b}^3} \times \overline{3a-b}$.

Enfin, ſi l'on conſidere que la peſanteur, a, du corps B, toute entiere ſe joint à la tenſion b, du fil en, B, pour combattre la vertu centrifuge que ce corps a acquiſe en tombant de la hauteur A B, en allant par B V, on verra qu'en B cette vertu centrifuge $= a + b$. Mais ſi l'on compare la hauteur de chûte A B $= y = \frac{a^3}{\overline{a+b}^2}$ $= \frac{a^3 \times \overline{a+b}}{\overline{a+b}^3}$, avec le rayon B G du cercle qu'il commence à décrire en B, & dont G eſt le centre, lequel rayon, $=$

$\frac{2a^4}{a+b}$, ci-dessus, on verra aussitôt, que ces deux longueurs sont entre elles, comme *a*+*b*, est à, 2 *a*; c'est à dire, comme la vertu centrifuge en B, est au double de la pesanteur de B, d'où l'on tire l'analogie. Comme le double de AB, est au rayon B G du cercle commencé à décrire par B; ainsi la vertu centrifuge de B sur ce cercle, est à sa pesanteur, qui est le lemme duquel M. de l'Hôpital a tiré la meilleure partie de sa théorie des vertus centrifuges, & sa courbe même. D'où il est aisé de voir, que quand la chûte du corps est égale à la moitié du rayon du cercle qu'il décrit, sa vertu centrifuge est alors égale à sa pesanteur, qui est le 5ᵉ. theoréme proposé par M Huygens à la fin de son traité de la pendule, que j'ai déja donné au public en plusieurs manieres differentes.

Il reste encore deux cas du même pendule à examiner; sçavoir, le premier, lorsque la tension, *b*, du fil est partout égale au poids, *a*, du corps B; le 2d. lorsqu'elle est moindre. Le premier a été publié par l'illustre M. le Marquis de l'Hôpital à l'endroit cité, & depuis par le R. P. Reinau de l'Oratoire, à la fin de son second tome de l'Analyse démontrée, en 11 pages de calcul & de discours, remplies d'excellente géometrie. Aucune autre résolution n'est venuë à ma connoissance. Mais j'ai crû de-

voir négliger ces 2 cas, comme étant impraticables; la courbe & sa développée étant infinies dans le premier cas; & dans le second n'arrivant pas jusques à la verticale QXI, comme il est aisé de le voir : ce qui soit dit, sans vouloir diminuer le merite de ces grands hommes.

ARTICLE LXXIX.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE MOSCOVIE, DE PETERSBOURG.

LE Tzar, quoique occupé de plus grands projets, ne perd point de vûë celui de polir sa nation de plus en plus, & de faire fleurir les Lettres, dans un païs où la barbarie a regné si longtems. On continuë par ses ordres à traduire en Russien les meilleurs livres. L'Imprimerie de Moscou est fort occupée; il en a établi une autre à Petersbourg, ville qu'il a fait bâtir, & à laquelle il a donné son nom. Il y a élevé proche du palais un édifice considerable, destiné pour sa bibliotheque, dont il a donné le soin à un Sçavant, nommé Pausanias, qui sçait parfaitement l'Esclavon. On attend de ce Bibliothecaire plusieurs traductions. *Le Dictionnaire Grec-Latin-Esclavon* va bien-tôt paroître, fort augmenté, surtout des termes des Arts, qu'il a fallu forger, ou emprunter

des autres langues. On ajoute le François & le Flamand aux trois autres langues.

D'ALEMAGNE, D'ALTDORF.

Monsieur Jean Maurice Hofman, qui fit paroître l'an 1703. une anatomie du corps humain, sous le titre *d'Idée anatomique & phisiologique de la machine du corps humain, Idea machinæ humanæ anatomico-phisiologica*, *in* 4°. encouragé par le succès de cet ouvrage, vient d'en donner une suite, *la Pathologie du corps humain, Joannis Mauritii Hofmanni Universitatis Altdorfinæ Senioris disquisitio corporis humani pathologica in* 4°. 1713.

DE HELMSTAD.

On attend avec impatience les Annales de l'Empire des Carlovingiens, que Mr. le Baron du Leibnits a conduits depuis Charlemagne, jusqu'à la translation du Royaume de la France orientale dans une famille Saxonne en la personne d'Henri l'Oiseleur. Ce sçavant homme a mis la derniere main à son ouvrage, où il répand sur cette partie obscure de l'histoire, les lumieres qu'il répand sur tous les sujets qu'il traite. Mr. Eccard son élêve lui succede dans l'emploi d'écrire l'histoire de la maison de Brunsvik.

DE HALL EN SAXE.

Mr. Ludevig s'eſt attaché à remarquer *les differences du Droit Romain & du Droit Germanique.* Il eſt fort prévenu contre le Droit Romain, il ſoutient qu'il a été condamné, & rejetté dans toute l'Alemagne l'an 1441. Il parle des Inſtitutes avec un mépris qui ne lui fait pas honneur: il faut diſtinguer dans le Droit Romain les principes generaux du Droit, que ce peuple, né pour commander, a plus approfondi qu'aucune nation ne l'a fait; & certains uſages particuliers, que dans les differens païs où l'on reçoit le Droit Romain on néglige ces uſages, qui convenoient aux Romains, & ne conviendroient pas à d'autres génies: mais pour les principes generaux répandus dans le Digeſte, expliquez dans les Inſtitutes, ils conviennent à tous les païs, à tous les tems, à toutes les nations; ce ſont les regles immuables de l'équité, dictées par la raiſon la plus pure; Tribonien pouvoit leur donner un ordre plus naturel: Mr. Domat, Juriſconſulte François, a fait dans ſon excellent livre intitulé, *les loix Civiles dans leur ordre naturel*, ce que le Juriſconſulte Romain auroit dû faire. Malgré ce leger défaut, le Droit Romain ſera toujours le Droit de tous les peuples raiſonnables qui le connoîtront. Les Ro-

mains regneront plus loin & plus longtems par leurs loix, qu'ils n'ont regné par leurs armes. Il eſt néanmoins fort utile, comme nous l'avons dit, de ne pas abolir les coutumes diverſes auxquelles les peuples ſont faits : les cas particuliers ſe décident par ces loix nationales, mais l'application des loix nationales doit ſe faire ſelon les principes tirez du Droit Romain. Nous avons en France pluſieurs Auteurs qui ont obſervé les differences de nôtre Droit & du Droit Romain ; Mr. de Ferrieres l'a fait plus exactement qu'aucun autre. L'ouvrage de Mr. Ludevig ſur les differences du Droit Romain & du Droit Germanique peut auſſi avoir ſon utilité. Il faut dire la même choſe de celui qu'il prépare *ſur les differences du Droit Lombard feodal & du Droit Germanique. Joannis Petri Ludevig differentiæ Juris Romani & Germanici. Halæ Venedorum, in* 4°.

On ſçait avec combien d'ardeur & d'émulation les Sçavans qui ont vécu dans le ſeiziéme ſiécle, & au commencement du dixſeptiéme, ſe ſont appliquez à corriger le texte des anciens Auteurs : on formeroit une nombreuſe bibliotheque des ſeuls livres de cette eſpece ; tout n'a pas été imprimé, & l'on découvre tous les jours des ouvrages de ces Critiques, dont le Public n'a point encore profité. Il ne perd pas grand choſe, quand on laiſſe dans la

poussiere quelques-uns de ces écrits ; ceux de Gebhard meritent un autre sort, & ce qu'on a de lui en ce genre marque tant de sagacité, que tout ce qu'il a laissé doit être précieux. Cet habile Critique avoit fort travaillé à rétablir le texte de Tite-Live & à l'éclaircir : il s'étoit servi de trois manuscrits de la bibliotheque Palatine. Ses remarques sont tombées heureusement entre les mains de Mr. Henri Leonard Schurtz-Fleisch, qui, dans le dessein de les rendre publiques, a commencé par faire imprimer ses remarques sur le premier livre, pour exciter l'empressement des Lecteurs & vaincre la timidité des Libraires : s'il en trouve de favorables à son dessein, il joindra aux remarques de Gebhard celles de son frere, le fameux Conrad-Samüel Schurtz-Fleisch, & celles d'Augustin Buchner, qui n'ont point encore paru.

On estime les commentaires de Mr. Joachim Langius sur les Epîtres de S. Pierre. Cet habile homme suit une méthode bien differente de celle des autres Commentateurs de sa nation : il cite peu, & son commentaire consiste dans une analyse exacte & une exposition suivie de quelques reflexions morales. L'exposition est partagée en deux sections : dans la premiere, M. Langius examine toute la force de chaque mot ; dans la seconde, il tâche de découvrir le veritable sens de

l'Apôtre, & pour y parvenir il se sert d'un parallele des expressions employées dans cette Epître, avec des expressions semblables usitées aux Ecrivains sacrez. Mr. Langius va nous donner un *commentaire pareil sur les Epîtres de S. Jean.*

Joachimi Langii, sacræ Theologiæ in Regia Fridericiana Academia Professoris ordinarii, exegesis epistolarum Apostoli Petri, quâ præter ostensam singulorum membrorum synapheiam & analysim cujuslibet loci, vocis ac locutionis genuinus sensus, necnon emphasis ac paralellismus, secundùm fontem Græcorum solidè & perspicuè eruuntur ac proponuntur, omniaque ad Christianismi praxim cum uberiori sapientiæ & scientiæ studio conjungendam sincerè applicantur, cum indice rerum ac verborum emphasiologico. Halæ Saxonum, in 4°.

DE LIPSIC.

Mr. Chrétien Ludovici continuë de faire part au Public des travaux de feu Mr. Ittigius, il a fait imprimer *son histoire du Concile de Nicée*, où ce qui regarde ce fameux Concile, l'origine & la condamnation de l'Arianisme, le schisme de Melece, est traité avec beaucoup d'exactitude, excepté quelques points sur lesquels les préjugez de parti ont entraîné l'Auteur dans le faux.

Thomæ Ittigii historia Concilii Nicæni,

observationibus maximè recentiorum Scriptorum illustrata, Christianus Ludovici recensuit, cujus curâ præfatio, adnotationes & reliqua accesserunt. Lipsiæ, apud Hæredes Tarnovianos, in 4°.

On imprime par les soins du même Editeur les *Dissertations de feu Mr. Ittigius sur l'histoire Ecclésiastique du troisiéme siécle*, & un *traité des Collections des Conciles, & des livres où l'on peut chercher la connoissance des Canons & des Conciles.*

Mr. Kettner a publié ici *les Chartes de l'Abbaye de Quedlimbourg.*

Friderici Ernesti Kettneri antiquitates Quedlimburgenses, sive diplomata.

DE FRANCFORT.

Tous ceux qui s'appliquent à la Physique, connoissent *la fameuse Academie des Curieux de la nature*, fondée à Breslau par l'Empereur Leopold; les Mélanges, *Miscellanea erudita*, qu'elle a fait longtems imprimer chaque année, sont dans toutes les bibliotheques, comme un trésor d'inventions, d'observations, de découvertes utiles, faites de nos jours dans l'histoire naturelle & la Medecine: le malheur des guerres lui a fait interrompre ce travail; mais elle en a commencé un autre il y a deux ans; c'est de recüeillir & de donner de tems en tems des observations d'habiles Medecins sur les changemens de

tems, leurs causes, & les effets qu'ils ont sur les corps, les maladies épidemiques, & les cures singulieres ; ils y mêleront des découvertes de Physique.

Academiæ Cæsareo Leopoldinæ naturæ Curiosorum Ephemerides, sive observationum medico-physicarum à celeberrimis viris, tùm Medicis, tùm aliis eruditis, in Germania & extrà eam communicatarum, centuriæ I. & II. cum appendice, in 4°. A Francfort, chez Rigelius.

L'Empereur Charles sixiéme, qui joint l'amour des Sciences aux autres qualitez d'un grand Prince, favorise de sa protection cette Academie, & il veut qu'elle porte désormais son nom avec celui de son pere, & qu'on l'appelle *Academia Leopoldina & Carolina naturæ Curiosorum.*

DE NUREMBERG.

Mr. Merklin a tiré de l'obscurité un ouvrage posthume de Mr. Fraundorffer Medecin de Moravie, qui contient six cens remedes éprouvez. Mr. Merklin en a ajouté deux cens : il en décrit exactement la composition, il en marque l'usage & les doses ; ces remedes ne sont pas chargez de médicamens ; la composition en est aisée, & ce qui doit faire rechercher le livre, c'est qu'on n'a aucun de ces huit cens remedes dans les Pharmacopées imprimées.

Juin 1714.

L'Editeur à donné à ce livre le titre de Table d'émeraude, par une allusion à la fabuleuse table d'émeraude où l'on feint qu'Hermes-Trimegiste avoit gravé le remede universel contre toutes les maladies, & qu'il fit enfermer dans son tombeau avec son corps.

Philippi Fraundorfferi Phil. & Medic. Doct. in Marchia Moravica, Physici Provincialis Regii Academiæ naturæ Curiosorum, tabula smaragdina medico-pharmaceutica, in qua octingentorum contra omnis generis morbos probatissimorum selectissimorumque medicamentorum in nullo dispensatorio obviorum, sed partim ex optimis & hoc tempore celeberrimis practicis desumptorum, partim ab amicis communicatorum, partim ex privatis manuscriptis erutorum; partim denique propriâ industriâ inventorum, fidelis & accurata descriptio ordine alphabetico insculpta, cum indice morborum & medicamentorum; revidit, emendavit, auxit Joannes Abraham Merklinus, Reipublicæ Nurembergicæ Physicus ordinarius Academiæ naturæ Curiosorum. A Nuremberg, *in* 12.

DE STRASBOURG.

Mr. Kuhnius, dont l'éloquence est connuë par plusieurs panegyriques du Roi, s'est surpassé lui même dans celui qu'il prononça sur la fin de l'an passé au nom de

l'Université Lutherienne de cette ville, qu'on a imprimé. Il y fait voir *combien l'Alemagne a contribué à assûrer au Roi le surnom de Loüis le Grand*, & par ce qu'il a fait pour elle, & par ce qu'elle a fait contre lui. *Ludovicus decimus quartus ex Germaniâ magnus.* Il montra dans la premiere partie, qu'aucun Roi de France n'a eû tant de part aux affaires d'Alemagne, depuis que ce vaste païs n'a plus été soumis aux François, dont il est la premiere patrie; que sa tranquillité interieure, si solidement établie par la paix de Vestphalie, est l'ouvrage des premieres années du regne de Loüis le Grand, bienfait immortel dont il est honteux à l'Alemagne d'avoir sitôt perdu la mémoire, tandis que le Roi a été toujours attentif à soutenir ce traité même contre ses anciens alliez: il rappelle en cet endroit ce que le Roi vient de faire pour donner la paix aux Cantons Suisses.

Il montre dans la seconde partie, que les efforts des Princes de l'Alemagne réünis plusieurs fois contre leur bienfacteur, n'ont servi qu'à redoubler sa gloire, qu'à le forcer à conquerir sur eux huit Provinces, deux Archevêchez, neuf Evêchez, trente places fortes, soixante dix villes, & trois mille villages; que ses conquêtes auroient été plus loin, si sa modération ne les eût bornées. Les Alemans s'étoient flatez, dit il, sur le nombre & la puissan-

ce de leurs Alliez, que le tems étoit venu de reparer leurs pertes : le succès de plusieurs campagnes avoit donné de justes fondemens à cette esperance ; & le Roi, prêt de tout sacrifier au bonheur de son peuple, ratifioit en partie leur espoir par les offres avantageuses qu'il leur faisoit ; ils les ont refusées avec dureté, Dieu les a punis, la fortune des armes a changé dans un moment : l'Alemagne, abandonnée de ses Alliez, n'a plus eû de recours que dans la modération du Roi & dans son amour pour la paix ; c'est pour elle qu'il combat, ajoute l'éloquent Orateur, on s'en apperçoit ; il attend que l'Alemagne ouvre les yeux sur ses veritables interêts : vainqueur, il ne pousse pas la guerre aussi vivement qu'il pourroit la pousser. Je l'ai nommé vainqueur, ajoute Mr. Kuhnius, & ne l'est-il pas ? On ne demande pas à la fin d'une guerre qui a vaincu dans quelques combats, mais qui est demeuré le maître du païs dont la possession a excité la guerre. Les Alliez ont eû l'avantage de trois ou quatre batailles, Loüis a l'avantage de toute la guerre : ces avantages passagers sont la gloire des Generaux & des soldats, & sont l'effet des caprices de la fortune ; l'avantage entier de la guerre est dû à la prudence du Roi, & lui assûre un honneur qui ne peut flétrir. *Neque enim illud nunc quæritur quis uno alterove prælio victor fuerit ; sed quis bello : quorum*

illud Ducis militumque & fortunæ opus est, hoc veré Regis & prudentiæ.

D'ITALIE, DE MODENE.

Merope, tragedie du *Marquis Scipion Maffei*, a été représéntée en presence de nôtre Duc, & de toute sa Cour, avec un applaudissement incroyable. L'Auteur, distingué parmi les meilleurs Ecrivains d'Italie, n'a point fait entrer l'amour dans son sujet, & le grand effet qu'il produit montre combien est faux le préjugé aujourd'hui si commun, qu'une tragedie sans amour est froide & ne peut réüssir. Le succès de Merope n'a point été passager, elle a eû dans toutes les villes d'Italie le même succès qu'à Modene : à Venise elle a déserté les Operas. Vous sçavez que c'est un des sujets qu'Aristote propose pour modele d'une tragedie parfaite.

Le Marquis Maffei n'est pas le seul Poëte tragique de Modene, le Docteur Cavazzi nous a donné les années passées quatre pieces régulieres, & dans le goût François, *Motezume*, dernier Roi de Mexique, *Nise & Curiale*; *Adelaïde Reine d'Italie*, & depuis Imperatrice, & épouse d'Othon le Grand; *Pertinax*: elles sont écrites en prose. L'Auteur est persuadé, avec beaucoup de Connoisseurs, que la contrainte de la rime & de la mesure ôte beaucoup de vivacité aux tragedies,

ſur tout dans les repliques & dans les mouvemens des paſſions.

DE PADOUE.

Mr. Morgagni travaille à *des inſtitutions de Medecine*, dreſſées ſur le plan que Quintilien a ſuivi dans ſes *Inſtitutions Oratoires*.

DE VENISE.

Le Pere Jean Marie Bertoli, de l'Ordre des Servites, a publié *des éclairciſſemens Théologiques ſur les Canons du Concile de Trente touchant les Sacremens* : il a pris cette occaſion de découvrir l'illuſion d'un Auteur Italien, qui a écrit depuis peu contre la Théologie ſcholaſtique, qu'il voudroit annéantir, pour lui ſubſtituer dans les Ecoles la lecture & l'explication des ouvrages des Saints Peres. Le Pere Bertoli fait remarquer, que l'Auteur Italien ſuppoſe fauſſement qu'on néglige dans les Ecoles l'étude des Saints Peres : rien de plus vrai que cette remarque du P. Bertoli. La Théologie ſcholaſtique n'eſt qu'un précis des ouvrages des Peres, où l'on examine leurs differentes opinions, ſur des principes certains & qui leur ſont communs, où on les compare, où par cet examen & cette comparaiſon on diſcerne ce qu'il y a de ſolide dans leurs écrits, de

ce qu'il y a de moins exact, où en les réünissant sur les dogmes on forme une chaîne de tradition ; où enfin toute leur doctrine se trouve, mais digerée selon l'ordre des matieres, dégagée des digressions inutiles, épurée de ce que la foiblesse humaine y a mêlé, éclaircie, confirmée par l'autorité de l'Ecriture & de la raison ; étudier la Théologie, c'est étudier les Saints Peres, mais les étudier avec méthode & par raison. L'Auteur Italien, & ses semblables, peu versez dans cette étude, esprits superficiels, amateurs de la nouveauté, & qui cherchent à se signaler en s'écartant des routes communes, jetteroient les Ecoles dans une étrange confusion, si leur projet étoit suivi ; une étude vague & mal reglée des Peres, qui consisteroit à les lire sans s'être formé des principes pour en juger, ne feroit que des heretiques, ou de faux Sçavans, dont la memoire seroit chargée d'une foule de passages, & dont le jugement seroit plus obscurci qu'éclairé. *Le Pere Benedicti* Jesuite a refuté avant le Pere Bertoli ces idées nouvelles, dans des ouvrages où il a pris le nom de *Benedetto Alctino.*

DE MILAN.

On a imprimé ici la vie de la vertueuse *Marie de Jesus, Abbesse d'Agreda*, dont les écrits ont fait tant de bruit, traduite de l'Espagnol.

D'ANGLETERRE, D'OXFORT.

Mr. Trapp, Profeſſeur de la Chaire de Poëtique fondée depuis peu par Monſieur Henry Birkhead, s'eſt un peu trop preſſé de communiquer au Public par l'impreſſion, les leçons qu'il fait dans ſa claſſe; il attaque d'abord Voſſius & M. Dacier ſur la définition de la Poëſie. Voſſius la définit, *un art d'imiter les actions dans un diſcours meſuré*; *ars imitandi actiones oratione metricâ*. Mr. Trapp ſoutient que la définition eſt imparfaite, qu'elle reſtreint la Poëſie dans des limites trop étroits, qu'on ne peut nier qu'elle n'imite autre choſe que les actions, qu'elle n'imite pas toujours, & qu'elle ſe contente quelquefois d'illuſtrer: le nouveau Profeſſeur ſe trompe, parcequ'il confond la verſification avec la poëſie; s'il ne les confondoit pas, il conviendroit de l'exactitude de la définition qu'il attaque: même confuſion regne dans tout ſon traité, c'eſt ce qui lui fait dire, que la fiction n'eſt pas eſſentielle à la poëſie, & que le vers lui eſt neceſſaire, enſorte qu'un poëme mis en proſe n'eſt plus poëme.

Le goût qu'ont les hommes pour l'imitation & pour l'harmonie a été l'origine de la poëſie: l'Auteur le dit, il falloit s'en tenir là, & ne pas nous dire que les hommes aiment à imiter, parceque né

pouvant créer, ils veulent au moins former des images de ce que Dieu a créé. Les questions que l'Auteur propose dans la suite sont interessantes; *quel est le sens de cet axiome, on naît Poëte, on se fait Orateur; en quoi consiste l'inspiration attribuée aux Poëtes; si les fables renferment des gens cachez; quelle est la difference de l'éloquence & de la poësie; quelle est la nature du stile en general, & du stile poëtique en particulier; si le stile des Poëtes leur rend certaines expressions tellement propres, qu'on ne puisse s'en servir en prose sans barbarisme; si les descriptions, si les figures, sont propres de la poësie; quel est le veritable usage de la metaphore; comment il faut employer les epithetes; quels sont les caracteres des differens stiles; en quoi consiste le rapport de beauté qui doit être entre nos pensées & nos expressions*: mais il dit si peu de chose sur chaque question, & il prend si mal son parti, qu'on peut assûrer qu'il a fait un mauvais livre, & qu'il a donné un excellent canevas, pour en faire un bon sur le sujet qu'il a traité. Si l'on étoit en France aussi impatient de se voir imprimé, on auroit déja un traité de Poëtique composé par un celebre Professeur de Rhethorique, où les mêmes questions sont tout autrement éclaircies que dans l'ouvrage du Professeur Anglois. En attendant on fera bien de s'en tenir à Vossius.

Philosophia Oxonii habita, Authore Josepho Trapp. Volumen primum, in 8. *Oxonii, è theatro Scheldonicano.* 1714.

DE LONDRES.

Un Sçavant Aleman de Stutgarde, nommé *Jean Vlric Murer*, est venu en Angleterre pour y imprimer *un trésor des antiquitez Hebraïques*, sur le modele des antiquitez Grecques de Gronovius, & des antiquitez Romaines de Grævius : il a fait paroître un projet du recüeil qu'il médite.

DE HOLLANDE, D'AMSTERDAM.

Vetstein imprime *le Diodore* revû par *M. Vasse*, à qui nous devons la belle édition *de Salluste* imprimée depuis peu en Angleterre. On imprime chez le même Libraire *le second tome du grand ouvrage de feu Mr. Spanheim sur les medailles anciennes.*

DE LION.

Un Auteur connu par plusieurs ouvrages écrits en François, en fit imprimer un l'année derniere à Cologne, avec ce titre, *Le commerce des femmes dangereux pour les Ecclesiastiques* ; mais quelques-uns de ses amis ayant trouvé dans ce livre

 des

des endroits qui leur parurent avoir besoin d'être corrigez, ou même retranchez, ou du moins addoucis, lui conseillerent d'en arrêter la publication ; conseil auquel l'Auteur se rendit avec une docilité peu ordinaire aux gens de son métier. Les exemplaires en furent donc supprimez, hors sept ou huit, que des personnes de distinction voulurent garder. Cependant comme la lecture de ce livre peut être utile, pour n'en pas priver le Public, ces mêmes amis de l'Auteur l'ont engagé à le retoucher : ce qu'il a fait, à ce qu'on m'assûre, au gré de ces pieux & sages Censeurs. Il est maintenant entre les mains d'un Libraire de cette ville, qui l'imprime actuellement, sous le titre general de *Commerce dangereux pour l'un & l'autre sexe.* Ce même livre a donné naissance à un autre de même espece intitulé, *La femme foible.* Il est imprimé à Nanci, & une Dame qui ne se nomme point en est l'Auteur. Elle l'a composé, dit le Libraire dans l'avis au Public, après avoir vû l'ouvrage imprimé à Cologne, dont quelque exemplaire a sans doute échapé à l'exactitude de son Auteur, dans la suppression qu'il en a faite. Le livre de *la femme foible* se trouve chez nos Libraires, c'est un *in* 12. de 193 pages.

DE PARIS.

La harangue que le *Pere Sanadon* prononça le 6e. Decembre passé, au College de Loüis le Grand, est à proprement parler une dissertation curieuse embellie par les ornemens de l'éloquence les plus naturels. Il veut prouver qu'il y a des maladies contagieuses à craindre pour les esprits, comme pour les corps, & qu'on doit les éviter avec le même son : *Mala ingeniorum contagio vitanda.* Il apporte deux raisons d'éviter de toutes ses forces ces pestes qui infectent les esprits. 1. *Elles se répandent aisément.* 2. *Elles se guérissent difficilement.* On voit bien que par cette peste funeste aux esprits il entend le mauvais goût en crédit.

La premiere partie commence par une opposition délicate entre la peste & le mauvais goût. Les ravages de la peste sont sensibles, le mauvais goût gagne imperceptiblement ; il regne presqu'avant qu'on l'ait apperçû. L'habile Orateur en donne pour exemple la scene moderne en proye à l'amour, & le ridicule que la galanterie jette sur nos plus belles tragedies ; la corruption de l'éloquence Romaine qu'il attribuë aux Seneques, à Lucain, à Florus, quoiqu'il convienne que le siecle même d'Auguste avoit eû des esprits faux & de mauvais modeles. Enfin, les revo-

lutions du goût François ſous Ronſard, Nerveze, Balſac, Voiture, avant que la France ſous le Regne de Loüis le Grand atteignît la perfection de tous les Arts: l'Orateur en fait craindre la décadence; nous commençons à outrer tout, nous perdons peu à peu le goût des beautez ſimples & naturelles, & comme ſi nous étions las de bons modeles, il faut du bizarre & de l'étranger pour nous toucher.

Dans la ſeconde partie l'Auteur expoſe avec autant de juſteſſe que d'élegance les obſtacles qui s'oppoſent à la guériſon du mauvais goût. Le défaut de Medecins, les génies ſuperieurs, tels qu'il en faudroit pour ramener les eſprits, ſont rares; & quand il s'en trouve, ils voyent le mal, ils le blament, & ſe laiſſent cependant entraîner par la foule, à laquelle ils veulent plaire. I. Leurs exemples font plus d'effet que leurs leçons. II. La nature du mal. Il plaît, on aime le nouveau & le ſingulier; on ſe ſçait bon gré de ne pas marcher ſur les pas de ſes prédeceſſeurs; la défenſe du mauvais goût devient un interêt de nation; d'ailleurs, on l'a ſuccé avec le lait, c'eſt un mal hereditaire. III. Quand on pourroit le guérir, quelle méthode ſuivre dans une entrepriſe ſi difficile, où le malade croit être dans une parfaite ſanté, & regarde le Medecin comme celui qui a beſoin de remede; il rit des conſeils qu'on veut lui donner? Si quel-

qu'un s'apperçoit de l'erreur commune, osera-t'il l'attaquer ? Osera-t'il s'écarter des routes par où l'on parvient à la réputation la plus brillante ? Ne craindra-t'il pas de s'exposer à la dérision ? L'Auteur ne croit pas que le mal en soit venu là parmi nous : il nous reste des modeles, on parvient encore à la gloire en les suivant, pourvû qu'on sçache mépriser le jugement de la multitude. La dissertation finit par d'excellens conseils pour ceux qui veulent éviter la contagion des esprits ; par l'éloge de Monsieur l'Evêque de Cambray, de Mr. Hüet ancien Evêque d'Avranches, & de Mr. de la Mothe. L'éloge de Monseigneur le Cardinal de Polignac finit la premiere partie ; il étoit à la tête de l'illustre & nombreuse assemblée qui entendit le Pere Sanadon ; la harangue lui est dédiée. L'Orateur l'a choisi pour juge, & il ne pouvoit en choisir un meilleur ; mais les partisans du mauvais goût le recuseront ; son intelligence avec le parti contraire est évidente. A l'égard du Pere Sanadon, il suffit de dire qu'il a suivi les regles qu'il donne.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1714.

ART. LXVII. *Apologie, ou justification d'Erasme, par Mr. l'Abbé Marsollier, Chanoine & ancien Prévôt de l'Eglise d'Usez.* Page 935

ART. LXVIII. *Refutation de l'apologie d'Erasme.* p. 954

ART. LXIX. Philologiæ sacræ libri quinque &c. *Cinq livres de Philologie sacrée sur toute la très-sainte Ecriture de l'ancien & du nouveau Testament. Par Salomon Glassius, Docteur & Professeur de Théologie à Iene.* p. 972

ART. LXX. Isagoge in notitiam Scriptorum historiæ Gallicæ &c. *Introduction à la connoissance des Auteurs qui ont écrit l'histoire de France. Par Jean Albert Fabricius, Docteur & Professeur à Hambourg.* p. 985

ART. LXXI. *Dissertation théologique sur la necessité morale & l'impuissance morale, par rapport aux bonnes œuvres. Par le P G. D. D. L. C. D. J.* p. 988

ART. LXXII. *Recüeil des Mandemens de Mr. François de Salignac de la Motte Fenelon, Archevêque de Cambray &c.* page 1011

EEe iij

ART. LXXIII. *Dissertation sur quelques medailles de Carinus.* p. 1020
ART. LXXIV. *Addition à la dissertation sur quelques medailles de Carinus.* p. 1039
ART. LXXV. Joannis Joachimi Scroderi thesaurus linguæ Armenicæ, antiquæ & hodiernæ &c. *Thrésor de la langue Armenienne, tant ancienne que moderne. Par Jean-Joachin Scroder.* p. 1051
ART. LXXVI. *Apologetique de Tertullien, ou défense des premiers Chrétiens contre les calomnies des Gentils, avec des notes pour l'éclaircissement des faits & des matieres.* p. 1062
ART. LXXVII. Quæstio Medica &c. *Question de Medecine, proposée par Mr. Gastaldy, Conseiller & Medecin ordinaire du Roi très-Chrétien, Docteur & premier Professeur en l'Université d'Avignon, soutenüe par Monsieur Thomé Licentié en Medecine, au mois d'Août* 1713 p. 1086
ART. LXXVIII. *Maniere de résoudre les questions qui dépendent de la vertu centrifuge &c. Par Mr. Parent.* p. 1089
ART. LXXIX. *Nouvelles Literaires.*
De Moscou. p. 1106
D'Alemagne, d'Altdorf. p. 1107
De Helmstad. ibid.
De Hall en Saxe. p. 1108
De Lipsic. p. 1111
De Francfort. p. 1112
De Nuremberg. p. 1113

De Strasbourg.	p. 1114
D'Italie, de Modene.	p. 1117
De Padoüe.	p. 1118
De Venise.	ibid.
De Milan.	p. 1119
D'Angleterre, d'Oxfort.	p. 1120
De Londres.	p. 1122
De Hollande, d'Amsterdam.	ibid.
De Lion.	ibid.
De Paris.	p. 1124

Fin de la Table.